BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III

II
SUPPL.
PALATINA
A
168
NAPOLI

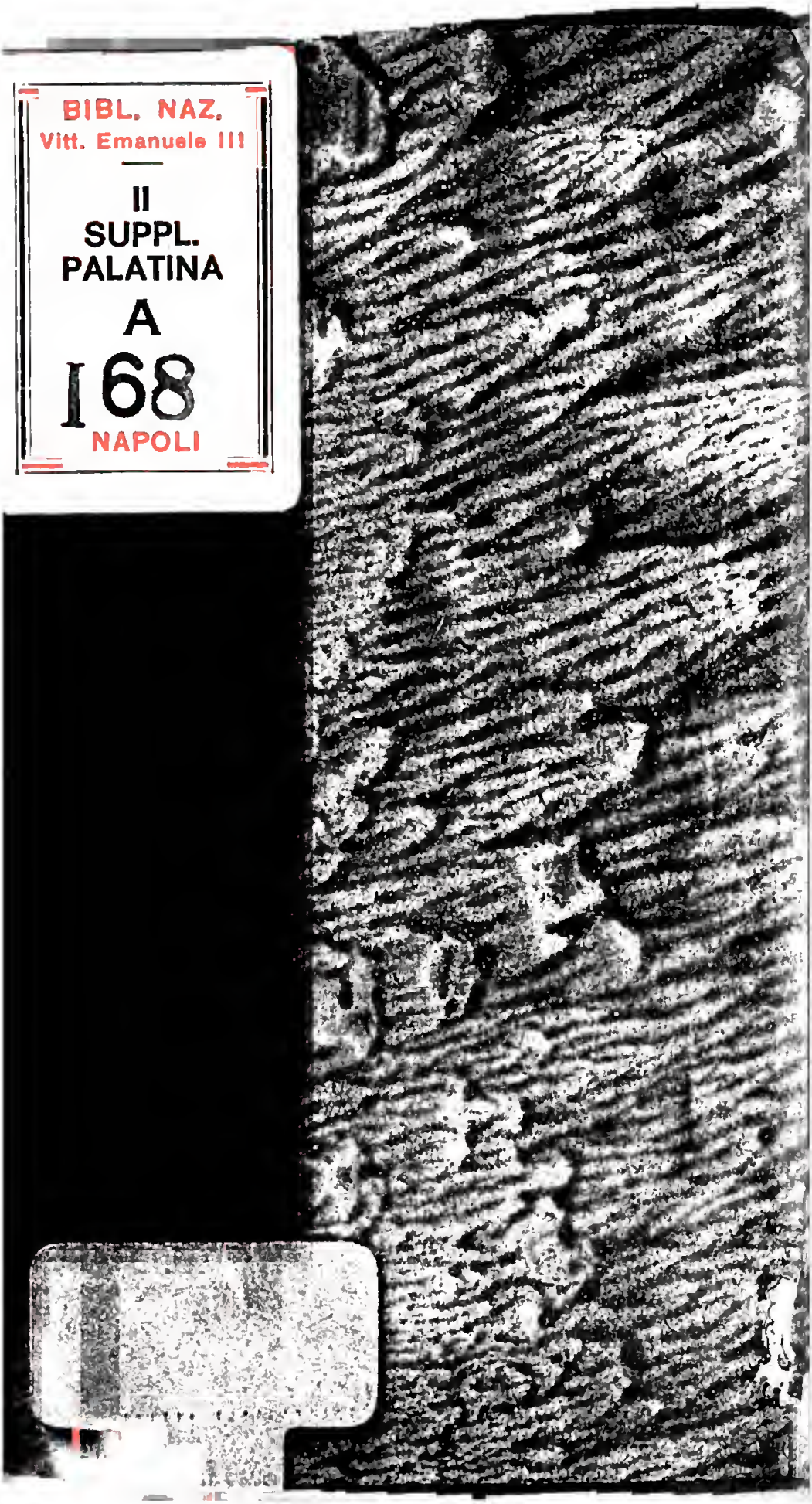

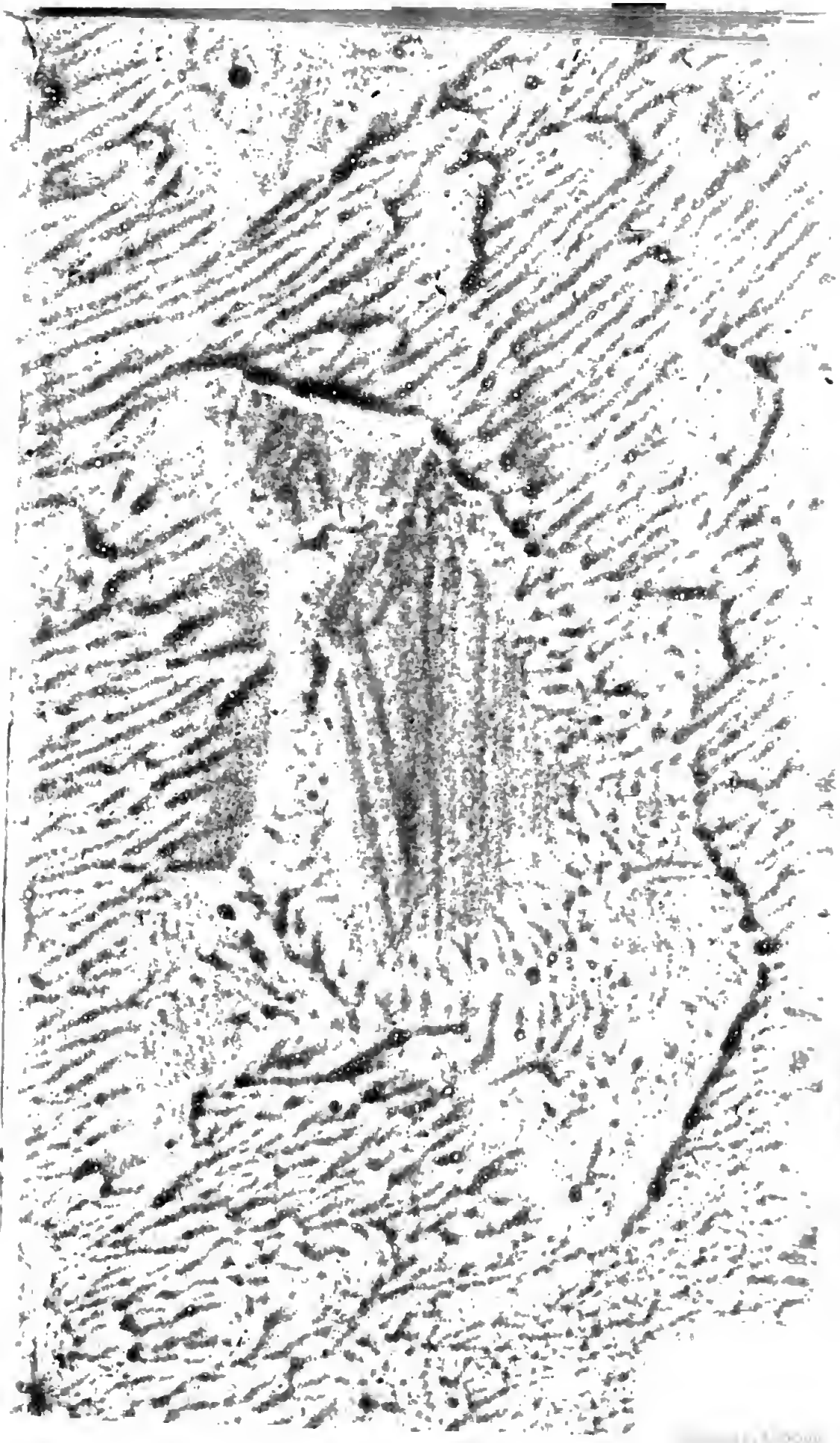

3.1.8.
530. VIIIa

Suppl Palat. A 168

ESSAIS

DE

MORALE.

TOME HUITIEME.

627.280

ESSAIS
DE
MORALE,
OU
LETTRES ECRITES
PAR FEU
M. NICOLE.
TOME HUITIEME.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU RAPPEL

A PARIS,
Chez GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, & du Clergé de France, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus.

M DCC LV.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

TABLE

DES LETTRES CONTENUES dans ce ſeptiéme Volume.

LETTRE LIX. à Mademoiſelle ***. *Réflexions ſur le Myſtere de l'Incarnation. Obligation qu'il nous impoſe d'adorer & de faire adorer Jeſus-Chriſt*, page 1

Lettre LX. *Sur diverſes manieres de faire Oraiſon*, 6

Lettre LXI. *Sur la réponſe à la Lettre précedente*, 20

Lettre LXII. à Mademoiſelle de Pieterſon à Bruxelles. *Le peu de fond qu'il faut faire ſur les prédictions que certaines perſonnes ſe mêlent de faire*, 22

Lettre LXIII. à Monſieur de Sacy. *Le peu de cas que l'on doit faire des divers jugemens des hommes, & de leurs préventions ſur notre conduite*, 32

Lettre LXIV. *Quels ſont les devoirs auſquels la charité nous oblige les uns envers les autres*, 40

Lettre LXV. *à une Religieuſe qui avoit de la peine d'être continuée dans la charge de Prieure, craignant de l'être contre l'ordre de Dieu, parceque ſon Supérieur avoit été*

opposé à sa continuation dans cette charge, 45
Lettre LXVI. à une jeune Religieuse. *Des avantages de la vie Religieuse*, 54
Lettre LXVII. *Qu'il faut accepter une vie longue & infirme, lorsque Dieu le permet*, 74
Lettre LXVIII. à Mademoiselle Aubry. *Il lui donne des conseils pour l'éducation de ses filles*, 79
Lettre LXIX. à Mademoiselle de Vertus. *Pour combien d'hommes chaque année est la derniere de leur vie*, 83
Lettre LXX. à Mademoiselle Pigeon. *Qu'elle doit modérer son amour pour les pratiques de mortification, à cause de ses infirmités, & suivre en cela les avis de son Directeur*, 85
Lettre LXXI. à Monsieur M***. *Avantages qu'il y a de se taire, lorsque nous vivons avec des personnes dont les manieres nous déplaisent*, 90
Lettre LXXII. *Que la contrariété des humeurs n'est pas une raison suffisante pour se séparer des personnes avec lesquelles on est*, 96
Lettre LXXIII. *Qu'il n'est jamais permis aux hommes de tenter d'autres hommes, pour éprouver si leur vertu est solide, parceque cette épreuve pourroit leur être un sujet de chute*, 108
Lettre LXXIV. à Madame la Marquise de D***. *Que les comparaisons que l'on fait des divers états de la vie sont défectueuses*, 117
Lettre LXXV. à un Supérieur de l'Ordre de Cîteaux, *Divers avis sur la maniere dont*

on doit travailler à rétablir la régularité ancienne dans les Monaſteres de cet Ordre. Que l'on doit conſerver les pratiques nouvelles qui peuvent contribuer à la ſanctification des Religieux, comme l'Oraiſon mentale, 123

Lettre LXXVI. à M. de B. Chanoine de B... *De quelle maniere on doit ſe conduire dans la réforme d'un Monaſtere. Du retranchement des cellules des Religieuſes,* 137

Lettre LXXVII. à Madame de Fontpertuis. *Sur les différens ſentimens des gens de bien,* 159

Lettre LXXVIII. à M. de S. M. *Réflexions ſur les conteſtations qui arrivent entre les amis,* 167

Lettre LXXIX. *Sur les ſentimens extraordinaires,* 181

Lettre LXXX. à Madame de Béliſy. *De la vertu de Monſieur de Pontchâteau,* 189

Lettre LXXXI. au Reverend Pere de Bretagne, Prieur de Saint Germain des Prés. *Il s'excuſe de faire une Epitaphe, parcequ'il a mal réuſſi à compoſer un Sermon,* 195

Lettre LXXXII. *Sur la maniere d'enſeigner la Philoſophie aux jeunes Religieux,* 202

Lettre LXXXIII. *De la Philoſophie Euchariſtique, ou de l'opinion de ceux qui veulent expliquer la tranſubſtantiation dans l'Euchariſtie par l'union de l'ame de J. C. avec la matiere du pain & du vin,* 212

Lettre LXXXIV. à Monſieur Varet. *De l'indiſcretion de ceux qui ſe ſont entêtés de l'opinion Philoſophique ſur l'Euchariſtie,* 223

Lettre LXXXV. à M. de la Muzanchere.

Explication d'un endroit du livre de la Perpétuité ſur l'adoration de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, 227
Lettre LXXXVI. *Il s'excuſe ſur une expreſſion peu meſurée dont il s'étoit ſervi, & il fait à cette occaſion diverſes remarques ſur les expreſſions outrées,* 231
Lettre LXXXVII. à Mademoiſelle . . . *Ce que l'on doit penſer de ceux qui trouvent le monde ridicule,* 242
Lettre LXXXVIII. à M. le Marquis de Sevigné. *Sur l'éloge qu'une perſonne d'eſprit faiſoit des Penſées de M. Paſcal, ſans en faire connoître, & peut-être ſans en bien connoître le véritable mérite,* 243
Lettre LXXXIX. à Madame de V C. *Eloge du diſcours ſur l'Hiſtoire univerſelle par M. Boſſuet Evêque de Meaux,* 248
Lettre XC. à M. de la Chaize. *Il le remercie de ſon livre de la vie de S. Louis. Eloge & remarques ſur le ſtile de ce livre,* 253
Lettre XCI. *Sur la Diſſertation de M. Arnauld, touchant le manuſcrit des quatre Evangiles de Cambridge; le quatrieme avertiſſement de M. Boſſuet; & l'antiquité des temps de Dom Pezron,* 258
Lettre XCII. *Sur la Critique que M. Arnauld a faite de l'avertiſſement qui eſt à la tête des Sermons de S. Auguſtin traduits par M. Dubois,* 262
Lettre XCIII. *Sur les portraits, & ſi l'on doit ſe laiſſer peindre,* 266
Lettre XCIV. à M. *Qu'il ne faut point aimes les jugemens précipités, quoiqu'ils nous ſoient favorables,* 290
Lettre XCV. à un ami. *Sur une perſonne af-*

ſtigée d'une maladie extraordinaire ; qui paroit être une véritable poſſeſſion ou obſeſſion du démon , 292
Lettre XCVI. *Des voies extraordinaires , & des attraits qui portent à des mortifications exceſſives ,* 320
Lettre XCVII. *Sur les Eſſais de Morale , & le traité de l'Oraiſon. Qu'il eſt utile qu'on écrive de différentes manieres ſur les matieres de Religion ,* 328
Lettre XCVIII. à Madame D... *Du mépris de la grandeur qu'on doit conſerver au milieu des grandeurs & des avantages de la vie retirée ,* 325
Lettre XCIX. *De l'obligation particuliere que les Prêtres ont de travailler pour l'Egliſe ,* 339
Lettre C. à Madame de S. Loup. *De la maniere dont on peut être mécontent des hommes ,* 346
Lettre CI. à Madame de S. Loup. *Ce que c'eſt que d'être opiniâtre ,* 352
Lettre CII. à Madame de la F. *Sur une critique de ſon écrit contre la Comedie ,* 355
Lettre CIII. à Madame de S. Loup. *De la vie ſéparée du monde : qu'elle devient douce , ou que les peines qu'on y éprouve nous ſont utiles ,* 361
Lettres de Monſieur l'Abbé de la Trappe à Monſieur Nicole , *où il le remercie de ſes ouvrages ,* 365

Fin de la Table des Lettres.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ces *Eſſais de Morale, ou les Lettres écrites par Monſieur Nicole.* Fait à Paris ce quinze Mars 1714.

BIGRES.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien-amé GUILLAUME DESPREZ, notre Imprimeur ordinaire & Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire réimprimer & donner au Public des Livres, qui ont pour titre : *Leçons de Mathématique, de Phyſique, & de Géométrie, par feu M. l'Abbé Privat de Molieres de l'Academie Royale des Sciences : la Bible de Saci, avec ſes Commentaires & des notes : l'Imitation de Jeſus-Chriſt, par le même, ſous le nom de De Beuil : Inſtructions ſur les diſpoſitions qu'on doit apporter aux Sacremens de Penitence & d'Euchariſtie :* ESSAIS DE MORALE, PAR M. NICOLE : *la Logique ou l'Art de penſer, par le même : Hiſtoire des Variations des Egliſes Proteſtantes, par M. Boſſuet : ſes Avertiſſemens aux Proteſtans : Expoſition de la De-*

ctrine de l'Egliſe Catholique, par le même : Penſées de M. Paſcal : Confeſſions de Saint Auguſtin, traduites par M. Arnauld d'Andilly : Soliloques & Méditations de Saint Auguſtin, traduites par le même : les Vies des Saints : Penſées Chrétiennes pour tous les jours du mois : Journée Chrétienne : Hiſtoires pour les Catéchiſmes : s'il Nous plaiſoit de lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, Voulant favorablement traiter l'Expoſant : Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire réimprimer leſdits Livres en un ou pluſieurs volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, & faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de *quinze années* conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi à tous Libraires, & Imprimeurs, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire leſdits Livres, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changemens de titre ou autres, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que la réimpreſſion deſdits Livres ſera faite dans la plus exacte conformité aux anciennes Editions approuvées dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes ; & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Libraitie, & notamment à celui du dixieme Avril 1725. qu'avant de les expoſer en vente, les Manuſcrits ou Imprimés qui auront ſervi de copie à la réimpreſſion deſdits Livres, ſeront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le ſieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de

nos Ordres ; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le ſieur Dagueſſeau, Chancelier de France. Le tout à peine de nullité des Préſentes : du contenu deſquelles Vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant, & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement, ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aûx Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion : & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le ſeizieme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil ſept cent quarante-cinq ; & de notre Regne le trentieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

SAINSON.

Regiſtré le préſent Privilege ſur le Regiſtre IX. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 46. fol. 400. conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris ce 19. Juillet 1745.

Signé, VINCENT, *Syndic.*

ESSAIS

ESSAIS DE MORALE,

OU

LETTRES ECRITES PAR FEU M. NICOLE.

LETTRE LIX.

Réflexions sur le myſtere de l'Incarnation. Obligation qu'il nous impoſe d'adorer & de faire adorer Jeſus-Chriſt.

A MADEMOISELLE ***

JE ſuis bien-aiſe de prendre pour vous entretenir un peu, ce jour ſi ſaint *, où l'Egliſe honore le premier & le plus grand des Myſteres de Jeſus-Chriſt. C'eſt en ce jour que Dieu, comme

* Le jour de l'Annonciation.

Heb. 1. 6. parle l'Apôtre, *a introduit ſon Fils dans le monde*, & que cette entrée fut ſuivie *à l'inſtant même, de l'adoration de tous ſes Anges*, qui le reconnurent pour leur Chef, pour leur Roi & pour leur Dieu. Leur adoration envers Jeſus-Chriſt qui a commencé à ce moment, n'a point diſcontinué depuis. Elle eſt telle qu'elle étoit alors. Que ſi les Anges dont il ne s'eſt pas uni la nature, & dont il n'eſt pas le Sauveur, lui rendent ces reſpects depuis ſon Incarnation; quelles devroient être nos adorations envers lui? puiſque c'eſt pour nous qu'il eſt venu, que c'eſt nous dont il eſt le Sauveur, que c'eſt notre nature qu'il s'eſt unie, & que le myſtere de l'Incarnation nous appartient tout autrement qu'aux Anges.

C'eſt ce qui me porte à vous dire, Mademoiſelle, que la Religion du premier homme le rendoit adorateur de Dieu, mais que la Religion chrétienne nous rend adorateurs de Jeſus-Chriſt; c'eſt-à-dire, que nous ne pouvons plus prendre Dieu en lui-même & en ſa nature divine pour unique objet de notre piété: il faut que nous l'adorions auſſi joint à la nature qu'il a priſe, que nous nous attachions à Je-

ſus-Chriſt Homme, & que nous allions à Dieu par lui, n'étant pas dignes de nous en approcher par nous-mêmes.

Vous ſavez que c'eſt un des doutes que je vous ai autrefois propoſé ſur une maniere de priere, qui regardoit Dieu uniquement dans ſon eſſence divine, ſans aucune vûe de Jeſus-Chriſt. Je me ſouviens que vous me répondîtes, que ſi l'on ne penſoit pas à Jeſus-Chriſt dans ces temps-là, on y penſoit en d'autres; je me payai de cette raiſon: mais je crois devoir ajouter, que les temps où nous penſons à J. C. ne ſauroient être trop fréquens, parcequ'il n'y a point de plus ſolide marque de la veritable piété, que l'attache à Jeſus-Chriſt. S. Paul parle de Jeſus-Chriſt dans toutes les pages de ſes Epîtres. Les Chrétiens l'avoient autrefois toujours dans la bouche, afin de l'avoir toujours dans le cœur. Et S. Bernard dit qu'il ne ſauroit ſouffrir aucun Livre lorſqu'il n'y voit pas le Nom de Jeſus. C'eſt-à-dire, que Jeſus étoit l'objet perpetuel de ſa dévotion; j'entens de celle dont il étoit maître: car il ſe peut faire que Dieu diſpoſe autrement de notre eſprit; & c'eſt pour-

Serm. 15. in Cant. n. 6.

quoi je ne conclus pas de-là que toute priere où nous ne penſons pas expreſſément à Jeſus-Chriſt, ne ſoit pas de Dieu ; mais je conclus que dans celles où l'eſprit n'eſt pas emporté, il faut que Jeſus-Chriſt y entre, & que c'eſt ainſi qu'il faut honorer le myſtere de l'Incarnation. Mais il ne faut pas ſeulement que Jeſus-Chriſt ſoit l'objet de notre dévotion en ſa propre perſonne, il le doit être auſſi dans ſon corps & dans ſes membres : il l'y faut chercher, il l'y faut honorer, il l'y faut ſervir. Il eſt difficile d'aimer comme il faut Jeſus-Chriſt en lui-même, lorſqu'on ne l'aime pas dans ſes membres, & qu'on ne ſe ſent pas preſſé de les ſervir.

Cette vie, Mademoiſelle, ne nous eſt pas donnée pour jouir de Dieu, ni même de Jeſus-Chriſt en lui-même ; elle nous eſt donnée pour l'aimer dans l'ouvrage qu'il opere dans l'Egliſe, c'eſt-à-dire dans la ſanctification de ſes membres ; c'eſt ce qui doit faire notre joie & notre triſteſſe dans cette vie ; notre joie quand il regne dans les Chrétiens ; notre triſteſſe quand ils s'oppoſent à ſon regne. L'emploi de chacun dans cette vie, eſt de le faire regner en ſoi-même & dans ceux dont il eſt char-

gé, & nous nous devons croire chargés non-ſeulement de ceux qu'il a commis particulierement à notre ſoin ; mais auſſi de tous ceux que l'on peut utilement ſervir en demeurant dans l'ordre de ſes devoirs. On eſt même obligé de contribuer au ſalut de tous les autres par ſes prieres ; & ceux qui n'y contribuent pas ce qu'ils doivent, ne reçoivent guéres de fruit de celles des autres.

Vous voyez que j'écris ſans deſſein & ſans ordre ce qui me vient dans l'eſprit. Il me ſemble pourtant que vous en pourrez conclure en particulier pour vous, que vous ne devez pas laiſſer éteindre en vous le déſir du ſalut des ames, ni renfermer votre piété en vous-même ; & que ſi vous ne vous portez pas à les ſervir par vos paroles, vous êtes d'autant plus obligée à le faire par vos prieres. J'ai toujours un peu dans l'eſprit, qu'il y a en vous quelque choſe de trop ſéparé ; que vous n'avez pas aſſez d'amour pour Jeſus-Chriſt dans ſon Egliſe ; que la compaſſion pour les pécheurs n'eſt pas aſſez vive en vous ; c'eſt-à-dire, que vous êtes un peu trop de la Religion de l'état d'innocence, & trop peu de celle des hommes pé-

cheurs. Mais vous ſavez que ce ſont des vûes que je vous expoſe ſimplement, & non des jugemens que je forme; & vous n'y devez avoir égard, qu'autant que vos réflexions vous donneront ſur ce ſujet des lumieres qui y ſoient conformes.

LETTRE LX.

Sur diverſes manieres de faire Oraiſon.

J'Ai reçu, Monſieur, la Lettre que vous m'avez fait la grace de m'écrire, qui marque d'autant plus votre charité, que le mot de *Myſtique* dont on vous a dit que je m'étois ſervi ſur votre ſujet, pouvoit recevoir un mauvais ſens. Pour moi je ne me ſouviens pas préciſément de quels têrmes j'ai pu uſer. Mais je vous puis bien aſſurer avec une entiere verité, que l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, ne m'a laiſſé que des idées très-avantageuſes de votre piété & de votre mérite, & que je ne vois pas que je puiſſe avoir eu d'autres ſens & d'autres vûes, en me ſervant de ce terme, ſi-non que paroiſſant intelligent dans la matiere des Myſtiques, j'aurois bien

déſiré d'en conférer avec vous ; non par une ſimple curioſité ; mais dans la vûe d'une utilité réelle. Ce que vous me dites qu'il y avoit des gens qui ſe plaignoient que l'on eût condamné dans *le Livre de l'Oraiſon*, celle que vous appellâtes *l'Oraiſon de Foi*, m'en étoit auſſi une raiſon ; & comme la briéveté de votre viſite m'en a ôté le moyen, j'eſpere que vous trouverez bon que j'en faſſe au moins le ſujet de cette Lettre.

Voici, Monſieur, en peu de mots ce que je penſe ſur ce ſujet. Comme ce ſeroit une porte ouverte à l'illuſion, que de prétendre mettre à couvert des erreurs certaines, ſous le nom de *Théologie Myſtique*, par cette raiſon générale que Dieu peut opérer dans les ames d'une maniere que les perſonnes moins éclairées ne comprennent pas ; & que je ne crois pas juſte de ſouſtraire par cette raiſon ces ſortes d'écrits, ou les perſonnes qui ſuivent ces voies, à l'examen des Puiſſances établies dans l'Egliſe, quoiqu'elles n'ayent que les lumieres communes que l'on tire de l'étude de la ſcience de l'Egliſe : je demeure d'accord auſſi qu'il ne faut pas témérairement borner à ce que le com-

mun des Chrétriens éprouve, les ſentimens que Dieu peut opérer dans les ames dans leſquelles il lui plaît d'agir d'une maniere extraordinaire. Je ne trouve pas même que ce ſoit une conſéquence tout-à-fait juſte, de dire que tels & tels Saints n'ayant pas éprouvé certains états, ils doivent paſſer pour illuſion. Car peut-être que nous verrons dans l'autre monde, que Dieu aura conduit chaque ame d'une maniere ſinguliere, & par des ſentimens ſinguliers. Il en faut donc juger par d'autres regles, & ſur-tout par les effets bons ou mauvais, qui naiſſent de ces diſpoſitions qui nous paroiſſent extraordinaires.

Je ne ſuis pas auſſi de ceux qui traitent tout ce qu'on en dit, ou de fable, ou d'imagination. C'eſt une injuſtice manifeſte, que d'accuſer de menſonge tant de perſonnes; & ce terme d'*imagination* ne me paroît qu'une couverture de la pareſſe & de l'ignorance, par leſquelles on condamne ce qu'on ne veut pas examiner, ou ce qu'on ignore abſolument. Quand ce ſeroit même des imaginations, ce ſeroit des imaginations extraordinaires que tout le monde n'a pas, & ne peut avoir.

Et je trouverois auſſi admirable qu'il y eût certain reſſort caché dans l'ame des hommes, qu'on ne pût pas faire agir comme on voudroit, & qu'il n'y eût que certaines perſonnes qui le puſſent faire; que non pas que Dieu agiſſe par lui-même d'une maniere extraordinaire ſur certaines ames. Cela ſe peut appliquer, Monſieur, à tout ce qu'on trouve dans les Livres des Myſtiques des divers états de la vie myſtique. Mais je ne l'appliquerai ici qu'à ce que vous appellez *Oraiſon de Foi*, qui eſt, ce me ſemble, ce que d'autres appellent l'*Oraiſon de ſimple regard*. C'eſt à quoi l'on prétend que l'on a donné atteinte dans *le Livre de l'Oraiſon*. Et je m'en vais vous dire ce qui en eſt, pour l'expoſer à votre lumiere & à votre diſcernement, en vous aſſurant que je n'ai aucune attache à mon ſentiment.

Je demeure d'accord premierement du fait, qui eſt, qu'il y a certaines ames qui demeurent devant Dieu dans la priere ſans aucune variété de penſées, & s'appliquent à Dieu, ou à quelqu'un de ſes attributs par une vûe qui les y fixe, & qui les y fait comme demeurer colées; enſorte que leur eſprit ne voit aucun autre objet, & qu'elles

oublient en quelque ſorte toutes les créatures & leur propre vie. Je ſai des perſonnes très-ſinceres & très-vertueuſes, qui ſont dans cette diſpoſition, & qui y entrent preſque toujours quand elles s'appliquent à Dieu; & qui marquent par une vie très-exacte, très-pénitente, & très-attachée à leurs devoirs, que cette ſorte d'Oraiſon fait de très-bons effets en elles. Car comme elle ſe termine d'ordinaire par un état un peu plus actif, il leur en reſte une pente à toute ſorte de biens, qui leur ôte la difficulté des actions chrétiennes, qui fait qu'elles s'y portent avec ardeur, & qui excite en elles diverſes lumieres ſelon les objets qui ſe préſentent.

Je ne vois point, Monſieur, par où l'on peut condamner une telle diſpoſition. Mais voici en quoi conſiſtent les difficultés que je crois que l'on peut faire ſur cette matiere.

La premiere ne regarde en apparence que le nom, mais vous verrez dans la ſuite qu'elle va plus loin. On appelle ſelon vous cette Oraiſon *l'Oraiſon de Foi:* & je prétens au-contraire que c'eſt l'Oraiſon commune, qui conſiſte en conſiderations & en penſées différen-

tes, qui doit être appellée l'Oraiſon de Foi; & que celle à qui vous donnez ce nom, n'eſt rien moins qu'une Oraiſon de Foi, parcequ'elle n'appartient pas proprement à l'état de foi, ou à l'état commun des pécheurs. C'eſt plûtôt une Oraiſon de l'état d'innocence, & une contemplation qui tient quelque choſe de l'état d'Adam avant le péché.

Pour entendre ceci, il faut ſavoir ce qui eſt enſeigné, non-ſeulement par ſaint Auguſtin, mais auſſi par la plûpart des Peres : Que l'homme par ſon péché a perdu l'œil de la contemplation, par lequel il contemploit dans l'état d'innocence la verité & la loi éternelle; qu'il eſt tombé dans l'amour des corps, dans la multiplicité des créatures, & qu'il eſt devenu incapable de concevoir & d'aimer les choſes ſpirituelles en elles-mêmes. Dieu ayant formé le deſſein de le retirer après ſa chûte, & de le rappeller à cette verité dont il étoit déchu, ne l'a pas voulu faire par la même voie qu'il avoit tenue en le créant : c'eſt-à-dire, que ce n'eſt pas en lui donnant tout-d'un-coup cette contemplation ſimple de la verité dont Adam jouiſſoit, mais en ſe ſervant de l'état même auquel il

étoit tombé pour l'en relever.

Il aimoit les corps & les objets ſenſibles : il lui a donné un corps & des objets ſenſibles à aimer ; il aimoit la multiplicité : & il lui a donné une ſimple multiplicité à laquelle il peut s'appliquer légitimément. C'eſt-là, Monſieur, ſelon la plûpart des Peres, ce qui a porté Dieu à s'incarner. Il a voulu guérir les homme amoureux des corps, en leur préſentant un Dieu revêtu d'un corps, & en les élevant ainſi par l'amour de ſon Humanité diviniſée juſqu'à l'amour de ſa Divinité : l'Humanité eſt le moyen, la Divinité eſt la fin & le terme. Il n'éleve pas tout-d'un-coup les hommes groſſiers à l'amour tout pur de ſa Divinité, il les porte à aimer l'Homme-Dieu. Il ne les attache pas à un ſeul attribut, mais il leur préſente la variété de ſes Myſteres, par leſquels il veut qu'ils remedient à l'amour de la multiplicité que leur péché leur a inſpiré.

Voilà proprement ce qu'on peut appeller la voie de la Foi. La contemplation par laquelle l'ame ſe porte à Dieu connu ſans image, n'eſt pas proprement un état de foi ; car il eſt de l'état
2. Cor. 5. 12. de la foi de voir *per ſpeculum & in æni-*

gnate. La voie d'unité par laquelle l'ame demeure attachée à un même objet, n'eſt donc pas la voie ordinaire de la réparation des hommes. Ce n'eſt point là le ſecret de l'Incarnation, ce n'eſt point le chemin dans lequel il eſt venu les engager. Ce chemin qu'il a tracé par ſon Incarnation & par ſes Myſteres, c'eſt, comme nous avons dit, la voie d'une ſainte multiplicité dans laquelle on paſſe par la conſidération de divers Myſteres, & l'on ſe ſoutient par le changement & la variété des objets.

Auſſi voit-on que tous les Saints qui ont reglé des exercices pour pluſieurs perſonnes vivantes en commun, & que tous ceux qui ont donné des loix au commun des Fideles, ont tous prétendu les engager dans cette voie d'une ſainte multiplicité. Car cette voie de différens exercices & de différentes prieres diſtribuées en diverſes heures, eſt ce qui s'appelle multiplicité. Or il n'y a point de Fondateur d'Ordre qui n'ait choiſi ce chemin. Enfin c'eſt la voie que l'Egliſe univerſelle nous enſeigne. C'eſt pour cela qu'en toutes les parties du monde, elle a diſtribué l'année ſelon les Myſteres de Jeſus-Chriſt;

qu'elle nous propoſe chaque jour de différens Saints à honorer ; qu'elle a par-tout inſtitué des Pſalmodies qui partagent le jour par des prieres différentes. Voilà proprement ce qu'on peut appeller la vie de la Foi, l'état de la Foi, la voie de la Foi ; c'eſt-là le moyen par lequel il a plu à l'eſprit de Dieu, de rappeller les hommes à l'état dont il ſont déchûs.

Il ne faut pas vous imaginer, Monſieur, que je vous débite ici mes penſées : ce ſont celles des anciens Maîtres de la vie ſpirituelle ; & vous les pouvez voir toutes renfermées dans ce paſſage de Hugues de Saint-Victor, que je crois devoir vous rapporter ici : *Bonum quidem hominis*, dit-il, *unum erat, & quamdiu homo illi per dilectionem adhæſit, non eguit hac multiplicitate. Poſtquam autem mentem per concupiſcentiam ad multipicia hæc & tranſitoria dividi permiſit, ſtabilis eſſe non potuit ; quia ergo vita hominis hîc ſine mutabilitate eſſe non poteſt, contra illam quæ defectum generat mutabilitatem, alia ei mutabilitas quæ profectum parit opponitur: Ut quia ſtare non poteſt, moveatur & præmoneatur ſemper ut melior fiat. Primum ergo bonum erat in*

ſummo ſtare, ſecundum eſt bonum ad ſuperiora aſcendere. Idcircò vita mutabilis in ſua mutabilitate diſſoluta ad deteriora ſemper deficiens ſtudiis nutrienda fuerat, in quibus & rerum varietate foris excitata & æmulatione virtutum intùs accenſa, proficiendi occaſionem inveniret. Diviſa ſunt tempora & diſtincta loca, propoſitæ ſunt ſpecies corporales, ſtudia & opera exercenda, ut medicinam interioris hominis exterior homo præparet, & ei prodeſſe & ſubeſſe addiſceret. In his virtutum ſtudiis mirabili diſpenſatione & multiplicitatem providit & varietatem & intermiſſionem : ut humana mens, & in multiplicitate exercitationem, & in varietate delectationem, & in intermiſſione recreationem inveniret.

Or, encore que cet Auteur parle de toute la ſuite de la vie chrétienne, il eſt clair qu'on peut bien rapporter ce qu'il dit, à l'Oraiſon qui eſt conforme à l'état ordinaire par lequel on doit remonter à Dieu ; puiſque c'eſt par cette Oraiſon qu'on goûte ces différens objets corporels, dont l'ame ſe doit ſervir pour remonter par-là aux objets ſpirituels.

Je ne conclus pas ſeulement de-là,

Monsieur, que l'Oraison commune dans laquelle l'ame n'étant point réünie & renfermée dans un même objet, se soutient par différentes pensées & différentes paroles de l'Ecriture, par différens objets de dévotion, & surtout par les idées corporelles des actions & des Mysteres de Jesus-Christ, est mieux nommée Oraison de Foi, que cette contemplation où l'ame demeure toute recueillie à un seul objet. Mais j'en conclus aussi que la voie commune de la réparation & de la guérison des hommes, ne consiste point dans cette contemplation; qu'elle doit passer au-contraire pour une voie extraordinaire, à laquelle Dieu peut porter certaines ames, mais qui ne doit point être proposée au commun des ames chrétiennes. Car la conduite ordinaire des Pasteurs & des Directeurs doit avoir pour modele celle de Jesus-Christ, celle de l'Eglise, celle des Fondateurs d'Ordres, & des Maîtres de la Vie Monastique, qui est la voie commune de retourner à Dieu, & qui consiste toute néanmoins dans cette multitude d'exercices. Si le commun des ames étoit appellé à la voie de cette Oraison de sim-

ple regard, on n'auroit jamais institué d'Heures Canoniales, & de récitation de Pſeaumes. On ne ſe ſeroit jamais aviſé de faire apprendre par cœur tout le Pſeautier. On n'auroit jamais inſtitué tant de cérémonies miſterieuſes, tant de changement de lieu, tant de prieres & de lectures. Tout cela ne fait qu'embarraſſer ceux qui ſont dans cette voie, & n'eſt point-du-tout fait pour eux. Or il eſt fait pour le commun de l'Egliſe, & même pour le commun des ames ſpirituelles; donc le commun des ames ſpirituelles marche dans la voie de la multiplicité. Car de dire qu'ils marcheront tantôt dans l'une & tantôt dans l'autre; cela eſt aſſez contraire à l'expérience, qui fait voir que ceux qui ſont parfaitement appliqués à cette oraiſon, deviennent incapables de l'Office, & en ſont embarraſſés. Or on n'a guéres oui dire que la ſpiritualité des Anciens allât à réciter l'Office avec peine: ce qui fait voir que ce n'étoit pas là leur voie.

Je ne paſſe pas plus avant, Monſieur; je dis ſeulement que ce n'eſt point là la voie commune de la réparation des ames; que cet état n'a ja-

mais été commun, & qu'ainſi ceux qui le veulent rendre commun, en y portant comme l'on fait en ce temps-ci la plûpart des perſonnes dévotes, & en en faiſant un état ordinaire où l'on doit tendre par un certain ordre d'exercices comme par un cours de ſpiritualité, ſemblent n'être pas aſſez entrés dans le deſſein de l'Incarnation, & n'avoir pas eu aſſez d'égard à la conduite générale de l'Egliſe. Mais je ne ſuis pas ſi téméraire, que de prétendre donner des bornes aux opérations de Dieu. Il eſt toujours le maître des ames, & les conduit comme il veut; & lorſqu'on voit dans certaines perſonnes des effets extraordinaires, qui ſont juſtifiés par toute la ſuite de la vie, il faut être bien hardi pour les condamner. L'Oraiſon eſt le canal des graces de Dieu. Quand on remarque donc dans une ame beaucoup de graces, beaucoup de componction, beaucoup de fidelité, beaucoup de mortification, & beaucoup d'humilité, je crois qu'on doit juger ſon Oraiſon fort bonne, de quelque nature qu'elle ſoit: c'eſt-à-dire, ſoit que l'ame y ſoit toute recueillie dans un même objet, ſoit qu'elle ſe ſoutienne par quelque mul-

tiplicité. La voie qui conduit l'ame à une fin ſi déſirable, doit être jugée agréable à Dieu, puiſqu'elle attire tant de faveurs & de bénédictions de Dieu.

La longueur de cette Lettre, Monſieur, m'oblige de retrancher quelques autres difficultés que j'aurois pu vous propoſer. En voilà aſſez, ce me ſemble, pour vous faire voir qu'on n'a pas rejetté abſolument cette Oraiſon de ſimple regard, puiſque je n'ai jamais été perſuadé qu'on le pût faire raiſonnablement. Je ne me juge pas d'ailleurs compétent pour condamner perſonne; & ceux qui ſe mocqueroient de mes cenſures, ſeroient à mon avis très-bien fondés. C'eſt pourquoi comme je vous ai parlé un peu plus librement que je n'aurois fait dans un Ecrit public, non contre cette Oraiſon en ſoi, mais contre l'étendue qu'on lui veut donner; je vous ſupplie très-humblement de me faire la grace de ne montrer point cette Lettre à qui que ce ſoit. Il n'eſt nullement à propos de me commettre avec des perſonnes ſpirituelles que je n'ai nul deſſein d'offenſer. On m'a déja commis fort mal à propos avec un nommé M. l'Abbé

Deſtival, que je n'ai jamais eu intention de choquer. Si vous voulez m'écrire vos ſentimens, & encore plus l'expérience que vous avez, ou par vous-même, ou par d'autres, des effets de cette maniere de prier, je le recevrai, Monſieur, comme une très-grande faveur. J'eſtime beaucoup ces ſortes d'Hiſtoires, quand elles viennent par le canal d'un homme ſincere & intelligent comme vous, & qui ne fait pas une vertu d'une crédulité indiſcrete. Il me ſemble que ce ſont des nouvelles de l'autre monde, qui ſervent à détacher de celui-ci.

LETTRE XLI.

Sur la Réponſe à la Lettre précédente.

JE n'ai, Monſieur, que des remercimens à vous faire des éclairciſſemens que vous avez la bonté de me donner dans la Lettre que je reçois de votre part. Je vous prie ſeulement de vouloir examiner s'il n'y a point d'équivoque dans le terme d'*Oraiſon de Foi*, & ſi vous ne confondez point l'eſprit de la foi avec l'économie de la foi. Il me ſemble que ce que vous ap-

pellez l'*Oraiſon de Foi*, eſt celle qui eſt conforme à l'économie de la Foi, ſelon laquelle Dieu a voulu que nous dépendiſſions de beaucoup de choſes extérieures, auſquelles il a attaché l'exercice de la Religion Chrétienne; au-lieu que ce que les autres appellent communément l'*Oraiſon de Foi*, eſt celle qui ſe fait indépendamment de ces moyens extérieurs, & dans laquelle l'ame ne ſe ſoutient que par la Foi, qui lui dit que Dieu eſt préſent même dans ſon cœur, & qui par cette ſimple vûe ſe tient en un profond reſpect dans ſa préſence, & dans le ſilence pour l'écouter, & l'adorer dans ſes perfections par un ſimple regard de Foi.

LETTRE LXII.

Le peu de fondement qu'il faut faire ſur des prédictions, que certaines perſonnes ſe mêlent de faire.

A MADEMOISELLE PIETERSON à Bruxelles.

JE ne prétends point, Mademoiſelle, me rendre garant de la nouvelle qui ſera le ſujet de cette Lettre-ci, qui eſt que l'on vous avoit prophetiſé une mort prochaine, & que vous en êtiez extraordinairement troublée. Peut-être que la prophetie eſt imaginaire, & encore plus le trouble. Mais cette nouvelle, ou vraie, ou fauſſe, ne laiſſe pas de me fournir une occaſion de vous donner quelque preuve de la continuation de mon reſpect & de mon affection, par la part que je me trouve obligé d'y prendre en la maniere que je le puis. Suppoſez donc ce bruit veritable, au-moins pendant que vous lirez cette Lettre, & que vous y verrez ce que j'ai à vous repréſenter ſur cette prophetie, & ſur ce trouble.

Je ne m'arrêterai pas, Mademoiſelle, à vous décrier le Prophete. Comme je ne le connois point, je n'en pourrois parler que témérairement. Mais il paroît au-moins qu'il a manqué de diſcernement, en vous communiquant cette penſée. Car je ne ſavois guéres de perſonnes à qui elle fût moins utile qu'à vous; Dieu vous mettant par la conduite qu'il tient ſur vous, en un état auquel ces erreurs ne vous ſont point propres; & c'eſt ce qui vous doit donner lieu de croire que l'Eſprit de Dieu n'a pas beaucoup de part dans l'impreſſion qui l'a porté à faire cette avance en votre endroit.

Ce n'eſt pas ſeulement pour tenir les hommes dans une vigilance continuelle, que Dieu a voulu que le temps de leur mort leur fût caché; mais auſſi pour épargner la foibleſſe de ceux d'entre ſes enfans, dont l'eſprit ſeroit trop frappé de cet objet. Il ne s'écarte guéres, Mademoiſelle, de cette conduite, que pour de grands deſſeins, comme pour étonner un pécheur endurci, pour donner aux hommes quelques preuves éclatantes de ſa juſtice, telle que fut celle de faire prédire la mort de Julien l'Apoſtat; ou

pour conſoler une ame qui ſoupire après ſa délivrance. On ne voit aucune apparence à votre égard, à aucun de ces deſſeins de Dieu; & il paroît au-contraire que cette prétendue revélation n'y a produit qu'un trouble inutile & dangereux; & ainſi elle n'a point-du-tout l'air d'une impreſſion de Dieu. Je ſai bien que les voies de Dieu ſont ſouvent fort cachées & fort éloignées des nôtres; mais cela ne conclut pas que nous devions prendre pour deſſein de Dieu, tout ce qu'on nous propoſe ſous ce nom, lorſque nous ne voyons rien qui le marque. Car s'il y a quelquefois en Dieu des conduites cachées & impénétrables, il y a très-ſouvent dans les hommes des impreſſions d'imagination qui leur paſſent pour révelations.

Il y a donc peu d'apparence, Mademoiſelle, que ce bon Pere, qui n'a pas connu votre diſpoſition préſente, connoiſſe fort clairement l'avenir, ni qu'il ait eu à votre égard le don extraordinaire de Prophetie, n'ayant pas eu en cette rencontre celui d'un diſcernement aſſez ordinaire. Mais je paſſe plus avant, & quand vous auriez ſujet de le croire égal aux plus grands

Saints,

Saints, & les plus favoriſés de Dieu, je prétends que vous ne devriez pas ajouter foi à cette revélation prétendue, ni la faire entrer dans votre conduite.

Si ceux même qui reçoivent ces dons extraordinaires ſont tels qu'ils doivent être, ils n'en font jamais un principe de conduite ; & s'ils ne peuvent point s'empêcher de les croire, parceque la prophetie apporte avec elle une eſpece de conviction à l'égard de celui qui la reçoit, ils n'agiſſent jamais ſur cette ſeule lumiere ; & c'eſt une regle que ſainte Théreſe a gardée toute ſa vie, & dont peu de Saints ſe ſont diſpenſés. Mais quand il s'agit de revélations qu'un autre prétendroit avoir reçues ; ce que Dieu demande de nous, eſt que nous n'y ayions point d'égard; parceque ce n'eſt pas la lumiere qu'il nous a donnée pour notre conduite, & qu'il n'y a preſque jamais aſſez de raiſon pour les croire.

Il eſt dit, Mademoiſelle, que *le Juſte vit de la Foi*, mais il n'eſt pas dit qu'il vive de revélations particulieres. Or vivre de la Foi, c'eſt ſe réjouir, s'attriſter, craindre, eſperer ſe- *Rom.* 1. 17.

lon la Foi : & par-conſéquent, craindre, eſperer, s'affliger, ſe réjouir, ſelon des revélations particulieres, ce ſeroit ſubſtituer un autre principe que la Foi dans notre conduite, & agir d'une maniere qui n'eſt pas chrétienne ; parcequ'il n'y a pas d'actions chrétiennes qui ne doivent être reglées & conduites par la Foi. Auſſi Dieu, pour nous détourner de nous arrêter à toutes ces penſées qu'on propoſe pour revélation, y a répandu tant d'incertitude, qu'une perſonne judicieuſe, & qui a ſoin, comme Dieu l'ordonne, d'éviter le défaut d'une indiſcrette crédulité, n'y ſauroit prudemment ajouter foi ayant l'évenement ; & ſouvent après l'évenement, il y a encore lieu de douter ſi ce qu'on fait paſſer pour prophétie, n'étoit point une impreſſion naturelle d'imagination ; parceque le hazard fait rencontrer quelquefois le vrai d'une maniere ſurprenante, à des gens qui ne ſont rien moins que Prophetes.

Il eſt rapporté dans les Notes de Monſieur de Palafox Evêque d'Oſme, ſur les Lettres de ſainte Thereſe, qu'elle apparut après ſa mort à une Supérieure de ſon Ordre, pour l'avertir de

ne faire pas lire communément à ſes Religieuſes les Livres de ſa vie, de peur de les attacher à la voie des viſions; parceque, lui dit-elle, de cent viſions, à peine y en avoit-il une de veritable. Que s'il eſt ſi difficile de diſcerner dans les viſions qui paroiſſent plus éloignées de l'état commun de l'eſprit, ce qui eſt un effet d'imagination de ce qui eſt une impreſſion de Dieu; combien l'eſt-il plus encore dans les prophéties, qui ſont moins différentes des penſées ordinaires que les viſions? Et combien eſt-il aiſé qu'une penſée un peu plus vive qu'à l'ordinaire paſſe pour prophétie, dans un eſprit dont l'imagination s'attache fortement aux idées qui s'impriment en elle?

Comment cela n'arriveroit-il pas aux hommes du commun, puiſque cela arrive quelquefois aux plus grands Saints? Car ſaint Chryſoſtome, par exemple, avoit un ſentiment intérieur ſi vif qu'il reviendroit de ſon exil, qu'il ne craint point d'en aſſurer pluſieurs fois la ſainte veuve Olympiade, en ſe fondant, non ſur l'apparence, ni ſur des raiſons humaines, mais ſur l'impreſſion qu'il ſentoit. Et quoiqu'il

ne qualifie pas cette penſée de prophétie, on voit qu'il en étoit perſuadé, & qu'il tâche d'en perſuader les autres. Cependant cette impreſſion ne ſe trouva pas veritable, & Dieu voulut qu'il l'honorât en mourant dans l'exil, & qu'il ne vît jamais celle qu'il avoit aſſurée pluſieurs fois qu'il la reverroit avant ſa mort. C'eſt encore ainſi qu'un grand nombre de ſaints Perſonnages ont été fortement perſuadés, que le jour du Jugement étoit proche, & que l'Antechriſt étoit près d'arriver : ce
Ep. 199. qui a donné lieu à ſaint Auguſtin de faire paroître l'éminence & la ſolidité de ſes lumieres, en réfutant ces penſées dans l'excellente Lettre qu'il a écrite ſur ce ſujet.

Il n'y a donc rien de plus ſûr, ni de plus conforme à la verité, que de vous ranger ſous la conduite de la Foi, de laiſſer les revélations pour ce qu'elles ſont, & de prendre pour tentation tous les troubles qui en peuvent naître. C'eſt-là ce que Dieu demande de vous en ces occaſions, & à quoi nous oblige la fidélité que nous lui devons. Quand il faudroit changer quelque choſe dans votre conduite, il faudroit que ce fût ſur la lumiere de la Foi, &

non ſur des revélations. Mais je ſuis bien trompé, ſi le trouble où l'on dit que cette nouvelle vous a jettée, n'eſt un certain trouble vague qui ne vous préſente rien de particulier & de diſtinct à réformer dans votre vie, qui ne vous donne aucune lumiere ſur vos devoirs, & qui marque par ſon inutilité même, que c'eſt une tentation de l'ennemi, & non une impreſſion de Dieu.

Quand on eſt perſuadé de ces maximes, & réſolu de les ſuivre, on eſt en quelque façon délivré du trouble, lors même qu'on le ſent, & qu'on en eſt encore agité; parceque s'il afflige l'ame, il ne la domine pas. Car on ne doit pas prétendre calmer ſi facilement l'agitation que des objets triſtes cauſent dans notre imagination. Il ſuffit de ne s'y pas abandonner, & de faire ce qu'on peut pour s'en délivrer; & un trouble réduit à ces termes, n'eſt plus qu'une épreuve qu'il faut ſouffrir avec patience, comme toutes les autres miſeres dont Dieu permet que nous ſoyions travaillés dans cette vie. Si je ne craignois de faire moi-même le Prophete, je vous dirois que lorſque j'ai appris les nouvelles du trouble que vous

a cauſé cette prétendue revélation ; j'en ai conclu en moi-même, que vous n'êtes pas près de mourir, puiſque vous craignez ſi vivement la mort ; & que je commencerai de la craindre davantage pour vous, lorſque vous ne la craindrez plus du-tout. Et cette penſée, Mademoiſelle, eſt fondée ſur la raiſon & ſur l'expérience. Car comme Dieu voit qu'il n'eſt pas utile aux ames de connoître leurs forces hors de l'occaſion, il permet ſouvent qu'elles ſoient ainſi ébranlées, afin de les tenir dans l'humilité ; mais il les fortifie & les affermit, quand elles ont effectivement beſoin de force & de fermeté. Et c'eſt pourquoi il arrive ſouvent aux ames pieuſes qui ont été fort agitées durant leur vie de la crainte de la mort, d'en être entiérement delivrées dans la maladie dont elles meurent ; parceque c'eſt alors que Dieu fait paroître la force de ſa grace, & que les prieres & les bonnes œuvres qu'elles ont faites pendant leur vie pour être délivrées des terreurs de la mort, commencent d'avoir leurs effets.

Vous avez tout ſujet, Mademoiſelle, d'eſperer cette grace de la bonté

de Dieu, & de regarder même comme un gage qu'il vous en donne, ces ſentimens ſi tendres que vous avez pour la ſainte Communion. Car c'eſt ce Corps dont il eſt écrit : *O mort ! je ſerai ta mort ! O Enfer, je ſerai ta ruine !* C'eſt ce Pain du Ciel qui préſerve de la mort, ceux qui le mangent ; c'eſt ce Pain dont il eſt dit, que *Celui qui le mange vivra éternellement.* Quel ſujet auroit de craindre la mort celle à qui Dieu donne ſi ſouvent un Corps vainqueur de la mort, & ſource de vie, avec des marques ſi particulieres de ſa bonté ? N'avez-vous pas ſujet au-contraire de la ſouhaiter, & de dire à Dieu que vous poſſédez ſi ſouvent, ou plûtôt que vous poſſédez toujours : *Seigneur, vous laiſſerez maintenant aller en paix* votre Servante *ſelon votre parole :* puiſque celui qui poſſéde & qui aime Dieu, n'a plus rien à craindre dans ce monde.

Oſée 13. 14. *Joan.* 6. 59. *Luc.* 2. 29.

Je ſuis comme aſſuré, Mademoiſelle, que vous le dites en effet, & que votre vie eſt toujours entre vos mains pour la lui offrir, ſelon ce qu'il eſt dit : *anima mea in manibus meis ſemper.* Et ce trouble que vous avez éprouvé n'eſt pas une marque que

Pſ. 118. 109.

vous ne ſoyiez pas ſincerement dans cette diſpoſition. Car ſans doute c'étoit celle de S. Pierre ; & cependant il n'a pas laiſſé d'éprouver la réſiſtance de la nature, lorſqu'il fallut aller à la mort, puiſque c'eſt ce que J. C. lui a prédit. Il ſuffit que le cœur le diſe, & que Dieu l'éleve au-deſſus de la nature, comme il y éleve le vôtre, & l'y élevera lorſque cette force vous ſera plus néceſſaire.

LETTRE LXIII.

Le peu de cas qu'on doit faire des divers jugemens des hommes, & de leurs préventions ſur notre conduite.

A M. DE SACY.

J'Ai tant éprouvé, Monſieur, depuis près de trois ans, de jugemens de toutes ſortes, que je penſe en avoir tiré l'avantage d'y être un peu moins ſenſible, & d'être moins porté à les deviner. Je compte pour aſſez peu de choſe maintenant, les préventions qui ne me ſont pas expreſſément déclarées. Ainſi, comme il ne m'eſt rien revenu de fort exprès ſur le ſujet dont

vous avez eu la bonté de m'écrire ; ce que j'aurois pu ſoupçonner de la diſpoſition de quelques amis, par certains procédés, a fait peu d'impreſſion ſur moi. Mais pour vous, Monſieur, je vous puis bien aſſurer qu'il ne m'eſt pas venu dans l'eſprit le moindre ſoupçon ſur votre ſujet, & que quand même il m'en ſeroit venu, ils ne m'auroient point été pénibles. Quand on connoît aſſez la bonté & l'équité d'une perſonne, pour ſe tenir aſſuré, que quand même elle auroit été prévenue, elle ſouhaite néanmoins d'avoir lieu de quitter ſes impreſſions, & qu'elle eſt toujours prête d'écouter favorablement ce qu'on lui veut dire pour l'en éclaircir, on a beaucoup moins de peine des ſoupçons qu'on lui peut avoir donnés de notre conduite. Or c'eſt-là, Monſieur, proprement l'idée que j'ai toujours eue de vous, & je ne vois pas qu'on puiſſe juſtement demander rien davantage de perſonne, que ce que je ſuis aſſuré d'obtenir de vous. Car il ſeroit trop injuſte de prétendre que nous ſommes tellement exempts de défauts, que ce fût nous faire grand tort de nous croire capables de fautes humaines. Lors même

que nous croyons avoir le plus de raiſon, nous devons toujours craindre de nous tromper dans ce que nous nous imaginons voir avec le plus d'évidence. Et ainſi nous devons être bien-aiſes d'avoir lieu de rendre compte de notre conduite à des perſonnes ſages & éclairées. Le monde eſt plein de gens qui ſe trompent de bonne foi, & qui ne voient point en eux-mêmes ce que les autres y voient. Et cela nous doit ſuffire pour craindre pour nous ce que nous voyons que tant de gens ne craignent pas aſſez pour eux-mêmes, & pour avoir de la défiance des choſes mêmes dont nous croyons être le plus aſſurés.

Je puis vous dire, Monſieur, que ſi je me ſuis trompé en quelque point dans tout ce qui s'eſt paſſé, ce n'a pu être qu'en cette maniere, & que j'ai eu cette forte perſuaſion, qui n'exclut pas néanmoins une défiance générale. Quoique je ſois vacillant & irréſolu dans beaucoup de choſes par la diverſité des vûes qui me viennent, je n'ai point eu dans tout ceci cette agitation de penſées. Je n'ai vû qu'un chemin, & j'y ai marché; tous les autres me paroiſſant fermés pour des

raiſons de conſcience, qui me perſuadoient pleinement. Vous jugez aſſez, Monſieur, que je n'entends parler que des choſes principales & eſſentielles; car il y a toujours quelque choſe dans les manieres, à l'égard deſquelles je prendrois d'autres tours, ſi j'avois à recommencer. Je ne puis pas même dire qu'à l'égard de ces choſes que j'appelle eſſentielles, je n'aye pas prévu ce qui eſt arrivé. Car dès le commencement de cette affaire, toutes les ſuites s'en peignirent ſi nettement dans mon imagination, que je n'ai été ſurpris de rien. Chacun a agi comme je m'attendois qu'il agiroit. Mais tout cela étoit tellement emporté par des raiſons vieilles & nouvelles que j'avois dans l'eſprit, que je n'ai pu jamais avoir aucun doute. Ainſi parmi ces agitations, qui ont été grandes, ayant été obligé de changer ſeize fois de demeure ſans m'être porté de moi-même à aucun changement, j'ai toujours été dans une eſpece de paix; parceque ne voyant pas autre choſe à faire que ce que je faiſois, la néceſſité me paroiſſoit une marque de la volonté de Dieu.

Il eſt difficile, Monſieur, que vous

entendiez tout ce que je vous dis ici ; mais tout ce que je prétends que vous en tiriez, eſt qu'il y a beaucoup de choſes en tout ceci qui ſont fort peu entendues de ceux qui ſe ſont mêlés d'en juger & d'en parler. J'ai toujours déſiré d'avoir occaſion de vous en éclaircir de vive voix. Car quoique j'aye écrit diverſes choſes ſur ce ſujet que je vous pourrois envoyer, tout cela néanmoins, quoique ſincere & vrai, eſt fort peu de choſe, & n'eſt fondé que ſur certaines raiſons extérieures, n'étant deſtiné qu'à arrêter les jugemens précipités de ceux à qui on ne peut pas parler plus ouvertement.

Pour ce qui eſt de ce qu'on appelle mon accommodement, je n'ai pas vû où on y a pu trouver à redire, n'y ayant eu preſque aucune part, & n'ayant été obligé ni d'écrire, ni de parler. C'a été l'effet d'un diſcours que le hazard fit naître, & je n'ai eu de part qu'à accepter ce qu'on m'offroit ſans rien exiger de moi. Je n'ai donc eu qu'à délibérer ſur le choix de ces deux partis, ou d'accepter ce qui m'a été offert en cette maniere, ou d'être toujours errant, inutile, incommode à tout le monde, & un objet

de terreur pour la plûpart des amis, qui appréhendoient mes viſites & mes Lettres, comme on appréhende les apparitions des ſpectres & des eſprits; le monde étant rempli de gens qui aiment la généroſité pour les autres, & la ſureté pour eux.

La réſolution où je ſuis de m'appliquer plûtôt à certaines études qu'à d'autres, n'eſt nullement un effet de mon état préſent, ni du déſir du repos, ni des craintes que le monde a pris plaiſir à s'imaginer; mais d'un grand nombre de raiſons & de réſolutions fort anciennes. Il eſt vrai que je n'ai pas été fâché qu'on le ſût, parceque l'impreſſion contraire m'auroit été dangereuſe, & que j'ai vû que c'eſt une ſorte de charité & de précaution qu'on n'a jamais manqué de pratiquer envers ceux à l'égard de qui on l'a pu faire, en publiant, par exemple de M. de Tillemont, qu'il ne s'applique qu'à l'Hiſtoire de l'Egliſe, & ainſi des autres. Mais pour le choix de ces occupations en ſoi, il eſt plus ancien de ſix années que tout ce qui eſt arrivé, & je ne m'y ſuis porté qu'avec beaucoup de réflexion. Ainſi je vous avoue, Monſieur, que les diſcours de plu-

ſieurs de mes amis ont fait peu d'impreſſion ſur moi, parcequ'ils ne me paroiſſent fondés que ſur des devinations téméraires. Mais auſſi je puis vous dire, qu'ils n'ont nullement détruit l'eſtime & l'affection ſincere que j'ai toujours eue pour eux. Je les ai regardés comme des miſeres humaines, & comme des avertiſſemens que Dieu me donnoit d'eviter à leur égard ce qu'ils n'avoient pas évité au mien.

Au reſte, j'ai encore très-peu joui du repos qu'il ſemble que le ſéjour de cette ville me devroit donner, parceque j'y ai trouvé des affaires de famille fort embarraſſantes, qu'il a fallu accommoder par la voie la plus courte, qui eſt de prendre ſur ſoi la perte, & d'acheter ſon repos. J'en ai eu encore d'autres d'une autre nature qui ne m'ont pas moins occupé. On ne laiſſe pas néanmoins parmi tout cela de faire quelque peu de choſe, autant qu'une mauvaiſe tête & de mauvais yeux le peuvent permettre. Mais je ne m'y propoſe nullement d'y rendre de grands ſervices à l'Egliſe. Je n'ai ni les talens, ni la vocation pour cela. Ainſi la premiere vûe que j'ai dans tout ce que je fais, eſt de conſiderer s'il ſeroit

bon de m'y occuper, au cas que je fuſſe ſeul au monde. Quand j'y trouve cette condition, il me ſemble que cela me doit ſuffire pour toute vocation, parceque chacun eſt appellé à s'y édifier ſoi-même. Que s'il ſe trouve avec cela que ce que je fais puiſſe être utile à d'autres, à la bonne heure. Il eſt vrai que je ſerois aſſez porté même à quitter cette ſorte de travail, ſi j'avois trouvé un lieu où je puſſe partager ma vie par un office, quelques lectures, & quelques autres petites occupations qui fuſſent ſuffiſantes pour la remplir, & je ne déſeſpere pas de trouver quelque jour une retraite de cette nature. Ce ſera quand il plaira à Dieu. Cependant il faut tâcher d'uſer le mieux que je pourrai du loiſir que je trouverai ici. C'eſt ce que je vous prie de demander à Dieu pour moi, car il n'eſt pas ſouvent moins difficile de bien uſer du repos que de l'agitation. Mais pour ma diſpoſition à votre égard, vous pouvez vous aſſurer, Monſieur, que mon reſpect & mon affection pour vous, ſont plûtôt augmentés que diminués par toutes ces traverſes; & je ſuis plus veritablement que jamais, Monſieur, Votre, &c.

LETTRE LXIV.

Quels ſont les devoirs auſquels la charité nous oblige les uns envers les autres.

IL n'y auroit rien de moins utile, Mademoiſelle, que de vous écrire ſur la mort de Madame N..... ſi ce devoir n'avoit point d'autre fin que votre conſolation. Vous en trouverez tant dans votre piété, & dans celle des perſonnes qui vous environnent, que je ne ſuis pas aſſez ſimple pour croire que vous en attendiez de moi. Mais j'ai penſé, Mademoiſelle, que ces devoirs qui ne ſont pas toujours utiles aux perſonnes à qui on les rend, le peuvent toujours être à ceux qui les rendent. Car ſi nous étions tels que nous devrions être, nous trouverions dans tout ce qui arrive aux autres, de quoi nous inſtruire nous-mêmes; nous nous revêtirions de tous les ſentimens qu'ils devroient avoir, nous nous réjouirions de tous leurs biens, nous ſerions touchés de tous leurs maux; & nous profiterions ainſi des uns & des autres. La civilité humaine

a établi qu'on diſe que l'on fait tout cela, quoique pour l'ordinaire on ne diſe pas trop vrai : mais auſſi cela n'eſt-il pas abſolument faux, quand on déſire ſincerement de le faire : c'eſt avoir en quelque ſorte tous ces ſentimens, que de déſirer de les avoir ; parceque c'eſt avoir la charité que d'aimer la charité. Ces devoirs établis par la coutume, nous marquent donc en même-temps les ſentimens que nous devrions avoir, & nous fourniſſent des occaſions de les réduire en pratique. Ainſi ce n'eſt point proprement pour vous, mais c'eſt pour moi-même que je prendrai la liberté de vous dire, Mademoiſelle, qu'entre les penſées que la mort des perſonnes avec qui nous avons été unis nous doit donner, il me ſemble que c'en eſt une, que cette mort finiſſant le commerce que Dieu a voulu que nous euſſions avec cette créature, elle finit par-conſéquent le Miniſtere que Dieu nous avoit donné à ſon égard. Car nous ne ſaurions avoir d'union & de liaiſon avec cette perſonne, que Dieu ne nous oblige à quelques devoirs & à quelque miniſtere envers elle. Nous ſommes tous chargés de notre prochain,

ſelon l'Ecriture, & nous ſommes au-moins obligés envers qui que ce ſoit à ces deux devoirs généraux, de l'édifier, & de ne lui pas nuire; de profiter de ce que nous voyons de bon en lui, & de ne le pas ſuivre en tout ce qu'il auroit de mauvais. On ne peut nier que ce ne ſoit-là un veritable devoir, & par-conſéquent on eſt obligé d'en rendre compte à Dieu, & d'examiner de quelle ſorte on s'en eſt acquitté. Or il n'y a point de temps où l'on ſoit plus obligé de le faire, que lorſque ces devoirs étant finis par la mort de ces perſonnes, il ne reſte plus que d'en rendre compte. Mais quelles fautes, dira-t-on, peut-on commettre dans la plûpart de ces liaiſons humaines avec des gens qu'on n'eſt pas en état ni d'inſtruire, ni de reprendre? On ne laiſſe pas, Mademoiſelle, de pouvoir commettre avec eux une infinité de fautes. On eſt toujours obligé de ne leur parler que ſelon la verité, & de ne leur faire paroître que des mouvemens de charité. On eſt obligé de ne leur pas nuire, en ne les confirmant point dans leurs paſſions, & en ne leur inſpirant pas les nôtres. Or c'eſt les leur inſpirer que de les leur

montrer ; tout mouvement de cupidité, pour ſubtil & délicat qu'il puiſſe être, ayant je ne ſai quoi de contagieux, qui laiſſe une mauvaiſe impreſſion dans l'eſprit. Combien s'en peut-il gliſſer de cette ſorte, Mademoiſelle, dans le commerce que nous avons avec les créatures ? puiſque ne parlant & n'agiſſant pas toujours avec charité, il s'enſuit que l'on parle, & que l'on agit quelquefois par cupidité, & que ſouvent on ne fait autre choſe dans les communications que l'on a avec les perſonnes du monde, que de ſe faire mutuellement des plaies qui ſe multiplient d'autant plus, qu'on ne reçoit pas ſeulement celles qu'on nous fait, mais qu'on reçoit auſſi le contrecoup de celles qu'on leur fait ; puiſqu'on ne ſauroit bleſſer les autres, ſans ſe bleſſer ſoi-même. Il eſt vrai que le plus ſouvent on ne s'en apperçoit pas. Mais ſi on ne connoît pas en détail le nombre de ces omiſſions & des petits ſcandales que l'on cauſe au prochain, on peut ſavoir au-moins qu'il eſt grand, & qu'on a grand ſujet de s'en humilier devant Dieu.

Si c'eſt-là, Mademoiſelle, comme on n'en peut pas douter, la condition

de toutes les liaiſons humaines, il s'enſuit que la charité qu'on a pour les morts eſt en cela plus heureuſe que celle que l'on a pour les vivans. On peut nuire & ſervir aux vivans, & on leur nuit ſouvent plus qu'on ne leur ſert : mais on ne ſauroit nuire aux morts, & l'on peut au-contraire leur ſervir, en offrant pour eux à Dieu le ſacrifice d'un cœur contrit & humilié.

Voilà, Mademoiſelle, ce que je me ſuis dit à moi-même ſur votre ſujet. Et ſi je me l'étois bien dit, je pourrois dire que je me ſerois bien acquitté de ce que je vous dois en cette occaſion. Je l'ai au-moins déſiré, puiſqu'il me ſemble que c'eſt avec ſincerité que je vous aſſure que je ſuis avec reſpect, Mademoiſelle, &c.

LETTRE LXV.

A une Religieuſe qui avoit de la peine d'être continuée dans la Charge de Prieure, craignant de l'être contre l'ordre de Dieu, parceque ſon Supérieur avoit ête oppoſé à ſa continuation dans cette Charge.

IL n'eſt point étrange, ma Révérende Mere, que vous ayiez été troublée par un accident, tel que celui que vous décrivez. Toutes les fois que notre eſpérance eſt trompée, & qu'on eſt traverſé par ceux dont on attendoit un autre traitement; que ce ſont des perſonnes qu'on doit honorer, & qu'on honore en effet; que l'on n'eſt pas bien aſſuré qu'ils ſe trompent dans le jugement qu'ils portent de nous, mais qu'on ne voit pas auſſi clairement qu'ils ne ſe trompent pas, il ſe fait un mêlange de divers mouvemens & de diverſes vûes qui confondent l'ame, & la jettent dans le trouble. On n'aime pas les Charges, mais on ne les hait pas auſſi à un tel point, que l'on ſoit bien-aiſe d'en être délivré par toute ſorte de voies. L'amour-

propre ſe réſerve toujours ce petit retranchement ; il veut bien ſortir de beau jeu, mais il ne veut pas y être forcé par des voies qui tiennent de l'artifice. Ainſi, parcequ'il y en paroît un peu ici, il a fait entendre un peu plus librement ſon mécontentement qu'il n'auroit fait, ſi les choſes s'étoient paſſées autrement. Si l'on eſt au-contraire obligé de ſouffrir le joug de la Supériorité, on voudroit bien que ce fût avec une approbation générale ; cela contente l'eſprit humain, & il reſſent du dégoût quand cela n'eſt pas. Cependant, ma Révérende Mere, ſi ces effets ſont humains & naturels dans de ſemblables occaſions, il faut s'élever par la foi au-deſſus de la nature, & reconnoître que c'eſt elle qui nous trouble, & non l'Eſprit de Dieu. Les troubles des hommes ſont vains, ſelon David : *Verumtamen vanè conturbatur omnis homo.* Et ſi nous étions attachés, autant que nous le devrions être, à la Loi de Dieu, nous conſerverons une parfaite paix dans ces rencontres, & nous ne ſerions point ébranlés de tout ce que les hommes peuvent faire, dire, ou penſer contre nous : *Pax multa diligentibus*

Pſ. 38. 12.

Pſ. 118. 165.

legem tuam, & non eſt illis ſcandalum.

Au reſte, ce n'eſt pas une preuve que Dieu n'ait pas voulu que vous fuſſiez Prieure, de ce que votre Supérieur y a été contraire. Car l'élection ne dépendoit pas de lui, & je ſuppoſe que vous n'y aviez rien contribué. C'en eſt ſeulement une, que Dieu a voulu votre élection avec cette circonſtance. La volonté de Dieu ne regle pas ſeulement la ſubſtance des évenemens, elle en regle juſqu'aux moindres circonſtances, & elle a ſes deſſeins dans les circonſtances auſſi-bien que dans le fond. Dieu a voulu que vous fuſſiez Supérieure; mais il a voulu en même-temps que ce fût avec le contrepoids de l'oppoſition de la perſonne du monde que vous honorez le plus. Il a jugé que cette circonſtance vous étoit néceſſaire; & qu'empêchant que vous n'euſſiez une entiere aſſurance que votre élection eſt un effet de ſa miſericorde ſur vous, vous exerceriez votre charge avec plus d'humilité & de tremblement.

C'eſt une choſe étrange, ma Révérende Mere, combien Dieu a ſoin de rendre tout incertain & obſcur en cette vie, afin de nous tenir par-là

dans l'humilité. L'on ne ſait jamais avec certitude, ni ce que l'on eſt devant lui, ni ſi ce qui nous arrive eſt un bien ou un mal, un effet de ſa juſtice ou de ſa miſericorde. Les maux peuvent être des commencemens de notre ſupplice; les proſperités ſont encore plus incertaines que les maux: & même les vertus dont il nous favoriſe coopérent quelquefois à notre perte, & les péchés au-contraire coopérent quelquefois à notre ſalut. Que ſavez-vous donc de même, s'il n'a point jugé néceſſaire, afin que vous vous attachaſſiez moins à votre charge & que vous vous en acquittaſſiez avec plus d'humilité, que votre élection fût accompagnée de cette circonſtance humiliante? Et comme vous ne le ſavez pas, demeurez en paix dans cette obſcurité où il vous laiſſe, & tâchez d'en profiter par une pratique plus exacte de toute les vertus. C'eſt en cette maniere que vous rendrez certaine votre élection, autant qu'elle le peut être en cette vie.

L'approbation générale cauſe inſenſiblement une eſpece de ſécurité aſſez contraire à ce tremblement & à cette crainte, dans laquelle Dieu veut que

nous

nous opérions notre ſalut. L'incertitude au-contraire rabaiſſe & humilie l'ame ; & pourvu qu'elle ne l'abatte pas, & qu'elle ait le courage de marcher dans ces ténébres dont Dieu l'environne, ce lui eſt un grand ſecours pour acquérir l'humilité ſolide, qui eſt le fond de la vie chrétienne. Après tout, ſi vous jugiez de cette oppoſition du R. P. d'une maniere déſintereſſée, & ſans mélange de vûes d'amour-propre, il vous ſeroit aiſé non-ſeulement de vous mettre en repos, mais d'y trouver même le moyen d'y pratiquer pluſieurs vertus. Car, ou vous ſavez les cauſes qu'il a eues dans l'éloignement qu'il a eu de votre élection, ou vous ne les ſavez pas, & ne les pouvez pas ſavoir. Si vous ne les pouvez découvrir, la volonté de Dieu eſt que vous entriez dans la paix, vous contentant d'une priere générale, par laquelle vous demandiez à Dieu qu'il éclaire vos ténébres, & qu'il ne permette pas que vous vous trompiez vous-même. Si vous ſavez au-contraire les raiſons de ſon éloignement, & qu'elles ſoient fondées ſur quelque défaut réel, dont vous ſoyiez convaincue, il faut que

vous vous faſſiez juſtice, que vous reconnoiſſiez humblement qu'il a eu raiſon de traverſer cette élection, & que vous travailliez de bonne foi à vous corriger de ce défaut, en le priant ſincerement & du fond du cœur de vous y aider. Ainſi cette rencontre vous ſera une occaſion très-favorable pour vous aider à être plus vigilante, & pour demander à Dieu avec plus d'ardeur la délivrance de ce défaut. Que ſi après avoir examiné de bonne foi les raiſons de la conduite du Pere à votre égard, vous êtes perſuadée qu'il a eu de la prévention, vous ne devez pas porter votre jugement juſqu'à le condamner ; car peut-être ce ſera vous qui vous tromperez : mais vous devez demeurer en paix dans cette incertitude où Dieu vous laiſſe, & vous ſoumettre humblement à cet ordre de Dieu ſur vous. Car certainement, ma Révérende Mere, nous avons toujours tort de trouver étrange que les hommes ſe préviennent & ſe trompent ſur notre ſujet ; puiſque ſi nous n'avons pas tous les défauts qu'ils nous attribuent, nous ne pouvons pas prétendre avec juſtice que nos actions ſoient tellement irrepréhenſibles, que

l'on n'ait pas lieu de nous ſoupçonner bonnement de défauts humains. Les plus Saints n'en ont pas été à couvert; il faut donc ſe ſoumettre humblement à cette Loi générale, & ne prétendre pas d'en être excepté. Bien-loin donc que cela vous doive donner de l'éloignement du Pere N.... vous devez croire qu'il n'en eſt que plus propre à vous ſervir. S'il faut qu'il ſe trompe à votre égard, il eſt toujours plus à ſouhaiter qu'il ſoit prévenu contre vous que pour vous. Sa prévention contre vous ne peut aller qu'à mortifier votre amour-propre, à vous éloigner des Charges, ce qui fait votre bien. Au-contraire, ſa prévention pour vous peut aller à vous flatter dans des défauts, à vous engager dans des états périlleux, ce qui eſt beaucoup pire.

Rien n'eſt plus dangereux que d'avoir un Directeur qui nous ſoit trop favorable, & qui conſpirant avec notre amour-propre, ne ſert qu'à nous entretenir dans un faux repos, & une vaine ſécurité. Je ne vois donc rien que de favorable à votre ſalut dans cette prévention du Pere N.... contre vous. Ce vous ſera un contrepoids utile pendant votre Supériorité, & une

occaſion de vivre avec lui, plûtôt ſelon la Foi, que ſelon les ſens, en ne conſiderant que Dieu en lui, & n'ayant pas pour lui moins de confiance volontaire, que s'il vous étoit le plus attaché ; & ce vous ſera, après votre temps expiré, un moyen propre à vous tirer d'affaire, & à vous procurer un entier repos. C'eſt pourquoi je voudrois que vous vous diſpoſaſſiez à agir alors d'une maniere toute différente de celle dont vous avez agi cette fois.

Bien-loin de vouloir ſavoir ce qu'on fera contre vous, je prierois toutes les Sœurs de ne vous en rien dire, & de ſuivre leur conſcience & les avis qu'on leur donnera. Je ne m'oppoſerois en rien à aucune des pratiques qu'on pourroit faire contre vous, je n'en ferois aucune plainte, & je me livrerois ſans réſerve & ſans réſiſtance à l'ordre de Dieu, qui ſe manifeſte mieux quand on n'agit point, & qu'on ne dit rien du tout. Toutes ces pratiques ſecrettes ne peuvent que vous conduire au port que vous devez déſirer, & qui vous eſt plus néceſſaire que jamais à l'âge où vous êtes. Peut-être même que vous jugez peu équitablement de l'intention du Pere N.... & que ſon op-

poſition ne vient d'aucun éloignement qu'il ait pour vous, mais ſimplement de ce qu'il juge utile à la Communauté d'avoir une autre Supérieure pour la former, afin qu'elle ne demeure pas dépourvûe quand vous viendrez à lui manquer. C'eſt une raiſon très-juſte, & qui donne lieu quelquefois de préférer des Supérieures moins capables, à d'autres qui le ſont plus ; afin de n'attacher pas toute la régularité d'une Communauté à une ſeule perſonne. Et bien-loin qu'on doive s'offenſer de cette vûe, on doit au-contraire la favoriſer de tout ſon pouvoir. Vous voyez, ma Révérende Mere, que je vous propoſe diverſes vûes, qui ne s'accordent peut-être pas avec la verité des choſes ; mais je crois pourtant que dans cette diverſité vous en trouverez quelques-unes qui vous conviendront, & que vous approuverez au-moins la volonté que j'ai eûe de vous témoigner la part que je prends à votre peine, en vous propoſant ces divers remedes. Souvenez-vous en récompenſe devant Dieu de mes néceſſités, qui s'augmentent tous les jours par les divers ébranlemens que je reſſens, tantôt d'une maniere, tantôt d'une autre.

LETTRE LXVI.

A une jeune Religieuſe. Des avantages de la Vie Religieuſe.

LA grace de la Religion, ma très-chere Sœur, eſt un de ces dons qui ne ſont bien connus que de ceux qui les reçoivent : *Quod nemo novit niſi qui accipit.* C'eſt pourquoi quelque envie que j'aye de ſatisfaire au déſir que vous avez que je vous en entretienne, je ſuis contraint de reconnoître que je ne ſuis capable que de rabaiſſer l'idée que vous en avez, pendant que vous goûtez encore le vin nouveau de la grace. Mais parceque Dieu ne permet pas que ces ſentimens demeurent toujours dans la même force, ou au-moins dans la même ſenſibilité, j'avoue que vous faites bien de les établir ſur des verités ſtables & permanentes, auſquelles vous puiſſiez avoir recours dans l'affoibliſſement de votre ferveur, & c'eſt à quoi je tâcherai de contribuer quelque choſe par le diſcours que je vous envoie.

On ne ſauroit bien entendre, ma chere Sœur, le bonheur qu'il y a à ſe-

retirer du monde, ſi l'on ne connoît la condition de l'homme dans cette vie par rapport au monde.

L'homme ne peut être ici bas qu'en deux états ; dans l'état de juſtice, ou dans l'état de péché : & il eſt également avantageux dans l'un & dans l'autre de le quitter.

Il eſt bien clair que le monde eſt fort dangereux pour les pécheurs, puiſque c'eſt dans le monde qu'ils ont reçu ces plaies mortelles, & qu'étant devenus par-là incomparablement plus foibles qu'avant leur chûte, ils ont beſoin de ſe guérir, en ſe ſéparant des objets qui les ont bleſſés. Mais les juſtes mêmes n'en ont guéres moins de beſoin que les pécheurs, parceque tout juſtes qu'ils ſont, ils ſont encore malades d'une maladie très-dangereuſe, qui eſt celle de la concupiſcence, c'eſt-à-dire de l'amour des plaiſirs, des richeſſes & des curioſités inutiles. Car quoique cette maladie ne ſoit pas mortelle en eux, elle le peut fort aiſément devenir quand on la néglige, quand on l'entretient volontairement, quand on ne la combat pas.

On reſſent toujours, ma Sœur, tant qu'on eſt dans cette vie, une pente à

ſatisfaire ſes ſens, à s'élever au-deſſus des autres, à chercher ſon propre honneur, à connoître mille choſes inutiles. Si ces inclinations viennent à nous dominer, nous ſommes perdus. Il y faut donc réſiſter; il y va de notre ſalut. Il s'agit de ſavoir ſi le monde eſt fort propre à cette réſiſtance dans l'état où il eſt, & ſi la vie que l'on y mene, les objets que l'on y voit, les diſcours que l'on y entend, les maximes que l'on y propoſe, les ſentimens qui y ſont autoriſés, l'eſprit qui y regne, ſont des moyens favorables pour nous aider dans ce combat, d'où dépend notre ſalut.

Il n'eſt pas à craindre que ceux qui connoîtront un peu le monde, puiſſent avoir cette penſée, & je craindrai plûtôt qu'on n'en conclue qu'il eſt preſque impoſſible de réſiſter à cette conſpiration de tous les objets du monde unis avec notre concupiſcence pour nous perdre. Je ne prétends pas néanmoins porter les choſes ſi loin. J'avoue qu'il y a des gens qui doivent demeurer dans le monde, ou parcequ'ils y ſont liés, ou parcequ'ils ne ſont pas appellés ailleurs. Mais il eſt certain qu'ils ont beſoin de ſe faire une violence ex-

traordinaire ; parceque tout tend dans le monde à exciter & à augmenter les inclinations corrompues de la nature, qu'on n'y voit preſque que des exemples de gens ſenſuels qui mettent leur bonheur dans les plaiſirs, de gens vains & ambitieux qui ne louent & n'eſtiment que ce qui éclate aux yeux des hommes. Il n'y a preſque que l'amour-propre qui y parle, & toutes les impreſſions qu'on y reçoit par les ſens, ſont des impreſſions de concupiſcence. La voix de la Verité nous dit par ſon Apôtre : *N'aimez point le monde, ni ce qu'il y a dans le monde.* NOLITE *diligere mundum, neque ea quæ in mundo ſunt.* 1. Joan. 2. 15. Et au-contraire la voix du monde nous crie preſque par tous les objets qu'il nous préſente : Aimez le monde & ce qui eſt dans le monde. Mais au-lieu que la verité ne parle au cœur que par intervalles, & d'une voie intérieure & ſecrette, le monde nous parle au-contraire d'une voix continuelle, ſenſible, éclatante, dont le bruit étouffe preſque dans toutes les ames la voix de la verité.

Il eſt vrai, comme dit S. Auguſtin, que par une grace particuliere de Dieu, *il y a toujours quelques ames dans le*

monde qui prêtent l'oreille à la verité, plus rarement dans la proſperité, plus fréquemment dans l'adverſité : mais elles ſont toujours en fort petit nombre, ſelon que l'Ecriture le prédit. ALIQUANDO *tamen quidam aures cordis admovent, rariùs inter proſpera, crebriùs inter adverſa ; ſed tamen pauci ; ita enim prædicti ſunt.*

N'eſt-ce donc pas une extrême ſageſſe de ne vouloir pas être du nombre dont il y a ſi peu qui ſe ſauvent, & de ne pas s'embarquer dans un vaiſſeau où l'on évite ſi rarement le naufrage ?

Quand on n'auroit à combattre dans le monde que la force des mauvaiſes coutumes, ce ſeroit aſſez pour en conclure que peu de gens s'y peuvent ſauver, parcequ'il y en a peu qui puiſſent réſiſter à l'impreſſion de la coutume.

L'eſprit humain dans la foibleſſe où il eſt, eſt preſque incapable de ſe perſuader que ce qui eſt autoriſé par la coutume puiſſe être mauvais. La coutume eſt l'Evangile du monde. Elle s'aſſujettit l'eſprit, & lui ôte le diſcernement du bien & du mal. C'eſt une raiſon toujours préſente & toujours ſenſible, qui eſt tout autrement effi-

face ſur le cœur, que les verités ſpirituelles. On ne fait pas même de réflexion ſur les déreglemens autoriſés par la coutume. Dès qu'ils ſont ordinaires, ils ne frappent plus; l'on devient ridicule en s'y oppoſant : & ceux qui en ſont partiſans, devenus fiers par leur nombre, traitent avec mépris & avec inſulte ceux qui oſent les condamner.

Il ne faut pas s'imaginer que cela n'arrive que dans les choſes de peu d'importance ; on n'en a que trop d'exemples dans les choſes criminelles :» Malheur, dit S. Auguſtin, aux péchés des hommes, qui ne font « horreur que lorſqu'ils ſont extraor- « dinaires, & qui étant devenus com- « muns, nous frappent ſi peu, que, « quoiqu'ils ſoient tels qu'ils nous fer- « ment le Royaume de Dieu, on eſt « contraint de les tolérer. «

C'eſt de-là qu'il arrive, dit encore ce même Saint, *que des péchés grands & terribles étant paſſés en coutume, ſont eſtimés ou petits, ou nuls ; en ſorte que non-ſeulement on ne prend pas la peine de les cacher, mais que l'on les publie, & l'on en fait gloire.* HINC *accidit quòd peccata quamvis magna & hor-*

renda, cùm in conſuetudinem venerunt, aut parva, aut nulla credantur; uſque adeò ut non ſolùm non occultanda, verùm etiam prædicanda & diffamanda videantur. Scandaliſer ſes freres par des nudités honteuſes, paroiſſoit autrefois un grand péché, lorſque c'étoit une faute moins commune; mais il n'y a pas préſentement de fille du monde qui ne ſe croie fort en aſſurance contre les cenſures de ceux qui blâment cette coutume, & qui ne s'imagine que c'eſt une raiſon ſans replique, que de dire: C'eſt la mode générale, perſonne n'en fait difficulté. Le moyen qu'une jeune perſonne qui entre dans le monde avec peu de lumiere & d'inſtruction, ſe puiſſe défendre de ces vûes autoriſées au-dehors par la multitude, & favoriſées au-dedans par la corruption naturelle?

Mais le monde, ma Sœur, n'eſt pas ſeulement dangereux par les faux biens qu'il nous propoſe, & par le bonheur apparent dont il nous flatte; il ne l'eſt ſouvent pas moins par ſes maux & par ſes diſgraces. La plûpart de ceux qui y vivent en ſont accablés, & ſuccombent ſous leur poids; car les malheurs & les peines des gens

du monde ſont tout autres que celles des perſonnes qui vivent dans la retraite, parceque s'en formant de grandes idées, ces maux agiſſent ſur eux ſelon l'idée qu'ils en ont. Ils y ſont de plus expoſés par beaucoup plus d'endroits; leurs beſoins ſont infiniment plus grands, leurs paſſions plus vives, leurs déſirs plus vaſtes & plus étendus. C'eſt pourquoi l'Apôtre menace ceux qui s'engagent dans le mariage, de la tribulation de la chair; & Jeſus-Chriſt même marque entre les cauſes ordinaires qui empêchent ſa parole de fructifier dans les ames, les miſeres de la vie du ſiecle, *ærumnæ hujus ſæculi*. 1. Cor. 7. 28. Marc. 4. 16.

Ainſi les gens du monde ne ſont pas ſeulement, comme dit S. Auguſtin, malheureuſement heureux, *infeliciter felices*; ils ſont encore pour l'ordinaire malheureuſement malheureux; c'eſt-à-dire, que leurs malheurs temporels ſont des ſources de leur malheur éternel. La proſperité les éleve, l'adverſité les abat; leur joie & leur triſteſſe les conduiſent également à la mort: & il eſt également de ſa ſageſſe d'éviter les proſperités du monde, puiſqu'il y en a ſi peu qui ne s'y laiſſent corrompre, & de ſe ſouſtraire à ſes maux.

puiſqu'il y a ſi peu de gens qui en puiſſent ſupporter le poids.

Mais comme les perſonnes qui ne connoiſſent pas le monde par l'expérience, ont de la peine à s'en former cette idée, & que le Diable pour les y attirer, leur repréſente un monde qui ne fut jamais, où l'on mene une vie commode, mais innocente; où l'on ne jouit que des plaiſirs légitimes, & où l'on fait agréablement ſon ſalut dans l'éloignement des vices, & la douce jouiſſance de ce que Dieu ne défend point: pour prévenir cette tentation dangereuſe, ſans examiner s'il y eut jamais un monde de cette ſorte; je ſoutiens qu'il eſt encore de la ſageſſe d'éviter ce prétendu monde innocent, & que la privation & la fuite en eſt infiniment préférable à la jouiſſance qu'on s'en pourroit procurer.

Quels que ſoient ces plaiſirs qu'on peut goûter dans la poſſeſſion & la jouiſſance des créatures, il eſt toujours vrai qu'ils s'évanouiſſent en un inſtant, qu'ils paſſent au moment qu'on commence d'en jouir, qu'il n'en reſte qu'un ſouvenir triſte & dangereux, & une foibleſſe effective qui lie l'ame aux créatures, qui l'amolit, qui

l'appeſantit, qui l'obſcurcit, qui l'attache aux ſens, & la retire des objets ſpirituels.

Mais la privation du monde & des créatures où l'on ſe porte par l'amour de Dieu, eſt au contraire un bien durable, ſolide, & éternel. Elle ſoulage l'ame, elle lui donne de la force & de la vigueur pour s'élever à Dieu, elle la délivre de la ſervitude des paſſions. Quiconque étant en pouvoir de jouir du monde, ou de le quitter, prend le parti d'en jouir, emploie ce pouvoir que Dieu lui a donné à un uſage vil & mépriſable, & le laiſſe proprement périr, parceque cette jouiſſance périt. Mais celui qui ſe réſout à s'en priver, en fait un uſage grand & ſolide. L'un eſt un diſſipateur de ce que Dieu lui donne pour s'établir dans l'éternité; l'autre menage ſagement les biens de Dieu, & s'en aſſure à jamais la poſſeſſion. L'un ne peut avoir en l'autre vie qu'un regret extrême, quand il y verra le néant de ce qu'il a recherché dans la jouiſſance du monde, & la réalité de ce qu'il pouvoit s'acquérir en s'en privant; l'autre ſe réjouira éternellement de la ſageſſe du choix qu'il aura fait en y renonçant. Ainſi c'eſt

une penſée digne d'une ame éclairée par la lumiere de la vraie ſageſſe, d'être fortement perſuadée que le monde n'eſt bon qu'à quitter. Car il n'y a rien de plus fade ni de plus vain que la jouiſſance des créatures, quelque légitime qu'on ſe la figure ; & il n'y a rien de plus réel, & de plus ſolide, que la privation volontaire des créatures.

Je ſai, ma Sœur, que vous n'avez pas beſoin de toutes ces raiſons pour vous faire aimer le choix que vous avez fait ; le vin nouveau de la grace que vous goûtez maintenant, vous ſuffit pour cela. Mais il n'eſt pas néanmoins inutile dans cet état même, de faire proviſion de lumieres ſolides, qui puiſſent ſoutenir l'ame, lorſque Dieu permet qu'elle ſente moins cette douceur de la grace, & qu'elle marche par la voie d'une foi plus obſcure & moins ſenſible.

Ainſi, après avoir repréſenté combien il eſt utile de quitter le monde, je m'en vais vous propoſer les avantages de la vie religieuſe. Je les réduirai à trois : à la facilité qu'elle donne d'entendre la voix de Dieu, & de diſcerner ſa volonté ; aux ſecours qu'elle

fournit pour remédier aux maladies de l'ame ; aux moyens qu'on y a de pratiquer les principaux exercices de la vie chrétienne, d'où dépend particulierement notre ſalut.

Je ne crois pas qu'il y ait perſonne qui ne crût que ce ſeroit un bonheur incomparable d'être admis dans la compagnie de Jeſus-Chriſt, d'entendre ſans ceſſe de ſa bouche même, d'une maniere claire & intelligible, ce qu'il déſire de chacun de nous, & de recevoir de lui les ordres de ce qu'il veut que nous faſſions. Et vous comprenez ſans doute que le bonheur de cet état conſiſteroit en ce qu'on ſeroit ainſi délivré des incertitudes où l'on eſt ſouvent ſur ce què Dieu veut de nous, & qu'on n'auroit qu'à marcher ſimplement dans la voie qu'il plairoit à J. C. de nous marquer.

Or il eſt certain que vous poſſédez auſſi pleinement cet avantage, que ſi vous jouiſſiez de la préſence viſible de Jeſus-Chriſt ; & l'on peut dire avec verité, qu'il vous parle auſſi clairement qu'il parloit à ſes Apôtres. Il vous parle par vos Conſtitutions & par votre Regle, qui vous marquent preſque toutes les actions que vous devez fai-

re, puiſque vous ne doutez pas qu'elles ne ſoient une voix de Dieu à votre égard. Il vous parle par vos Supérieures, puiſque Jeſus-Chriſt dit expreſſément, *Que qui les écoute, l'écoute lui-même.* Et comme les ordonnances de votre Regle & de vos Conſtitutions ſont très-claires, très-préciſes, très-particulieres, & que vous pouvez apprendre la volonté de Dieu par vos Supérieures ſur le reſte des actions qui ne ſont pas déterminées par votre Regle, ni par vos Conſtitutions, il n'y a rien de plus aiſé que de diſcerner ce que Dieu vous ordonne, & vous preſcrit en chaque rencontre. Quand une cloche vous éveille, c'eſt Jeſus-Chriſt qui vous ordonne de vous lever; quand elle appelle à quelque Office ou à quelque exercice, c'eſt Jeſus-Chriſt qui vous y appelle. Quand une Supérieure vous défend ou vous ordonne quelque choſe, c'eſt Jeſus-Chriſt même qui vous défend ou qui vous ordonne quelque choſe.

Luc. 10. 16.

Il s'en faut bien qu'on ne jouiſſe dans le monde de ce bonheur. Il faut que ceux qui y vivent, ſoient à l'égard d'une infinité de choſes leurs propres Supérieurs & leurs propres Légiſla-

teurs. Comme ils n'ont point de regles certaines, ils ſont toujours en danger de ſuivre la volonté de la chair, & les caprices de leurs penſées, comme dit S. Paul. Ils ſont continuellement en peine de diſcerner, ſi c'eſt la cupidité ou la charité qui les fait agir. Dieu ne leur parle que d'une maniere obſcure, & à moins qu'ils ne ſoient très-attentifs à ſa voix, ils n'entendent que celle du monde. *Epheſ.* 2. 3.

Je ne m'étonne donc pas que les impies appellent dans la Sageſſe leurs voies, des voies difficiles : *Nous avons marché*, diſent-ils, *par des voies difficiles : Et ambulavimus vias difficiles.* c. 5. v. 7. Un chemin eſt toujours difficile quand on n'y voit goute, que l'on ne ſait où l'on va, & que l'on y eſt dans un danger continuel de s'égarer. Le pis eſt, que l'on s'y égare, & que l'on y tombe ſans le ſavoir ; car la plûpart des chûtes & des égaremens des gens du monde leur ſont inconnus, & perſonne de plus ne ſe met en peine de les relever, ni de les avertir de leurs chûtes & de leurs erreurs.

La vie religieuſe eſt formée exprès pour remédier à ce terrible danger. On s'y égare peu, parceque le chemin y

eſt clairement marqué ; & quand on s'y égare, on en eſt averti par la charité de ceux avec qui l'on vit, & par la vigilance des Supérieurs.

Mais c'eſt une grande peine, dira-t-on, que d'être obligé de ſuivre préciſément dans toutes ſes actions ce qui eſt preſcrit par une Regle & par des Supérieurs, & de n'avoir jamais la liberté de faire ce que l'on veut. Hélas ! comment une ame chrétienne peut-elle croire qu'il y ait de la peine à préférer les volontés toutes ſaintes de Jeſus-Chriſt, déclarées par les Conſtitutions d'un ſaint Inſtitut, ou par les Supérieurs établis de Dieu, aux caprices & aux fantaiſies de ſa propre volonté ? N'eſt-ce pas au-contraire un ſoulagement infini que d'avoir Dieu pour guide, de marcher ſous ſa conduite, de pouvoir jouir dès cette vie même de ce que les Anges conſiderent comme leur plus grand bonheur, qui eſt de ne faire aucune action que par les ordres précis de la volonté de Dieu, toujours ſainte & toujours adorable ?

Le ſecond avantage de votre vie, ma Sœur, n'eſt pas moins conſiderable. C'eſt que la vie religieuſe étant

juſtement le contrepied de celle du monde, elle a des effets tout oppoſés. Ainſi comme la vie du monde eſt un fleuve qui entraîne dans le précipice les ames qui s'y laiſſent emporter ; la vie religieuſe eſt au-contraire un autre fleuve qui conduit au Ciel celles qui ſe laiſſent aller à ſon cours, ſans y réſiſter. La raiſon en eſt, que comme la vie du monde favoriſe, augmente, irrite la concupiſcence par tout ce qu'on y fait ; la vie religieuſe la combat, l'affoiblit, la diminue par tous les exercices qu'elle preſcrit. Tout y tend à réprimer la ſenſualité, les richeſſes, l'amour-propre, les curioſités inutiles, les poſſeſſions des choſes du monde. Et ce qu'il y a de plus favorable, eſt qu'en réprimant la concupiſcence, elle adoucit la peine de la réprimer, elle ſouſtrait à nos ſens les objets du monde, & en affoiblit ainſi l'impreſſion ; elle fortifie l'ame par une ſainte coutume dans les exercices laborieux. Rien n'eſt plus pénible que de mener une vie reglée & uniforme dans le monde ; rien n'eſt plus aiſé qu'une vie reglée dans une Religion : rien n'eſt plus difficile que de renoncer dans le ſiecle aux déſirs ſéculiers ; rien

n'eſt plus facile hors du ſiecle que ce renoncement. Enfin, autant qu'il eſt difficile de ſoutenir en même-temps l'effort de la coutume & de la concupiſcence lorſqu'elles ſont unies, autant eſt-il aiſé au-contraire de réſiſter à la concupiſcence par le ſecours d'une ſainte coutume qui ſoutient l'ame dans la pratique de ſes devoirs.

Ainſi la Religion eſt un monde ſaint & ſpirituel, qui nous pouſſe à la piété, & qui nous ſoulage de plus de la moitié de la peine qu'on y peut trouver. Le monde profane eſt une Ville dont toutes les portes ſont ouvertes aux ennemis de notre ſalut ; & ce monde ſaint, c'eſt-à-dire une Religion bien reglée, eſt une Ville dont toutes les portes ſont fermées à ces mêmes ennemis. C'eſt cette Ville fortifiée à laquelle le Prophete nous exhorte de nous refugier pour y demeurer dans le ſilence & dans le repos. *Convenite & ingrediamur civitatem munitam, & ſileamus.*

Jerem. 8. 14.

La plûpart des exercices de ce premier monde, ont le démon pour Inſtituteur. C'eſt le maître & l'inventeur des modes, des divertiſſemens, des pompes, des délicateſſes. Toutes les

pratiques de la vie religieuſe ont au-contraire leur origine dans la ſageſſe & la charité de l'Eſprit de Dieu, dont les Saints qui les ont établies, ont été remplis.

Enfin, ma Sœur, le troiſiéme avantage de la vie religieuſe, c'eſt qu'elle vous donne moyen de pratiquer les principales actions chrétiennes, d'où dépend ordinairement le ſalut. Ces actions que j'appelle les principales, ſont celles par leſquelles on obtient les graces néceſſaires pour ſubſiſter dans la vie chrétienne, qui ſont le recueillement, la vigilance & la priere. Car Dieu ne donne rien dans la ſuite de la vie chrétienne, qu'à ceux qui le prient : mais on ne le prie point quand on ne veille point, & l'on ne veille point quand on vit dans la diſſipation. Ce ne ſont point là des obligations particulieres aux Religieuſes, ce ſont des devoirs communs & indiſpenſables. Qui ne prie point comme il faut, n'obtient rien de Dieu ; & qui n'obtient rien, n'obtient jamais le plus grand des dons, qui eſt la perſévérance.

Mais combien eſt-il difficile de ſatisfaire à ce devoir dans le monde par-

mi tant de sujets de trouble, de distraction & de dissipation ? Et combien est-il facile d'y satisfaire dans une sainte Religion, où l'on mene une vie de recueillement & de priere, où l'on bannit par le silence les paroles inutiles, où tous les exercices tendent à nous appliquer à Dieu & à nous séparer de tout autre objet, & où la séparation des créatures produit dans l'esprit le vuide qui est nécessaire, afin que Dieu le rempliſſe ?

Ce que vous devez conclure, ma Sœur, de ces avantages de la vie religieuse que je viens de vous représenter, est que le monde se trompe bien fort dans l'idée qu'il s'en forme. Il la regarde comme un nouveau joug qui appesantit celui que Jesus-Christ impose à tous les Chrétiens, & qui rend le salut plus difficile ; & il n'y a point de prétexte plus ordinaire pour la décrier que de dire : A quoi bon se charger de nouvelles loix, & s'interdire ce qui n'est point défendu, pour s'exposer à faire un crime si on viole ces nouvelles loix ?

Mais c'est que le monde ne sait pas que ce joug particulier auquel vous vous êtes volontairement engagée, n'est

n'eſt qu'un adouciſſement du joug commun que Jeſus-Chriſt impoſe à tous les Chrétiens, & qu'il eſt infiniment plus facile d'obſerver les loix communes du Chriſtianiſme, en gardant ces loix particulieres, que de garder les unes ſans les autres. Car dans le fond, le vœu d'obéiſſance à une Supérieure n'eſt qu'une facilité pour obſerver ce que S. Paul preſcrit à tous les Chrétiens, de ne pas faire la volonté de leur chair & de leurs penſées. *Eph.* 2. 3.

Le vœu de chaſteté qui enferme dans ſon étendue le renoncement à tous les plaiſirs, n'eſt qu'une facilité pour obſerver ce que S. Pierre ordonne à tout le monde, de fuir la corruption de la concupiſcence qui eſt dans le monde. *1. Petr.* 1. 4.

Le vœu de pauvreté n'eſt qu'une facilité d'obſerver le renoncement à toutes choſes, ſans lequel Jeſus-Chriſt déclare lui-même qu'on ne peut être ſon diſciple. *Luc.* 14. 33.

L'aſſujettiſſement aux Regles, & aux pratiques d'un ſaint inſtitut, n'eſt qu'une facilité d'obſerver ce que J. C. commande à tout le monde, de ne ceſſer jamais de prier; & ce que ſaint Paul dit, de ne rien faire que pour la gloire de Dieu. *Luc.* 18. 1. *1. Cor.* 10. 31.

Il me ſeroit aiſé d'entendre cela & de vous faire voir cette verité dans les exercices de la vie religieuſe ; mais comme cette Lette reſſemble aſſez à un Sermon, tâchons au-moins d'éviter que ce ſoit un Sermon long & ennuyeux ; ainſi je n'y ajouterai rien.

LETTRE LXVII.

Qu'il faut accepter avec ſoumiſſion une vie longue & infirme, lorſque Dieu le permet.

J'Ai tant de joie, Mademoiſelle, de vous pouvoir encore ſouhaiter cette nouvelle année, après tant d'appréhenſion que vous nous avez cauſée, que je ne me contenterai pas de vous la témoigner, mais que j'en veux faire même l'apologie. Car il pourroit ſembler que la vie étant expoſée à tant de périls, & n'ayant lieu que d'y attendre de nouveaux ſujets de triſteſſe, on devroit plûtôt s'affliger que ſe réjouir que Dieu la prolongeât à nous & aux autres ; & pour peu qu'on enviſageât tout ce qu'on a lieu d'appréhender, on entreroit facilement dans ce ſentiment. Cependant en le conſiderant

d'une autre maniere, je ne ſai ſi cette ſorte de ſpiritualité eſt aſſez conforme à la verité; car enfin tous les dons de Dieu méritent notre reconnoiſſance. Dieu y a toujours des vûes de miſericorde ſur nous, & ce n'eſt que par notre faute que nous en abuſons. Si l'on dit qu'il accorde bien des choſes aux hommes par juſtice, on peut dire que ces dons ne ſe changent en effets de juſtice, que parceque les hommes abuſent de ſa miſericorde, & qu'ils ne lui demandent pas avec aſſez de ferveur la grace d'en bien uſer. Or on ne peut nier que la prolongation de la vie ne ſoit un don de Dieu: elle nous peut donc être utile ſi nous en uſons bien. Dieu veut que nous en faſſions bon uſage, cela eſt certain: il eſt donc juſte de recevoir avec gratitude cette prolongation de la vie, & de l'en remercier, en lui demandant avec ardeur & perſévérance la grace d'en bien uſer, & en eſperant de l'obtenir de ſa bonté. Il faut toujours, Mademoiſelle, avoir des ſentimens favorables de cette bonté de Dieu; & ces trois diſpoſitions, de reconnoiſſance pour les dons que nous en recevons, de priere pour en demander le bon uſage,

d'eſperance qu'il nous en fera la grace, ne ſe doivent jamais ſéparer. Il s'enſuit de-là que la crainte que ce don de la vie ne ſoit un effet de la juſtice de Dieu, n'eſt pas une penſée à laquelle on ſe doive appliquer volontairement ; parceque ne pouvant être un effet de juſtice que lorſque nous en uſons mal, l'eſperance que nous devons avoir qu'il nous rendra la vie avantageuſe pour notre ſalut, doit bannir de l'eſprit cette autre penſée qui diminue & affoiblit l'eſperance. On peut néanmoins en un autre ſens regarder la vie comme un effet de la juſtice de Dieu, ſans qu'elle ceſſe d'être un effet de miſericorde. Car Dieu exerçant ſa juſtice ſur les hommes en deux manieres différentes, l'une avec rigueur, ce qu'il fait dans le Purgatoire de l'autre vie ; l'autre avec douceur, ce qu'il fait dans le Purgatoire de celle-ci ; on peut regarder la volonté de Dieu qui vous prolonge la vie en ce monde, & une vie accompagnée de tant de maux & d'incommodités, comme une juſtice pleine de miſericorde, qui vous donne moyen de payer avec plus de facilité dans ce monde-ci, ce qui vous couteroit in-

comparablement davantage en l'autre. C'eſt en cette maniere que les Chrétiens devroient regarder les maux dont le monde eſt menacé. La juſtice de Dieu paroît armée pour les punir par d'effroyables déſolations. Cela paroît bien terrible aux ſens ; mais peut-être qu'une paix tranquille qui leur donneroit moyen de ſatisfaire leurs paſſions, ſeroit encore plus terrible aux yeux de la foi. L'on ne ſait ce que l'on doit déſirer pour les hommes, parcequ'ils abuſent de tout. Ce que l'on peut donc faire de meilleur eſt de s'arrêter à l'extérieur, &, ſans approfondir ce qui leur eſt effectivement avantageux, ce qui n'eſt connu que de Dieu, lui demander la paix temporelle, parceque Dieu lui-même nous ordonne de la demander.

Enfin, Mademoiſelle, c'eſt un des deſſeins de Dieu dans ſes œuvres, & dans les jugemens qu'il exerce dans le monde, d'avoir des ſpectateurs qui l'en louent & qui l'en glorifient. Dieu permet que vous ſoyiez de ce nombre; vous devez vous rendre à cette volonté, & vous acquitter de cet office dans tous les renverſemens dont on eſt menacé dans cette année-ci & les autres,

pendant qu'il lui plaira de vous conſerver la vie, afin de pratiquer ainſi ce que David a exprimé par ces paroles :
Pſ.33.2. *Benedicam Dominum in omni tempore : ſemper laus ejus in ore meo.* Je *benirai le Seigneur en tout temps, ſa louange ſera toujours dans ma bouche.* Peut-être que tous les ſentimens que je vous propoſe n'ont point en moi d'autre ſource que l'amour de la vie ; mais il me ſemble qu'ils en peuvent avoir une autre dans une perſonne qui s'attacheroit uniquement à ce que Dieu lui fait connoître de ſa volonté, par la conduite qu'il tient ſur elle. Il vous prolonge la vie ; ſa volonté eſt donc que vous l'en remerciïez, que vous le priïez de vous faire la grace d'en bien uſer, & que vous eſperiez qu'il vous la fera. C'eſt ce qui fera, Mademoiſelle, l'objet des prieres que je me crois obligé de faire pour vous, pour obtenir de vous que vous demandiez à Dieu pour moi, ce qui m'eſt néceſſaire dans l'état où il me met.

LETTRE LXVIII.

A Mademoiſelle Aubry. Il lui donne des conſeils pour l'éducation de ſes filles.

IL faut que vous ſoyiez perſuadée, Mademoiſelle, que tant que les filles auront un cœur tel que celui qu'elles ont, c'eſt-à-dire un cœur tiré d'Adam & infecté d'amour-propre, il s'y élevera toujours des puſtules d'envie, de jalouſie, de malignité. Et ces puſtules aigries par les réflexions de l'eſprit s'enflent & s'étendent comme des bouteilles de ſavon qu'on ſouffle ; en ſorte qu'elles viennnent quelquefois à remplir tout l'eſprit, & deviennent capables de le renverſer. Les changemens, les inconſtances, les dégoûts, les chagrins, les refroidiſſemens, les dépits, les déſirs d'un autre état, n'ont point d'autres cauſes que ces gouttes de jalouſie & d'orgueil, enflées par les réflexions de l'eſprit. Il faut donc, comme ſemble, Mademoiſelle, conſiderer ces puſtules enflées comme un mal conſiderable : & l'une des occupations d'une mere, d'une directrice, & d'une

amie charitable, eſt de s'appliquer à les découvrir & à les guérir. Quelquefois il n'y a rien de ſi aiſé. Un petit ſigne d'amitié & de conſideration, eſt comme un coup d'aiguille qui les perce ſans douleur, & fait évanouir le vent qui y étoit renfermé. Il faut plus de ſoin quand l'humeur eſt plus épaiſſe, mais enfin il faut à toutes quelque application. Vous ne ſaviez pas encore qu'un de vos devoirs fût de percer adroitement ces puſtules des ames; c'eſt donc ce que je vous apprends.

Cependant vous pouvez voir par-là, qu'un des principaux emplois de la charité s'exprime & ſe fait entendre aſſez naturellement par cette comparaiſon ridicule en apparence. Quelquefois l'on prévient ces puſtules, & l'on empêche qu'elles ne naiſſent; quelquefois on les perce quand elles ſe ſont élevées. Cela ſe fait quelquefois ſans douleur, & quelquefois avec douleur, qu'il faut néanmoins adoucir autant que l'on peut. Vous pourriez peut-être vous diſpenſer de ce devoir envers les autres, quoique la charité devroit vous en empêcher; mais vous en êtes indiſpenſablement chargée envers vos filles, qui en qualité de filles d'Adam,

ſont ſuſceptibles de tous ces maux & de toutes ces foibleſſes. Telle dont on ne ſe doute pas, ne laiſſe pas d'en avoir, & de les reſſentir quelquefois bien vivement. C'eſt preſque une néceſſité de paſſer par-là, comme c'eſt une eſpece de néceſſité pour chacun d'avoir une fois en ſa vie la petite verole. Mais on n'en eſt pas quitte à ſi bon marché à l'égard de ces puſtules de l'ame. On y eſt toujours ſujet; & quoiqu'elles prennent diverſes formes, & que la raiſon croiſſant les déguiſe diverſement, on ne laiſſe pas d'en avoir & d'en ſentir quelques-unes. Les perſonnes ſpirituelles les ſpiritualiſent, les colorent, les juſtifient: mais enfin elles les ont, & ſouvent plus dangereuſement que les autres. Nul âge n'en eſt exempt: les moins dangereuſes ſont celles des enfans, & des jeunes perſonnes. Ainſi celles qui ſont chargées d'y remédier, le doivent faire avec un ſentiment d'humilité qui leur perſuade qu'elles ont ſouvent des tumeurs plus dangereuſes que celles qu'elles tâchent de guérir. Il y en a en qui ces puſtules ſont des charbons & des peſtes, tant elles ſont chargées de venin; au-lieu que celles des jeunes perſonnes

ne ſont pleines que d'eau & de vent. Car enfin c'eſt une étrange choſe que l'homme ; il eſt ſouvent plein d'ulceres & d'apoſtumes qui ne ſont que boue & que pus : la plûpart les portent juſqu'à la mort. Heureuſes les ames qui réſiſtent à cette corruption ! Mais il ne faut guéres eſperer d'en être entierement exempt. Il faut voir de quelle ſorte il ſe faut prendre à y remédier. Dieu eſt l'unique Médecin des ames ; & s'il n'agit lui-même, tout nos ſoins & nos applications ſont inutiles. C'eſt une verité dont il faut être perſuadé ; mais elle ne nous doit pas empêcher de nous appliquer autant que nous le pouvons, à y apporter les remedes qu'il nous eſt poſſible, en évitant deux extrémités également vicieuſes ; l'une de ſe confier en ſoi-même en attribuant quelque choſe à ſon induſtrie ; l'autre de tenter Dieu, en négligeant de faire tout ce que nous pouvons pour remédier aux maux de ceux dont nous ſommes chargés. Ce ſera un ſujet utile de méditation & de conſideration pour vous. Je ſuis, &c.

LETTRE LXIX.

Pour combien d'hommes chaque année eſt la derniere de leur vie.

A MADEMOISELLE DE VERTUS.

IL n'y a rien, Mademoiſelle, que je faſſe avec plus d'inclination que de vous rendre en ce jour les devoirs que la civilité du monde a établis. Mais pour vous divertir un peu, il faut que je vous diſe une penſée aſſez bizarre qui me vient dans l'eſprit. C'eſt que depuis que vous vous mourez, il eſt mort effectivement au-moins la moitié de ce qu'il y avoit d'hommes ſur la terre. Je parle ſans exageration & à la lettre. Car il meurt par an au-moins la vingtiéme partie des hommes : s'il y a donc plus de dix ans que vous êtes malade, il en eſt mort plus de la moitié. Il y a pour l'année où nous entrons plus de vingt millons d'hommes dont la mort eſt aſſignée à quelqu'une des minutes de cette année, & dont aucun n'échappera ; & cette guerre qui s'allume dans toute l'Europe, eſt un Arrêt

de mort pour plus de cent mille hommes, & une confiſcation totale de biens, pour un beaucoup plus grand nombre. Perſonne ne ſait s'il n'y ſera point compris, & nous voyons déja l'execution d'un Arrêt d'exil & de privation d'un Royaume, donné dans le Ciel contre la Reine d'Angleterre qui arriva à Vincennes le premier jour de l'année. Le monde ne fait point de réflexion à ces Arrêts, parcequ'ils ne ſont point prononcés dans les formes; mais ils n'en ſont pas moins ſévérement ni infailliblement executés. Ce que je conclus, Mademoiſelle, de toutes ces réflexions, c'eſt qu'il n'y a guéres d'autre différence entre l'état où vous êtes, & celui où ſont tous les hommes à l'égard de la mort, ſinon que votre état vous la mettant continuellement devant les yeux, vous eſt une occaſion de vous y préparer continuellement; au-lieu que les autres étant au même danger que vous, font tout ce qu'ils peuvent pour n'y point penſer, & pour s'imaginer de la ſolidité dans ces phantômes qui les amuſent. Cela ne m'empêche pas néanmoins, Mademoiſelle, de ſouhaiter que vous ſoyiez encore long-temps

à mourir en cette maniere. Dans la Maiſon où vous êtes.

Il y a des perſonnes qui ne vivant plus pour elles-mêmes, vivent pour d'autres à qui elles ſont utiles, & il y a lieu de croire que c'eſt pour cette raiſon que Dieu vous retient en cette vie. Vous vous y croyez peut-être fort inutile, mais cela n'eſt pas ainſi. Outre l'exemple de votre patience qui les édifie, votre préſence même eſt un grand lien pour en unir toutes les parties. Quoi qu'il en ſoit, Dieu qui vous y laiſſe, décide par-là qu'il eſt bon pour vous d'y être, & qu'il eſt bon pour les autres que vous y ſoyiez.

LETTRE LXX.

A MADEMOISELLE PIGEON.

Qu'elle doit modérer ſon amour pour les pratiques de mortification, à cauſe de ſes infirmités, & ſuivre en cela les avis de ſon Directeur.

CE m'a été, Mademoiſelle, une joie particuliere de recevoir par votre Lettre des marques de votre ſouvenir après le long temps que vous

n'avez point eu occaſion, ni de m'en donner, ni d'en recevoir de moi. Comme il n'y a point de plus grand bien dans le monde que la charité, il n'y a point auſſi de plus grande marque de la charité que la perſévérance de l'amitié. C'eſt le propre des affections humaines d'être changeantes & paſſageres, parcequ'elles naiſſent de raiſons changeantes & paſſageres qui n'ont aucune ſtabilité; mais les amitiés qui ont Dieu pour principe, participent à ſon immobilité. Et ſa volonté étant que nous nous aimions toujours les uns les autres, nous trouvons toujours dans l'amitié chrétienne un bien invariable qui eſt l'exécution de cette volonté de Dieu. Ainſi toutes les liaiſons que nous contractons avec les hommes dans la vûe de Dieu, doivent être éternelles d'elles-mêmes. Les occaſions d'en faire uſage peuvent être plus ou moins fréquentes; mais la diſpoſition du cœur doit être toujours la même.

Quand même il ſeroit arrivé des affoibliſſemens aux perſonnes que nous avons une fois aimées, on pourroit toujours faire pour elles les mêmes ſouhaits; mais ſi nous n'en avons rien

appris de mauvais, il eſt certain que la charité veut qu'on ne donne aucune ouverture à ces ſoupçons, & qu'on ajoute même à l'eſtime qu'on en avoit déja, celle qui doit naître du progrès dans les vertus chrétiennes qu'on peut juſtement préſumer qu'elles ont fait. Car, quoique les perſonnes qui ſont à Dieu ſoient ſujettes à bien des miſeres, on voit pourtant en elles à meſure qu'elles avancent en âge, un certaine fermeté dans le bien, qui les rend moins capables d'être ébranlées. Dieu veut que la vertu de ceux qui vieilliſſent dans ſon ſervice, ſe reſſente en quelque ſorte de cette qualité commune de l'âge avancé; d'être moins changeante & moins inconſtante. Il eſt rare qu'il ſe faſſe de grands changemens dans les perſonnes âgées; ainſi l'on doit ſuppoſer dans les perſonnes qui ſervent Dieu depuis long-temps, une fermeté particuliere dans leurs bonnes diſpoſitions, qui eſt un progrès conſiderable, quoique ſouvent inſenſible à ceux qui l'éprouvent. Mais je n'ai pas, Dieu merci, beſoin, Mademoiſelle, à votre égard, de ces conjectures favorables, qui ne ſont pas tout-à-fait certaines: votre Lettre

eſt remplie de preuves réelles des diſpoſitions où Dieu vous conſerve. Vous craignez, Mademoiſelle, ce que le monde ne craint point, parceque vous aimez ce que le monde n'aime point. Vous craignez les trop grands ſoulagemens dans les incommodités du corps, parceque Dieu vous fait aimer la pénitence que le monde tâche d'éviter en toute ſorte de manieres. Vous êtes donc heureuſe dans cette crainte même, parcequ'elle naît d'un amour qui eſt le plus grand de tous les biens, & je vous conſeillerois volontiers de le ſuivre, ſi, ſans en perdre le mérite, vous pouviez éviter les inconvéniens qui en peuvent arriver. C'eſt, Mademoiſelle, qu'en pouſſant trop loin l'auſtérité, vous pourriez paſſer le pouvoir que Dieu nous donne ſur nous & ſur notre vie, qui a néceſſairement des bornes. Il faut donc s'arrêter à quelque terme; & ce terme étant obſcur, nous nous embarraſſerions ſi nous en voulions juger par nous-mêmes. Nous irions trop loin, ou nous n'irions pas aſſez loin, & nous n'éviterions jamais la bizarrerie & la fantaiſie; aujourd'hui nous ſerons d'humeur à nous pouſſer ſans meſure, & demain tout-

nous fera peur ; ainſi notre eſprit ſera dans une continuelle agitation, & une continuelle incertitude : ce qui trouble néceſſairement la paix de l'ame & l'uniformité.

Je vous avoue donc que j'aimerois mieux ne me point rendre juge de ce que je puis ou de ce que je dois en ce genre-là ; & d'en paſſer par l'avis d'un ſage Directeur, & d'un ſage Médecin, en pratiquant ſimplement des avis du Médecin, ce que le Directeur jugeroit à propos. On fait cela dans les Religions, & la regle ordinaire eſt de ſuivre le Médecin, autant que la Supérieure le trouve bon ; ainſi on obéit à la Supérieure en obéiſſant au Médecin. On en peut faire de même hors de la Religion, en prenant le Directeur pour Supérieur, & en obéiſſant au Médecin par ſon avis. Il y a peut-être moins de mortification corporelle dans cette conduite ; mais il y en a plus de ſpirituelle : on s'y ſuit moins ſoi-même, on en diſpoſe moins de ſoi, on penſe moins à ſon corps ; on ſe délivre davantage de réflexions ; on y a moins de la complaiſance que donnent certaines mortifications volontaires ; enfin l'on eſt moins ſatisfait de

ſoi-même, ce qui eſt une grande ſureté.

Voilà mon ſentiment pour moi-même, & je vous avoue que j'aimerois mieux une obéiſſance ſimple au Médecin, ſans tant de réflexion, qu'une pénitence ſuſpecte de caprices & de complaiſance. Peut-être que ce ſentiment ne ſera pas de votre goût, parceque vous avez moins à craindre la fantaiſie qui ſe gliſſe dans les bonnes œuvres; mais je ne ſaurois donner de conſeils aux autres que ſelon ma diſpoſition, & je n'en ai point d'autre que celle-là. Mes avis ont au-moins cela de commode, que je ſouhaite toujours qu'on ne les ſuive pas pour en ſuivre de meilleurs & de plus forts. Je ſuis, Mademoiſelle, Votre, &c.

LETTRE LXXI.

Avantages qu'il y a de ſe taire, lorſque nous vivons avec des perſonnes dont les manieres nous déplaiſent.

A MONSIEUR M.....

JE vous réponds par la main d'un autre, parceque cela m'eſt beaucoup plus facile, & vous le ſera auſſi;

car je brouille moins en dictant qu'en écrivant. Outre que n'ayant à vous faire que des discours généraux, qui se peuvent faire sur le Pont-neuf, il est indifférent de quelle main je vous écrive.

Il est impossible que toute nouvelle société, & toute nouvelle compagnie ne produise quelques difficultés, parcequ'il y a toujours quelque chose de contraire à nos idées & à nos inclinations, & que l'amour-propre dont on est plein, ne souffre pas volontiers d'être combattu & contredit en quoi que ce soit. Il y a pourtant des regles pour résister à ses saillies, & pour se conduire prudemment & chrétiennement, malgré les bizarreries qu'il nous peut mettre dans l'esprit.

Toutes les personnes avec lesquelles nous conversons de nouveau, ont des qualités qui nous plaisent, ou des qualités qui nous déplaisent, même par rapport à Dieu; car les personnes qui font profession de dévotion, mêlent toujours la consideration de Dieu dans tous leurs sentimens, quoique souvent il y ait bien de la recherche de soi-même. De même, dans tous les lieux où nous nous trouvons de nouveau, il

y a toujours des coutumes & des pratiques qui nous déplaiſent ; cela eſt inévitable.

La conduite eſt facile à l'égard de ce qui nous plaît dans les qualités des perſonnes, ou dans les pratiques des lieux ; car il n'y a preſque qu'à l'approuver, & à l'imiter. Je dis *preſque :* car il y a de certaines qualités qui ne conviennent pas à notre naturel, & des pratiques qui peuvent être trop fortes pour nous ; que nous ne pouvons pas toujours imiter, mais que nous devons toujours & louer & approuver. Monſieur du Bellay, par exemple, rapporte que voulant imiter la maniere lente de prêcher de ſaint François de Sales, il gâta toute la ſienne ; de ſorte que par l'avis de ce Saint, il fut obligé de la reprendre. Mais cela eſt rare, & ordinairement les bonnes qualités & les bonnes pratiques des autres ſont auſſi imitables que louables. La difficulté conſiſte donc uniquement en ce qui nous peut déplaire à l'égard de ces qualités, humeurs, & coutumes que l'on trouve dans les autres. Il ſeroit difficile de preſcrire en particulier tout ce qu'on doit obſerver pour s'y conduire ſagement ;

mais il y a une regle générale, qui comprend toutes les autres, & qui nous fait éviter toutes les fautes que nous y pourrions faire. Cette regle eſt qu'il s'en faut taire, par dive ſes raiſons, qui me paroiſſent évid ntes & eſſentielles.

1. Il s'en faut taire, parcequ'il faut s'accoutumer à l'égard de ce qui nous déplaît, à le porter long-temps devant Dieu, avant que de s'en ouvrir aux hommes. Une perſonne impatiente, précipitée & légere, n'eſt pas en état de profiter aux autres. Ce que Dieu demande donc d'elle, eſt qu'elle remédie à ſes défauts; & par-conſéquent ce qu'elle doit faire, eſt de ſonger d'abord à la pratique de ce devoir, en portant avec patience & en ſilence ce qui lui déplaît dans les autres. Par ce moyen on verra que ce qui nous déplaiſoit au commencement s'évanouira dans la ſuite, & que nous aurions eu tort de nous en ouvrir au commencement. Or, comme vous n'avez pas beaucoup de temps à être au lieu où vous êtes, vous y ſerez toujours dans la néceſſité de ce ſilence.

2. Il faut ſe taire, parceque nous devons craindre que ce qui nous pa-

roîtroit trop fort dans certaines perſonnes & dans certaines pratiques, ne nous paroiſſe tel, que parce que nous ſommes nous-mêmes trop foibles, & qu'il ne s'y mêle une ſecrette vanité. Quand on a été fort approuvé dans le monde, & que bien des gens nous ont donné des louanges de vertu, la vanité qui ne meurt jamais en nous, s'en fait un honneur; & il ne faut pas prétendre qu'elle ne ſe faſſe point de réſiſtance, quand elle ſe trouve obligée de rabattre quelque choſe de cette idée. Elle nous repréſente donc ces pratiques éloignées de notre uſage, comme trop fortes, comme inutiles, & comme gênantes. Le ſeul reméde à cela, eſt que ſi l'on ne peut empêcher que notre volonté ne répande ces dégoûts dans notre eſprit, l'on empêche au-moins qu'elle ne s'en ouvre à d'autres. Par ce moyen on obtient ſouvent la grace, que ce qui étoit l'objet de notre dégoût, devienne celui de notre admiration. On n'eſt pas toujours obligé de pratiquer tout ce que les autres font de bon; car la pratique des conſeils n'eſt pas de précepte: mais ce n'eſt pas un conſeil, c'eſt un précepte, de louer, d'ap-

prouver, & de ne détourner jamais perſonne d'aucune œuvre de conſeil, & qui eſt en ſoi plus parfaite. Car c'eſt ce qui eſt condamné expreſſément par l'Ecriture : *Gardez-vous bien*, dit-elle, *d'empêcher de faire le bien celui qui le peut faire, & tâchez de l'imiter, ſi vous pouvez.* Prov. 3. 27. Ainſi on devroit regarder comme une faute conſiderable, de détourner quelqu'un par ſes diſcours d'une pratique plus parfaite, quoiqu'elle ne fût que de conſeil.

3. Il faut ſe taire encore, parcequ'encore que les pratiques ou les qualités qui nous choquent, fuſſent veritablement défectueuſes, nous ne ſavons point encore ſi ce n'eſt point par néceſſité qu'on les tolére. Il y a des pratiques plus parfaites, qui ne conviennent pas à toute ſorte de lieux, & c'eſt un défaut de les vouloir introduire. Enfin il y a des défauts veritables & effectifs, qu'une perſonne nouvelle venue ne doit pas entreprendre de corriger ; parceque les mêmes oppoſitions que la vanité peut faire en elle, peuvent être cauſées dans les autres par le même principe ; & ce qui ſeroit bien reçu en un autre temps, nuit au-lieu de ſervir, par-

cequ'il eſt propoſé par une perſonne dont la croyance n'eſt point établie. Vous voyez que tous mes avis ſe réduiſent au ſilence, & pour moi je ſuis ravi quand il ſuffit de ſe taire pour bien faire.

LETTRE LXXII.

Que la contrariété des humeurs n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour ſe ſéparer des perſonnes avec leſquelles on eſt.

1. VOus demandez ce que je penſe ſur la contrariété d'humeurs que vous remarquez entre deux perſonnes d'une certaine ſociété, & ſi c'eſt une raiſon ſuffiſante pour leur conſeiller de ſe ſéparer. Et afin de ſatisfaire à votre demande, je réduis votre queſtion à un cas de conſcience, qui peut ſe propoſer en cette maniere. Suppoſons qu'une perſonne que ſa promptitude fait ſouvent agir avec quelque ſorte de légereté, de curioſité & de manque de diſcretion, ſe trouve jointe avec une autre perſonne naturellement ſeche & peu complaiſante, qui ſoit portée à la défiance &

au

au défaut d'ouverture, & qui par humeur plûtôt que de deſſein, cache ſans raiſon apparente, une infinité de petites choſes, à celle avec qui elle eſt unie, & lui donne lieu de ſoupçonner qu'elle la croit légere, curieuſe & peu diſcrette : On demande ſi l'union de ces deux perſonnes eſt favorable pour leur ſalut, & ce que doit faire la premiere à l'égard de la ſeconde.

2. Si la premiere étant telle que nous l'avons décrite, étoit inſenſible à toutes les ſéchereſſes de la ſeconde, il n'y auroit point de queſtion, elle prendroit tous les défauts de complaiſance de ſa compagne comme des des avertiſſemens que Dieu lui donne de veiller aux défauts qui les attirent & qui les méritent : elle ne penſeroit point aux fautes que l'autre pourroit faire, en ſuivant ſes humeurs, mais elle penſeroit uniquement à ſatisfaire à Dieu pour les fautes que ſes propres défauts lui font commettre ; & elle le remercieroit de lui donner ces avertiſſemens continuels pour la rendre plus vigilante. Elle croiroit mériter ce traitement, & elle reconnoîtroit qu'il eſt très-proportionné à ſes défauts, &

très-favorable pour l'en corriger. Mais ſuppoſant qu'elle s'en choque, & qu'elle ne puiſſe empêcher qu'il ne s'éleve dans ſon cœur des ſentimens de dépit & d'éloignement pour cette perſonne, que doit-elle faire dans cet état ?

Voici, ce me ſemble, la maniere dont elle doit agir.

3. Elle doit reconnoître que tous ces ſentimens ſont injuſtes ; car quoiqu'il puiſſe y avoir du défaut dans la ſéchereſſe de cette compagne, il n'y a rien que de juſte dans la conduite de la Providence, qui permet qu'elle exerce cette humeur en ſon endroit. Elle le fait peut-être ſans deſſein, & en ſuivant ſimplement ſon naturel ; mais Dieu a un deſſein formel en permettant cette conduite, d'exercer ſa juſtice à l'égard de celle qui lui eſt unie. Il eſt juſte qu'une perſonne curieuſe ſoit mortifiée, & qu'on ait de la défiance des perſonnes qui ſont légeres & indiſcrettes. S'oppoſer donc à cette conduite, c'eſt s'oppoſer à Dieu ; s'en plaindre, c'eſt ſe plaindre de Dieu ; la condamner, c'eſt condamner ſa juſtice qui l'ordonne.

4. Le moins que cette perſonne

puiſſe donc faire, eſt de ſe joindre à Dieu contre elle-même, ſelon qu'il eſt dit : *Conjungere Deo & ſuſtine ;* JOIGNEZ-*vous à Dieu, & ſouffrez ;* c'eſt de condamner tous ces ſentimens de dépit & d'éloignement comme des effets de ſa propre corruption, de ſe réſoudre à n'y adherer point, & à les combattre comme toutes les autres tentations ; & les expoſant à Dieu comme des plaies de ſon ame, de lui en demander la guériſon par ces paroles : *Amove à me plagas meas*, GUERISSEZ-*moi de mes plaies.* Que s'il différe de le lui accorder, il faut qu'elle agiſſe à l'égard de cette tentation comme à l'égard des autres, en la ſouffrant en patience, & en s'humiliant des fautes que le défaut de vigilance lui pourra faire commettre contre ſes réſolutions. *Eccl.* 2. 3. *Pſ.* 38. 11.

5. Non-ſeulement cette conduite de Dieu eſt juſte, & comme juſte elle lui doit être aimable ; mais elle eſt auſſi pleine de miſericorde, & elle lui peut être très-avantageuſe, ſi elle en ſait profiter. Rien ne nous peut être plus dangereux, que d'être en un état où les choſes extérieures qui nous environnent, favoriſent nos défauts in-

térieurs. D'être vaine, & d'être applaudie ; d'être curieuse, & qu'on ne nous cache rien ; d'être indiscrette & légere, & qu'on nous confie tout ; c'est le vrai moyen d'ajoûter à ces défauts, celui de l'insensibilité qui est beaucoup plus grand, de faire des progrès dans le mal, & de préparer son ame à quelque chûte plus considerable : car des défauts non réprimés & fortifiés, venant ensuite à être fortement contredits, peuvent emporter la balance, & renverser entierement une ame. Le Diable ne songe qu'à fortifier ainsi nos passions, afin que les commettant ensuite avec quelque devoir essentiel, elles se trouvent plus fortes que ce devoir & nous engagent à y manquer.

6. Le moins qu'il puisse gagner en favorisant les mauvaises inclinations d'une ame, est de la défigurer par une multitude de petites plaies qui lui deviennent insensibles, & ausquelles par-conséquent elle ne tâchera pas de remedier. Car les mouvemens de pénitence ne regardent que des effets qu'on connoît, & non ceux qu'on ne connoît pas, & dont on est bien-aise de ne point guérir. Ainsi cela forme dans

l'ame une difformité permanente, qui fait qu'on profite peu des Sacremens, & qui cauſe une langueur continuelle. Ce ſont ces petites fentes dont parle S. Auguſtin, qui laiſſant couler continuellement des gouttes d'eau, mettent enfin le vaiſſeau en danger d'être ſubmergé; à moins qu'on n'ait un ſoin continuel d'épuiſer cette eau par le moyen d'une pompe qui la vuide, & cette pompe eſt l'humiliation & la pénitence, c'eſt-à-dire le contraire de ces défauts.

7. C'eſt une choſe eſſentielle à la vie chrétienne, de ſe purifier ſans ceſſe des péchés véniels, de-peur qu'en ſe multipliant ils ne viennent à étouffer la charité dans le cœur. C'eſt ce que S. Auguſtin preſcrit en divers lieux, & dont il fait un devoir indiſpenſable à chaque fidele, faiſant conſiſter le devoir de chaque Chrétien, à éviter les péchés mortels, & à empêcher la multiplication des véniels par une pénitence continuelle. Quiconque donc ſe trouve ſujet à quantité de petites vanités, de petites curioſités, de petites légeretés, de petites indiſcrétions, ſe doit réſoudre à les combattre & à en faire pénitence toute ſa vie.

8. Ainſi cette Compagne, ſéche, froide, défiante, ne fait que la ſoulager dans le deſſein qu'elle a de combattre ſes paſſions. C'eſt un aide que Dieu lui envoie pour l'en avertir, & lui faire remarquer l'attache qu'elle y a, par les petits ſentimens de dépit qu'elle lui cauſe en s'oppoſant à ſes paſſions. Et ſi cette perſonne rejettoit cet aide & en témoignoit du chagrin, elle devroit conclure de-là qu'elle n'a pas une volonté forte ni ſincere de combattre ſes paſſions, & de ſe purifier de ſes fautes; & que ce déſir général qu'elle en témoigne, n'eſt que l'effet d'une lumiere qui lui fait connoître qu'il faut ſe mortifier, & d'une illuſion ordinaire qui fait que nous nous attribuons ſouvent les diſpoſitions que nous jugeons néceſſaires, pour nous flatter d'être vertueux.

9. Mais auſſi il ne faut pas prétendre que tant qu'on ſentira du dépit de la ſéchereſſe ou de la défiance qu'on nous témoigne, on n'ait point de veritable déſir de ſe corriger du vice qui le produit. Ces mouvemens intérieurs, quand ils ſont involontaires, ſont bien des marques de la corruption de notre cœur; mais ils peuvent ſubſiſter

avec un veritable déſir de ne pas vivre ſelon cette corruption. Il faut ſe réſoudre de ſouffrir avec patience ces ſentimens déreglés juſqu'à la mort ; qui nous en délivrera pleinement ; & tâcher cependant de les affoiblir par une mortification continuelle. C'eſt la chair qui convoite contre l'eſprit ; car tous les déſirs les plus ſpirituels qui tendent à la créature, ſont compris dans l'Ecriture ſous le nom de chair : mais cela n'empêche pas auſſi que l'eſprit ne convoite contre la chair, s'il a ſoin de condamner & de réprimer ſes mauvais mouvemens. En un mot on n'eſt par-là que dans l'état ordinaire des Juſtes de ce monde, dont la vie eſt un combat continuel de la bonne volonté contre la mauvaiſe. Mais ſi on prenoit le parti de ſes paſſions, & qu'on rejettât les remedes que Dieu nous envoie par la diſpoſition & la conduite de ſa Providence, il ſeroit bien à craindre que ce combat ne ceſsât par la victoire de la concupiſcence, & l'extinction de l'Eſprit de Dieu.

10. Mais ne ſont-ce pas des défauts que d'être ſéche, froide, défiante envers celle avec qui l'on vit ? Oui ſans

doute, mais ce ſont des défauts pour celle qui y tombe en ſuivant ſes humeurs ; & ce ſont au-contraire des ſecours favorables, pour celle à qui ces diſpoſitions ſont utiles. C'eſt peut-être pour elle que Dieu les permet. Car comme il emploie quelquefois la mauvaiſe volonté des méchans, pour la ſanctification des Juſtes ; il ſe ſert auſſi ſouvent des défauts des gens de bien, pour corriger d'autres gens de bien. Ainſi ces perſonnes à qui ces remedes ſont utiles, ont ſujet de croire que Dieu permet ces défauts dans les autres pour les corriger elles-mêmes, & que le vrai moyen de délivrer les autres de ces défauts, eſt de ſe corriger des imperfections pour leſquelles Dieu les permet.

11. On peut ajoûter qu'on coopére ſouvent aux défauts dont on ſe plaint, par ſes propres imperfections qui les attirent. Ne ſoyez point curieuſe, & témoignez de l'indifférence, ſoit qu'on vous diſe, ſoit qu'on ne vous diſe pas les choſes ; & vous verrez qu'on ſe portera de ſoi-même à ne vous rien cacher. Evitez les légeretés & les promptitudes, & vous attirerez la confiance ; on ſe fiera à votre diſcretion,

quand vous témoignerez beaucoup de retenue & de maturité dans vos actions. Mais de prétendre corriger les autres de leurs défauts, en même-temps qu'on les fomente & qu'on les entretient par ſes actions, c'eſt n'avoir ni pour elles ni pour ſoi-même la charité qu'on devroit avoir.

12. Enfin, dira-t-on, les défauts ne ſe guériſſent pas par un ſeul remede: j'avoue que j'ai beſoin de réſiſter à la légereté, à l'indiſcretion, à la curioſité, à la vanité; je fais bien auſſi état de les combattre toute ma vie; j'y réſiſterai par les prieres, par la fuite des occaſions; je ſouffrirai les humeurs de ceux avec qui je vivrai, juſqu'à quelque point; on ne manque guéres de ces occaſions en quelque ſociété que l'on ſoit: mais je voudrois bien m'exempter de ſouffrir cette ſéchereſſe outrée, & cette défiance exceſſive qui me choquent. C'eſt le dernier retranchement de l'amour-propre, mais dont l'illuſion eſt viſible à tous ceux qui ont une lumiere ſolide. Il n'eſt pas queſtion de choiſir les moyens de vaincre nos paſſions: Dieu ſait bien mieux que nous les proportionner à nos beſoins; & quand Dieu

même en a fait le choix, par l'état de vie auquel il nous a appellés, c'eſt une tentation viſible que d'en vouloir choiſir d'autres, qui produiront peut-être des inconvéniens que nous ne pouvons prévoir, & nous cauſeront des tentations qui ſeront peut-être au-deſſus de nos forces.

13. Si l'on conſidere même la nature de cette peine, on trouvera qu'elle eſt peut-être la plus légere de celles qu'on peut ſouffrir en cette vie. Elle n'eſt point-du-tout incommode au corps; car le corps ne ſe nourrit point de curioſité & de confiance. Elle ne bleſſe point la raiſon; car la raiſon ne demande point de ſavoir les choſes inutiles. Elle n'incommode donc proprement que l'amour-propre, que l'on doit tâcher d'incommoder & de mortifier; & elle nous laiſſe toujours l'aſſiſtance de la raiſon & de la foi pour le réprimer. On ſe peut toujours dire à ſoi-même : Pourquoi me bleſſer de ce qu'on me cache ces petites choſes, puiſqu'il me ſeroit inutile de les ſavoir ? C'eſt le langage de la raiſon. Ou on ſe peut dire : Pourquoi me piquer de ce qu'on me cache des choſes que je n'ai point beſoin de ſavoir,

puiſqu'il m'eſt utile d'être privé de ces petites ſatisfactions, qui ne ſeroient propres qu'à augmenter ma curioſité ? C'eſt le langage de la foi.

14. Une preuve viſible qu'il y a beaucoup d'imagination dans cette peine, c'eſt que le plus ſouvent elle eſt particuliere à celle qui la reſſent. Les autres s'apperçoivent bien qu'il y a quelque ſéchereſſe & quelque défiance dans une perſonne, mais elles ne s'aviſent point de ſe repréſenter ces défauts, comme une incommodité conſiderable pour elles ; elles n'en reſſentent ni dépit ni chagrin ; cela ne les empêche pas de voir un grand nombre de bonnes qualités dans ces perſonnes ſéches. Quand il y a donc quelques perſonnes en qui ces ſentimens ſont tout autrement vifs, c'eſt une grande preuve qu'ils ne ſont que l'effet & la production de ſon imagination.

15. En effet, ils ſont même fort inégaux & fort inconſtans dans l'eſprit de ces perſonnes qui en ſont ſi vivement touchées ; ſouvent ils diſparoiſſent tout-à-fait, & il ne leur reſte qu'un étonnement de leur foibleſſe, d'avoir pu s'y amuſer. Si donc ces perſonnes avoient la lumiere qu'elles de-

vroient avoir, elles ſe diroient à elles-mêmes, quand elles ſouffrent avec peine la ſéchereſſe & la défiance des autres : Ce qui m'occupe & me peine, va s'évanouir, & ne me laiſſera que la honte de ma foibleſſe ; je changerai bien-tôt de diſpoſition à l'égard de cet objet, & il ne me paroîtra qu'un pur néant : que n'en jugeai-je de même par avance ; puiſqu'il n'eſt pas plus ſolide à préſent, qu'il ſera alors, & qu'il n'a point d'autre réalité que celle que mon imagination lui donne ?

LETTRE LXXIII.

Qu'il n'eſt jamais permis aux hommes de tenter d'autres hommes, pour éprouver ſi leur vertu eſt ſolide, parceque cette épreuve pourroit leur être un ſujet de chûte.

IL eſt non-ſeulement très-permis, Monſieur, de n'être pas de mon avis ; mais je puis dire que je ſuis tout autrement ſatisfait quand on n'en eſt pas, que quand on en eſt ; car je vous avoue que je crains ſi fort la témérité des ſentimens, & que je me défie tellement des miens, que ce ne m'eſt pas

un petit ſoulagement, quand étant rejettés, je n'ai pas ſujet de craindre d'être principe & cauſe de quelque engagement. Vos raiſons d'ailleurs me paroiſſent conſiderables, & vous les repréſentez d'une maniere très-perſuaſive. Néanmoins comme la matiere eſt importante, je ſerai bien-aiſe de me ſervir de cette occaſion, pour m'éclaircir autant que je pourrai de cette queſtion de conduite, & j'en prendrai avis de Monſieur E ..... & de celui à qui il s'adreſſe ordinairement, & je leur propoſerai vos raiſons; & celles qu'il me paroît encore que l'on y peut oppoſer. Je m'en vais vous les expoſer, afin que vous jugiez ſi j'ai quelque ſujet d'en être touché.

Vous dites, Monſieur, que ſi Dieu tente les hommes, afin qu'ils ayent lieu de ſe connoître, les hommes les peuvent bien tenter auſſi, pour les mieux connoître; mais c'eſt juſtement cette raiſon qui me porte à conclure le contraire.

Dieu tente les hommes, ou par miſericorde, ou par juſtice. Il les tente par miſericorde, lorqu'il leur fait tirer du profit des tentations. Il les tente par juſtice, lorſqu'en punition de leurs

péchés, il permet qu'ils ſoient attaqués par des tentations auſquelles ils ſuccombent. Or, ni l'un ni l'autre de ces deux manieres ne conviennent aux hommes, à l'égard des autres hommes. Ils n'ont pas le pouvoir de tenter les autres par miſericorde, parceque quand Dieu uſe de cette conduite, il fournit en même-temps à ceux qui ſont tentés, des ſecours néceſſaires pour ſurmonter les tentations; or c'eſt ce que les hommes ne ſauroient faire. Ils peuvent mettre les ames en danger par leurs diſcours; mais ils n'ont pas le pouvoir de les ſecourir, ni de leur donner les forces néceſſaires, pour ſe garantir du péril qu'ils leur auront cauſé. Ce ſeroit donc les expoſer à un péril certain, ce qui n'eſt pas un effet de miſericorde. Il leur eſt encore moins permis de tenter les ames par juſtice; car Dieu ne permet cette ſorte de tentation, qu'en punition des péchés qu'il connoît dans ceux qu'il y abandonne. Or les hommes ne ſont pas établis pour punir de deſſein les autres hommes, & pour les faire tomber; mais pour les aider à ſe relever.

Que ſi de la thèſe générale nous deſcendons à l'eſpece & à l'hypothèſe

particuliere, & que nous réduiſions la queſtion à ce point : Savoir ſi une fille ſe portant à la Religion, & ayant même accompli la plus grande partie de ſon Noviciat, & témoignant enſuite diverſes incertitudes qui font voir qu'elle n'eſt pas abſolument déterminée à la Religion, il eſt à propos de lui faire enviſager certaines facilités qu'elle peut s'imaginer de ſe ſauver dans le monde, en vivant dans ſa famille, qui eſt une famille très-reglée. Voici, ce me ſemble, ce que l'on peut alléguer contre l'uſage de ce moyen.

La voie ordinaire par laquelle on ſe trompe dans le choix des conditions, eſt que la plûpart des états ayant leurs biens & leurs maux, leurs avantages & leurs déſavantages ; l'eſprit de l'homme qui eſt naturellement étroit & foible, & ſouvent prévenu de quelque paſſion, ne fait pas choix de ces états en les conſiderant tout entiers, dans tous leurs avantages & leurs déſavantages ; mais en ne conſiderant ſouvent que ce qu'il y a d'avantageux en celui qu'il choiſit, & ce qu'il y a d'incommode dans celui qu'il ne choiſit pas. Je voudrois de bon cœur qu'on mît le monde devant les yeux de toutes les

filles, ſi on le leur pouvoit faire conſiderer tout entier, car il n'y en auroit preſque point qui ne le quittât. Mais ce qui les trompe & les retient, lorſqu'on leur donne la penſée d'y rétourner, c'eſt de le regarder par de certains beaux endroits, & de ſe cacher le reſte; voilà ce qui les renverſe, & leur fait quitter leur vocation. Elles ne ſe propoſent pas une vie criminelle dans le monde, mais une vie douce aux ſens, & qui ne paroît pas mauvaiſe, ni dangereuſe; & par ce moyen, elles ſe dégoûtent ſouvent d'une vie beaucoup plus ſûre & plus ſainte, mais plus étroite. Or, puiſque c'eſt-là ce qui les fait tomber, quelle apparence de ſeconder les deſſeins de leurs ennemis, en excitant les mêmes vûes? Si ces vûes leur venoient dans l'eſprit, comme il ſemble que cette jeune Novice les ait eûes, & qu'elle en ait même été ébranlée, il eſt, ce me ſemble, de la charité du Pere & de la Mere, de lui aider à y réſiſter, non par des duretés, mais en lui faiſant connoître ſa condition dans le monde toute entiere, & les avantages & les déſavantages qu'elle y peut trouver; mais je ne crois pas qu'on ait pu, ſans l'aider

à ſe tromper, lui propoſer les uns ſans les autres. Qu'on lui diſe, à la bonne heure, qu'elle peut trouver chez elle une vie ſainte & chrétienne, que ſon pere & ſa mere ſont diſpoſés à la recevoir; mais qu'on lui diſe en même-temps, qu'elle eſt en danger de perdre en peu de temps ou ſon pere ou ſa mere, & que la perte de l'un ou de l'autre la peut mettre dans d'extrêmes dangers. Qu'on lui faſſe connoître à fond les périls infinis du mariage, qui eſt un abîme pour celles qui s'y engagent; les difficultés & les dangers extrêmes d'une fille ſans conduite, abandonnée à elle-même, obligée de vivre d'un petit bien, incommodée & expoſée dans le monde à une infinité d'occaſions de ſe perdre. Si l'on pouvoit former cette impreſſion entiere, je ne déſapprouverois nullement qu'on la fît enviſager; mais de donner des idées imparfaites de la vie du monde, c'eſt ce que je ne ſaurois goûter.

Et il ne faut pas dire que ſans cela on ne connoît pas bien ſi une fille a une volonté effective de ſe donner à Dieu, & s'il n'y entre point des raiſons humaines. Car quand par cette idée imparfaite qu'on donneroit de la

vie du monde à une fille, elle ſe porteroit à y retourner; on n'auroit pas lieu de conclure que cette fille n'auroit pas une volonté ſincere d'être Religieuſe; mais ſeulement que cette volonté a été ébranlée par une tentation qu'on lui auroit cauſée. S. Auguſtin dit que Dieu ne donne pas toujours aux Juſtes mêmes des fortes volontés du bien & des délectations victorieuſes; que tantôt l'ame s'y plaît, & tantôt qu'elle ne s'y plaît pas, pour leur apprendre que lorſqu'elle s'y plaît, c'eſt la grace qui cauſe en eux ce plaiſir & cet attrait. Si donc une perſonne eſt attaquée dans le temps qu'elle eſt dans cette privation de grace, d'une tentation forte qui lui repréſente le monde comme aimable, elle ſuccombera à cette tentation, ſans qu'on puiſſe conclure que ſi cette tentation l'avoit attaquée en un autre temps, elle y eût ſuccombé de même : *Ideò unuſquiſque noſtrûm, nunc ſcit, nunc neſcit, nunc delectatur, nunc non delectatur, ut noverit divini eſſe muneris, &c.* Ainſi Dieu ſauve la plûpart des ames, non en leur donnant toujours de fortes graces, mais en les préſervant des tentations, dans le temps

De pecc. meritis. l. 2. c. 17. n. 27.

de leurs foibleſſes ; & il ſemble qu'il eſt de la charité d'un Directeur de ſuivre la même conduite. Enfin il me ſemble qu'il y a bien des choſes à dire, ſur ce que l'on voudroit éprouver ſi la volonté de ſe faire Religieuſe eſt ſi pure & ſi forte, qu'elle ſoit à l'épreuve de tout ce qu'on leur peut propoſer pour les retenir dans le monde. Eſt-ce, par exemple, qu'on devroit approuver que lorſqu'une fille eſt prête à s'engager à la Religion, on lui propoſât un parti avantageux, & une vie douce & commode ? Ne ſeroit-ce pas au-contraire s'oppoſer à la providence de Dieu, qui nous apprend, dit S. Auguſtin, à aimer le vrai bien, par l'amertume qu'il nous fait trouver dans le monde ? *Per amaritudinem inferiorum diſcit amare meliora.*

Il y a des perſonnes que Dieu n'attire à lui autrement que par les diſgraces & les miſeres de cette vie ; & qui excluroit des Religions toutes celles à qui ces ſortes de vûes ont donné occaſion de les rechercher, les priveroit d'une infinité de bons ſujets. Il ne faut pas à la verité n'y rechercher que l'exemption des peines du monde, & il faut qu'il y ait dans le cœur un déſir

ſincere de plaire à Dieu, & de le préférer à ſoi. Mais Dieu veut bien qu'on ſe ſerve des difficultés & des peines de la vie du monde, pour ſurmonter plus facilement les tentations qui nous porteroient à l'aimer. C'eſt la charité même qui emploie ces raiſons humaines, pour ſe fortifier contre l'eſprit du monde, qui voudroit s'emparer de notre cœur; & c'eſt pourquoi ſaint Benoît avoit même ordonné que les parens déshéritaſſent leurs enfans, en les donnant aux Monaſteres, afin qu'ils ne fuſſent pas tentés d'y retourner par l'eſperance de mener dans le ſiecle une vie commode.

Voilà, Monſieur, les raiſons que j'ai propoſées à la mere, pour lui faire craindre de donner à ſa fille ces vûes imparfaites & trompeuſes de la vie qu'elle pourroit mener dans le monde, étant perſuadé que quand une fille ſe porte d'elle-même à un bon choix, il ne l'en faut pas facilement détourner par des vûes qui l'arrêtent, & qui lui peuvent ſervir de tentations. C'a été ma penſée, mais je n'ai fait que la lui propoſer en la ſoumettant à ſa lumiere. Votre Lettre m'en a fait douter; & à moins que je ne ſois for-

tifié dans ce ſentiment par l'autorité des perſonnes que je vous ai marquées, je ne me hazarderai pas à propoſer mon ſentiment une autre fois, ſur une matiere ſi délicate. Je ſuis Votre, &c.

LETTRE LXXIV.

Que les comparaiſons qu'on fait des divers états de la vie ſont défectueuſes.

A MADAME LA MARQUISE DE D...

IL me ſemble, Madame, que toutes les comparaiſons qu'on fait des divers états de la vie, ſont défectueuſes en bien des manieres. On n'y conſidere que les difficultés ou les avantages de l'état en ſoi, & l'on ne prend pas garde que les différentes diſpoſitions, les différentes lumieres, les différentes fantaiſies font que ce qui eſt moins pénible en ſoi, le devient beaucoup davantage par rapport à une certaine diſpoſition ; & au-contraire, que ce qui eſt beaucoup plus pénible & plus dangereux, l'eſt beaucoup moins par rapport à une diſpoſition différente. Rien ne ſeroit dangereux, Madame,

à une ame vraiment éclairée ; car il s'agit en toutes choſes de préférer l'éternité au temps, le bien ſouverain à de petits biens, de grands maux à de petits maux. Or quelle proportion y a-t-il entre ces choſes ? Et comment peut-on être tenté de faire un mauvais choix ?

On ne le peut être, Madame, que par défaut de lumiere, & par des inclinations déreglées. Or c'eſt ce qui m'a fait dire que c'eſt particulierement ces fauſſes lumieres & ces fauſſes inclinations, qui rendent certains états beaucoup plus dangereux que les autres. Il ſemble donc qu'on ne puiſſe dire aſſurément, qu'un état ſoit plus dangereux qu'un autre ; puiſque ce danger dépend de ce rapport ou de cette proportion avec les défauts des hommes. Voici néanmoins certaines conſiderations générales, qui me ſemblent porter l'eſprit à décider cette queſtion d'une maniere différente de celle dont vous l'avez décidée.

Votre état, Madame, a deux qualités : il eſt certain & invariable, il n'eſt pas en votre choix de le changer, vous n'avez point à déliberer ſur cela. De-plus les devoirs en ſont aſſez clairs,

& il ne faut qu'une lumiere médiocre pour les connoître. Il eſt en quelque ſorte tout environné de gardefous, & vous ne ſauriez en ſortir que volontairement, & en réſiſtant à des lumieres dont vous êtes parfaitement convaincue. Si vos devoirs ſont pénibles, ils ſont précis & marqués. Vous n'avez qu'un chemin à tenir : & le déſir de ſe ſauver, pour petit qu'il ſoit, ſuffit pour vous en faire ſurmonter toutes les difficultés.

Mais il y a bien de la différence entre cet état & celui des perſonnes qui ne ſont point liées par aucune néceſſité, qui ont pluſieurs chemins à choiſir, dont elles connoiſſent peu le danger, & qui marchent par une voie où l'on trouve quantité de pentes douces qui attirent à s'y laiſſer aller, parcequ'on ne voit pas le danger, & qu'on s'imagine qu'on s'y arrêtera quand on voudra.

En un mot, Madame, le danger des états différens, ne conſiſte pas tant dans les peines & les duretés de cet état, que dans les faux remedes qui ſe préſentent pour en ſortir, & dans l'impreſſion qui en fait regarder les maux comme non néceſſaires, &

comme pouvant être évités en conſcience. Le même degré de vertu qui ſuffiroit pour mener ſans chagrin la vie de Carmelite, quand on y eſt engagé, & que l'imagination n'en préſente aucune iſſue permiſe, ne ſuffit pas pour mener une vie beaucoup moins auſtere, dont on ſe peut exempter. Ce ſont ces iſſues & ces moyens qui partagent l'ame, & qui l'empêchent d'employer ſa force pour ſouffrir le mal de ſon état, en l'occupant des déſirs d'éviter ce mal, & en lui en préſentant certains moyens qui l'amuſent par de fauſſes eſpérances.

Je crois que l'on doit conſiderer deplus, que nous ne jugeons point des peines des divers états par les maux réels qu'ils renferment, mais par l'impreſſion que le monde en a. On emprunte cette impreſſion, on s'en revêt, & on ſe croit miſerable, quand le monde nous juge tels. Or il n'a pas plu au monde de croire qu'une Dame accommodée, qui n'a point de méchantes affaires ni de traverſes particulieres, qui ſe peut maintenir dans l'état où elle eſt née, ou ne s'abaiſſer que d'une maniere qui ne la rende pas mépriſable au monde, fût fort miſerable.

Elle

Elle ne l'eſt donc pas en effet, au-moins d'une maniere ſenſible à l'imagination, quoique des vûes chrétiennes lui puiſſent faire reconnoître dans ſon état quantité de difficultés & de peines réelles. Il en eſt tout au-contraire quand l'impreſſion qu'on emprunte du monde nous fait regarder un certain état comme très-miſerable & très-rabaiſſé : car cette impreſſion ſe rendant maîtreſſe de l'imagination, il eſt très-rare que l'ame ſe mette au-deſſus, & conſidere ces états par ce qu'ils ont de réel. La pauvreté dans laquelle on eſt né, & celle dans laquelle on tombe par divers accidens qui font déchoir de la condition, ont la même réalité, mais non pas la même ſenſibilité. La plûpart des pauvres ſouffrent l'une avec aſſez de tranquillité, & peu de perſonnes ont la force de ſouffrir l'autre ſans chagrin. Ainſi, pour accorder les différens avis ſur ces deux états que vous comparez, je crois qu'on peut dire que l'un a plus de maux réels, & moins de moyens de les éviter, mais qu'il a le ſecours de la néceſſité & de la lumiere, qui ſoutient étrangement l'ame ; l'autre a peut-être moins de maux réels, mais

il en a plus d'imagination, & n'y ayant pas les mêmes liens de néceſſité, on y eſt tenté de ſe laiſſer aller à certains moyens qui étant permis en ſoi, cauſent néanmoins dans la ſuite de la vie, de terribles embarras pour la conſcience.

Je conclus de tout cela, Madame, que pour être en ſureté, en quelque état que l'on ſoit, il faut ſe défaire des opinions du monde, aimer ſincérement la mortification & l'humiliation, & être fort en garde contre les moyens permis qui ſe préſentent de les éviter; & que ſans cette diſpoſition, on eſt en danger en toute ſorte d'états. Ne vous amuſez pas au reſte, Madame, à chercher un rapport bien juſte de ces conſiderations générales, au ſujet particulier auquel on a eu quelques vûes de les appliquer; car quand on s'embarque en ces diſcours, on ſe laiſſe attirer par la verité qui paroît, ſans ſonger au ſujet particulier qui y a fait entrer. Cela ſuffit à une perſonne qui n'a deſſein que de tromper ſon mal, en s'appliquant à autre choſe; ainſi vous prendrez, s'il vous plaît, tout ce que j'écris ici, plûtôt pour un diſcours en l'air, que pour

une réponſe à votre Lettre. Je ſuis votre, &c.

LETTRE LXXV.

A UN SUPÉRIEUR DE L'ORDRE de Cîteaux.

Divers avis ſur la maniere dont on doit travailler à rétablir la régularité ancienne dans les Monaſteres de cet Ordre. Qu'on y doit conſerver les pratiques nouvelles qui peuvent contribuer à la ſanctification des Religieux, comme l'Oraiſon mentale.

IL eſt difficile, mon Révérend Pere, d'être plus mortifié que je l'ai été, dans le déſir que j'avois de vous témoigner par quelque ſervice, le zele & l'affection que j'ai pour vous & pour votre Monaſtere. C'eſt dans cette vûe que j'avois embraſſé avidement la revûe du manuſcrit que vous m'avez laiſſé; & c'eſt même ce qui m'a empêché de conſiderer aſſez combien cet ouvrage étoit peu proportionné à ce que je pouvois faire. Mais Dieu m'a bien forcé de le ſentir plus que je n'aurois voulu. Premierement, le temps

qu'il y a que j'ai le manuſcrit entre les mains, qui eſt aſſez long, a été interrompu, & par diverſes néceſſités preſſantes & imprévûes qui me ſont ſurvenues, & par deux grands accès de mon mal, qui interrompant la lecture, me faiſoient perdre une partie des idées qui m'étoient venues. Mais la principale difficulté a été la foibleſſe de ma vûe, qui ne s'accommode point-du-tout des manuſcrits, & ſur-tout de ceux ou qui ſont en petites lettres, ou qui ſont écrits en un caractere étranger; de ſorte que la lecture de quatre pages de celui-là, me mettoit ſouvent dans l'impuiſſance de continuer. J'étois donc forcé d'interrompre ce trayail, & vous ne ſauriez croire combien le déſir que j'avois de l'avancer, m'a fait trouver incommodes ces interruptions fréquentes, & la peine que j'ai d'être à la fin obligé, au-lieu de vous rendre quelque ſervice un peu utile, de mettre en compte les efforts que j'ai fait pour y réüſſir. Cependant, mon Révérend Pere, c'eſt à quoi je ſuis réduit, & peut-être qu'une perſonne auſſi ſpirituelle que vous, comptera cela pour quelque choſe : car certainement l'amour-propre y eſt fort

mal ſatisfait ; & il n'y a rien, ce me ſemble, qui lui ſoit moins agréable que cet aveu de ſon impuiſſance. Il faut pourtant s'y réſoudre, puiſque Dieu m'y met, & vous prier de vous contenter qu'au-lieu d'une revûe dans laquelle j'avois deſſein de faire quantité d'obſervations particulieres, je marque ſeulement à l'Auteur de ce Traité quelques obſervations générales, auſquelles il aura tel égard qu'il lui plaira.

Il s'eſt beaucoup mis en peine dans le jugement qu'il porte de ces divers livres de Rites, dont il découvre les défauts, de prouver qu'il a raiſon, & il le prouve fort bien. Les changemens qu'il blâme ſont effectivement blâmables. Ce déſir perpetuel de ſe conformer à l'Uſage Romain, eſt une flatterie mal entendue envers la Cour Romaine, par laquelle on lui rend une déférence, que non-ſeulement elle n'exige point, mais même qu'elle ne déſire pas. Car le ſaint Siege a témoigné en diverſes rencontres, non-ſeulement qu'il eſt bien-aiſe que chaque Egliſe & chaque Ordre conſerve ſes Rites & ſes Uſages ; mais que ce ſoin de conſerver l'antiquité lui eſt agréa-

ble, & ſert à l'ornement de l'Egliſe. C'eſt pourquoi, pour n'en rapporter qu'un exemple, quoique pluſieurs Papes ayent fait travailler utilement à la correction de la verſion des Pſeaumes que l'on chante dans les Egliſes, ils ont ſouffert néanmoins que l'ancienne verſion italique des Pſeaumes qui précéde non-ſeulement la verſion de S. Jerôme, que l'Egliſe n'a point reçûe à l'égard des Pſeaumes, mais celle même dont l'Egliſe ſe ſert, & qui eſt celle qu'on a corrigée en pluſieurs endroits, ſoit encore en uſage, en l'honneur de l'antiquité, dans l'une des plus célébres Egliſes de Rome. On a donc dû croire que le ſaint Siege auroit approuvé de même, que l'Ordre de Cîteaux conſervât ſes anciens Rites, & qu'il regarderoit aujourd'hui comme une choſe très-édifiante, qu'il y eût encore pluſieurs Monaſteres où l'on vît une image vivante de la vie que S. Bernard & les anciens Religieux y ont menée.

Cependant, quoiqu'on puiſſe dire généralement que ces corrections ayant été faites ſans néceſſité & ſans lumiere, & par divers motifs que l'amour de la verité ne permet pas d'approu-

ver, je ne crois pas que le mal qu'elles renferment, ſoit ſi grand, qu'il ne puiſſe être compenſé par diverſes circonſtances qui rendent utiles quelques-unes de ces corrections, ou qui font voir qu'il y auroit de grands inconvéniens à s'y oppoſer. L'Egliſe par un eſprit de charité tolére beaucoup de petits défauts dans ſa diſcipline; & quoique ces défauts ne ſoient pas bons, néanmoins la tolérance en eſt bonne; & l'intolérance, s'il eſt permis d'uſer de ce mot, en ſeroit mauvaiſe.

Il y a auſſi quantité de Rites qui ſont indifférens en eux-mêmes, & qui par des vûes ſpirituelles peuvent être pratiqués avec une égale utilité. Il importe peu en ſoi, que l'on finiſſe les *Alleluia* à la Septuageſime, ou qu'on les continue juſqu'au Carême, ou même juſqu'à Pâque. L'*Alleluia* n'a aucune oppoſition eſſentielle avec le Carême ni avec les temps de pénitence: car il eſt bon de louer Dieu en tout temps, ſelon qu'il eſt dit: *Benedicam Dominum in omni tempore: ſemper laus ejus in ore meo.* Ainſi S. Benoît n'a point eu tort de l'avoir continué pendant le Carême, ni l'Egliſe ancienne, dont il avoit pris cette pratique. *Pſ.* 33. 2.

Mais pour ceux qui, pour marquer une diſpoſition d'une triſteſſe ſainte qui convient au temps de pénitence, ont deſtiné à cela la ſuppreſſion de l'*Alleluia*, n'ont point eu auſſi tort, & l'on peut entrer par divers mouvemens de l'Eſprit de Dieu dans l'une & dans l'autre de ces vûes & de ces diſpoſitions.

Il eſt vrai que les changemens & les corrections des uſages anciens ont quelque choſe d'odieux; parcequ'il eſt utile d'aimer l'antiquité dans les plus petites choſes, afin d'éviter les innovations dans celles qui ſont plus importantes & plus eſſentielles.

Ainſi il eſt bon de ne ſe rendre pas facile aux innovations telles qu'elles ſoient; mais quand il faut faire du fracas & du trouble pour réſiſter à de petites innovations autoriſées par des Supérieurs légitimes; je crois qu'on peut alors compenſer les biens ſolides de la paix, de la charité, de l'uniformité, & de la fuite des péchés que les conteſtations produiſent, & des obſtacles qu'on s'attire dans les réformes plus importantes, avec ces petites plaies que l'on fait à la diſcipline monaſtique & à l'amour de l'antiquité,

en recevant ces petites innovations.

Il faut conſiderer de-plus, que ſi une perſonne ſe trouvant dans un Ordre où non-ſeulement les petites obſervances, mais les points les plus eſſentiels à la vie chrétienne & religieuſe ſe trouveroient notablement bleſſés, s'amuſoit à diſputer des Rites avec ſes Supérieurs, il ſeroit difficile de ne penſer pas qu'elle feroit mieux de ſonger à ſe guérir de ſes plaies mortelles, & de s'appliquer à des choſes plus importantes. Il eſt vrai qu'on eſt bien éloigné de ce cas ; ces doutes ſont formés dans une Maiſon qui fait honneur à tout l'Ordre, & qui n'a plus qu'un pas à faire pour être parfaitement rétablie dans la Vie de S. Bernard, & être une image vivante de l'ancien Clairvaux. Elle a droit de tendre à la perfection de cette vie, & elle peut dire : *Nous devons accomplir toute juſtice :* DECET *nos implere omnem juſtitiam* ; & il y a tout lieu d'eſperer que Dieu bénira ſes pieux deſſeins. *Matt.* 3. 15.

Mais elle ſe doit croire d'autant plus obligée à toute ſorte de précautions, pour ne pas riſquer par un zele précipité le bien & le reglement qui y eſt déja établi ; & elle doit de-plus

conſiderer, qu'il y a dans les Chapitres généraux certains reglemens dont elle peut avoir raiſon de ſe diſpenſer, mais qui ne laiſſent pas d'être utiles au commun de l'Ordre.

J'en propoſerai ici un exemple important & qui fera le fruit de cet écrit, parceque je crois que c'eſt une choſe qui mérite d'être particulierement conſiderée. On témoigne dans ces remarques ne pas approuver le reglement fait par les Chapitres généraux, que l'on fera dans toutes les Maiſons deux fois par jour, & en divers temps, une demi-heure de ce qu'on appelle méditation ou oraiſon mentale. La maniere dont on en parle, tend à faire regarder ce reglement, comme un relâchement contraire à la regle, & oppoſé au premier eſprit de l'Ordre, & l'on marque aſſez qu'il feroit mieux que l'on n'eût point fait ce décret.

Cependant j'ai vû des gens, très-perſuadés en général de l'abus qu'on peut faire des méditations, & qui croient néanmoins qu'à l'égard du commun des Religieux, c'eſt le temps le moins mal employé de toute la journée, & qu'on leur feroit tort de leur retrancher cet exercice, qui peut les

rappeller à leurs devoirs & leur donner quelque ſenſibilité ſur leurs beſoins ſpirituels dont ils ſont peu touchés. Or, à l'égard des gens qui ſont en cet état, ils croient qu'il leur eſt utile d'employer quelque temps à ce que S. Bernard appelle conſideration, de rentrer en eux-mêmes, de conſiderer leur vie, de s'occuper des objets de la Religion, & d'y deſtiner tous les jours un temps ſéparé. Rien ne leur eſt plus contraire qu'une vie toute extérieure, toute occupée au-dehors ſans aucun recueillement; mais je dis que c'eſt une grande avance & un grand ſecours pour un Supérieur zelé pour les retirer de la vie ſenſuelle, de les trouver dans cette pratique. Si S. Benoît n'a pas établi ce moyen, c'eſt qu'il a ſuppoſé que ſes maiſons ſeroient compoſées de perſonnes vraiment converties, & non à convertir; de perſonnes qui pourroient joindre aux exercices extérieurs, la méditation de la loi de Dieu.

Ce ſecours n'eſt pas à la verité ſuffiſant, mais il eſt utile. On le peut pratiquer dans ces ſortes d'états, comme on a fait juſqu'ici : mais un Supérieur qui déſirera avec ardeur le bien de ſes

Religieux, s'en peut très-utilement ſervir pour les rendre plus ſpirituels & plus recueillis. C'eſt une grande avance pour lui de trouver cela établi dans ſon Ordre. Il auroit bien de la peine à l'établir, s'il ne l'étoit pas; & ainſi il ne faut pas légerement lui ôter ce moyen, dont il peut faire un uſage avantageux pour le bien des ames.

Je reconnois donc que je ne ſuis point touché de ces raiſons qu'on allégue, que cet exercice n'eſt point preſcrit par la Regle de S. Benoît. Il faut avoir une très-grande idée de la lumiere & de la ſageſſe des ſaints Fondateurs des Ordres. Mais cela n'a pas empêché l'Egliſe de remédier par de nouveaux reglemens, aux abus introduits dans les Maiſons qu'ils ont fondées, de-peur qu'on ne prît ſujet d'en abuſer. On ſait que des Saints ont établi en divers lieux, des Monaſteres d'hommes & de filles, ſi proche les uns des autres, que les Religieux & les Religieuſes n'avoient qu'une Egliſe commune où ils diſoient l'Office tour-à-tour. Cependant l'Egliſe, inſtruite par l'expérience, a détruit ce reglement, & a trouvé à propos de les ſéparer, ſans blâmer les reglemens établis par les Saints.

L'Ordre des Carmelites a conſtamment été établi par ſainte Therèſe pour être gouverné par des Religieux de ſon Ordre ; & ce fut une difficulté très-grande, lorſqu'il a été reçu en France, d'y faire recevoir une autre maniere de gouvernement. Les Religieuſes d'Eſpagne ne le purent même ſouffrir, & ſortirent preſque toutes du Royaume. Cependant tout ce qu'il y avoit de perſonnes ſpirituelles dans le Royaume, & entre autres S. François de Sales, crurent qu'il étoit bien plus utile au bien ſpirituel de cet Ordre, de le retirer de la conduite des Religieux pour le ſoumettre à celle du Clergé de France.

Un Abbé qui eſt l'un des plus grands ornemens de l'Ordre de Cîteaux, a cru avec raiſon que dans les circonſtances préſentes, il y avoit plus de régularité à ne pas obſerver, qu'à obſerver litteralement l'article de la regle touchant la maniere de recevoir les hôtes.

Pourquoi ne dira-t-on pas de même, que quoique S. Benoît, ni S. Bernard n'ayent point preſcrit à leurs Religieux une heure particuliere de méditation, & quoiqu'il ſoit même plus

parfait de vivre toujours dans un eſprit de recueillement & d'attention à Dieu, & de joindre cette attention à tous les exercices de la vie religieuſe, & principalement à la pſalmodie & à la lecture, que d'en faire un exercice ſéparé : néanmoins l'expérience du paſſé leur doit faire juger, qu'on ne ſauroit employer trop de moyens pour empêcher & pour retenir la pente que l'on a à la vie diſſipée ; & qu'ainſi il eſt bon de prendre un temps particulier pour pratiquer la conſideration.

Je n'ai pas aſſez examiné quel pouvoir la regle donne aux Abbés. Il me ſemble que le choix des leçons eſt remis à ſon jugement dans le neuviéme Chapitre ; il les peut donc rendre ou plus longues ou plus courtes. Mais enfin l'Auteur des Remarques demeure d'accord qu'il y a des diſpenſes juſtes. Or, s'il y a des diſpenſes juſtes, je crois que l'on peut mettre dans ce nombre, un décret qui diminuera quelque choſe de la longueur de l'Office ou de quelque autre exercice régulier, pour donner moyen aux Religieux de s'appliquer à eux-mêmes, & de conſiderer leurs devoirs avec plus d'attention, en pratiquant ce que dit

David. *J'ai examiné mes voies, & j'ai dreſſé mes pieds pour marcher dans les témoignages de votre loi ;* COGITAVI *vias meas, & converti pedes meos in teſtimonia tua.* Pſ. 118. 59.

Je dirois preſque la même choſe ſur ce qu'on dit contre la retraite annuelle qui ſe pratique dans tous les nouveaux Ordres. Il eſt meilleur en ſoi de vivre dans une retraite continuelle, dans un examen continuel de ſes actions, & dans une attention perpetuelle à Dieu : cependant l'expérience fait voir que quelque ſoin que l'on ait de ſe renouveller tous les jours, il ne laiſſe pas d'arriver ſouvent, que par un effet ordinaire de l'infirmité de l'homme, la coutume & l'habitude prennent la place des vûes ſpirituelles qui devroient être le principe de toutes nos actions, & qu'il ſe gliſſe inſenſiblement beaucoup de défauts dans notre vie, qui échappent à nos examens ordinaires. L'on voit qu'outre le ſoin qu'il faut avoir pour remonter les horloges chaque jour, il faut encore les nettoyer toutes les années. C'eſt donc avec raiſon & utilité, que les Saints des derniers temps ont introduit la pratique des

retraites annuelles pour remédier à ces défauts ; & comme ces retraites ne ſont point incompatibles avec aucune regle ni aucun inſtitut, il eſt bon de témoigner en les approuvant, & même en les pratiquant, qu'on n'aime pas ſon Ordre par un certain amour-propre, & parceque nous nous ſommes fait un honneur de le ſoutenir ; mais parceque la vie qui y eſt établie eſt agréable à Jeſus-Chriſt, en ſorte que nous ſoyions diſpoſés à pratiquer toute autre bonne œuvre, quand elle n'auroit pas cet attrait particulier d'être de notre Ordre, & d'avoir été preſcrite par ceux qui l'ont fondé. C'eſt Jeſus-Chriſt qui doit être le principal objet de notre amour : Or *Jeſus-Chriſt étoit hier, & il eſt aujourd'hui*, comme dit l'Apôtre. Il anime les Saints de ce temps, comme il a animé les Anciens. Ainſi, pourvû que nous puiſſions avoir une juſte confiance qu'une pratique ait été introduite par ſon Eſprit, bien-loin qu'on en doive avoir de l'éloignement, il faut au-contraire la favoriſer autant que l'on peut.

Heb. 13. 8.

LETTRE LXXVI.

De quelle maniere on doit ſe conduire dans la réforme d'un Monaſtere. Du retranchement des cellules des Religieuſes.

A M. DE B. CHANOINE DE B....

JE viens tout-d'un-coup, Monſieur, à ce qu'il y a de plus important dans votre grande Lettre, en commençant par la plainte que vous m'y faites de la priere que je vous faiſois dans la mienne, de ne montrer point ma Lettre à demi, & de ne point partager le témoignage que je vous y rendois. Il me ſemble, Monſieur, qu'on y peut ſatisfaire par deux principes.

Le premier eſt, que nous devons être bien-aiſes que nos amis ſe conſervent dans l'état où nous voudrions être nous-mêmes. Or vous voudriez ſans doute, Monſieur, être en paix avec ceux avec qui vous êtes brouillé. Vous devez donc ſouhaiter que les autres y ſoient, & qu'ils évitent de ſe commettre avec des perſonnes de mérite; d'autant plus que n'ayant pas

approfondi les choſes, ils ne peuvent que ſuſpendre leur jugement ſur ces différends. Or le ſoin de ne ſe pas commettre, enferme celui d'apporter les précautions néceſſaires pour l'éviter ; & l'on a cru que cette priere qu'on vous a faite de ne point produire ce témoignage à demi, en étoit une.

Le ſecond principe eſt, que nous devons trouver bon que les autres craignent de nous ce que nous en devons craindre nous-mêmes, & qu'ils nous ſoupçonnent des ſuites naturelles des paſſions dont ils ont quelque raiſon de nous ſoupçonner.

Or vous ſavez mieux que moi, qu'il n'y a point de paſſion plus naturelle aux hommes, que celle de vouloir ſe juſtifier en faiſant paroître qu'ils n'ont pas tort, & qu'il n'y a rien à redire à leur procédé & à leur conduite. Quoique la raiſon n'ait pas un deſſein exprès de diſpoſer des moyens pour arriver à ce but, & qu'elle n'y faſſe pas des réflexions formelles ; l'amour-propre, ſans ſon congé, ne laiſſe pas d'y rapporter tout ce qu'il peut. Et comme c'eſt un moyen aſſez naturel que celui de dire : Un tel approuve mes ſentimens, ſans

s'expliquer davantage, & de montrer pour cela un endroit d'une Lettre qui prouve préciſément ce que nous diſons, il peut fort bien arriver qu'on uſe de cette adreſſe ſans y penſer. Cela ſe peut faire fort bonnement & ſans réflexion, & c'eſt ce que j'ai appellé partager un témoignage, & ſe ſervir d'une partie d'une Lettre. Il eſt donc utile d'avertir la raiſon de ſe garder de cette ſurpriſe; & comme on ſe le peut fort bien dire à ſoi-même, on le peut dire auſſi à ſes amis, ſans les ſoupçonner d'autre choſe que d'être hommes, & d'avoir à veiller ſur les inclinations inſéparables de la nature des hommes.

Pour la ſeconde plainte, qui regarde ce que j'aſſure avoir dit au ſujet des Reglemens que vous propoſiez aux Religieuſes de N. je ne ſuis point ſurpris que vous ne vous en ſouveniez point; mais le fait n'en eſt pas moins certain. Car je me ſouviens très-bien qu'étant frappé de cette penſée, que ces Religieuſes ne demandoient ſi préciſément qu'on exclût l'article du retranchement des cellules, que parce-qu'elles vous ſoupçonnoient d'avoir un deſſein formé de l'établir, & qu'-

elles s'imaginoient que quoiqu'on leur eût promis de ne les y point contraindre, on ne laisseroit pas de travailler par toute-sorte d'adresses à les réduire à ce point ; je dis sur cela qu'il étoit bon de leur ôter entiérement ce soupçon, en leur déclarant qu'il n'en seroit plus parlé, & que l'on ne pensoit plus à leur ôter leurs cellules. Et je ne vois pas qu'en cela je vous aye porté à leur faire une promesse où il y ait rien d'injuste.

1. Parcequ'elle s'entend selon l'idée que les Religieuses ont de ces termes de *parler d'ôter les Cellules*. Car elles entendent par-là des paroles accompagnées d'un dessein formé de rétablir cet article, & par lesquelles on tâcheroit adroitement de gagner une partie de la Communauté pour y forcer les autres. C'est-là ce qu'elles appréhendent, & c'est ce que l'on exclut.

2. On doit supposer que ces Religieuses ne sont pas en garde à l'égard de Dieu, mais qu'elles le sont seulement à l'égard des hommes, dont elles appréhendent justement ou injustement qu'ils les veulent conduire à une certaine fin, dont elles ont de l'éloignement : ce n'est donc que l'exclu-

ſion de ces adreſſes humaines qu'on leur promet.

3. Quand on promettroit à ces Religieuſes de ne leur parler point abſolument du retranchement des cellules, cela ne ſeroit ni injuſte ni imprudent.

Car, comme on peut juger que ce Monaſtere n'eſt pas préſentement en état de recevoir ce reglement, on peut juger par cet état préſent, qu'il n'y ſera de long-temps. Les paſſions ne changent point ainſi tout-d'un-coup, les préventions ne s'effacent point ſi facilement; les foibleſſes mêmes des ames qui ſont fondées quelquefois ſur la foibleſſe de l'eſprit, ne ſe corrigent que très-rarement. Il y a un certain cours ordinaire dans la grace, dont on juge à peu près comme de celui de la nature. Ainſi, lorſque l'on voit un Monaſtere compoſé de ſujets foibles, paſſionnés, & prévenus contre un certain Reglement, on doit juger très-probablement que c'eſt un empêchement permanent. Et comme on peut promettre de n'en parler point un certain jour, à cauſe de l'empêchement que l'on voit pour ce jour-là, on peut promettre de n'en parler point pendant pluſieurs années, parcequ'on juge

avec raiſon que cet empêchement durera pluſieurs années. On n'exclut point par-là les divers moyens que Dieu a pour changer le cœur ; mais on exclut ſeulement un certain moyen que la prudence fait voir n'être pas utile dans certaines circonſtances.

Je paſſe préſentement aux différentes preuves que vous apportez pour me convaincre de la néceſſité qu'il y a dans le fond d'en venir à cette réforme. Vous commencez par me demander ſi je ſuis d'accord avec le Concile de Trente, qui fait conſiſter la réforme des Monaſteres à rentrer dans la pratique de la Regle, & qui ordonne aux Supérieurs de faire ce qu'ils pourront pour qu'on ne s'en éloigne point : *Omni curâ & diligentiâ, ut ab eis non recedatur.* Au-lieu que je veux, dites-vous, qu'on abandonne la Regle dans cet article.

Je pourrois vous répondre que dans aucun des lieux de l'Egliſe où le Concile de Trente eſt recu, on n'a ſongé, pour obſerver ce Décret, à détruire les cellules des Religieuſes qui en avoient ; & qu'ainſi on n'a pas cru qu'il y obligeât, ni qu'on le dût entendre comme vous l'entendez.

Je pourrois encore vous répondre que je ſuis d'accord avec le Concile de Trente, touchant les Cellules, de même que vous êtes d'accord avec ce Concile touchant l'heure du manger aux jours de jeûne, touchant l'excluſion des collations, touchant le travail des mains, & pluſieurs autres articles que vous n'avez pas cru devoir rétablir, & dont vous ne feriez point difficulté de promettre de ne point parler.

Mais j'aime mieux vous dire en un mot, que le Concile de Trente ne preſcrit par ce Décret que ce que l'on doit avoir en vûe, & non ce que l'on doit executer. Or les vûes générales ſe forment ſur le plus grand bien en ſoi, ſans rapport aux circonſtances particulieres; au-lieu que l'exécution ſe regle ſur l'état des choſes préſentes, & ſur les diſpoſitions des eſprits. Vous avez ſuivi cette regle à l'égard du jeûne & de pluſieurs autres points, & l'on croit que vous la pouviez encore ſuivre à plus forte raiſon à l'égard des Cellules, parcequ'il y a une prévention plus forte & plus générale contre cet article que contre aucun autre; que l'on en ſent moins la néceſſité; que les inconvéniens qu'il attire ſont au-con-

traire plus ſenſibles ; & qu'après tout, les raiſons qui l'ont fait ordonner autrefois, ne ſont peut-être pas auſſi fortes en ce temps-ci, qu'elles l'étoient en ce temps-là : parceque les Cellules, telles qu'elles ſont, remédient à une partie des inconvéniens dont la crainte a fait déſirer à S. Benoît que ſes Religieux fuſſent toujours à la vûe les uns des autres. Après cette réponſe générale, il eſt aiſé de ſatisfaire aux trois objections particulieres que vous me faites.

Vous ſoutenez en premier lieu que cet article eſt *capital*. Mais la maniere dont vous jugez, Monſieur, des diſciplines capitales ou non capitales, en regardant ſimplement ſi elles ſont propres à la Regle de S. Benoît, ou ſi elles ne le ſont pas, me paroît recevoir de grandes difficultés. Car il ſemble au-contraire qu'un article n'en ſoit que plus capital lorſqu'il eſt commun à tous les Ordres, & que ceux qui ſont particuliers à certains Ordres, ſoient en quelque ſorte moins capitaux, parcequ'ils ne ſont pas des ſuites ſi évidentes de la Perfection Evangélique. Les Saints ne ſe piquent point de donner un crédit particulier à leurs ordonnances.

donnances. Ils eſtiment plus les réglemens communs à tous les Chrétiens, que ceux qui ne ſont propres qu'aux Religieux : & entre les réglemens propres aux Religieux, ceux qui le ſont à tous, leur ſont plus conſiderables, que ceux qui ne le ſont qu'à quelques-uns. Ainſi par cette raiſon, le réglement du jeûne ancien étant commun à toute l'Egliſe, ſembleroit plus capital que celui d'avoir ou de n'avoir pas des Cellules. Mais la verité eſt que ce n'eſt point par-là qu'il faut juger des réglemens qui ſont ou ne ſont point capitaux, mais par le rapport qu'ils ont à la perfection chrétienne. Ceux qui y contribuent le plus & qui ſervent à éloigner davantage ce qui y nuit, ſont ceux-là ſeulement qu'on doit appeller capitaux, ſoit qu'ils ſoient communs à pluſieurs Ordres, ou particuliers à l'Ordre de S. Benoît. Il ne faut point aimer cet Ordre autrement que S. Benoît l'a aimé lui-même. Il n'a point eſtimé ſes Réglemens par rapport à lui-même, mais par rapport à la fin qu'il ſe propoſoit, qui étoit le ſalut des ames. C'eſt donc uniquement par-là qu'il en faut juger. Cependant vous ne faites point voir qu'en conſiderant

par-là cet article, il soit plus capital qu'un autre.

Nov. edi. Ep. 18. tom. 4. part. 2. col. 44. Si vous prenez la peine de lire la Lettre 22. de S. Jerôme à Eustoquie, vous trouverez que la discipline des Monasteres d'Egypte n'étoit pas telle que vous l'avez conçue. Ce n'étoient point ceux qu'il appelle Cénobites, qui étoient quelquefois trois à trois. C'étoit un genre séparé de Moines, *Tertium genus*, qui étoient déreglés, & qu'il appelle des pestes. Ce n'est que de ceux-là dont il dit : *Hi bini vel terni, nec multò simul plures habitant.* Il n'est pas vrai qu'ils fussent deux ou trois dans une Cellule, & quelquefois dix à dix. Car il marque seulement qu'ils vivoient ensemble, c'est-à-dire dans une même maison où ils avoient apparemment des lieux séparés.

Pour les Cénobites, ils étoient divisés, dit ce Saint, par dixaines & par centaines ; mais on ne peut pas dire que ces dixaines ni ces centaines fussent dans une même Cellule : cela est clair par ces termes : *Manent*, dit-il, *separati, sed junctis Cellulis.* Et plus bas, *Quia nocte extra orationes publicas in suo cubili unusquisque vigilat : circumeunt Cellulas singulorum, & aure*

ppoſitâ quid faciant diligenter explorant : ce qui marque clairement que chacun avoit ſa Cellule, & même que ces Cellules étoient fermées, puiſqu'il falloit prêter l'oreille pour entendre ce qui s'y faiſoit.

Je ne vois pas auſſi ſur quel fondement vous avez pu dire qu'il n'y avoit rien de reglé univerſellement là-deſſus, & que chaque Abbé en uſoit comme il vouloit. Car S. Jerôme propoſe cet ordre, comme un réglement général parmi tous les Cénobites d'Egypte, ſans en marquer aucune exception. Enfin, je ne ſai ſi vous avez pu dire avec verité que la plûpart des Abbés Cénobites euſſent été ſolitaires, puiſqu'on paſſoit ſouvent de la vie cénobitique à la vie ſolitaire ; mais qu'on n'en voit guéres qui ſoient revenus de la vie ſolitaire à la vie cénobitique.

Vos raiſons priſes de l'autorité des Conciles, & de S. Bernad Abbé du Monaſtere du Mont-Caſſin, ſont plus conſidérables à la verité : mais néanmoins on y peut répondre :

1. Que les Conciles qui ont tâché de rétablir cette diſcipline, n'ont vû la pratique contraire que jointe à de très-grands déreglemens ; tous les Mo-

naſteres de S. Benoît qui s'en étoient diſpenſés, étant alors engagés dans de très-grands déſordres. Et c'eſt ce qui a rendu d'abord les Cellules ſi odieuſes aux Peres qui compoſoient ces Conciles, parcequ'ils ne les voyoient jointes qu'avec les plus grands déſordres; & qu'ils ont cru ſur cela qu'elles y avoient donné occaſion. Mais s'ils euſſent vû cette même pratique jointe à une entiere régularité, comme elle l'eſt dans les Carmelites & dans pluſieurs autres Monaſteres, ils en auroient pu avoir un autre ſentiment.

2. On peut répondre encore avec raiſon, que ces Cellules qui ont été condamnées par les Conciles avec tant de ſévérité, n'étoient point ſemblables à celles d'apréſent; c'étoient des maiſons ſéparées comme les Maiſons des Bénédictins non réformés. Et il eſt vrai que des Cellules de cette ſorte ſont très-dangereuſes, & ſont une ſource de toute ſorte de déreglemens. Mais il ne paroît point que ces Conciles ayent eu en vûe des Cellules ſemblables à celles que l'on fait à préſent, où l'on jouit en quelque façon de tous les avantages que S. Benoît a tâché de procurer à ſes Religieux, parcequ'on

n'y ſauroit que très-difficilement entrer ſans être vû ou entendu ; que le Supérieur y peut entrer à toute heure, & qu'ainſi on peût dire en quelque ſorte qu'on y eſt toujours expoſé aux yeux de tout le monde, parceque tout le monde pourroit découvrir le mal qu'on y pourroit faire, preſque avec autant de facilité que dans des Dortoirs ſans Cellules. Celles qui ſont dans cette pratique ne ſont donc point tout-à-fait privées de cette ſureté dont parle cet Auteur ; & ſi elle eſt un peu moindre d'un côté, elle eſt plus grande d'un autre, comme il ſeroit aiſé de le faire voir.

Mais quoi qu'il en ſoit, vous ne croyez pas vous-même que cet article ſoit eſſentiel pour le ſalut, ni qu'on ſoit abſolument obligé de l'obſerver, puiſque vous demeurez d'accord que la réforme n'en eſt pas abſolument néceſſaire. Il n'eſt donc pas capital au ſens auquel on entend ordinairement ce mot, & ne l'étant pas, il ne doit être rétabli qu'au cas qu'il n'intereſſe pas les devoirs & les biens eſſentiels, comme la paix, l'union, & les autres vertus intérieures qu'il faut eſſayer d'établir d'abord.

Vous dites en ſecond lieu, que cet article eſt *indiſpenſable*, parceque c'eſt une Loi. Mais cette maxime que vous citez, *Eccleſia regitur Canone*, entendue des loix poſitives, n'a lieu que lorſque les loix poſitives ſont en vigueur. Mais quand elles ne ſont plus en uſage, & qu'il s'agit de les rétablir, il faut conſulter la lumiere de la prudence chrétienne, qui ſe regle par les circonſtances des temps, & principalement par la diſpoſition des eſprits.

Le Monaſtere de N. étoit dans cet état; il n'y avoit point de loi poſitive en vigueur qui obligeât les Religieuſes à n'avoir point de Cellules. Il y avoit donc lieu de faire toutes les conſiderations que la prudence pouvoit fournir pour juger s'il étoit à propos de rétablir l'ancienne pratique.

Il me paroît auſſi qu'on abuſe de la ſeconde maxime, qui eſt *qu'on ne doit point venir aux diſpenſes ſans avoir fait tout ce que l'on peut pour obſerver la Regle*, & que l'on y confond encore les regles en vigueur avec celles qui n'y ſont pas. Car tous ces efforts pour conſerver la Regle, ſe doivent faire à la verité quand il s'agit d'empêcher un relâchement qui n'eſt pas encore in-

troduit ; mais quand la diſcipline eſt relâchée en pluſieurs points depuis long-temps, il n'eſt nullement néceſſaire de tâcher de la rétablir en tous ces points en même-temps. La prudence veut au contraire qu'on ne le tente que par degrés, & que l'on s'aſſure auparavant de la diſpoſition des eſprits & de leurs forces ſpirituelles. Celui qui réforme un Monaſtere peut & doit avoir cette intention, de faire obſerver toute la Regle ; mais il ne s'enſuit pas de-là qu'il en doive propoſer l'obſervation entiere, ſi les ſujets n'y ſont diſpoſés. Et en effet je penſe que c'eſt la conduite que vous avez tenue vous-même. Car je ne crois pas que vous leur ayiez propoſé en aucune maniere de jeûner juſqu'à cinq heures du ſoir aux jeûnes de l'Egliſe, & juſqu'à trois heures aux jeûnes de Regle ; de n'avoir point de tours de lit, de ſe lever à deux heures ; ni que vous leur ayiez fait faire aucun eſſai de ces pratiques. Ainſi, comme vous les avez diſpenſées de ces articles de la Regle, ſans eſſai, ſans propoſition, & par la ſeule connoiſſance que vous aviez, que ces points qui ne ſont pas moins eſſentiels que le retranchement des Cellules, ne

leur étoient pas proportionnées, vous n'aviez pas moins de droit de les diſpenſer de l'obſervation de la Regle à l'égard des Cellules, ni moins de lieu de juger que cet article n'étoit point-du-tout proportionné ni aux temps, ni aux ſujets, ni à toutes les autres circonſtances où vous vous êtes trouvé, n'y ayant rien ni au-dedans, ni au-dehors de ce Monaſtere, qui pût ſoutenir un changement ſi éclatant & ſi expoſé à être contredit par tout le monde.

La conſéquence que vous tirez de cette maxime qui eſt, *qu'il faut commencer par propoſer toute la Regle*, ne me ſemble pas non plus veritable : car il ne ſert de rien de propoſer toute la Regle, ſi l'on peut juger avant que de la propoſer, que celles à qui on la propoſe ne ſont pas en état de la pratiquer toute entiere. Cela ne fait qu'effaroucher les eſprits & les aliéner de celui qui fait ces ſortes de propoſitions, en donnant lieu de le regarder comme un homme qui a de trop grandes idées, & qui ne les ſait pas proportionner à l'état des choſes. Jeſus-Chriſt n'en a pas uſé ainſi à l'égard de ſes Diſciples, puiſqu'il leur dit expreſſément qu'il

avoit pluſieurs choſes à leur dire, mais qu'ils n'étoient pas capables de les porter : & S. Auguſtin décide le contraire lorſqu'il dit : *Si tantum pondus habeat aliquod verum, ut vires diſcentis excedat, ſuſpendendum ut extendat creſcentem, non imponendum ut obterat parvulum.*

Toutes les choſes extraordinaires, comme le retranchement des Cellules, ont beſoin pour réüſſir, d'être ſoutenues ou par des diſpoſitions extraordinaires dans les ſujets, ou par une autorité extraordinaire dans ceux qui les propoſent, & qui les font executer ; ſans cela on n'a pas lieu d'eſperer de ſuccès favorable de ces ſortes d'entrepriſes ; parceque la concupiſcence ſe ſouleve bien plus contre les choſes extraordinaires, que contre celles qui ſont communes & autoriſées par l'uſage.

Cependant il vous étoit aiſé de voir que vous n'aviez aucun de ces ſecours. Les diſpoſitions des Religieuſes étoient fort communes ; & comme elles pouvoient peut-être ſuffire pour les ſoutenir dans une réforme ordinaire appuyée par l'uſage, il y avoit peu d'apparence de croire qu'elles fuſſent

ſuffiſantes pour les porter plus loin ; & pour les ſoutenir dans une réforme extraordinaire. Votre autorité & votre créance ne faiſoit encore que de naître ; celle de la Supérieure étoit encore plus foible & moins affermie : quel lieu y avoit-il donc de bien eſperer d'une entrepriſe de cette ſorte ?

Je crois donc qu'on peut prendre un principe tout contraire à celui ſur lequel vous avez agi, & en tirer ainſi une concluſion toute contraire ; & que l'on peut dire avec verité qu'il ne faut jamais propoſer ni tenter les choſes qui ſont ſans apparence de ſuccès, & qu'ainſi le retranchement des Cellules étant de ce genre, il n'a dû être ni propoſé, ni tenté.

Je vois bien que vous ne demeurerez pas d'accord de ce défaut d'apparence, mais je vous puis bien aſſurer que tout le monde en a jugé ainſi en ce pays-ci ; & que ſi-tôt que l'on apprit cette entrepriſe, on fut perſuadé qu'elle échoueroit. On n'avoit peut-être pas droit alors de préférer ſes conjectures aux vôtres : mais l'évenement ſemble avoir montré qu'on ne s'étoit pas trompé. Quoi qu'il en ſoit de toutes ces maximes, il n'eſt point que-

ſtion ici d'une ſimple propoſition. On ne s'eſt pas contenté de propoſer le retranchement des Cellules : on l'a exécuté en partie. Or l'execution demandoit ſans doute des diſpoſitions tout autres que celles que l'on avoit lieu de ſuppoſer dans ces Religieuſes.

Il eſt vrai que vous prétendez en troiſiéme lieu, que vous n'avez pas d'abord établi cette diſcipline, l'ayant ſeulement introduite dans le Noviciat. Mais la maniere dont on a toujours parlé aux Religieuſes de cet article de la Regle, leur a fait juger qu'on n'en vouloit pas demeurer au ſeul Noviciat ; & cette conſéquence étoit aiſée à tirer des principes qu'on établiſſoit & des concluſions qu'on tiroit des bulles & des anathémes fulminés contre les Religieuſes qui ont des Cellules : concluſions qu'on leur propoſoit ſans éclairciſſement, & en leur laiſſant croire que ces bulles les obligeoient en conſcience à les quitter. De ſorte que c'étoit à peu près la même choſe d'abattre les Cellules du Noviciat, que d'abattre celles des Profeſſes.

On ne voit pas de-plus pourquoi on prétend que ce Réglement ne fût qu'un eſſai & non pas un établiſſement,

puiſque le peu de ſuccès n'a jamais pu vous porter à abandonner cette entrepriſe. Or ce qui diſtingue, ce ſemble, les eſſais des établiſſemens, eſt que l'on quitte les eſſais quand on y trouve de l'oppoſition, au-lieu que l'on demeure avec raiſon plus ferme dans les choſes établies.

Il n'eſt pas à la verité néceſſaire de diſpoſer les Novices à ce qu'on leur doit faire pratiquer, mais il faut aſſurément diſpoſer les Religieuſes profeſſes à ce qu'elles doivent faire pratiquer à leurs Novices, & à ce qu'elles jugent qu'on leur veut faire pratiquer à elles-mêmes, lorſqu'il s'agit des choſes qui ne ſont pas eſſentielles. Or il a paru que les Religieuſes de N. étoient fort peu diſpoſées à ce retranchement; que celles qui n'en vouloient point, en avoient un éloignement très-ferme; que celles qui témoignoient le déſirer, le vouloient très-foiblement, & plûtôt par complaiſance que par un veritable déſir. Ces mouvemens qui ſe confondent à l'extérieur & qui parlent un même langage au-dehors que les déſirs effectifs, ne ſe diſtinguent pas en ſix ſemaines, ni ſouvent en pluſieurs années.

Vous me pardonnerez bien, Monſieur, ſi je n'entre point dans le reſte de votre Lettre, qui ne contient que des plaintes ſur des faits dont je ne ſuis point encore informé, & dont je n'ai aucune obligation de m'informer. Vous êtes ſans doute trop juſte pour ne pas approuver que je demeure à cet égard dans la retenue à laquelle ce défaut de connoiſſance m'oblige, c'eſt-à-dire, que je ne juge, ni de vous, ni des autres, & que je déplore en général la miſere de l'eſprit humain, qui eſt la ſource de cette diverſité de ſentimens & de ces méſintelligences qui arrivent entre des perſonnes qui n'ont que la même fin. Je vous dirai ſeulement que, quelque évidence que vous croyïez avoir des injuſtices dont vous vous plaignez, vous ne pouvez ignorer auſſi que les autres croient avoir la même évidence de celles dont ils ſe plaignent. Et cela ſuffit pour nous tenir dans la crainte que l'amour-propre ne nous cauſe ces ſortes d'illuſions, & ne nous faſſe voir dans les autres ce qui n'y eſt pas. Il faut qu'il y en ait de part ou d'autre, & il eſt difficile que l'on ait des preuves bien certaines qu'elles ne ſont pas de ſon côté. S. Jerôme croyoit

avoir toutes les raiſons du monde de ſe plaindre de S. Auguſtin : cependant ſes plaintes nous paroiſſent préſentement peu raiſonnables ; & il y a peu même de perſonnes qui ne déſiraſſent qu'il ſe fût plus modéré dans celles qu'il a faites de Rufin. On peut apprendre, ce me ſemble, de ces exemples, qu'on ne ſauroit trop ſe défier de ſoi-même dans les affaires où nos paſſions ſont mêlées, puiſque la ſainteté même n'exempte pas des illuſions qu'elles cauſent.

J'ai voulu en répondant à votre Lettre avec cette étendue, vous témoigner la conſideration que j'ai pour vous : mais je crois que vous trouverez bon que j'en demeure-là, & que je ne faſſe pas d'une conteſtation qui ne me regarde point, une occupation qui me détourneroit des choſes auſquelles je crois que Dieu m'oblige de m'appliquer.

Cette Lettre, Monſieur, eſt faite il y a plus d'un mois : j'ai toujours douté depuis ce temps-là ſi je vous la devois envoyer, parcequ'elle contient pluſieurs choſes qui auroient beſoin d'être encore plus éclaircies : mais n'ayant pas le temps de le faire, j'ai pris enfin

le parti de vous l'envoyer, dans la penſée qu'il valoit toujours mieux vous répondre en cette maniere, que de ne vous point répondre du-tout.

LETTRE LXXVII.

A Madame de Fonpertuis. Sur les différens ſentimens des gens de bien.

LE petit différend que nous avons enſemble n'eſt que l'occaſion de cette Lettre-ci, & je l'ai oublié dans la ſuite, en me jettant ſur des conſiderations plus générales & plus étendues. J'ai été frappé, Madame, de la miſere des hommes, qui ſuivant les ſombres lumieres de leurs raiſonnemens, ſe partagent en différens ſentimens, qui ſe terminent preſque toujours à ſe juſtifier eux-mêmes, & à condamner les autres; de ſorte qu'on peut preſque dire de tous les hommes, que c'eſt une ſociété de gens qui s'entrecondamnent. Ce ne ſont pas ſeulement les bons qui éprouvent ce procédé de la part des méchans qu'ils ſont obligés de condamner: ce ne ſont pas ſeulement les méchans qui le pratiquent à l'égard des autres, bons ou

méchans ; ce ſont les gens de bien même, & ceux qui voudroient bien l'être, qui l'éprouvent tous les jours de la part de ceux à qui ils voudroient être le plus unis. Ce ne ſont que déſunions ou ouvertes ou cachées. Peu de perſonnes s'approuvent ſincerement les uns les autres. L'on garde quelquefois certains dehors, & l'on ſe contraint plus avec certaines perſonnes qu'avec d'autres ; mais parmi ces dehors, Dieu voit ſouvent dans le cœur, qu'on ſe condamne très-durement les uns les autres. Je puis dire que j'ai vécu dans ce ſpectacle continuel de ces diviſions intérieures ; & qu'elles ont fait la plus grande peine de ma vie, non par la difficulté de ſouffrir les injuſtices des autres, mais par la crainte d'en commettre moi-même à leur égard. Car qui peut s'aſſurer qu'il ne ſe trompe point en jugeant lui-même ſi ſouvent que les autres ſe trompent ? Qui peut s'aſſurer que ce qui lui paroît évident ſoit vrai, en voyant d'autres fermes & conſtans dans des ſentimens qui lui paroiſſent évidemment faux ? La civilité humaine cache ſouvent cette diverſité de ſentimens, & elle fait bien de les

cacher, peu de perſonnes étant en état qu'on leur diſe ſincerement ce qu'on penſe d'eux : mais à mon égard elle eſt preſque inutile, parceque mon imagination me repréſente à peu près les diſcours intérieurs qu'on ſupprime, & que j'en vois même quelquefois un peu plus qu'il n'y en a. Il eſt difficile, par exemple, que ceux qui ſont du même ſentiment que vous à l'égard de ce petit différend, ayent rien penſé ſur le refus que je fais de ſigner un certain Acte, que je n'aye à peu près prévu. Je ne vous déſavoue pas, Madame, qu'en prévoyant d'une part leurs penſées, ou comme certaines, ou comme poſſibles, & les regardant comme peu juſtes, je n'aye eu auſſi certaines penſées de mon côté, ou plûtôt certaines impreſſions, qui ne leur ſont guéres plus favorables. Mais ce que je vous puis dire avec verité, eſt que vous n'y êtes nullement compriſe, & que je ne vous accuſe que d'une trop grande déférence pour les ſentimens de ceux par leſquels vous reglez les vôtres dans cette affaire.

Ce qui arrive en cette rencontre, arrive en une infinité d'autres ; & qui leveroit le voile des civilités humai-

nes, verroit un étrange ſpectacle de jugemens intérieurs, par leſquels on ſe condamne les uns les autres. Ne vous amuſez pas à me dire que peut-être perſonne n'a fait de moi ce que je me ſuis imaginé. Cela peut être vrai, & ce n'eſt pas tant un jugement que je forme, qu'un exemple que je vous propoſe. Si celui-là n'eſt pas veritable, j'en puis propoſer cent autres qui le ſeront, & il me ſemble qu'il ſuffit qu'il contribue à faire entendre ce que je veux conclure de-là. C'eſt, Madame, que nous n'éviterons jamais de faire beaucoup de fautes dans cette diverſité de ſentimens & de diſcours des hommes, tant que nous y prendrons parti, & que nous épouſerons les uns plûtôt que les autres. Car il eſt difficile que nous ne nous attachions à nos propres penſées, & que nous ne condamnions trop légerement celles des autres. Et nous ſerons même ſouvent téméraires en diſant ce qui eſt vrai, parceque nous ne ſaurons pas ce qui eſt vrai, avec l'aſſurance qui eſt néceſſaire pour le dire; ainſi notre charité y recevra diverſes bleſſures.

Quel ſera donc le moyen de ſe garantir de ce malheur? Je n'en ſai point

d'autre, Madame, que de ſe dépouiller de toute prévention pour ſon ſentiment, & pour celui de qui que ce ſoit, afin de n'écouter que ce que la verité nous dira en la conſultant, & en l'aimant uniquement.

Que nous dira donc, Madame, cette verité, ſi nous la conſultons avec cet eſprit ? Elle nous dira, ce me ſemble, que nous n'avons que deux choſes à faire pour éviter d'être trompés.

A regler notre eſprit, & à regler notre cœur.

Premierement, les regles pour conduire ſûrement notre eſprit, ſont d'appliquer de bonne foi ſa lumiere, pour connoître, ſi l'on peut, la verité dans les choſes dont on eſt obligé de juger par ſoi-même ; & dans les choſes dont on doit juger par autorité, de s'appliquer de bonne foi à comparer l'autorité des perſonnes qui les décident, en ne préférant pas ſans raiſon les uns aux autres, & ne portant point cette déférence au-delà de la raiſon.

A ne s'attacher au ſentiment qu'on préférera, que ſelon la meſure de ſon évidence, qui n'étant qu'humaine, doit être toujours accompagnée de défiance, par la vûe des égaremens de

ceux que nous croyons être dans l'erreur. Car quoique nous jugions qu'ils ſe trompent ſelon une lumiere particuliere, nous devons craindre de nous tromper nous-mêmes, ſelon une lumiere plus générale, c'eſt-à-dire ſelon la connoiſſance que nous devons avoir de la foibleſſe de nos lumieres, & l'expérience ſenſible que nous avons tous les jours, que l'on ſe trompe très-ſouvent dans les choſes que l'on croit les plus évidentes.

Secondement, la regle pour conduire le cœur, eſt de chercher toutes les excuſes raiſonnables pour couvrir les défauts & les erreurs que nous ſommes obligés d'attribuer au prochain, en n'attribuant jamais à un certain principe, ce qui peut naître d'un autre ; en regardant leurs actions du meilleur biais qu'il eſt poſſible ; en bornant ſa lumiere à ce que l'on voit, ſans ſe donner la liberté de deviner au-delà.

C'eſt de déſirer ſincerement que le prochain n'ait point la faute ou le défaut que nous ſommes obligés de lui imputer : ce qui paroîtra, ſi nous ſommes bien-aiſes qu'il s'en juſtifie, ſi nous l'écoutons avec inclination, &

ſans déſeſperer que la juſtice ne puiſſe être de ſon côté.

Qui auroit ſoin de demeurer ferme dans ces regles, ne commettroit guéres de fautes dans ce partage d'opinions ſi ordinaires parmi les hommes. Car, ou il trouveroit la verité par ſon examen, ou quand même il ſe tromperoit dans ſes penſées, ce ne ſeroit pas dangereuſement, parceque la défiance qu'il auroit de lui-même & de ſes lumieres, l'empêcheroit de s'y attacher; & la pente qu'il auroit à écouter les autres de bonne foi, l'empêcheroit de s'aigrir de ce qu'ils ne ſeroient pas de ſon ſentiment. Il ne donneroit auſſi jamais lieu aux autres de ſe plaindre qu'il juge mal de leurs intentions; puiſqu'il leur en attribueroit toujours les plus favorables qu'il ſeroit poſſible.

Enfin le déſir ſincere qu'il feroit paroître en toute occaſion, que les autres fuſſent exempts de ce qu'on leur impute, empêcheroit que ces erreurs mêmes n'altéraſſent ſa charité, & ne fiſſent de mauvaiſes impreſſions ſur les autres.

Il ſeroit facile, Madame, d'appliquer ces principes à diverſes hypothè-

ſes, & en particulier à notre petite conteſtation. Mais en vous laiſſant faire celles qui vous viendront, je vous dirai ſimplement celles que je fais à votre égard & à l'égard de Monſieur de P. C. Je ne ſaurois m'empêcher de croire, après l'examen le plus exact que j'ai pu faire de nos diverſes prétentions, que ce que vous approuvez l'un & l'autre par votre ſignature, n'eſt pas conforme dans le fond aux regles immuables de l'équité.

Mais cette conviction ne laiſſe pas d'être accompagnée d'une défiance telle que je ne voudrois pas pour rien du monde que vous vous rendiſſiez à mon ſentiment ſans examen; que je ſuis perſuadé qu'il faut qu'il y ait quelques raiſons ſpecieuſes qui vous ayent ſurpriſe, & que ces raiſons doivent être examinées de bonne foi, pour voir ſi elles ne ſont point réelles & ſolides, & telles qu'elles méritent qu'on change de ſentiment.

Pour vos intentions, je n'ai pas eu de peine à me défendre d'en juger; car il ne m'eſt venu aucune penſée qui vous ſoit déſavantageuſe. Il eſt vrai que j'aurois peine à ne pas croire qu'il y auroit un peu trop d'attachement à

l'autorité de ceux qui vous ont persuadé cette ſignature, ſi elle vous faiſoit ſuppoſer que vous ne vous pouviez tromper, & ſi vous vouliez, ſans autre examen, qu'on s'arrêtât à leur ſentiment. Mais ce défaut même ſeroit d'une nature qui ne m'empêchera jamais de vous honorer, & d'être très-ſincérement, Madame, &c.

LETTRE LXXVIII.

Réflexions ſur les conteſtations qui arrivent entre les amis.

A MONSIEUR DE S. M.

1. ON peut remarquer, Monſieur, preſque dans tous les différends, les conteſtations & les quérelles qui arrivent parmi les hommes, que lorſqu'on s'eſt emporté de part & d'autre en des paroles de chaleur & de paſſion, chacun s'occupe enſuite à ſe juſtifier ſoi-même, à chercher des raiſons pour montrer qu'il a eu raiſon de parler comme il a fait, & à trouver au-contraire que ceux avec qui il a eu ce différend avoient grand tort. La cauſe en eſt évidente, quoique peu

de perſonnes s'en apperçoivent ; c'eſt que les reſſorts qui font agir notre eſprit, & qui l'appliquent aux objets, ſont l'orgueil & l'amour-propre, & non pas la raiſon, la verité, & nos interêts réels.

2. Qui ne conſidereroit les choſes qui nous arrivent que par la raiſon, découvriroit ſans peine qu'il nous eſt fort peu important de ſavoir que ceux avec qui nous avons eu quelque conteſtation ont grand tort ; qu'ils ſont injuſtes & déraiſonnables ; qu'ils nous ont parlé avec impatience, avec dureté, avec hauteur ; que ce qu'ils nous ont dit étoit faux & offenſant, qui ſont néanmoins les objets dont notre eſprit ſe repaît & s'occupe preſque toujours. Quand tout cela ſeroit vrai, quel interêt veritable y avons-nous ? Ce ſont des maux pour ceux qui ſont tombés dans ces fautes, des bleſſures qu'ils ont faites à leurs ames, des dettes qu'ils ont contractées, & pour leſquelles ils ont à ſatisfaire à la juſtice de Dieu ; mais cela ne fait pas le moindre mal réel à notre ame. Nous ſommes tels que Dieu juge que nous ſommes, & les diſcours injuſtes des hommes ne changent en rien ce jugement qu'il

qu'il porte de nous. Rien ne nous peut ôter ce que Dieu nous donne, & qu'il voit en nous; rien ne nous peut donner ce qu'il n'y voit pas. Et comme ce jugement de Dieu, & non celui des hommes, fera l'arrêt de notre état éternel, c'eſt auſſi la regle de notre mérite ou de notre démérite dans le temps.

3. Mais ce qui ne nous a ôté aucun bien réel ne laiſſe pas de bleſſer notre amour-propre. Il veut avoir une place honorable dans l'eſprit des autres; & ces jugemens déſavantageux qui paroiſſent dans ces diſcours de paſſion, lui faiſant voir qu'il n'a pas cette place, le rabaiſſent & l'incommodent. Il voudroit jouir tranquillement de l'eſtime qu'il croit mériter. Or ces jugemens troublent ce repos, en lui montrant que les autres ne jugent pas auſſi favorablement de lui qu'il en juge. Il craint que ces jugemens ne ſe répandent, que ceux qui lui ont parlé durement ne parlent de même aux autres, & ne détruiſent ainſi l'eſtime & la réputation à laquelle il prétend. C'eſt ce qui le porte à s'appliquer avec tant de ſoin à ce qui le peut perſuader de la fauſſeté & de l'injuſtice de ces juge-

mens, parceque ces vûes qui ne font rien à notre raison, sont consolantes pour notre orgueil, qui se satisfait merveilleusement par cette pensée, que nous ne pouvons être blâmés que par des personnes injustes & déraisonnables. Plus il diminue du poids de l'autorité qui l'incommode, plus il se sent soulagé; & c'est ce qui le rend si actif à découvrir les défauts de ceux qui le blessent en quelque maniere que ce puisse être.

4. Mais si c'est-là la route ordinaire de l'amour-propre, ce nous devroit être une raison de nous en éloigner. Car que pouvons-nous esperer en la suivant, qu'un accroissement d'égarement & d'illusion? Si la charité est notre bien, si c'est la vie & la santé de notre ame, n'est-il pas visible que tout ce qui tend à la diminuer & à l'altérer, tend à nous rendre malades, & nous achemine à la mort? La haine du prochain est la mort de l'ame; or la forte persuasion de ses défauts & de son peu de justice à notre égard, sont des acheminemens à la haine, & par conséquent à la mort.

5. Mais si la raison nous éloigne dans ces occasions, d'appliquer aux

notre eſprit aux défauts du prochain : elle ne nous porte pas moins fortement à nous appliquer à découvrir les fautes que nous avons pu faire dans ces conteſtations animées. Car ces fautes ſont des bleſſures de nos ames qu'il faut guérir ; ce ſont des dettes auſquelles il faut ſatisfaire. Si nous ne le faiſons en ce monde, Dieu nous le fera faire en l'autre, & d'une maniere bien terrible.

6. Il ne faut pas s'imaginer que Dieu ſe ſerve de certaines compenſations, & que parcequ'on nous aura dit des paroles dures & offenſantes, nous ſoyions quittes de celles que nous pourrions avoir dites. Les devoirs de chacun des hommes ſont indépendans de ceux des autres hommes, parcequ'ils regardent plus Dieu que les hommes. Si l'on bleſſe la verité, la charité, la douceur, en nous parlant, il ne nous eſt pas permis de les bleſſer en répondant. Si on nous parle avec hauteur & avec fierté ; ce n'eſt pas une raiſon à nous de nous éloigner de l'humilité, ni d'imiter les défauts qui nous choquent dans les autres, parceque c'eſt à Dieu que nous devons cette douceur, & cette humi-

lité ; puiſque c'eſt lui qui nous les preſcrit.

7. Ce qui fait que nous découvrons peu les fautes que nous pouvons commettre en ce genre-là, & que nous ſommes ſi portés à nous juſtifier en nous-mêmes, c'eſt que nous connoiſſons peu les vrais devoirs de la charité, & les ſources d'où ils découlent ; & c'eſt ce qu'il eſt important de développer, afin de mieux découvrir en combien de manieres nous y manquons. Et pour cela il paroît utile de conſiderer que le prochain n'eſt pas ſimplement l'image de Dieu, qu'il n'eſt pas ſimplement appellé à la participation du même bonheur que nous, mais qu'il eſt de-plus revêtu des droits de Jeſus-Chriſt à notre égard ; c'eſt-à-dire, que Jeſus-Chriſt l'a ſubſtitué en ſa place, afin de recevoir en ſa perſonne ce que nous lui devons en la ſienne. C'eſt la ſource de ces expreſſions de l'Evangile : *Ce que vous avez fait à l'un de ces petits, vous me l'avez fait à moi-même ; ce que vous n'avez point fait à l'un de mes freres, vous ne me l'avez point fait.* Il ne faut donc point tant regarder ce que les hommes méritent, que ce que J. C. mérite

Matt. 25. 40.

que nous leur faſſions. Le mérite de Jeſus-Chriſt eſt le fondement de la regle de nos devoirs envers le prochain, & tout ce qui ne le détruit pas ne les peut détruire.

8. Comme nous devons donc un amour invariable à Jeſus-Chriſt, nous devons un amour invariable au prochain; & ſes défauts & ſes injuſtices ne peuvent pas le détruire. Jeſus-Chriſt mérite de même que nous procurions au prochain tous les biens que nous pouvons lui procurer, que nous tâchions de le délivrer de tous les maux dont nous pouvons le délivrer. Comme il n'y a rien que nous ne devions endurer pour Jeſus-Chriſt, notre patience envers le prochain ne doit point avoir de bornes. Enfin, comme Jeſus-Chriſt eſt toujours digne de reſpect, nous avons toujours des raiſons de reſpecter & d'honorer le prochain.

9. Il faut avoir de-plus pour principe, qu'il ne nous eſt jamais permis de faire rien envers le prochain par maniere de vengeance. C'eſt un droit que Dieu n'a point laiſſé aux hommes, & qu'il s'eſt uniquement réſervé. Or il y a bien des manieres de vengeances: car comme on ſe venge des dommages

réels qu'on reçoit, par d'autres dommages qu'on cause; comme on se venge des coups par des coups, des injures par des injures: on se venge aussi de la hauteur qui nous incommode, par une hauteur qui incommode les autres; on se venge de la fierté par la fierté, des airs par les airs. Et tout cela ne vaut rien, parcequ'il n'a pour principe que le ressentiment & la vengeance, qui sont des mouvemens auxquels il n'est pas permis de s'abandonner.

10. Nous ne devons pas seulement la patience au prochain, nous lui devons aussi l'édification, non-seulement par nos paroles, mais beaucoup plus par notre exemple, & par un air de piété répandu dans nos actions. Il n'est pas toujours temps de l'instruire, ni de le reprendre; mais il est toujours temps de lui donner des exemples d'humilité, de modération & d'équité: & c'est pourquoi l'Apôtre S. Pierre veut que les Chrétiens insinuent l'humilité en toutes choses: *Omnes invicem humilitatem insinuate*: Le Sage veut que toutes nos œuvres soient faites avec douceur: *Fili, in mansuetudine opera tua perfice.* C'est par l'examen de ce premier devoir, que doit

1. Petr. 5. 5.

Eccli. 3. 19.

commencer celui du tort que nous pouvons avoir fait aux autres dans les conteſtations ; parcequ'il arrive ſouvent que le défaut de ces diſpoſitions imprime dans nos paroles un air de fierté, qui bien-loin de porter les autres à une diſpoſition d'humilité, leur inſpire au-contraire une certaine mauvaiſe humeur, qui paroiſſant dans leurs paroles nous irrite à notre tour, & fait qu'enſuite les paſſions étant excitées, elles ont beaucoup plus de part que la raiſon à tout ce qui ſe dit : chacun n'étant appliqué qu'à cauſer à l'autre par ſes repliques, une peine pareille à celle qu'il en a reçue par ſes diſcours.

11. Quel interêt avons-nous dans ce monde, que d'y acquérir les vrais biens ? Or ces biens ſont l'humilité & la charité. Il n'y a donc rien de plus contraire à nos interêts que ce que nous faiſons, qui eſt de nous juſtifier en nous-mêmes, ce qui détruit ou diminue en nous l'humilité : & de nous appliquer fortement aux défauts du prochain, ce qui affoiblit notre charité. On devroit faire tout le contraire : tâcher de connoître ſes défauts pour s'en humilier ; & s'occuper des bonnes

qualités du prochain, pour s'exciter à l'aimer.

12. Il est vrai qu'on peut connoître les défauts du prochain sans cesser de l'aimer; mais c'est lorsque les passions ne sont point émûes, & qu'en voyant tranquillement ses défaurs, on peut s'occuper en même-temps de ses bonnes qualités, & des autres raisons que nous avons de l'aimer. Mais quand l'amour-propre est piqué & intereſſé, la vûe d'un seul défaut qui le regarde, ôte le sentiment de tout ce qu'il peut avoir de bon. Ainsi il n'y a rien de si dangereux, que la vûe des défauts du prochain dans cet accès de passion.

13. Cette vûe est inutile pour nous justifier : parceque la faute des autres n'empêche pas la nôtre : elle est dangereuse, parcequ'elle affoiblit notre charité : elle est trompeuse, parceque nous voyons les choses autrement qu'elles ne sont; au travers de la passion, nous ne voyons que ce qui l'irrite, & rien de ce qui la peut adoucir.

14. Il faut porter le remede à ce qui est attaqué, & en quoi on nous peut nuire : or la dureté des paroles des autres, soit quand on la procure, soit quand on s'en souvient, n'attaque pro-

prement que notre patience, notre humilité, notre charité : c'eſt donc à quoi nous devons remédier.

15. Celui qui a l'avantage dans un combat, c'eſt celui qui n'y eſt point bleſſé, & qui n'y reçoit aucune plaie. Or les veritables bleſſures des conteſtations, qui ſont des eſpeces de combats, conſiſtent dans ce qu'on dit aux autres, & non pas dans ce que l'on nous peut dire. Qu'on nous diſe tant de duretés que l'on voudra ; ſi on ne les repouſſe point par des paroles d'aigreur & d'impatience, on n'en eſt point bleſſé : ainſi on a tout l'avantage. On ne peut recevoir d'autres plaies que celles qu'on ſe fait à ſoi-même : c'eſt donc une force prodigieuſe, que celle d'un vrai Chrétien : rien ne lui peut nuire que lui-même. Ceux qui l'outragent ſe peuvent bleſſer eux-mêmes : mais ils ne le bleſſent point. S'ils lui ôtent par leurs calomnies quelque partie de ſa réputation, ils lui procurent le bien de la patience, qui vaut bien mieux que la réputation. Qu'il ne ſe bleſſe point lui-même, & il eſt invulnerable à tout ce qui eſt hors de lui.

16. On donne lieu ſouvent aux paſſions du prochain, par des défauts ſe-

crets qui l'importunent, & qui le choquent. Enſuite les paſſions s'étant excitées, & ayant produit quelque éclat, on les enflâme davantage par des paroles ſéches, qui ne ſont pas propres à l'éteindre. On s'imagine en être quitte, en alléguant qu'on n'a rien dit que de juſte & de vrai : mais nous ne devons pas ſeulement à notre prochain la verité ; nous lui devons auſſi le remede de ſes maux. Si donc il eſt malade de la maladie de la colere & de la mauvaiſe humeur, nous lui devons le remede de la douceur & de la modération dans les paroles ; parceque c'en eſt le remede, ſelon ce que dit le Sage : *Que la réponſe douce refroidit la colere* : RESPONSIO *mollis frangit iram.* Si donc on manque à ce devoir, on eſt coupable du même défaut de charité ; que celui qui voyant ſon ami qui a la fievre, au-lieu de lui donner un remede pour le guérir, lui donneroit quelque drogue pour l'augmenter.

Prov. 15. 1.

17. On prétend ſe juſtifier de ce qu'on appelle l'air, en diſant qu'on n'y ſauroit remédier, & que chacun a le ſien ; mais cela n'eſt pas abſolument vrai. Il y a des airs qui ont leur ſource

dans la disposition de l'ame. Une ame vraiment humble & vraiment charitable, imprime un air de douceur dans son extérieur. Si nous n'avons pas cet air humble, c'est que nous ne le sommes pas intérieurement; devenons-le, & nous l'aurons. L'air est une espece de langage; car on parle des yeux & de toutes les parties du corps où les passions se peignent : on les y voit mieux souvent que dans les paroles les plus dures. C'est donc une vaine excuse que d'alléguer qu'il n'y a rien à redire à nos paroles, lorsque nos paroles jointes avec le langage du visage ont tout un autre sens, & marquent notre colere, notre aversion, & notre mépris pour le prochain.

18. Il ne faut pas seulement que nos paroles soient vraies; il faut aussi qu'elles soient proportionnées à la disposition du prochain, il faut que ce soit la charité qui les emploie. Ce que l'on a dit peut être vrai; mais servant d'armes à notre passion, il s'est revêtu de ses qualités. Or c'est un grand outrage que l'on fait à la verité, que de l'employer à blesser les autres, elle qui est destinée à les guérir.

19. On ne sauroit donc se justifier

pleinement aux yeux de Dieu, de n'avoir point donné lieu à l'emportement du prochain contre nous, & à tous les diſcours dont nous nous plaignons. On les peut avoir attirés par un certain air extérieur, qui vient d'une mauvaiſe diſpoſition intérieure. On les attire par un défaut de douceur & de patience, qui nous feroient trouver des remedes aux paſſions du prochain, lorſqu'elles commmencent à paroître. On les attire par des verités mal placées, & qui fervent d'armes à notre malignité; & tout cela nous oblige preſque toujours de regarder les fautes d'autrui comme les nôtres, & de nous imputer à nous-mêmes tout ce que nous leur reprochons. Car, en un mot, leurs fautes ſont preſque toujours des ſuites, ou de ce que nous les avons choqués par quelques défauts ſecrets, ou de ce que nous n'avons pas remédié à leurs paſſions naiſſantes, ou de ce que nous les avons piqués en nous ſervant ou de la fauſſeté ou de la verité pour les bleſſer. Ainſi tout ce que nous trouvons qui charge le prochain, nous charge effectivement: & nous avons un ſujet légitime de nous l'imputer devant Dieu; bien-loin de

nous en ſervir pour entretenir notre aigreur contre le prochain. Voilà les penſées qui me ſont venues ſur ce différend dont j'ai été témoin, qui me repréſente tous les autres.

LETTRE LXXIX.

Sur les ſentimens extraordinaires.

VOici, Monſieur, à quoi ſe réduiſent les ſentimens que j'ai ſur ce qui eſt expoſé dans le Mémoire de cette fille. Chaque perſonne, pour opérer ſon ſalut, doit avoir pour principe de ſe fortifier contre la principale tentation de l'état où elle ſe trouve. Les principales tentations des perſonnes qui éprouvent des ſentimens extraordinaires, ſont de ſe conduire par les vûes & les ſentimens qu'elles ont dans ces états extraordinaires.

Je dis que c'eſt une tentation, car quand Dieu leur donne ces lumieres, il ne les leur donne pas, afin qu'elles s'appuient ſur elles, & qu'elles en faſſent le fondement de leur conduite. Il veut que les Fideles opérent leur ſalut par le moyen de la foi; c'eſt ce qui doit être le fondement de tout l'édi-

Rom. 17. fice ſpirituel ſelon qu'il eſt dit : *Juſtus autem ex fide vivit :* Le Juste *vit de la foi ;* & par-conſéquent celui qui ne vit pas de la foi n'eſt pas Juſte. Or la foi eſt *ex auditu :* C'eſt-à-dire que Dieu ne la revele point par lui-même aux hommes, ſans le miniſtere des hommes. Lors même qu'il éclaire les ames d'une maniere particuliere, il les renvoie enſuite aux hommes, afin qu'elles ne s'appuient pas ſur ces lumieres particulieres. Il renvoya ſaint Paul à Ananie ; & quoiqu'il eût été élevé juſqu'au troiſiéme ciel, & qu'il eût eu les plus hautes revélations qu'aucun homme ait jamais eu avant lui, il voulut néanmoins qu'il conferât de ſa doctrine avec les Apôtres : De-peur, dit-il, que je ne couruſſe en vain, ou que je n'euſſe inutilement travaillé ;

Gal. 2. 2. *Ne forte in vacuum currerem aut cucurriſſem.*

Le fondement donc de toute la doctrine & de toute la vie chrétienne, ne doit jamais être mis dans nos lumieres, & dans nos ſentimens particuliers ; mais dans la lumiere commune de l'Egliſe, qui nous doit être communiquée par ſes Miniſtres. Ce n'eſt pas qu'on doive condamner tous les

ntimens & toutes les lumieres que
ieu permet que les ames éprouvent ;
ais il n'y faut adherer qu'autant qu'-
les ſont conformes à la doctrine de
Egliſe, qui nous eſt atteſtée par l'E-
iſe ; en ſorte que ſi elles y étoient
ontraires, quelque plauſibles qu'elles
uſſent, on ne les comptât pour rien.

Ainſi, quand une ame éprouve de
ertaines paroles intérieures, ou de
rands ſentimens qui lui paroiſſent de
)ieu, il ne lui eſt pas permis d'y ad-
érer, à moins que les mêmes choſes
ui ſont contenues dans ces paroles in-
érieures, ne lui ſoient confirmées par
: miniſtere de l'Egliſe : en ſorte qu'en
:s ſuivant, elle ſe puiſſe rendre un té-
oignage ſincere qu'elle ne les ſuit
as parcequ'elles les trouve dans ſon
ſprit, mais parcequ'elles lui ont été
onfirmées par l'Egliſe, à laquelle elle
oit s'attacher uniquement & inviola-
lement. A moins qu'elle ne garde
ette conduite, elle deviendra le jouet
les illuſions des démons, & abuſera
nême de toutes les verités que Dieu
ui pourroit faire ſentir. Car Dieu ne
lonne pas ces ſentimens & ces lumie-
ıes, afin qu'on les ſuive ſur le ſeul
témoignage intérieur ; mais afin qu'on

les rapporte à l'Egliſe, & qu'on ne les ſuive qu'en s'appuyant ſur ſon autorité. Il n'y a point dans la foi & dans la conduite chrétienne d'autre fondement que Jeſus-Chriſt. Ce n'eſt pas qu'il ne nous parle intérieurement par lui-même : mais il nous parle par les Miniſtres de ſon Egliſe, & juge par eux de la verité de nos ſentimens intérieurs.

C'eſt pourquoi c'eſt un très-faux principe que celui qu'on trouve dans certains livres ſpirituels : Qu'il n'y a que ceux qui ont éprouvé ces ſentimens intérieurs qui peuvent juger de la conduite des ames qui les éprouvent, comme Molinos chef des Quiétiſtes, tâche de le perſuader dans les ſiens. Car, puiſque c'eſt par la doctrine commune de l'Egliſe, qu'il faut juger de ces ſentimens, & que toute veritable piété doit être conforme à cette doctrine commune, que les ames s'y doivent appuyer, & non ſur aucune inſpiration ni lumiere particuliere ; il eſt clair que les Miniſtres de l'Egliſe les plus inſtruits de la doctrine commune, ſont les plus capables de juger de toutes les inſpirations particulieres.

Au-contraire il n'y a point de gens qui doivent être plus juſtement ſuſpects aux perſonnes qui cherchent ſolidement leur ſalut, que ceux qui ont de l'attache à des inſpirations & à des lumieres particulieres, & qui ne cherchent pas uniquement les regles de leur conduite dans la Tradition de l'Egliſe ; parcequ'on doit craindre qu'ils n'ayent de la pente à approuver ces lumieres particulieres, qui ne doivent être approuvées, qu'autant qu'elles ſe trouvent conformes aux Regles communes.

Quand une ame, ou par une diſpoſition naturelle, ou même par grace, éprouve des ſentimens de piété dans une grande vivacité, le démon ne l'attaque pas ordinairement en lui inſpirant d'abord quelque choſe de faux ou de groſſiérement mauvais : il lui propoſe même quantité de verités qui lui plaiſent, & qui lui ôtent la défiance : par-là il l'accoutume peu-à-peu à ſe conduire par ſes ſentimens & ſes lumieres. Quand il la voit dans cette diſpoſition, il lui propoſe enſuite quelque erreur couverte d'un prétexte de piété, & favoriſée par les ſentimens qu'elle a éprouvés ; & par-là il la ren-

verſe & la jette dans le précipice.

Il y en a plus d'exemples qu'on ne ſauroit croire dans ce ſiecle, qu'on peut dire être un ſiecle d'illuſions.

L'un des plus conſidérables eſt celui d'une fille de Lille, appellée Antoinette Bourignon. Sa diſpoſition naturelle étoit de concevoir vivement les choſes, & d'en être vivement touchée. Le diable connoiſſant cette diſpoſition lui repréſenta vivement les déſordres qui regnoient dans tous les états du Chriſtianiſme, & ſur-tout dans les Prêtres, les Religieux, les Directeurs, &c. Il lui donna de grandes idées d'une vie évangelique, & reglée ſur la primitive Egliſe; il lui fit naître les deſſeins d'imiter la vie apoſtolique, & d'eſſayer de la rétablir. Ces déſirs, qui étoient ſinceres, accompagnés de quantité de bonnes œuvres, lui attiroient l'eſtime de pluſieurs gens de bien. Cette eſtime la fortifia dans ces déſirs. Elle éprouva quantité de paroles intérieures qui paroiſſoient admirables, & elle s'accoutuma tellement à cette conduite, qu'elle ne ſe conduiſoit que par-là. Enfin, quand le démon eut établi pleinement dans l'eſprit de cette fille la créance en

es paroles intérieures, il la porta à mépriſer tout l'extérieur de l'Egliſe, même ſa Foi, & ſa Communion, à réduire toute la vie chrétienne à une charité intérieure indépendante de la Foi, à dogmatiſer qu'on ſe pouvoit ſauver dans toute ſorte de Communions, à prétendre diriger les Prêtres & toute ſorte de perſonnes, à avancer de nouvelles opinions & de nouveaux dogmes, à nier même la prescience de Dieu, & à vouloir établir une ſecte où elle recevroit des gens de toutes les ſociétés du Chriſtianiſme, qui ne ſeroient unis que par cette prétendue charité & ce prétendu déſintereſſement. Ces excès monſtrueux font horreur, & cependant ils ne ſont que l'effet d'une attache inſenſiblement contractée à ces penſées & à ces paroles intérieures qu'elle croyoit éprouver.

Quoique le diable ne porte l'ame à aucune erreur, ni à aucun crime; c'eſt nuire beaucoup à l'ame, que de l'attacher à ſes propres penſées & à ſes lumieres intérieures, en la détachant de la conduite extérieure de l'Egliſe. C'eſt toujours la porter à établir un fondement faux de la piété, & c'eſt

une pierre d'attente sur laquelle il peut bâtir toute sorte de fausſetés & de désordres.

Une ame vraiment fidelle, qui connoît ces ruses de l'ennemi, doit donc établir sa conduite sur un principe tout opposé, qui est de n'adhérer à aucune lumiere intérieure, qu'après s'être assurée par les voies communes & ordinaires, qu'elle est conforme à la doctrine de l'Eglise : ce qui la doit faire résoudre à vivre toute sa vie dans la dépendance & par la conduite des Ministres de l'Eglise, & à choisir entre eux les plus instruits de ces sentimens communs que Dieu a laissés à son Eglise, & qu'il veut qu'on apprenne d'elle. Par-là elle désarmera son ennemi ; les erreurs qu'il lui pourroit inspirer ne lui nuiront point, parce-qu'elle les désavouera par avance, & que Dieu verra dans son cœur, qu'elle n'adhere qu'à la doctrine de l'Eglise : ce qui vérifiera en elle ce qui est dit, que ceux qui croiront en Jesus-Christ ne seront point blessés par quelque poison mortel qu'ils puissent prendre ;

Marc. 16. 18. *Et si mortiferum quid biberint, non eis nocebit.*

LETTRE LXXX.

De la vertu de M. de Pontchâteau.

A MADAME DE BELISY.

C'Eſt quelquefois, Madame, un aſſez grand embarras pour moi, que de m'obliger de dire mes ſentimens des perſonnes de piété que j'ai connues, comme feu Monſieur de Pontchâteau; parceque j'aime mieux que le mérite de leurs vertus paroiſſe moins dans ce que j'écris d'eux, que de me mettre au hazard de bleſſer la vérité, en parlant témérairement de ce que je ne connoîtrois pas aſſez. Ainſi il pourroit aiſément arriver que cette retenue ſeroit priſe pour une eſpece de malignité, par ceux qui ayant des idées plus vives & plus fortes, ne s'imaginent pas facilement qu'on puiſſe de bonne foi être d'un autre ſentiment qu'eux. Mais la perſonne au nom de laquelle vous me faites cette demande, diminue beaucoup cette crainte; parcequ'elle a tant de bonté, qu'elle n'attribuera pas cette retenue à louer les gens, à aucune malignité, & qu'-

elle a tant de lumieres, qu'elle faut bien ne borner pas l'idée qu'elle concevra de feu M. de Pontchâteau, au peu que j'en pourrai dire ici.

C'eſt donc avec cette confiance, que je vous dirai que j'ai toujours regardé Monſieur de Pontchâteau comme une des perſonnes du monde, qui s'eſt donné le plus ſincerement à Dieu; & qui a été plus pleinement poſſédé du déſir de ſon ſalut. On n'a jamais apperçu en lui, depuis qu'il s'eſt donné à Dieu tout de bon, aucune penſée vers le monde, ni le moindre ébranlement ſur le choix qu'il avoit fait, mais un progrès continuel dans cette averſion pour la vanité, que Dieu lui avoit fait la grace de mépriſer.

Il avoit des talens par leſquels on auroit pu croire qu'il étoit très-propre à faire du bien, en demeurant dans la condition Eccléſiaſtique, & en ſe prêtant à ce que le monde auroit été très-diſpoſé à faire pour lui; mais il exclut toutes ces vûes d'une telle force, que perſonne n'a eſperé qu'il pût être perſuadé ſur ce point. Il y a de certains pas que les ames doivent faire d'elles-mêmes, parcequ'on n'oſeroit preſque les conſeiller de les faire, s'ils

e ſe déclaroient ſur cela d'une ma-
iere à ne laiſſer aucune eſperance
u'ils puſſent prendre un autre parti.
)n peut dire que feu M. de Pontchâ-
:au a été de ce nombre à l'égard de
)ut ce qui a été de plus extraordinaire
ans ſa vie, de l'abandonnement total
e ſes parens, de la fuite de l'éclat du
ıonde, & de la vie humble & péni-
:nte qu'il a menée, & qu'il a conti-
uée juſqu'à la fin, ſans aucun affoi-
liſſement. On n'a eu qu'à le ſuivre,
: à tâcher de le modérer en tout cela.

Au reſte ſa qualité & ce qui lui ap-
artenoit ſelon ſa naiſſance, ne ſont
as les ſeules choſes auſquelles il s'eſt
u obligé de renoncer, & à l'égard
eſquelles il ait tâché continuellement
e s'humilier & de ſe cacher; il n'a
as eu moins de ſoin d'enſévelir les
grémens de ſon eſprit, & pluſieurs
utres avantages humains. Car on peut
ire de lui, que ç'a été une des per-
ɔnnes du monde, qui avoit le plus
e talens pour s'inſinuer dans les eſ-
rits, & pour leur perſuader une par-
ie de ce qu'il vouloit & par ſes paro-
es & par ſes lettres, pour former &
ntretenir des liaiſons, ce qui le ren-
loit extrémement propre à tout ce qui

dépend de l'adreſſe dans le commerce du monde ; au-lieu que la plûpart de ceux avec qui il a vécu étoient peu habiles, & ſans adreſſe en comparaiſon de lui. Cependant, quelque uſage qu'il eût pu faire de ces qualités pour le bien de l'Egliſe, comme il a paru dans quelques affaires qu'il n'a pu ſe diſpenſer de traiter, il ne les a pas moins étouffées & enſévelies que ſa naiſſance, & tous ſes autres avantages. S'il a été obligé d'en uſer dans quelque occaſion, ç'a été toujours avec une pente ſi violente vers le repos & la ſolitude, que la contrainte qu'il y ſouffroit faiſoit pitié à ceux qui l'employoient, & leur faiſoit chercher toute ſorte de moyens de le diſpenſer d'un état ſi pénible, par l'inſtinct preſſant qu'il avoit pour la retraite & pour le ſilence. Dieu l'avoit envoyé à Port Royal, pour y être un modele de pénitence, d'humilité, & du mépris qu'on doit faire des grandeurs & des établiſſemens du monde. C'étoit-là proprement ſa vocation & ſon don particulier ; & on peut dire qu'il a été parfait & entierement irrépréhenſible dans les exercices eſſentiels de cette vocation, par leſquels il a paru que Dieu

)ieu a voulu opérer ſa ſanctification.
:ar, quoique l'on pût être d'un autre
:ntiment que lui en diverſes choſes,
n'étoit pas poſſible de ne le pas ad-
ıirer en celle-là. C'eſt auſſi à quoi je
ɔus prie de me permettre de m'arrê-
:r dans ce que j'écrirai de lui.

Il ſuffit de connoître dans les Saints
: qui les a rendu Saints ; tout le reſte
e leurs qualités humaines ne ſont
'aucune conſideration, & leurs dé-
ıuts mêmes, s'ils en avoient eus ;
ıiſque tout cela eſt étouffé & anéanti
ar leur fidélité dans leur vocation
rincipale. C'eſt ce qui a toujours fait
ue je me ſuis porté avec joie à ſecon-
er ſes intentions, quand je l'ai pu
ıire ; & c'eſt en particulier la défé-
:nce que j'avois pour lui, qui m'a
ıgagé à revoir les ouvrages de Mon-
eur Hamon, dont il étoit le dépoſi-
ıire.

La maladie dont il eſt mort, le prit
ıez moi, après un entretien de deux
eures. J'ai eu le bonheur de le voir
ıurant ſa maladie, & même d'aſſiſter
ı ſacrifice de ſa mort, & je vous
voue qu'elle a été telle que je la dé-
rerois pour moi-même, ſans éclat,
ıns ſpectacle, dans une parfaite paix,

un recueillement entier, & une application à Dieu non interrompue; comme une ſuite d'une vie qui tendant toute à la mort, n'avoit pas beſoin d'être marquée par des circonſtances particulieres, mais de continuer dans le même état. Je vous avoue au reſte, que je ne fais pas un grand fond ſur ce concours de peuple à ſon tombeau, ni ſur les miracles qu'on lui attribue. Je ne ſai pas bien même s'ils ſont effectifs. Mais je ſai bien ſurement deux choſes; l'une, qu'il n'y a point d'artifice ni de deſſein à en ſemer le bruit; l'autre, que ne paroiſſant pas de la qualité de ceux où l'opération particuliere de Dieu eſt inconteſtable, il eût été bon, ce me ſemble, de n'en pas faire de bruit. Une humeur s'eſt diſſipée en un jour après l'attouchement de ſes pieds: qui ſait ſi elle ne ſe fût pas diſſipée d'elle-même? Car il y en a qui ſe diſſipent, & cela arrive en un certain temps qui peut être celui-là. Mais comme l'on ne ſauroit retenir, ni les ſentimens, ni les mouvemens du peuple, il n'eſt pas juſte d'en imputer rien à perſonne. Ne m'en demandez pas, s'il vous plaît, davantage, Madame; & ſi vous déſirez un

plus grand détail, & de plus grandes louanges, adreſſez-vous à quelque perſonne qui ait l'imagination plus vive : mais je puis vous dire que vous n'en recevrez peut-être de nulle part de plus ſolides & de plus ſinceres.

LETTRE LXXXI.

Au Révérend Pere de Bretagne Prieur de Saint-Germain-des-Prés. Il s'excuſe de faire une Epitaphe, parcequ'il a mal réüſſi à compoſer un Sermon.

C'Auroit été, mon Révérend Pere, une rencontre très-pénible pour moi, que m'ayant honoré d'une commiſſion qui m'eſt une marque de votre affection, je me viſſe contraint de m'en excuſer, & ſi les raiſons ſur leſquelles ces excuſes ſeront fondées, n'étoient telles qu'il eſt beaucoup plus de votre interêt de ne vous pas adreſſer à moi pour ce qu'il vous a plu de me faire propoſer, qu'il ne peut être du mien de ne le pas entreprendre. Dieu partage, mon Révérend Pere, auſſibien les talens de la nature, que ceux de la grace, & l'on peut dire des uns & des autres : *Unuſquiſque proprium* 1. Cor. 7. 7.

donum habet à Deo. Chacun au-moins eſt obligé de reconnoître ceux qu'il n'a pas ; & c'eſt pour ſatisfaire à cette obligation, que je me ſens preſſé de vous avouer très-ſincerement que je n'ai point-du-tout celui de réüſſir dans les ouvrages qui demandent de l'invention & de la beauté d'eſprit, où il faut ſe ſoutenir de ſoi-même, & prêter des ornemens à ce que l'on traite. Il me faut toujours une baſe & un appui groſſier & materiel, & qu'il y ait quelque choſe à prouver & à démêler; à moins de cela je tombe, & ne me ſaurois ſoutenir. Vous allez voir, mon Révérend Pere, que je ne parle point en l'air, & que je ne dis rien qui ne ſoit appuyé ſur des expériences très-certaines; je ne ferai pas difficulté de vous les rapporter pour vous divertir.

Il y a quelques années qu'un de mes amis m'ayant montré le Panegyrique d'un Saint qu'il devoit prononcer ; & lui ayant dit avec liberté que je n'en étois point-du-tout ſatisfait, il m'engagea à lui en faire un, puiſque je renverſois le ſien. Je le lui promis, & quelques jours après je lui donnai ce que j'avois fait. Il l'adopta & le déclama parfaitement bien. Cependant

le ſuccès en fut, qu'ayant aſſiſté moi-même à ce Sermon, j'entendis à mes côtés je ne ſai combien de gens qui ne pouvoient s'empêcher de dire aſſez haut : Le pauvre Sermon ! Le pitoyable Sermon ! Eſt-ce-là prêcher ? Qui a jamais vû un tel Panégyrique ? Enfin étant ſorti, & ayant été témoin de quantité de plaiſanteries d'autant plus naturelles & plus libres, que perſonne ne ſavoit que j'y fuſſe intereſſé ; il y en eut qui me vinrent trouver ſérieuſement pour me dire qu'étant ami du Prédicateur, je le devois avertir de ne ſe mêler plus d'un métier dont il s'acquittoit ſi mal. Le Prédicateur néanmoins ne ſe rebuta pas de ce mauvais ſuccès, il exigea de moi une ſeconde fois la même corvée. Je l'acceptai pour avoir une ſeconde fois le plaiſir de ces jugemens du monde, & j'aſſiſtai encore à ce Sermon. L'amour-propre s'étoit un peu défendu la premiere fois contre le jugement public, parceque le Prédicateur avoit un peu défiguré le premier Sermon par quantité de lambeaux mal couſus qu'il y avoit ajoutés. Mais la ſeconde fois il fut entierement déſarmé ; car le Prédicateur n'ajouta pas un mot à ce que je lui

avois donné, il le déclama mieux qu'il ne méritoit; & quoiqu'un Auteur dont on récite la piece, ſoit extrémement délicat à la maniere dont on la prononce, j'en fus entierement ſatisfait. Cependant, mon Révérend Pere, ce ſecond Sermon eut entierement le même ſuccès, il excita les mêmes plaiſanteries, je les eſſuiai comme la premiere fois, & j'éprouvai ce que dit Tacite: *Fractique famâ ſuâ.* Ainſi je me réſolus fort gaiement de profiter de ces deux événemens, & de n'avoir pas beſoin d'un troiſiéme, pour renoncer aux Panégyriques. Je mis même en réſerve ces deux hiſtoires pour m'en ſervir à l'avenir envers tous ceux qui me propoſeroient quelque choſe de ſemblable, & je m'en ſuis fort bien trouvé; car je n'ai vû perſonne qui ne m'ait enſuite diſpenſé fort volontiers de ce travail, & qui m'ait ſû mauvais gré de mes excuſes. Vous direz peut-être qu'il ne s'agit pas ici de Panégyrique, mais d'une Epitaphe. Mais pour moi, mon Révérend Pere, je ne diſtingue guéres ces deux ſortes d'écrits. Ils demandent, ce me ſemble, un pareil genie. Ils ont la même fin, qui eſt de relever

dans l'eſprit des hommes ceux dont on parle : & la différence que j'y mets, eſt que le Panégyriqne d'une perſonne morte eſt une longue Epitaphe, & qu'une Epitaphe eſt un court Panégyrique. Auſſi les Panégyriques de ſaint Jerôme portent le nom d'Epitaphe : *Epitaphium Paulæ*, *Epitaphium Nepotiani*. Mais de-peur que vous ne croyïez néanmoins que l'application ne ſoit pas tout-à-fait juſte, il m'eſt facile de vous le faire approuver par une autre avanture qui m'eſt arrivée, & que j'ai miſe auſſi en réſerve pour faire voir à ceux qui en douteroient, que je ne ſuis pas plus heureux en Epitaphes qu'en Panégyriques, & que j'ai raiſon de renoncer également à ces deux ſortes d'écrits. Je fus engagé autrefois par feue Madame la Princeſſe de Conti, de faire l'Epitaphe de Monſieur le Prince de Conti, & comme elle étoit en Latin, & qu'elle ne fut preſque pas entendue, elle ne fut pas alors trop déſapprouvée, & on la grava aux Chartreux d'Avignon. Il arriva donc que quelques années après paſſant par Avignon, & y ayant été adreſſé à un fort honnête homme, qui pour me régaler avoit aſſemblé chez

lui quelques-uns de ſes amis, ils eurent la civilité de me faire voir ce qu'il y avoit de plus curieux & de plus rare dans leur Ville. Il y en eut un qui propoſa de me mener aux Chartreux, & qui allégua pour raiſon, que j'y pourrois voir le tombeau de Monſieur le Prince de Conti & ſon Epitaphe. Mais le plus bel eſprit d'Avignon s'y oppoſa, en diſant que cette Epitaphe ne méritoit pas d'être vûe, & qu'elle ne valoit rien du-tout. Tout le monde en demeura d'accord, & moi auſſi, avec intention d'en faire mon profit, & de m'en ſervir pour me délivrer à jamais des Epitaphes. Voyez, mon Révérend Pere, ſi après cela ces bonnes & éloquentes Religieuſes qui ont dreſſé l'éloge funebre de cette Abbeſſe que vous m'avez envoyé, qui eſt un chef-d'œuvre en ſon genre, pourroient agréer que vous euſſiez choiſi un ſi mal habile faiſeur d'Epitaphe? C'eſt ce qui m'a fait dire qu'il étoit plus de votre interêt que du mien de recevoir mes excuſes. Je vous honore trop, & ces Religieuſes, pour permettre qu'elles ſoient trompées ſur mon ſujet. Ainſi j'aime beaucoup mieux pratiquer à leur égard cet avis de S. Auguſtin;

Que qui n'a pas réüſſi à mériter la louange d'habileté, doit au-moins tâcher de mériter la louange qui en approche le plus, qui eſt celle de modeſtie : *Qui non potuit primas habere ſapientiæ, ſecundas habeat partes modeſtiæ.* J'ai droit, ce me ſemble, d'y prendre quelque part : car on ne peut renoncer plus ſincérement que je fais au talent des Epitaphes, auquel vous pouvez ajouter celui des Inſcriptions, des Emblêmes, des Epitres dédicatoires, & autres pieces de cette eſpece. Mais permettez-moi auſſi qu'au défaut de cette occaſion, que mon peu d'habileté me ravit, j'en ſouhaite & j'en recherche avec tout le ſoin que je pourrai, quelqu'autre où je puiſſe vous témoigner que je ſuis veritablement, mon Révérend Pere, Votre très-humble, &c.

LETTRE LXXXII.

Sur la maniere d'enſeigner la Philoſophie aux jeunes Religieux.

COmme toutes les occaſions de vous entretenir me paroiſſent favorables, permettez-moi, mon Révérend Pere, de prendre pour ſujet de cette Lettre, celui de vous dire avec liberté quelques penſées que la lecture paſſagere de votre Phyſique me donna occaſion de former.

Je dis que cette lecture en fut l'occaſion, parceque ces penſées ne vous regardent point en effet, & qu'elles n'ont pour ſujet que la maniere commune dont on enſeigne la Philoſophie dans les Ecoles. Les plus habiles ne ſongent qu'à éviter un défaut, qui eſt l'erreur dans les opinions, & ils tâcher pour cela de choiſir les plus raiſonnables & les plus vraies. Mais outre ce défaut, que l'on peut appeller en quelque ſorte materiel, parcequ'il regarde la matiere de la Philoſophie, il y en a encore un autre qui me ſemble infiniment plus conſiderable, & qui regarde l'eſprit avec lequel ils ac-

coutument leurs écoliers à la regarder.

Car ils la leur repréſentent d'ordinaire comme une choſe fort importante : ils leur font accroire qu'ils ſeront fort ſavans, lorſqu'ils auront appris ce qu'ils leur en montrent ; ils leur en inſpirent l'eſtime & l'amour : ainſi ils le rempliſſent d'une curioſité, qu'ils conſervent ſouvent toute leur vie. Or cette maniere de conſiderer la Philoſophie, eſt ſans doute un défaut, & une erreur plus importante que toutes celles dont ils entreprennent de les retirer. Car il vaut infiniment mieux ſe tromper dans une opinion philoſophique, fût-ce dans les formes ſubſtancielles, que de croire que ce ſoit une grande choſe que de ſavoir la fauſſeté de cette opinion. Il y a une erreur & une ignorance dans toute curioſité, qui eſt beaucoup plus blâmable, que la verité qu'elle nous découvre n'eſt eſtimable. J'en excepte néanmoins ceux qui y ſont appliqués par profeſſion ; car en ceux-là cette recherche n'eſt point vaine & inutile, faiſant partie de leur emploi & de leur devoir.

Il me ſemble donc, mon Révérend Pere, que pour empêcher ceux qui

étudient de tomber dans cette erreur ; on doit, en même-temps qu'on leur apprend ce qu'on peut ſavoir de la Phyſique, leur apprendre avec quel eſprit on la regarde : c'eſt-à-dire, qu'on leur doit bien faire connoître que la Philoſophie eſt fort incertaine, & leur faire réſerver toute leur eſtime & tout leur amour pour cette divine ſcience, que J. C. eſt venu apporter au monde, & que l'Ecriture appelle la ſcience du ſalut : *Ad dandam ſcientiam ſalutis plebi ejus* ; & pour laquelle S. Paul nous aſſure qu'il a mépriſé comme la boue, toute la ſcience & tous les avantages humains.

Luc. 1. 77.

Pour produire cet effet, il leur faut faire ſouvent enviſager le peu de choſes que nous connoiſſons, & l'inutilité de celles qu'on s'imagine connoître. Car en verité, mon Révérend Pere, la plus ſolide Philoſophie n'eſt que la ſcience de l'ignorance des hommes, & elle eſt bien plus propre à détromper ceux qui ſe flattent de leur ſcience, qu'à inſtruire ceux qui déſirent d'apprendre quelque choſe d'aſſuré & de certain. De quelque éloge qu'on releve celle de M. Deſcartes, il faut néanmoins reconnoître que ce

qu'elle a de plus réel, eſt qu'elle fait fort bien connoître que tous les gens qui ont paſſé leur vie à philoſopher ſur la nature, n'avoient entretenu le monde, & ne s'étoient entretenus eux-mêmes que de ſonges & de chimeres. Mais quand elle vient au détail des corps, & à l'explication de la machine, tout ce qu'elle nous propoſe ſe réduit à quelques ſuppoſitions probables, & qui n'ont rien d'abſolument certain. Auſſi il y en a qui appellent cette Philoſophie le Roman de la nature, parceque c'eſt un amas & un enchaînement de cauſes & d'effets probables, & qui eſt comme l'hiſtoire du monde imaginaire, qui n'eſt peut-être point dans l'être des choſes.

Cette maniere de conſiderer l'ignorance des hommes dans la Philoſophie, non-ſeulement n'eſt pas capable d'amoindrir l'ardeur néceſſaire à ceux qui l'étudient, qui eſt la ſeule choſe qu'on pourroit craindre; mais elle peut même ſervir à l'exciter, parcequ'elle leur fournit un plus grand & plus utile ſpectacle, que ceux qu'on leur y préſente d'ordinaire. Car qu'y a-t-il de plus merveilleux que de regarder ce nombre infini de Philoſophes, qui ſe

ſont rompu la tête toute leur vie à chercher les raiſons de l'ordre du monde, dont les recherches n'ont abouti qu'à des imaginations ridicules; & d'en voir d'autres qui s'imaginent être fort ſavans, parcequ'ils ont reconnu que les autres ſont ignorans; mais qui ne reconnoiſſent pas, ou qu'ils ne ſavent rien eux-mêmes, ou que ce qu'ils ſavent n'eſt que vanité?

Cette conſideration nous conduit à l'intelligence de ces paroles de l'Eccleſiaſte: *Mundum tradidit diſputationi eorum, ut non inveniat homo opus quod operatus eſt Deus, ab initio uſque ad finem.* Il *a livré le monde à leurs diſputes, ſans que l'homme puiſſe reconnoître les ouvrages que Dieu a créés depuis le commencement du monde juſqu'à la fin.* Et de ces autres du même Livre: *Propoſui in anima mea quærere & inveſtigare ſapienter de omnibus quæ fiunt ſub Sole: hanc occupationem peſſimam dedit Deus filiis hominum ut occuparentur in ea.* Je *réſolus en moi-même de rechercher & d'examiner avec ſageſſe ce qui ſe paſſe ſous le Soleil. Dieu a donné aux enfans des hommes cette fâcheuſe occupation qui les exerce pendant leur vie.* Et en nous inſpirant

Eccl. 3. 11.

Eccl. 1. 13.

l'eſprit veritable avec lequel il faut regarder toutes ces ſciences, elle nous porte à l'eſtime des verités que Dieu nous a appriſes, qui ſont les ſeules qui méritent une ſérieuſe application. Mais quand il ſeroit vrai qu'en rabaiſſant ainſi la Philoſophie, on diminueroit quelque choſe de l'ardeur de ceux qui l'étudient, je crois néanmoins qu'il y a beaucoup moins de danger en cela, qu'il n'y en a à leur laiſſer une curioſité inquiéte qui les porte à s'y appliquer le reſte de leur vie, & à s'intereſſer dans les diverſes opinions des Philoſophes qui partagent les curieux. Je vous avoue, mon Révérend Pere, que j'ai vû tant de vanité & tant de préſomtion dans ceux qui font métier de Philoſophie, & qui ſoutiennent même la plus ſolide, qui eſt celle que vous avez enſeignée; que ſi j'avois à revivre, il me ſemble que j'éviterois de faire paroître de l'inclination pour aucun de ces partis, & que je ferois en ſorte qu'on ne me mettroit pas au nombre des Carteſiens, non-plus qu'en celui des autres. Ce n'eſt pas qu'il ne faille préférer la verité à l'erreur en toutes choſes. Mais il y a bien de la différence entre préfé-

rer ſimplement un ſentiment à un autre, en faiſant paroître en même-temps de l'indifférence & du mépris pour tout cela, & épouſer une opinion avec quelque eſpece de chaleur, ou au-moins en parler comme d'une choſe ſérieuſe & importante, qui eſt proprement ce qu'il faut éviter, & que je n'ai pas toujours évité. S'il en faut parler, il en faut parler comme d'une bagatelle, afin de produire en même-temps dans l'eſprit des autres l'idée veritable qu'ils en doivent avoir. Et cela eſt d'autant plus néceſſaire à de jeunes Religieux, comme ſont ceux que vous inſtruiſez, que c'eſt même une miſere que d'être obligé d'apprendre ces choſes à des perſonnes retirées du monde, & dont l'eſprit ne devroit être occupé que de Dieu & de ſes divines verités. J'ai peine à croire que dans la premiere inſtitution de votre Ordre, on enſeignât la Philoſophie aux jeunes Religieux; & je me perſuade que cela n'eſt venu que de ce qu'étant tombé dans un grand déreglement, qui eſt toujours accompagné d'une ignorance très-grande, on conçut beaucoup d'eſtime pour la ſcience même profane; parcequ'elle étoit extrémement rare, & qu'on s'i-

magina qu'en remédiant à l'ignorance, on remédieroit auſſi aux déſordres qui en naiſſent. Mais il arrive ſouvent tout le contraire ; & l'on voit que par cette vaine ſcience, on fait ſouvent perdre aux Religieux tout ce qu'ils avoient d'onction & de piété. Ils ſont d'ordinaire fort modeſtes & fort recueillis dans les années de leur Noviciat, parcequ'on ne les y applique qu'à des lectures ou ſolides, comme celles de l'Ecriture-Sainte & des Peres, ou au-moins édifiantes, comme celles de quelques Livres communs de méditations : mais ſi-tôt qu'ils en ſont ſortis, on ne leur fait preſque lire que de miſerables cahiers remplis de chicanes philoſophiques & théologiques qui enflent la tête de ces jeunes gens, & leur perſuadent qu'ils ſont fort habiles. Il y a des Ordres très-réformés, où l'on paſſe juſqu'à ſept ans depuis le Noviciat, dans ces ſortes d'études : & enſuite, ſans autres diſpoſitions, on les avance à la Prêtriſe ; on les pouſſe à la Prédication, où ils débitent ce qu'ils ont appris. Et voilà une des plus grandes ſources du déreglement de l'Egliſe. Car ces perſonnes qui ne peuvent paſſer que pour très-ignorantes dans

la ſcience de l'Egliſe, rempliſſent non-ſeulement les Chaires, mais les Confeſſionnaux. Ils ſe font grands Directeurs; on les conſulte; ils décident de tout hardiment avec la proviſion de ſcience ſcholaſtique qu'ils ont appriſe dans leur ſeptiéme année, & celle de quelques méchans Caſuiſtes qu'ils auront lus en particulier. Je vous parle, mon Révérend Pere, d'autant plus hardiment de ces déſordres, que je ſai que vos Maiſons en ſont entierement exemptes, qu'on y eſtime la veritable ſcience, qu'on l'y puiſe dans les ſources, & qu'on n'y précipite perſonne dans les Emplois Eccleſiaſtiques, & les Directions extérieures, qui ſont le plus grand écueil des autres Ordres: & c'eſt une des choſes qui m'y a le plus édifié. C'eſt pourquoi je ne ſaurois m'empêcher de vous dire avec liberté & avec confiance, que je ſouhaiterois que la Philoſophie humaine y fût en quelque ſorte rabaiſſée, & qu'il n'y en eût pas tant comme j'en connois, qui paſſent pour de grands Philoſophes, pour ſectateurs de Deſcartes, pour curieux des belles choſes, qui ſont des mots par leſquels on déguiſe dans le monde la vanité de ceux

qui s'appliquent avec ardeur à ces recherches. Il eſt peut-être bon d'être en pluſieurs points ſectateur de Deſcartes, puiſqu'il eſt ſans doute plus raiſonnable que les autres : mais il ne faut pas que cette qualité faſſe paroître qu'on en faſſe une profeſſion ouverte, qu'on ſe faſſe remarquer dans cette guerre des enfans du ſiecle : car dans la verité les Carteſiens ne valent guéres mieux que les autres, & ſont ſouvent plus fiers & plus ſuffiſans : & Deſcartes même n'étoit pas un homme que l'on pût appeller une perſonne de piété, quelques louanges que lui ait donné M. Clercelier. Mais ſur-tout il faut bien ſe garder de porter cette Philoſophie juſqu'à certaines opinions téméraires qu'on en a tirées, & qui ſont d'une ſi périlleuſe conſéquence, que j'ai deſſein d'en faire un petit Traité, afin de vous porter à détourner autant que vous pourrez, ceux de votre Congrégation qui ont de l'attache à la Philoſophie de Deſcartes, de paſſer juſqu'à ces conſéquences ; mais ce ſera quand j'en trouverai le loiſir, ſur quoi il m'eſt difficile de rien promettre de bien aſſuré.

LETTRE LXXXIII.

De la Philoſophie Euchariſtique, ou de l'opinion de ceux qui veulent expliquer la tranſubſtantiation dans l'Euchariſtie, par l'union de l'ame de Jeſus-Chriſt avec la matiere du pain & du vin.

IL eſt juſte, Monſieur, de vous dire mon ſentiment ſur la Lettre du P. N. qu'il vous a plu de m'envoyer, & de tâcher de vous faire approuver les raiſons que j'ai de ne me point engager à entrer avec lui en diſpute ſur cette matiere. Ces raiſons ſont, qu'on ne ſauroit la traiter que par de petits ou par de longs écrits. Je n'ai nullement le temps d'en faire de longs, & à peine puis-je ſuffire aux travaux dont je ſuis chargé: & pour les petits écrits, je les crois très-dangereux & très-inutiles. On s'imagine que l'on n'a point d'autres raiſons que celles qu'on propoſe dans ces abregés; & comme des eſprits préoccupés ſe mettent facilement au-deſſus de celles qu'on leur allégue, ils n'en demeurent que plus confirmés dans leurs ſentimens, en ſe

flattant même d'avoir écouté les raiſons qu'on leur a voulu propoſer contre leur opinion, & de n'avoir pas eu ſujet de s'y rendre. On ſait d'ailleurs par expérience que les petits écrits attirant des réponſes, & ces réponſes demandant de nouvelles réfutations, on ſe trouve inſenſiblement engagé dans de longs écrits, où l'on n'avoit pas voulu s'engager d'abord, & ainſi l'on trouble tout l'ordre des ſes occupations & de ſa vie.

La deuxiéme eſt, que nous ne convenons par des principes pour examiner cette matiere. Car ces Meſſieurs ſuppoſent d'abord leurs principes philoſophiques, & cherchent enſuite a y ajuſter les dogmes de foi. Et je crois qu'il faut d'abord s'informer de ce que l'Egliſe & la Tradition nous enſeignent de ce myſtere, & s'y attacher inviolablement, ſans avoir égard aux principes philoſophiques. A la bonne heure, ſi on les y peut accorder. Mais quand ils ne s'y accorderoient pas, il n'en faudroit pas être moins attaché aux verités de la tradition. On prend, ce me ſemble, une voie toute contraire. On s'entête de principes de Philoſophie. On ſe perſuade qu'ils ſont

clairs comme le jour, & enſuite on ſuppoſe que la tradition doit s'y accorder.

Troiſiémement, ce qui me donne encore plus d'éloignement d'entrer en diſpute avec ces perſonnes, eſt que je vois qu'ils ne ſont point-du-tout touchés des raiſons ſenſibles qui me ſemblent devoir faire impreſſion ſur l'eſprit de tout le monde.

Il eſt certain, par exemple, qu'il n'y a aucune Nation chrétienne qui croie de l'Euchariſtie ce qu'ils en croient; & s'il y a eu lieu d'en douter, j'eſpere qu'il n'y en aura plus après la publication du troiſiéme Volume qui s'acheve d'imprimer: la foule d'atteſtations nouvelles que nous produirons de toutes les parties du monde, mettant abſolument ce point de fait hors de toute conteſtation. On y verra qu'elles croient toutes ſans exception, que nous recevons dans l'Euchariſtie le corps même que Jeſus-Chriſt a dans le Ciel, qu'il eſt en pluſieurs lieux, & qu'il eſt indiviſiblement reçu par chaque Fidele. Il faudroit donc, afin qu'ils euſſent raiſon, qu'il pût arriver que dans un myſtere, comme celui de l'Euchariſtie, tous les Chrétiens du

monde en euſſent une idée très-fauſſe, & que la verité n'en fût connue que d'un petit nombre de Philoſophes, qui ne paroiſſent pas d'ailleurs avoir des vertus extraordinaires pour avoir mérité ce privilege. Ces Meſſieurs voient cette conſéquence, & il n'eſt pas beſoin de la leur repréſenter; & en la voyant, ils la digerent ſans peine, ils n'y trouvent point d'inconvénient.—Pour moi, j'avoue que cette aſſurance me fait peur.

Ils ſont auſſi peu touchés d'une autre raiſon ſenſible, qui leur eſt ſans doute venue dans l'eſprit. C'eſt que la foi ne conſiſtant pas dans le ſon des ſyllabes, mais dans le ſens & dans l'idée des mots, la foi du myſtere de l'Euchariſtie ne peut conſiſter à dire comme l'Egliſe, que le corps de Jeſus-Chriſt y eſt préſent, ſi on n'a la même idée de ces termes. Or il eſt certain que l'Egliſe par le corps de J. C. n'entend point une nouvelle matiere ſéparée localement de celle que Jeſus-Chriſt a dans le Ciel, & que la tradition ne nous a point enſeigné cette doctrine en ce ſens; & par-conſéquent ceux qui retenant les mots de l'Egliſe & de la tradition, y ſubſtituent une

idée toute différente, n'ont pas la même foi qu'elle. Ils conviennent avec elle dans les ſyllabes, & ne conviennent pas dans le ſens, qui eſt pourtant ce qui fait la foi.

Il y a de même d'autres raiſons qui ne peuvent leur être nouvelles, & par-conſéquent qu'ils ont rejettées, qui me ſemblent très-claires, & qu'il ſeroit inutile de leur propoſer.

Tous les Peres enſeignent que le corps de Jeſus-Criſt eſt reçu tout entier par chaque Fidele, & qu'il eſt partagé indiviſiblement, & ils l'enſeiſeignent ſans aucun égard à cette nouvelle ſubtilité. Cependant dans la doctrine de ces Meſſieurs, le corps de Jeſus-Chriſt que chacun reçoit, n'eſt pas celui que reçoit un autre: & quand on partage une hoſtie, on partage réellement le corps de Jeſus-Chriſt.

Ils enſeignent tous que le corps de Jeſus-Chriſt que nous recevons, eſt ſon corps glorieux, que c'eſt le corps qui a ſouffert, & ils n'avoient aucune penſée de certains principes philoſophiques, dont on ſe ſert pour faire ſubſiſter ces expreſſions & les accorder avec cette doctrine. Et par-conſéquent par ce Corps glorieux, ils entendoient

le corps même que Jeſus-Chriſt a dans le Ciel ; & par ce corps qui a ſouffert, ils entendoient celui que Jeſus-Chriſt avoit dans ſa Paſſion. Et ainſi le témoignage qu'ils rendent de la foi de l'Egliſe de leur temps, eſt que nous recevons dans l'Euchariſtie le corps même que Jeſus-Chriſt a dans le Ciel, au ſens où tous les Catholiques entendent ces termes ; & s'éloigner de cette foi, c'eſt s'écarter de celle des Peres.

Ces Meſſieurs ne s'apperçoivent pas que toutes leurs ſolutions pour éluder les paſſages des Peres, & les expreſſions de l'Egliſe, ont un défaut capital qui les rend toutes inutiles. Car ils ſe contentent de dire qu'on peut ſoutenir en un certain ſens, ſelon leur ſentiment, que nous recevons le corps de Jeſus-Chriſt né de la Vierge ; mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit. Il n'eſt pas queſtion ſi des perſonnes prévenues de ces principes philoſophiques peuvent parler de la ſorte ; mais ſi les Peres qui n'ont jamais eu la moindre penſée de ces ſubtilités, ont pu regler leur langage par des principes qu'ils n'ont jamais connus. Or, ſuppoſé que les Peres n'ayent pas entendu ces termes

en ce ſens, il s'enſuit clairement que le témoignage de la tradition leur eſt contraire, qu'ils ne conviennent avec les Peres que dans les mots, & qu'ils s'en éloignent dans le ſens.

Il ne ſeroit pas difficile de montrer de-plus que le ſens qu'ils veulent donner aux expreſſions de l'Egliſe; non-ſeulement n'eſt pas conforme à celui des Peres, mais qu'il eſt même contraire au ſens commun. Car on dit bien d'un corps conſideré en divers états, dans l'enfance & dans un âge avancé, que c'eſt le même corps, quoique ce ne ſoit pas peut-être la même matiere; parceque le changement de ce corps étant inſenſible, les ſens nous portent à le regarder comme le même. Mais jamais perſonne n'a dit que ſi une ame étoit jointe ſucceſſivement à divers corps ſans unité de ſucceſſion, ces corps fuſſent le même par l'union avec la même ame.

Et les Peres pour ſoutenir que nous aurons le même corps après la réſurrection, ſe ſont cru obligés de ſoutenir que les parties qui le compoſoient étoient connues de Dieu, & qu'il ſauroit bien les trouver en quelques divers états où elles euſſent paſſé. Ils n'ont

jamais cru qu'il ſuffit, pour réfuter les Philoſophes qui nioient la réſurrection des morts, de dire que Dieu qui avoit uni l'ame à une matiere, pourroit bien l'unir de nouveau à une portion de matiere, telle qu'elle fût. Cette réponſe eût été bien courte, mais ils ne ſe ſont jamais aviſés de la faire; ce qui marque clairement qu'ils ont pris ces termes de *corps-même*, dans un ſens populaire, & non pas ſelon ce rafinement philoſophique: & par-conſéquent, quand ils nous ont dit que nous recevons dans l'Euchariſtie le *corps-même de Jeſus-Chriſt*, ils ont voulu dire que nous recevons la matiere même qu'il a dans le Ciel, puiſque c'eſt le ſens auquel ils ont pris ces mots de *corps-même*, & qu'ils n'ont jamais penſé à cette autre unité chimerique, qui fait un même corps de pluſieurs portions de matieres unies à la même ame.

Il y a plus de trois ſemaines, Monſieur, que cette Lettre eſt commencée, ſans que j'aye pu trouver le temps de l'achever. Je me ſuis apperçu en la reliſant, que je faiſois juſtement ce que j'avois voulu éviter, qui eſt de faire un petit écrit ſur une matiere qui ne

peut être bien traitée qu'avec quelque étendue.

J'y ajouterai ſeulement ici, que quand même j'aurois le temps de faire un long écrit ſur cette matiere, & que j'en ſerois capable, je ne croirois pas devoir m'y engager ; parcequ'il vaut beaucoup mieux laiſſer étouffer ces ſentimens peu-à-peu, que d'y appliquer l'eſprit en les faiſant l'objet d'une conteſtation reglée. Je ne ſai que trop par expérience que rien ne demeure ſecret, qu'un écrit ſe communique à un autre, que les eſprits s'échauffent, s'entêtent & s'attachent de plus en plus à leurs ſentimens par la contradiction même. Je vous ſupplie donc de me tirer de l'embarras où vous m'avez mis en m'envoyant cette Lettre, & de me dégager de répondre au P..... Les principes de Philoſophie qu'il établit dans cette Lettre ſeroient une matiere de diſpute en forme, & dont nous ne ſortirions jamais l'un & l'autre. Car on ne vient guéres à bout de ſe perſuader l'un l'autre dans des Matieres de Métaphyſique. Vous pouvez lui témoigner avec verité que j'ai beaucoup d'eſtime pour ſon eſprit, & beaucoup de reconnoiſſance de l'affection qu'il

nous témoigne, quoique je ne puiſſe du tout entrer dans ſes ſentimens de Théologie ſur ce point, ni dans tous ceux de Philoſophie qui ont liaiſon avec cette opinion ; mais que ne me croyant pas capable de lui ôter les préjugés qu'il a, & n'en ayant pas même le temps, je vous ai prié de lui en faire mes excuſes.

Vous pouvez y ajouter que feu M. Paſcal, qu'il cite comme approbateur de ſes principes philoſophiques à l'égard de l'étendue, en étoit ſi étrangement éloigné, que quand il vouloit donner un exemple d'une rêverie qui pouvoit être approuvée par entêtement, il propoſoit d'ordinaire l'opinion de Deſcartes ſur la matiere & ſur l'eſpace ; & il y a bien des gens de très-bon eſprit, qui ſont encore dans ce même ſentiment. Je n'ai jamais eu auſſi la moindre penſée d'une opinion qu'il m'attribue, que Dieu ne puiſſe anéantir maintenant aucune partie de la matiere. Enfin, Monſieur, je crois que vous ne manquerez pas de l'exhorter à appliquer ſon eſprit à d'autres méditations plus utiles en toutes manieres que celle-là. Nous ſommes ſi près de l'autre vie, c'eſt-à-dire d'un

état où nous ſaurons la verité de toutes choſes, pourvû que nous nous ſoyions rendu dignes du Royaume de Dieu, que ce n'eſt pas la peine de ſe travailler à s'éclaircir de toutes les queſtions curieuſes de la Théologie & de la Philoſophie.

Il eſt certain que l'on peut être Saint en demeurant dans les ſentimens communs de l'Egliſe. Sainte Therèſe, ſaint Charles, ſaint François de Sales, feu M. de ſaint Cyran, & tous les gens de bien que nous avons connus, n'en ont pas connu d'autres. Mais je ne ſai ſi l'on peut dire la même choſe de ces nouvelles opinions ; & il eſt bien certain qu'il ne paroît point qu'elles ayent été ſuivies non-ſeulement par aucun Saint, mais même par aucune perſonne de piété éminente.

LETTRE LXXXIV.

De l'indiſcrétion de ceux qui ſont entêtés de l'opinion philoſophique ſur l'Euchariſtie.

A MONSIEUR VARET.

JE viens d'apprendre de Monſieur de Brienne une hiſtoire bien affligeante : c'eſt que M. N. entretenant un jeune homme d'eſprit qu'il n'avoit jamais vû, & qu'il ne connoiſſoit point, lui a débité ſes ſentimens philoſophiques ſur l'Euchariſtie : ce qui a fait conclure à ce jeune homme, qu'il étoit purement Luthérien, & l'a ſcandaliſé au dernier point. Il a cru devoir ſe décharger de ſa peine à M. de Brienne, qui l'a exhorté au ſilence, en blâmant, comme il devoit, & la doctrine & la conduite de M. N... Il eſt vrai que l'entêtement de ces Meſſieurs à publier leurs ſentimens, eſt la choſe du monde la plus ſurprenante. Leurs opinions particulieres peuvent bien leur ôter le ſcrupule, & leur permettre d'embraſſer une doctrine condamnée par toute l'Egliſe ; mais il eſt

étrange qu'elles leur ôtent la vûe des inconvéniens horribles où ils s'expoſent, & où ils expoſent tous leurs amis. Cela me fait croire qu'il y a quelque choſe de ſurnaturel dans cette opiniâtreté, & m'en fait appréhender d'étranges ſuites ; car ils ne ſe ménagent non plus que s'ils diſoient les choſes du monde les moins dangereuſes, & ils croient que les premiers venus ſont ſuſceptibles de ces ſentimens. Il eſt impoſſible qu'ils ne ſoient bientôt découverts en ſe conduiſant de cette ſorte ; & alors jugez vous-même de l'éclat que cette découverte fera, du triomphe de ceux qui n'aiment pas la pureté de leurs ſentimens ſur d'aurres points, & de ce que l'obligation de défendre la verité & l'innocence d'un grand nombre de perſonnes que ces Meſſieurs envelopperoient avec eux, obligera de faire pour réparer ce ſcandale. Pour moi, ſi j'étois aſſez malheureux pour avoir admis dans mon eſprit la moindre penſée ſemblable à celle que ces Meſſieurs diſent ſi librement à tout le monde, je ne croirois pas qu'il y eût d'autre parti à prendre pour moi, que de me confiner dans une retraite inconnue & dans un ſilence per-

petuel, pour porter continuellement devant Dieu la peine des doutes de cette ſorte; puiſqu'en mettant à part la fauſſeté de ces opinions, il n'y a rien de plus viſible, qu'elles ne peuvent faire autre choſe que de faire opprimer toutes les verités & de la grace, & de la pénitence, & de la morale, par la haine qu'elle attirera contre ces perſonnes qui s'en diſent défenſeurs. Je vous expoſe mes craintes, & il me ſemble que vous êtes obligé de faire tout ce qui eſt en votre pouvoir pour y remédier, & pour inſpirer au-moins à M. N.... quelque ſorte de retenue, puiſqu'il n'y a pas à eſperer de le faire changer de ſentimens. Le mal eſt qu'en les priant d'être plus diſcrets, il ſemble qu'on approuve leur doctrine, & qu'on ne les blâme que de la produire à contretemps. Et comme ces Meſſieurs ſont ſujets à expliquer toutes choſes ſelon leur impreſſion, ils s'imaginent que tous ces avis de prudence marquent ſeulement qu'on uſe de plus de ménagement qu'eux, quoique l'on ne ſoit pas d'un autre ſentiment qu'eux; de ſorte qu'afin de les perſuader du contraire, il faudroit preſque les quereller. Je crois néanmoins que vous

avez aſſez d'adreſſe pour éviter l'un & l'autre, &, ſans leur témoigner d'aigreur, les porter à un plus grand ménagement, & leur déclarer en même-temps auſſi nettement que vous pourrez, que l'on croit leur opinion, contraire à la foi, comme tous les autres erreurs qui ſont condamnées par l'Egliſe; & que l'on eſt ſenſiblement affligé de les y voir engagés. On tâchera d'obtenir que le jeune homme ne parle pas; quoiqu'il ſoit bien difficile de retenir ſa langue. Je ſai auſſi d'autres perſonnes qui ſont ſcandaliſées au dernier point du P. N.... En verité ces Meſſieurs en juſtifiant un peu les calomnies qu'on a répandues contre leurs amis, ſe chargent étrangement, puiſqu'ils ſe rendent coupables en partie de toutes les ſuites qu'elles ont eues.

LETTRE LXXXV.

Explication d'un endroit du Livre de la Perpetuité ſur l'adoration de J. C. dans l'Euchariſtie.

A MONSIEUR DE LA MUZANCHERE.

PUiſque de toutes les Lettres de M. Claude que vous avez voulu, Monſieur, que je viſſe, vous ne déſirez que je réponde que ſur le ſeul article où il reproche à M. Arnauld de vous avoir inſpiré des ſentimens ſur le ſujet de l'adoration de l'Euchariſtie, entiérement contraires à ce qu'il en a écrit dans le Traité *de la Perpetuité*, il me ſera bien aiſé de vous ſatisfaire. Car vous ſavez mieux que perſonne, Monſieur, que tous les faits qui ſervent de fondement à ce que Monſieur Claude dit ſur ce ſujet, ſont entiérement faux. Monſieur Arnauld ne peut pas vous avoir inſpiré les ſentimens que vous avez exprimés dans votre Lettre, puiſqu'il ne vous connoiſſoit pas, & qu'il ne vous a même jamais vû que deux ou trois fois dans des viſites de civilité, où l'on ne parle gué-

res de ces ſortes de matieres. Ainſi, comme M. Claude eſt injuſte de vouloir vous faire un crime d'avoir parlé d'une autre maniere que M. Arnauld, en un point où vous avez dit, que vous feriez ſigner par toute la Sorbonnne ce que vous avez écrit : il l'eſt auſſi envers M. Arnauld, en prenant ſujet d'une Lettre qu'il n'a jamais vûe, de l'accuſer de s'être contredit. Cela ſuffit pour montrer que M. Claude a tort, quand même les paroles du Traité qu'il cite auroient le ſens qu'il y donne. Mais je puis vous dire de-plus, qu'il en abuſe contre le veritable ſens de l'Auteur, dont vous ſavez que je ſuis mieux informé que perſonne. Cet Auteur qui n'eſt pas M. Arnauld, comme M. Claude le ſait bien dire quand il le veut, croit auſſi-bien que vous qu'il ſeroit injuſte d'accuſer les Catholiques d'idolâtrie, quand même ils ſe tromperoient dans ce qu'ils croient de l'Euchariſtie. Et il en eſt même ſi perſuadé, qu'il a deſſein de réfuter en particulier tout ce que Daillé dit ſur ce ſujet dans ſon Apologie, d'où M. Claude a pris tout ce qu'il dit dans ſa Lettre. Il avoue néanmoins qu'il y a du défaut dans l'expreſſion

de l'endroit que M. Claude rapporte. Car au-lieu qu'il n'y a voulu faire qu'un argument tiré des principes des Miniſtres, qu'on appelle un argument *ad hominem*, & conclure ſimplement qu'il s'enſuit de leur prétention & de leurs principes, qu'il ſeroit poſſible que l'Egliſe eût toujours été engagée dans une erreur criminelle, & dans un culte idolâtre ; la maniere dont il exprime cette penſée, a pu donner lieu de croire qu'il condamnoit l'adoration de l'Euchariſtie, ſi Jeſus-Chriſt n'y étoit pas préſent, d'une veritable idolâtrie, non-ſeulement ſelon les principes des Miniſtres, mais auſſi ſelon ſes propres principes. Deux ou trois mots ajoutés auroient ôté toute l'équivoque. Car au-lieu de dire comme il a fait ; *S'il ſe pouvoit faire que l'Egliſe eût toujours cru la préſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie, & que néanmoins cette créance fût fauſſe, il s'enſuit qu'il eſt poſſible que l'Egliſe ait toujours été engagée dans une erreur crimineile, & dans un culte idolâtre ; puiſque ſi J. C. n'y étoit, nous ſerions les vrais idolâtres, comme les Miniſtres nous le reprochent ſouvent.* Il n'avoit qu'à dire : *Il s'enſuit, ſuivant les principes des*

Miniſtres, qu'il eſt poſſible que l'Egliſe ait toujours été engagée dans une erreur criminelle & dans un culte idolâtre ; puiſque ſi Jeſus-Chriſt n'y étoit pas vraiment préſent, nous ſerions, ſelon eux, de vrais idolâtres, comme les Miniſtres nous le reprochent ſi ſouvent. Ces additions qui ne changent rien dans le ſens, auroient ôté toute équivoque ; mais puiſque l'Auteur ne les a pas faites, M. Claude n'eſt pas tout-à-fait blâmable d'avoir pris ces paroles en un autre ſens. Ce qu'il y a d'inexcuſable dans ce qu'il dit ſur ce ſujet, eſt, Monſieur, de vous avoir voulu faire un crime de n'avoir pas parlé comme l'Auteur de ce Traité, & d'avoir mêlé mal-à-propos M. Arnauld dans cette conteſtation, puiſque non-ſeulement il n'a point de part à votre Lettre, mais qu'il n'en a pas même au Traité qu'il vous oppoſe. Je demeure préciſément dans les bornes que vous m'avez preſcrites ; auſſi-bien ce ſeroit un diſcours infini, ſi j'entreprenois de vous parler du reſte de cette Lettre.

LETTRE LXXXVI.

Il s'excuſe ſur une expreſſion peu meſurée dont il s'étoit ſervi, & il fait à cette occaſion diverſes remarques ſur les expreſſions outrées.

CE que vous m'avez rapporté, Monſieur, de la plainte que les R. P. M. ont faite d'une expreſſion dont je m'étois ſervi en parlant à deux d'entre eux, m'a fait voir qu'il eſt bon de parler toujours ſérieuſement. Car quand on ne ſe ſert que d'expreſſions ſimples & naturelles, & qu'elles ſont priſes en quelque mauvais ſens; c'eſt en quelque ſorte la faute de ceux qui les y prennent, parceque l'on a droit de ſuppoſer en ceux à qui on parle, l'intelligence des mots ordinaires. Mais quand on s'en ſert dans un ſens extraordinaire, & qui tient de la raillerie, c'eſt la faute de ceux qui s'en ſervent, s'ils ne ſont pas entendus.

Ainſi la premiere choſe que je fais à l'égard de ces plaintes, c'eſt de paſſer condamnation contre l'expreſſion qu'on me reproche; parceque, quand elle n'auroit pas d'autres défauts, elle a au-

moins celui de n'avoir pas été aſſez proportionnée à ceux à qui je parlois.

Si on ne veut donc dire que cela, on ne dira rien que de veritable ; mais comme les expreſſions peuvent encore être défectueuſes en deux autres manieres : premierement par rapport à celui qui s'en ſert, quand il y a intention d'y enfermer quelque ſens faux & injurieux : ſecondement par rapport au ſens veritable de l'expreſſion déterminé par toutes les circonſtances ; il ne s'enſuit nullement de ce défaut de proportion, que j'avoue dans l'expreſſion qu'on me reproche, qu'elle ſoit auſſi défectueuſe en quelqu'une des deux manieres que j'ai marquées. Et comme cet examen n'eſt pas inutile, ſoit pour effacer l'impreſſion de ceux qui s'en ſeroient bleſſés, ſoit pour éclaircir quelques regles du langage humain, j'ai cru le devoir faire ici par l'une & par l'autre de ces vûes.

L'expreſſion dont il s'agit, eſt que recevant une viſite de civilité de deux Religieux, & voulant répondre à leur civilité en les arrêtant, & les priant de prendre part à la converſation de deux perſonnes qui étoient avec moi : comme ils le refuſerent ſur ce qu'ils

étoient obligés de ſe trouver à l'office, je leur dis en riant pour leur perſuader de demeurer, qu'il me ſembloit que leur regle leur permettoit bien cette liberté, & que *la liberté de leur Ordre étoit ſi grande, qu'elle approchoit preſque du libertinage.*

Il eſt bien aiſé de juſtifier cette expreſſion par rapport au ſens que j'ai eu effectivement dans l'eſprit. Car je puis dire avec une entiere ſincerité, que je n'ai voulu exprimer d'autre ſens, ſinon que la vertu chrétienne ayant une certaine étendue, & y en ayant qui approchent plus de certains défauts que de ceux qui y ſont oppoſés : la liberté des M. demeurant dans l'étendue de vertu, approchoit plus de l'excès de liberté, que de la gêne.

Cela paroîtra plus clair, ſi l'on conſidere qu'entre les deux vices oppoſés, il y a toujours deux vertus dont chacune a pour caractere d'être voiſine d'un certain vice oppoſé. Ainſi entre l'avarice & la prodigalité, il y a le ménage & la liberalité, dont la différence conſiſte en ce que le ménage approche de l'avarice, & eſt fort éloigné de la prodigalité; & la libéralité au contraire eſt fort éloignée de l'avari-

ce, & assez voisine de la prodigalité. Entre la lâcheté & la témérité, il y a d'une part la précaution, & de l'autre la force ou le courage : en sorte néanmoins que la précaution approche assez de la lâcheté, & est fort éloignée de la témérité ; & la force au-contraire est assez proche de la témérité, & fort éloignée de la lâcheté.

Il en est de même de l'exactitude dans l'observance des regles. Il y a dans cette matiere deux vices opposés, & deux vertus qui sont au milieu de ces vices. Les deux vices sont la gêne & l'excès de liberté ; les deux vertus sont l'étroite observance & l'esprit de liberté. L'étroite observance est proche de la gêne, & fort éloignée de l'excès de liberté. La liberté d'esprit est assez proche de l'excès de liberté, & fort éloignée de la gêne.

Ce n'est donc pas accuser quelqu'un d'un défaut, que de lui dire que quelque disposition où il est, approche d'un certain défaut, puisque c'est le propre de toutes les vertus d'être proche de quelque défaut. Ainsi on dira que la valeur d'Alexandre approchoit de la témérité ; que la prudence de Fabius approchoit de la timidité. On dira

d'un Ordre, que ſon exactitude eſt ſi grande, qu'elle approche de la gêne ; & d'un autre, que l'on y a tant de liberté, qu'elle approche de l'excès, ſans que l'on prétende noter par-là, ni le premier de ces Ordres d'une exactitude vicieuſe, ni le ſecond d'une liberté veritablement exceſſive.

Si je m'étois donc ſervi, en parlant à ces bons Peres, de cette expreſſion, qu'il me ſembloit que leur liberté en demeurant dans l'étendue d'une liberté chrétienne, étoit ſi grande, qu'elle approchoit preſque de l'excès, aſſurément ils n'auroient pas eu ſujet de ſe plaindre, & par-là l'expreſſion dont je me ſuis ſervi, eſt pleinement juſtifiée par rapport à mon intention, puiſque je déclare que je n'en ai jamais eu d'autre que celle-là.

Mais cela ne conclut rien, dira-t-on, pour l'expreſſion en ſoi, que l'on prétend être injurieuſe & offenſante, de quelque raillerie qu'on la prétende couvrir.

C'eſt ce qui reſte à examiner, & pour cela il faut ſuppoſer certains principes.

Quoique le langage des hommes dépende d'une inſtitution publique,

parceque c'eſt le commun du monde qui donne le ſens aux mots, & qu'on eſt obligé de s'y conformer en parlant pour le public; néanmoins l'obligation de cette loi n'eſt point ſi étroite, que l'on ne s'en puiſſe ſouvent diſpenſer avec certaines précautions. Les entretiens particuliers ſont des ſociétés particulieres qui ont leurs loix & leurs conventions à part. Ainſi, ſans avoir égard au ſens public de certains mots, on y peut donner des ſens particuliers, pourvû que l'on en avertiſſe ſuffiſamment. Quoique la ſignification publique d'un terme ſoit donc fort odieuſe, on s'en peut néanmoins ſervir quelquefois en un ſens qui n'enferme qu'une idée innocente, & c'eſt même une eſpece d'agrément dans les diſcours.

Feu Monſieur le Préſident de Lamoignon, par exemple, appelloit ſouvent Mademoiſelle de Lamoignon ſa ſœur, *Coupeuſe de bourſe*; & cette raillerie conſiſtoit en ce qu'il ſe ſervoit d'un mot, dont la ſignification publique eſt fort odieuſe, pour exprimer une adreſſe très-innocente qu'elle avoit d'engager les gens à faire l'aumône.

Si on appelloit un homme reconnu

de tout le monde pour donner tout ſon bien aux pauvres, *le plus grand uſurier de tout le pays*, pour ſignifier ſeulement qu'il exerce cette ſorte d'uſure qui nous eſt ſi fort recommandée par les Peres, par laquelle on prête ſon argent à Dieu, on ne s'aviſeroit jamais de dire qu'on lui a fait injure, pourvû que cela fût ſuffiſamment entendu.

2. Et il eſt remarquable à l'égard de ces mots qui ont un ſens odieux, que l'on a d'autant plus de liberté de s'en ſervir, que ce ſens odieux eſt plus notoirement faux. Car Monſieur de Lamoignon, par exemple, n'appelloit ſa ſœur *Coupeuſe de bourſe*, que parcequ'il étoit bien certain qu'elle ne l'étoit pas dans le mauvais ſens; de ſorte que tant-s'en-faut que ces mots notent du ſens odieux la perſonne à qui on les applique, qu'ils ſignifient plûtôt qu'elle en eſt entiérement éloignée, & qu'ils impriment cette idée dans l'eſprit; parcequ'un homme tant ſoit peu civil, ne s'en ſert jamais que lorſqu'il eſt très-viſible qu'on ne ſauroit les prendre litteralement. Il n'y a qu'à appliquer ce que je viens de dire à l'expreſſion dont on s'eſt bleſſé.

Le mot de libertinage a un ſens

grammatical, & un ſens public : ſelon le ſens public, il ſignifie une diſpoſition impie envers Dieu & envers la Religion. Un libertin eſt un homme qui a de mauvais ſentimens ſur la foi, qui a ſecoué le joug, qui s'eſt mis au-deſſus des ſentimens que le commun du monde a du bien & du mal.

Mais ce même mot, dans le ſens grammatical, ne ſignifie qu'un ſimple excès de liberté en quoi que ce ſoit. Et ce ſens n'eſt pas fort extraordinaire : car un homme, par exemple, qui eſt un peu ennemi des contraintes & des aſſujettiſſemens, dira, ſans ſe déſhonorer, qu'il eſt trop libertin pour s'aſſujettir à tant de choſes, & il ne faut que le concours de quelques circonſtances pour déterminer ce mot à ce ſens.

Or, aſſurément le mot de libertinage en la maniere qu'on s'en eſt ſervi, étoit très-déterminé par le concours de ces circonſtances, & très-dépouillé du ſens odieux qu'il peut avoir.

Il en étoit dépouillé par la qualité des perſonnes à qui il s'appliquoit, qui ne ſont nullement notées de libertinage, en prenant ce mot dans le ſens odieux, & qui ſont auſſi peu ſoupçon-

nées d'être des libertains, que Mademoiſelle de Lamoignon étoit ſoupçonnée d'être une coupeuſe de bourſe, dans le mauvais ſens de ce mot.

Il en étoit dépouillé par les circonſtances ; car qui peut concevoir qu'une perſonne qui n'a pas perdu le ſens, place un reproche injurieux entre une civilité qu'on lui rend, qui ne l'attiroit nullement ; & une civilité qu'il vouloit rendre, qui marquoit une diſpoſition toute contraire ?

Enfin il en étoit dépouillé par la ſuite de tout ce diſcours : car on ne ſe ſervit de cette expreſſion que comme contenant une raiſon à l'égard de ces Peres, pour leur perſuader de faire une choſe à laquelle on les convioit, qui étoit de s'arrêter. Or, puiſqu'on les convioit de s'arrêter, on regardoit donc cette action comme reglée, comme légitime, comme vertueuſe ; par-conſéquent la liberté des M. que l'on apportoit comme un principe qui l'autoriſoit, ne pouvoit être une liberté irréguliere, mais une certaine étendue de liberté qui demeuroit dans les bornes d'une liberté légitime.

Mais enfin, dira-t-on, pourquoi vous ſerviez-vous du mot de *libertina-*

ge ? Quand je dirois que dans un entretien on ne peſe pas tous les mots, & que l'eſprit étant obligé de répondre ſur le champ, ſe ſert des mots qui ſe préſentent les premiers pour exprimer ce qu'il conçoit, je ne dirois rien que de raiſonnable ; mais il eſt facile de plus de voir par quel engagement on s'eſt porté à ſe ſervir de ce mot. Encore, comme je l'ai remarqué, qu'il y ait toujours deux vertus entre les deux extrémités vicieuſes ; néanmoins il arrive ſouvent que quelqu'un des vices, ou quelqu'une des vertus n'ait point de nom, de ſorte que l'on eſt obligé ou d'uſer d'une circonlocution incommode, ou de ſe ſervir de quelque terme par application & par métaphore. Entre la boufonnerie & l'humeur ſauvage, il y a la *ſerioſité* d'une part, & une vertu qui n'a point de nom en François, & que l'on appelle en Grec *Eutrapelie.* Il en eſt de même des vices : il y en a qui n'ont point de nom ; & l'excès de liberté que je voulois marquer eſt de ce genre. On ne pouvoit donc ſe ſervir d'un ſeul mot, que par une figure qu'on appelle *Catachrèſe.* Or le meilleur en ce cas étoit celui qui dans ſon ſens public & odieux, marquoit

marquoit une idée plus éloignée de la verité. Le mot de libertinage me parut tel. Il étoit notoirement faux dans ſon ſens public, comme le ſens public du mot de coupeuſe de bourſe appliqué à Mademoiſelle de Lamoignon; & cette fauſſeté notoire réduiſoit l'eſprit au ſens litteral, qui ne ſignifie qu'un excès de liberté, ce que je voulois marquer.

Que ſi l'on dit que l'on avoue donc par-là qu'on a voulu noter ces Religieux d'un excès de liberté, on tirera une fauſſe concluſion : car le ſens de ce mot étoit changé par deux particules. On ne dit pas à ces bons Peres qu'ils étoient dans le libertinage; mais on leur dit que leur liberté approchoit preſque du libertinage, c'eſt-à-dire, qu'elle étoit preſque exceſſive, ce qui eſt bien différent. Toute vertu un peu pouſſée, approche preſque du vice dont elle eſt voiſine. La grande valeur approche preſque de la témérité. La grande auſtérité approche preſque de l'indiſcrétion. Et ainſi la grande liberté demeurant dans les termes de vertu, ne laiſſe pas d'approcher de l'excès de liberté, qu'on appelle libertinage, en dépouillant ce terme de ſon ſens or-

dinaire, qui ſeroit ridicule & extravagant dans cette application, pour ne lui laiſſer que ſa ſignification grammaticale & litterale.

LETTRE LXXXVII.

Ce que l'on doit penſer de ceux qui trouvent tout le monde ridicule.

A MADEMOISELLE.....

VOus l'avez échappé belle ſur ce que vous me mandiez, Mademoiſelle, que vous trouviez tout le monde ridicule. Car il m'étoit venu dans l'eſprit de faire un Traité, pour montrer: 1°. Que ce ſentiment n'étoit permis qu'à ceux qui ſe trouvent ſérieuſement très-ridicules eux-mêmes. 2°. Qu'il eſt toujours dangereux, ſi l'on en demeure là, & ſi on ne paſſe à d'autres mouvemens plus charitables. 3°. Que ſouvent ce que nous trouvons ridicule ne l'eſt pas, & que cette penſée ne vient que de ce que nous concevons trop ſuperficiellement les choſes, & que nous ne les pénetrons pas aſſez. Mais je n'ai point-du-tout le loiſir de faire des Traités. J'admire combien on

fait peu de choſe dans la vie, quand on a comme moi peu de tête, peu d'yeux, & peu de ſanté. Ainſi, qu'il ne vous prenne pas envie de me le demander. Méditez, ſi vous pouvez, vous-même ſur ces trois points.

LETTRE LXXXVIII.

Sur l'éloge qu'une perſonne d'eſprit faiſoit des Penſées de Monſieur Paſcal, ſans en faire connoître, & peut-être ſans en bien connoître elle-même le veritable mérite.

A M. LE MARQUIS DE SEVIGNÉ.

QUoique je ſouſcrive, Monſieur, aux louanges que Monſieur de R. a données à l'eſprit de celle dont vous avez bien voulu que je viſſe le billet, je ne vous diſſimulerai pas néanmoins que le plaiſir que j'ai pris à le lire a été mêlé de quelque ſorte de chagrin. Elle ne l'a pas fait naître, mais elle l'a renouvellé. C'eſt, Monſieur, que j'ai un ſecret dépit contre ces perſonnes d'eſprit qui mépriſent ceux qui en ont peu. Je penſe que vous jugez bien que j'ai raiſon de

m'intereſſer pour eux ; mais, quoi qu'il en ſoit, vous devez avouer, ce me ſemble, que l'on n'en a pas aſſez de pitié, & qu'il y a quelque choſe de cette dureté dans ce billet. Car après ce jugement ſi précis que Madame de la F. porte, que *c'eſt méchant ſigne pour ceux qui ne goûteront pas ce livre*, nous voilà réduits à n'en oſer dire notre ſentiment, & à faire ſemblant de trouver admirable ce que nous n'entendons pas. Elle devoit donc au-moins nous inſtruire plus en particulier de ce que nous y devons admirer, & ne ſe pas contenter de certaines louanges générales, qui ne font que nous convaincre que nous n'avons pas l'eſprit d'y découvrir ce qu'elle y découvre, mais qui ne nous ſervent de rien pour le trouver.

Vous direz ſans doute que l'on ne devoit pas exiger d'elle, qu'elle paſſât plus avant dans une Lettre, & que parlant à vous & non pas à moi, il lui ſuffiſoit que vous l'entendiſſiez. Je reconnois tout cela ; mais vous ne ſauriez empêcher auſſi que quiconque m'avertit de ma bétiſe, ſans me donner le moyen de la diminuer, ne me faſſe un peu de dépit. Cela eſt injuſte,

mais c'eſt une injuſtice naturelle qui mérite quelque condeſcendance. Et cette condeſcendance ſeroit de tirer de la même perſonne un jugement plus particulier de l'écrit de Monſieur Paſcal, qui ne m'apprît pas ſeulement qu'il contient bien des choſes admirables, mais qui me donnât plus de lumiere pour les diſcerner. Car, pour vous dire la verité, j'ai eu juſqu'ici quelque choſe *de ce méchant ſigne*. J'y ai bien trouvé un grand nombre de pierres aſſez bien taillées & capables d'orner un grand bâtiment; mais le reſte ne m'a paru que des matériaux confus, ſans que je viſſe aſſez l'uſage qu'il en vouloit faire. Il y a même quelques ſentimens qui ne me paroiſſent pas tout-à-fait exacts, & qui reſſemblent à des penſées hazardées que l'on écrit ſeulement pour les examiner avec plus de ſoin. Ce qu'il dit par exemple tit. xxv. 15. que *le titre par lequel les hommes poſſédent leur bien, n'eſt dans ſon origine que fantaiſie*, ne conclut rien de ce qu'il en veut conclure, qui eſt la foibleſſe de l'homme, & que nous ne poſſédons notre bien que ſur un titre de fantaiſie. Car il n'y a nulle foibleſſe à établir des loix de

fantaiſie dans les choſes indifférentes qui demandent à être reglées ſeulement de maniere ou d'autre, & à ne demeurer pas incertaines ; & quand on poſſéde du bien ſur un titre de cette ſorte, on le poſſéde avec une vraie & ſolide juſtice, parcequ'il eſt juſte ſelon Dieu & dans la verité, que le bien appartienne à ceux à qui il eſt donné par des loix indifférentes dans leur origine ; il n'y a nulle foibleſſe en cela.

Ce qu'il dit au même endroit n. 17. touchant *les principes naturels*, me ſemble trop général. Nous nous aimons naturellement, c'eſt-à-dire notre corps, notre ame & notre être. Nous aimons tout ce qui eſt naturellement joint à ces premiers objets de notre amour, comme le plaiſir, la vie, l'eſtime, la grandeur. Nous haïſſons tout ce qui y eſt contraire, comme la douleur, la mort, l'infamie : la bizarrerie des coutumes n'a lieu que dans les choſes qui ne ſont pas naturellement liées avec ces premiers objets de nos paſſions.

Il ſuppoſe dans tout le diſcours du divertiſſement ou de la miſere de l'homme, que l'ennui vient de ce que

l'on ſe voit, de ce que l'on penſe à ſoi, & que le bien du divertiſſement conſiſte en ce qu'il nous ôte cette penſée. Cela eſt peut-être plus ſubtil que ſolide. Mille perſonnes s'ennuient, ſans penſer à eux. Ils s'ennuient, non de ce qu'ils penſent, mais de ce qu'ils ne penſent pas aſſez. Le plaiſir de l'ame conſiſte à penſer, & à penſer vivement & agréablement. Elle s'ennuie ſitôt qu'elle n'a plus que des penſées languiſſantes : ce qui lui arrive dans la ſolitude, parcequ'elle n'y eſt pas ſi fortement remuée. C'eſt pourquoi ceux qui ſont bien occupés d'eux-mêmes, peuvent s'attriſter, mais ne s'ennuient pas. La triſteſſe & l'ennui ſont des mouvemens différens. L'ennui cherche le divertiſſement, la triſteſſe le fuit. L'ennui vient de la privation du plaiſir, & de la langueur de l'ame, qui ne penſe pas aſſez; la triſteſſe vient des penſées vives, mais affligeantes. Monſieur Paſcal confond tout cela.

Je pourrois vous faire pluſieurs autres objections ſur ſes *Penſées*, qui me ſemblent quelquefois un peu trop dogmatiques, & qui incommodent ainſi mon amour-propre, qui n'aime pas à être régenté ſi fiérement.

LETTRE LXXXIX.

Eloge du Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle par Monſieur Boſſuet Evêque de Meaux.

A MADAME DE V. C.

J'Uſe, Madame, de la liberté qu'il vous a plu de me donner, & je vous envoie les deux Lettres que vous avez vûes, pour en faire l'uſage qu'il vous plaira. Elles ſont, comme je crois, plus que ſuffiſantes pour me juſtifier de tous les reproches qu'on m'a faits, & ſur-tout de celui qui a des effets plus réels, & que l'on exprime par le mot myſtérieux de *Suſpect*, ſans qu'il ſoit beſoin d'y ajouter ce gros écrit que vous avez eu la patience de lire. Je ſuis donc comme aſſuré que mes affaires iront toujours aſſez bien à votre égard, du côté de la conviction de l'innocence ; mais je crains un peu de tout gâter, en vous faiſant paroître un défaut aſſez incommode, & dont je n'ai guéres envie de me corriger, qui eſt d'être peu complaiſant, & de faire quelquefois des

querelles aux gens ſur les plus étranges ſujets du monde. Qu'y a-t-il de plus obligeant que le ſoin que vous avez pris de me trouver le livre de Monſieur de Condom, & comment ſe peut-on prendre à vous faire un procès ſur cela ? Je ne laiſſerai pas néanmoins de vous en faire un, & de prétendre même qu'il eſt bien fondé. C'eſt qu'il y a dans ce livre tant d'eſprit, de ſolidité, d'élevation, de grandeur, de génie, de lumiere ſur le fond de la Religion, que c'eſt une honte à vous d'avoir été obligée de l'emprunter, & de ne l'avoir pas déja lu & relu pluſieurs fois ; je ne ſai même ſi l'on ne pourroit point dire qu'il y a de l'injuſtice en cela. Car c'eſt un devoir que les perſonnes judicieuſes doivent aux Ouvrages ſolides & judicieux, comme celui-là, de les diſtinguer par une application & une approbation particuliere, de la foule de ces écrits, qui ne ſont propres qu'à contenter l'imagination, & non la raiſon. Enfin je crois qu'on vous pourroit faire juſtement ſcrupule de vous être privée juſqu'à préſent du profit que vous en pouviez tirer, y ayant peu de Livres où un eſprit bien fait

puiſſe trouver plus de lumiere. Pour vous en perſuader, Madame, je n'ai qu'à vous dire que la veritable piété conſiſte à établir de telle ſorte Jeſus-Chriſt dans notre eſprit & dans notre cœur, que tout le reſte nous paroiſſe un pur néant, & que nous ne cherchions qu'en lui la gloire, la grandeur, la juſtice, la ſageſſe, le repos & le bonheur. C'eſt cette idée de Jeſus-Chriſt, qui peut ſeule nous délivrer de l'eſtime de tout ce qui nous flatte & qui nous plaît dans le monde, & réduire tous nos déſirs à l'unique déſir d'être placés dans ſon corps, & d'être du nombre de ſes membres vivans, pour y vivre de ſa vie & de ſon eſprit, & nous y guérir des infirmités qui nous reſtent. Or quel Livre peut plus contribuer à nous inſpirer cet eſprit, que cet excellent ouvrage qui fait voir d'une maniere ſi noble & ſi profonde, que depuis la chûte de l'homme, tout ne ſubſiſte que pour Jeſus-Chriſt, & par Jeſus-Chriſt; que tout tend à lui comme à la fin de toute la conduite de Dieu ſur les hommes; que tout ſert à relever ſa gloire & ſa grandeur; que tous les ſiecles qui l'ont précédé n'ont ſervi qu'à préparer ſa venue, à mar-

quer le beſoin que les hommes ont de lui, à prouver la Religion qu'il devoit établir ; que tous ceux qui l'ont ſuivi ne ſervent qu'à relever ſa miſericorde & ſa puiſſance ; qu'il n'y aura que la ſeule grandeur de Jeſus-Chriſt tout entier, c'eſt-à-dire du chef & des membres, qui ſubſiſtera éternellement, & que tout le reſte ſera détruit & abîmé dans l'extrémité de la miſere & de la baſſeſſe.

Tout ce que l'on peut accorder aux vapeurs, langueurs & autres prétextes, dont les Dames ne manquent jamais, quand elles veulent s'exempter de quelque lecture qui demande une application ſérieuſe, eſt de paſſer légerement ſur la premiere & troiſiéme partie de cet ouvrage, dont l'une contient un abrégé rapide de l'Hiſtoire de cinq mille ans, très-noblement écrit ; & l'autre, des réflexions judicieuſes ſur l'accroiſſement & la décadence des grands Empires. Mais la ſeconde partie, qui eſt la principale, mérite ſans doute que celles qui ſont capables d'en profiter, faſſent céder le divertiſſement à l'utilité, & qu'elles s'accoûtument à chercher leur divertiſſement dans la vûe de ces grands objets qui fourniſ-

ſent à l'ame une nourriture forte & ſolide ; & puiſqu'elles ont beſoin pour les meilleures actions de quelque mélange d'amour-propre, elles l'y pourront trouver, en ſe diſtinguant par-là d'une infinité de perſonnes de leur ſexe, dont l'eſprit n'eſt capable de ſe nourrir que de ſpectacles d'imagination, c'eſt-à-dire d'une diverſité d'objets préſentés à leur eſprit ſans ordre & ſans ſuite ; & qui n'ont que de l'horreur pour tout ce qui s'appelle raiſonnement, & qui conſiſte en principes & conſéquences ſuivies ; parcequ'elles n'ont pas aſſez d'étendue d'eſprit pour les comprendre & pour s'y plaire. Voilà, Madame, juſqu'où ma complaiſance s'étend : & je ne ſai après cela, que vous aſſurer, que je ſuis très-ſincerement Votre, &c.

LETTRE XC.

A M. DE LA CHAIZE.

Il le remercie de ſon Livre de la Vie de ſaint Louis. Eloge & Remarques ſur le ſtile de ce Livre.

JE ne vous fais point, Monſieur, d'excuſe de ce que j'ai attendu ſi tard à vous remercier de votre beau Livre. C'eſt la bonne opinion que j'en ai eue, avant même que de l'avoir reçu, qui a été cauſe de ce retardement. Car je me ſouviendrai toujours de ce que m'a dit autrefois M. d'Andilly, que quand on lui faiſoit préſent de quelque livre qu'il craignoit qu'il ne fût pas trop bon, il en faiſoit le remercîment ſitôt qu'il l'avoit reçu, avant que d'avoir eu le temps d'en pouvoir rien lire, afin de n'être point obligé de dire ce qu'il en penſoit. Comme j'étois bien éloigné d'avoir cette crainte, je ne me ſuis point hâté de vous en rendre graces. J'ai voulu auparavant en avoir lu au-moins la plus grande partie, afin d'être plus en état de vous témoigner combien j'en au-

rois été ſatisfait : car je m'attendois bien de l'être. Tout m'y a paru grand & vif, mais en même-temps naturel & éloigné de toute affectation & de toute enflure, attirant le Lecteur, & ne l'ennuyant jamais. Les caracteres de vos perſonnages en bien ou en mal, ſont marqués par les choſes mêmes fidellement rapportées, & non par des conjectures d'autant plus capables de tromper, qu'elles ſont plus ingénieuſes. Rien qui tende à favoriſer ou la méchante galanterie, ou la fauſſe politique; mais rien au-contraire qui ne porte à aimer & à eſtimer la vertu & la piété, & à donner de l'éloignement de l'impiété & du vice. Mais ce qui enleve, eſt ce vrai merveilleux que l'on trouve par-tout dans l'idée que vous nous donnez de votre heros, non en le flattant, comme il faut ſouvent faire les autres, mais en le repréſentant ſelon ſes veritables traits, tout l'art ayant conſiſté à les bien ramaſſer, & à les mettre dans un grand jour. C'eſt par-là ſeul que vous l'avez fait paroître, comme il a été en effet, un prodige de la nature & de la grace, & un des Rois les plus accomplis qui ayent jamais porté le ſceptre, tant pour les

vertus morales, que pour les chrétiennes.

Je n'en dis pas davantage, car mon deſſein n'eſt pas de faire l'éloge de celui que vous avez fait de cet incomparable Prince. Mais après vous avoir dit ma penſée ſur ce qui me ravit dans votre ouvrage, trouvez bon que je vous la diſe auſſi ſur les défauts que l'on m'a mandé que d'autres y avoient trouvés.

Il y en a qui chicanant, à ce qu'on m'a écrit, ſur quelques mots & quelques phraſes, en concluent que votre hiſtoire n'eſt pas bien écrite. Mais quand tout ce qu'ils diſent de ces mots & de ces phraſes, ſeroit veritable, ils devroient diſtinguer dans la concluſion qu'ils tirent de leur critique, la grammaire de l'éloquence, & ſe contenter de dire qu'elle n'eſt pas exactement écrite ſelon les regles de la grammaire, en avouant en même-temps qu'elle eſt parfaitement bien écrite ſelon les regles de l'éloquence, dont l'art conſiſte principalement à donner de vives idées des choſes, & proportionnées aux ſujets que l'on traite. Pour la grammaire, ils ont peut-être raiſon en quelques mots, & quelques façons de parler, ſelon leurs principes; mais je

ne conviens pas tout-à-fait de leurs principes. Ils ne diſtinguent pas aſſez les langues vivantes des mortes. Dans celles-ci, l'uſage ne change plus, & ainſi le mot qui n'eſt pas bon, ſelon l'ancien uſage, ne le peut plus devenir; mais dans les autres, quelque fixées qu'elles ſemblent être, il eſt impoſſible qu'il n'arrive toujours quelque changement dans l'uſage. Et ainſi ce qu'on ne trouve pas bon aujourd'hui, parcequ'il n'eſt pas dans l'uſage préſent, deviendra bon dans quelque temps, parceque l'uſage l'approuvera. Et ainſi rien n'eſt plus faux que la regle que Monſieur de Vaugelas ſemble vouloir établir, qu'on ne peut faire de nouveaux mots, ou ſe ſervir de mots qui ne ſont pas en uſage. Il ſe contredit lui-même, puiſqu'il reconnoît dans ſes Remarques, que quantité de mots qui n'étoient point autrefois en uſage, y ſont devenus depuis. Il eſt donc avantageux pour enrichir les langues vivantes, que des perſonnes judicieuſes ſoient un peu hardies à ſe ſervir de nouveaux mots & de nouvelles phraſes. Il y a bonheur & malheur, les uns paſſent, & d'autres ne paſſent pas. Mais les gens d'eſprit

devroient être plus portés à leur être favorables que contraires. C'eſt ce qui rend les langues, belles & abondantes, comme il eſt arrivé de la Grecque. Il eſt certain ſur-tout que jamais ces ſortes de hardieſſes ne ſont mieux, & ne méritent plus d'être favoriſées, que dans de grands ouvrages, comme eſt votre hiſtoire, où on a beſoin d'une grande variété de mots & de phraſes, pour éviter une trop grande reſſemblance de manieres de s'exprimer, qui eſt au ſtile ce que la monotonie eſt à la prononciation. C'eſt par la même raiſon que je ſuis moins choqué d'une choſe, qui choqueroit davantage dans un autre écrit de moindre étendue. C'eſt que vos periodes finiſſent par ſix ſyllables ou ſix ſyllabes & demie. C'eſt ainſi que j'appelle la ſyllabe de l'E feminin, qui eſt à la fin, & qui termine le dernier hemiſtiche d'un grand Vers, ou d'un Vers de dix ſyllabes. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il y en eût moins, & vous pourriez en ôter beaucoup dans une ſeconde édition. Il ne faut quelquefois que tranſporter les mots, comme en un endroit où il y a *de l'avarice & de l'ambition*, qui eſt un grand Vers, il ne faut que mettre *de*

l'ambition & de l'avarice. Nous croyons qu'à la page 120, où il y a, *après la journée de Gaza*, il faudroit mettre *après la journée de la Mazoure.*

LETTRE XCI.

Sur la dissertation de M. Arnauld touchant le Manuscrit des quatre Evangiles de Cambrige, le quatriéme avertissement de M. Bossuet, & l'Antiquité des Temps de Dom-Pezron.

QUe n'ai-je, Monsieur, la confiance, ou, pour mieux dire, le sourcil ὀτρὺς d'un célébre Casuiste, je ferois bien vîte expédier une décision en bonne forme, dressée sur le modéle des siennes, par laquelle il seroit dit touchant une dissertation que je viens d'achever de lire ce matin, après l'avoir commencée hier au soir : *Doctrinam dissertationis solam probabilem, & contrariam improbabilem censemus omnes docti* : Nous *jugeons tous, nous autres savans, que la doctrine de la dissertation est la seule probable, & que l'opinion contraire est improbable.*

Caramuel

En effet, Monſieur, je ne penſe pas qu'il y ait aucun partage ſur le point dont il s'y agit, ni qu'il y ait déſormais deux ſentimens ſur le manuſcrit de Cambrige. Mais qui n'admirera la foibleſſe des jugemens humains ! Un manuſcrit aura été plus de cent ans l'objet de la vénération de tous les ſavans, & déſormais il deviendra tellement l'objet de leur mépris, que je ne ſai ſi quelqu'un ſera aſſez hardi pour l'alléguer. Voilà ce que gagnent ces gens qui font de ſi belles conjectures, & à qui il paroît probable que cinq cens ans durant, l'Egliſe ait été pleine de manuſcrits de l'Evangile pleins de corruptions faites à deſſein, ſans que perſonne s'en foit plaint. Si cela étoit poſſible, quelles preuves auroit-on pu tirer de tels manuſcrits pour la Religion ? Pour moi ce qui me rend un peu plus facile à appaiſer à l'égard du critique * en queſtion, c'eſt qu'il me ſemble que l'erreur & la ſtupidité de tous ceux qui ont eſtimé ce manuſcrit, n'eſt guéres plus excuſable. Car la verité eſt, qu'il a toujours été à l'égard de tous ceux qui l'ont vû, digne d'un ſouverain mépris, ou plûtôt d'execration, n'y ayant rien plus digne de déte-

* *M. Simon.*

ſtation qu'un fauſſaire manifeſte. C'eſt ce que je n'ai pu m'empêcher de vous écrire dans la chaleur que cette Lettre a fait naître dans ma tête.

Il y a un dernier avertiſſement de M. de Meaux qui vient de paroître. Je le lis avec la même rapidité que la diſſertation. Il me paroît admirable, & il me ſemble qu'il comprend tous les autres. Il pouſſe le Miniſtre d'une telle ſorte, qu'on peut dire de lui ce que Ciceron diſoit de lui-même à l'égard d'un de ſes adverſaires : *Nullo eum loco conſiſtere ſum paſſus :* JE *n'ai pas ſouffert qu'il s'arrêtât nulle part.*

On voit auſſi un autre livre qui a de la réputation ; c'eſt la Défenſe de l'Antiquité des temps. Je trouve cette prolongation des années du monde aſſez bien établie, & fort commode pour éviter bien des inconvéniens. Il y a auſſi bien des remarques ſur l'Hiſtoire des Rabbins ; mais je trouve la preuve qu'il entreprend de la corruption du Texte Hebreu aſſez imparfaite. Il faudroit pour cela avoir bien réfuté ce que les Proteſtans ont répondu au P. Morin, qui a dit à peu près les mêmes choſes. La poſſibilité de la falſification n'eſt point mal prouvée, mais il y a

bien de la différence de la poſſibilité à l'acte. Il me ſemble qu'il n'y avoit pas de néceſſité de faire cette inſcription en faux. Je ne ſai pas néanmoins ſi l'argument tiré de la Vulgate ſuffit pour juſtifier le Texte Hebreu de toute falſification. Car outre que beaucoup de ces falſifications prétendues ſont corrigées dans la Vulgate, toute corruption du Texte, quand elle n'eſt pas importante, n'empêche pas l'authenticité. On peut faire une traduction authentique ſur un Texte corrompu en divers endroits, lorſqu'on corrige ces endroits, & que l'on n'y laiſſe point de corruption qui altére la foi. C'eſt ce qui ſera arrivé à S. Jerôme. Il ſeroit bon que vous euſſiez ce Livre. Comme c'eſt ici un billet de chaleur, je ne l'étendrai pas davantage.

LETTRE XCII.

Sur la critique que Monſieur Arnauld a faite de l'avertiſſement qui eſt à la tête des Sermons de ſaint Auguſtin traduits par Monſieur Dubois.

JE vous renvoie, Monſieur, la piece que vous avez bien voulu que je viſſe. Je ne ſai proprement que vous en dire ; non parceque je n'en penſe rien, mais parceque j'en penſe trop de choſes. Une perſonne d'eſprit dit en riant, ſans ſavoir autre choſe ſinon que M. Arnauld avoit fait une longue Lettre contre M. Dubois, que s'il n'étoit point mort, il en mourroit. Je penſe, pour vous dire la verité, qu'il n'y a point d'hyperbole dans cette raillerie, ſuppoſé, comme on me l'a aſſuré, qu'il fût extraordinairement ſenſible ; car la verité eſt, que l'effet de cette piece eſt de perſuader par de fort bonnes raiſons, que l'Avertiſſement que M. Dubois regardoit comme ſon chef-d'œuvre, eſt une très-impertinente piece ; encore lui a-t-on épargné bien des pauvretés ; car que n'auroit-on point pu dire ſur ce que

n'ayant jamais lu ni Demoſthène, ni Ciceron, il ne craint pas d'aſſurer que l'ordre géometrique eſt ſuivi dans toutes leurs harangues, ce qui n'eſt vrai d'aucune de Ciceron, & peut-être d'aucune de Demoſthène. Je ne veux pas l'aſſurer, parceque je ne l'ai pas lu : mais certainement M. Dubois n'en ſavoit rien, quand il l'a aſſuré.

La cenſure eût donc été ſans doute de dure digeſtion au nouvel Académicien : cependant je jurerois que M. Arnauld n'y a point penſé, & croyoit toujours que pourvû qu'il dît vrai, on ne ſe peut offenſer de la verité, principalement quand les termes ne ſont pas durs & injurieux ; il a donc cru bonnement que M. Dubois avaleroit doucement cette potion aſſez amere à l'amour-propre.

Mais ce qui m'embaraſſe le plus ; eſt un doute qui m'eſt venu, ſi le monde ne prendra point cette piece pour une eſpece de punition & de vengeance. La raiſon eſt, que M. Dubois qui étoit naturellement timide en ce qui regardoit ſa perſonne & ſes interêts temporels, & qui avoit ſoin ſur-tout de ce qu'on appelle INCOLUMITÉ, *qui ſuæ præcipuè incolumitati ſtudebat*, s'étoit

tellement ménagé à l'égard de P. R. qu'il avoit affecté de n'avoir aucune liaiſon avec ceux qui en étoient, & de diſſimuler celle qu'il avoit eue. Il ne ſe faiſoit pas une affaire d'avoir à leur égard des procédés choquans, comme de traduire de nouveau des livres qu'il ſavoit que M. Arnauld avoit traduits, tels que celui des mœurs de l'Egliſe, l'*Enchiridion*, & même les Confeſſions de S. Auguſtin, dont la ſeconde traduction avoit été faite par M. le Maitre, M. de Sacy, & M. Arnauld. Le commun du monde prend cela pour un procédé peu civil. Mais M. Dubois a cru qu'en qualité de ſpirituels & d'amateurs de la verité, ces Meſſieurs ne s'en offenſeroient pas. Et en effet il faut dire à leur louange, qu'il n'a pas paru par aucun mot, qu'ils s'en ſoient offenſés; & je ſuis le ſeul qui en ait dit mon ſentiment librement. Car, quoique je fuſſe perſuadé que la traduction de M. Dubois valoit mieux que celle de P. R. je croyois néanmoins en même-temps qu'un homme maître de ſon temps, comme M. Dubois, pouvoit l'employer plus utilement qu'à traduire de nouveau ce qui étoit déja fort bien

traduit

traduit à quelques délicateſſes près, qui me ſembloient très-peu importantes.

Ce que je crains donc, eſt que M. Dubois s'étant diſpenſé par-là des cérémonies ordinaires entre les amis du monde, il ne paroiſſe que M. Arnauld en a voulu uſer de même à ſon égard, en ſe diſpenſant de ce qui auroit empêché un autre de dire librement ſes ſentimens d'une piece qui avoit impoſé au commun du monde. Or il eſt vrai que, ſuppoſé cette diſpenſe mutuelle des civilités ordinaires, jamais il n'y eut de pénitence plus proportionnée que celle que M. Dubois auroit eu à ſouffrir, s'il eût lu cette piece qui lui faiſoit voir qu'il parloit hardiment de quantité de choſes qu'il n'entendoit pas aſſez. Gardez-vous bien de vous imaginer que je croye que M. Arnauld ait eu en cela aucun reſſentiment des procédés de M. Dubois, je n'en ai pas la moindre penſée; il n'a ſuivi que l'averſion naturelle qu'il a des faux raiſonnemens. La proportion de cette pénitence, avec les procédés de M. Dubois, eſt un pur effet du hazard, *evenit*: mais tant y a que ceux qui ſont informés du particulier de

la conduite du mort, ne pourroit s'empêcher de dire : *Il n'a que ce qu'il a mérité.*

LETTRE XCIII.

Sur les Portraits, & si l'on doit se laisser peindre.

VOus me donnez, Monsieur, un sujet exquis de vous entretenir, souhaitant que je vous écrive mon sentiment sur la disposition où doit être une personne qui est tout à Dieu, lorsque ses proches ou ses amis lui demandent son portrait; & voulant savoir ce que je penserois qu'il seroit meilleur que l'on pratiquât en une pareille occasion.

Je m'en vais donc prendre plaisir à vous faire un entretien sur ce sujet, sans prétendre qu'on en puisse faire aucune regle absolue, me proposant de traiter seulement la chose en général, & par rapport à l'abus qu'on en peut faire; sans en faire aucune application particuliere, & comme si vous ne m'aviez point nommé la personne à l'occasion de laquelle vous désirez savoir mon avis.

Nous voyons dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique une circonſtance de la Vie de Notre Seigneur, qui eſt parfaitement belle. On ſouhaiteroit de la rencontrer dans l'Evangile : mais comme elle eſt appuiée d'une très-ancienne tradition des Egliſes d'Orient, du récit d'Auteurs d'une très-conſiderable autorité, de l'approbation des Conciles, & du témoignage des Papes, il ſemble qu'on n'en puiſſe pas douter. Adrien premier, qui eſt l'un de ces Papes, n'a pu ſouffrir qu'on ne reçût point cette circonſtance de la Vie de Notre Seigneur, quoiqu'elle ne ſoit pas marquée dans l'Evangile, & a voulu qu'on la mît au nombre des merveilles de J. C. que les Evangéliſtes ſe ſont abſtenu d'écrire, pour ne point paſſer les bornes de l'Abrégé qu'ils ſe propoſoient de donner de la Vie de ce Sauveur.

Ce Roi d'Edeſſe qu'Euſebe témoigne avoir écrit à Notre Seigneur pour le ſupplier inſtamment de le venir voir & de le venir guérir d'une maladie à laquelle tous les remedes humains avoient été inutiles, voyant par la réponſe qu'il en reçut, qu'il ne pouvoit eſperer cette grace ; pour ſe conſoler de cette privation, lui envoya un Pein-

Euſebe hiſt. l. 1. c. 13.

tre, le priant de lui laiſſer tirer ſon portrait. Notre Seigneur, s'accommodant au déſir de ce Prince, & voulant le préparer à la foi par un témoignage particulier de ſa charité & de ſon eſtime, conſentit à cette demande. Mais comme ce Peintre voulut commencer ſon portrait, ſon viſage lui parut environné d'une ſi éclatante lumiere, qu'il lui fut impoſſible de le regarder fixement, & d'executer ſon deſſein. En même-temps Jeſus-Chriſt prit lui-même une toile où il imprima parfaitement ſa reſſemblance en la mettant ſur ſon viſage; & il envoya ce portrait miraculeux à ce Roi, lui écrivant en ces termes: » Puiſque vous déſirez de » voir mon viſage, je vous envoie » mon portrait que j'ai moi-même im» primé ſur une toile, afin de ſatiſ» faire en quelque ſorte à votre déſir.» Le Pape Adrien premier rapporte cette Lettre dans le même endroit que je viens de vous citer, & qui eſt inſeré dans la cinquiéme ſeſſion du ſecond Concile de Nicée.

Nicephore dit au même endroit où il rapporte cette Hiſtoire du Roi d'Edeſſe, qu'un Prince de Perſe ayant eu la même dévotion d'avoir un portrait

de Notre Seigneur, lui envoya un excellent Peintre auquel ce Sauveur permit de le peindre, & de porter à ce Prince ſon tableau. On garde précieuſement dans l'Egliſe du Vatican cette autre ſainte image que les Auteurs diſent avoir été imprimée par Notre Seigneur ſur un linge comme il alloit au Calvaire, & qu'on appelle communément la Veronique.

Puiſque Notre Seigneur a été notre exemple dans tout le cours de ſa vie, & qu'il a permis que cette circonſtance de ſon portrait envoyé au Roi d'Edeſſe, qui n'a point été écrite par les Evangéliſtes, ait été ſi ſoigneuſement remarquée dans l'Hiſtoire de l'Egliſe, & dans le ſeptiéme Concile général à l'occaſion du culte des Images, ne pourroit-il pas ſembler que ce récit juſtifie aſſez les perſonnes de piété, qui laiſſeroient tirer leur portrait? Mais il eſt aiſé de reconnoître que cette conduite de Notre Seigneur eſt du rang de ces actions miraculeuſes, qui doivent être plûtôt admirées, qu'on ne doit entreprendre de les imiter, non-ſeulement dans la circonſtance de cette impreſſion de ſon viſage, qui ne pouvoit être que l'effet d'une puiſſance divine,

mais encore dans la circonſtance de l'envoi du portrait. Car il eſt très-clair par la ſuite de l'Hiſtoire, que Notre Seigneur ne ſe rendit au déſir qu'avoit le Roi d'Edeſſe de le voir, ou du-moins d'avoir ſon portrait, que pour le porter à ſe convertir, & pour imprimer en lui & au fond de ſon cœur, ſon image inviſible & ſpirituelle. Il s'accommoda à l'imperfection & à la foibleſſe de ce Prince, qui n'avoit recours à lui que pour la guériſon de ſon corps, & qui n'ayant pas encore une foi veritable & ſincere, n'étoit pas en état de croire qu'il le pût guérir de loin. Notre Seigneur le diſpoſa par cette condeſcendance à recevoir, comme le rapporte Euſebe, un de ſes diſciples qu'il lui avoit promis de lui envoyer pour le guérir après qu'il ſeroit monté au Ciel, & par lequel il avoit deſſein de le faire inſtruire avec tous ſes ſujets des verités chrétiennes. Ce ne fut donc pas pour l'arrêter à la ſatisfaction imparfaite de contempler ſon portrait, qu'il le lui voulut bien envoyer; mais pour ſon ſalut, & pour ſe faire connoître & aimer par lui ſelon l'eſprit, & s'acquitter vers ce Prince, de ſon miniſtere de Sau-

veur, d'une maniere qui lui fît davantage paroître ſa bonté. Ainſi l'uſage & le profit que nous devons faire de cet exemple, n'eſt pas de vouloir bien donner aux perſonnes qui nous aiment, & que nous aimons, des marques de notre amitié par des portraits qui leur ſoient des moyens de penſer ſouvent à nous, mais d'être zelés à faire connoître & à faire aimer Jeſus-Chriſt. Ce n'eſt pas ſans doute en voulant que l'on nous conſidere & que l'on nous aime, comme le Fils de Dieu a voulu qu'on le conſiderât & qu'on l'aimât, que nous devons nous propoſer de l'imiter. Cette ſorte d'imitation ſeroit de la qualité de celles que ſaint Auguſtin appelle criminelles & déſordonnées, & ne pourroit être qu'un excès d'amour-propre & de vanité.

Etant obligés de nous regarder comme des enfans d'Adam & comme des pécheurs, nous devons avoir beaucoup de répugnance à entretenir le ſouvenir & l'image de notre perſonne dans les autres, puiſque cette image ne ſauroit par elle-même donner des impreſſions de grace & de ſainteté. L'Apôtre étoit occupé avec une continuelle ferveur à former dans les ames la reſſemblance *Gal.* 4. 19.

& l'image vivante de Jeſus-Chriſt, & il aſſure les Fideles dans leſquels il formoit avec tant d'aſſiduité & de travail cette image divine par ſon miniſtere, qu'il ſouffriroit pour eux des douleurs ſemblables à celles de l'enfantement, juſqu'à ce que cette reſſemblance fût parfaitement achevée dans leur cœur. Celui qui vivoit dans ce zele, & cette diſpoſition vers Jeſus-Chriſt & vers les ames qui lui devoient reſſembler comme à leur original & à leur modele, ne pouvoit guéres avoir la penſée d'imprimer en elles l'idée de ſa perſonne; & voulant qu'elles l'oubliaſſent pour Jeſus-Chriſt, & qu'elles ne regardaſſent que ce Sauveur, dans le ſecours qu'il leur donnoit pour le leur faire connoître & aimer, il devoit être ſans doute bien éloigné de vouloir être conſideré en la maniere qu'on le peut être par un portrait.

1. *Tim.* 5. 5. *La veuve*, dit cet Apôtre, *qui eſt vraiment veuve & déſolée, n'eſpere qu'en Dieu, & perſévére le jour & la nuit dans la priere.* Pendant qu'on eſt dans cet état de gémiſſement & de déſolation devant Dieu, & dans cette perpetuelle diſpoſition de priere, on ne veut regarder que Dieu, & on ne veut être

regardé que de lui ſeul. C'étoit dans ce dégagement & cette vie ſi cachée au monde, & ce déſir de ne point voir, & de n'être point vûes, que vivoient les ſaintes femmes, les ſaintes filles, & les ſaintes veuves, dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, & dans la premiere pureté du Chriſtianiſme. Les Auteurs Eccléſiaſtiques & les ſaints Peres ont regardé comme un commandement qui étoit fait à toutes les perſonnes de ce ſexe, de tenir toujours leur viſage caché, ce que l'Apôtre dit en la premiere Epitre aux Corinthiens, *Que la femme doit porter ſur ſa tête, à cauſe des Anges, la marque de la puiſſance que l'homme a ſur elle.* Cette marque de l'infériorité & de la ſujétion de la femme à l'égard de l'homme, eſt priſe par tous les Interpretes, pour un voile dont elle doit couvrir ſon viſage; en ſorte que ce voile doit ſignifier tout enſemble ſon humilité & ſa pudeur. Les filles, les femmes & les veuves qui vivoient dans la piété, étoient ſi ſoigneuſes en ces premiers temps de ſe tenir ainſi toujours voilées, qu'elles auroient regardé, ſelon le témoignage de ſaint Jerôme, comme une injure inſigne faite à leur

1 Cor. 11. 10.

pudeur, ſi on les avoit voulu obliger d'être ſans voile. Ce même Pere dit, qu'elles avoient le viſage ſi couvert, quand elles alloient dehors, qu'à peine elles voyoient autant de jour qu'elles en avoient beſoin pour ſe conduire ; & Tertullien repréſentant comme les perſonnes de ce ſexe doivent déſirer de n'être regardées que de Dieu ſeul, & les exhortant au continuel uſage du voile, dit que les femmes payennes de l'Arabie condamneroient les femmes chrétiennes par le ſoin qu'elles avoient de tenir leur viſage caché. Il s'eſt trouvé des femmes dont la pudeur a été ſi héroique, & dont le zele à détourner les hommes de les aimer, a été ſi fort, qu'elles ſe ſont portées juſqu'à ſe défigurer le viſage, & s'arracher même les yeux, pour faire horreur à ceux à qui elles avoient donné de l'amour.

De virginib. vel. c. 16.

Penſez-vous que ces ſaintes perſonnes des premiers temps, qui étoient ſi ſoigneuſes de tenir leur viſage caché, & que ces autres qui vouloient paroître hideuſes à ceux à qui elles avoient paru aimables, & qui ſe plaiſoient à guérir la paſſion dont elles étoient l'objet par cette difformité volontaire, euſſent voulu donner leur portrait à qui

que ce fût, avant que de s'être ainſi changées ? Et ne peut-on pas conclure par une conſéquence aſſez naturelle, que les femmes qui ont été ſoigneuſes de ſe cacher, & qui ont eu tant d'averſion d'arrêter les yeux des hommes, auroient été extrémement éloignées de ſe faire peindre le viſage tout découvert, puiſqu'il auroit été contre la modeſtie & la retenue qu'elles obſervoient avec tant de rigueur, d'expoſer leur viſage fixement & à pluſieurs repriſes aux yeux d'un homme pour ſe faire peindre, & qu'il auroit été encore tout-à-fait contre la même modeſtie qu'elles pratiquoient, de vouloir demeurer expoſées aux yeux de toute ſorte de perſonnes dans leurs portraits ? Cela auroit été ſans doute tout-à-fait contraire au deſſein pour lequel elles ſe tenoient ſi ſoigneuſement voilées.

On dira peut-être que les perſonnes en qui la nature n'a point mis ces charmes qui ſont ſi dangereux, ou en qui les années les ont effacées, n'ont point ſujet d'être dans la crainte de ſe faire voir, comme ont été ces femmes héroïques dont l'Hiſtoire nous rapporte les exemples. Mais outre que cette pratique d'être voilées étoit en uſage

univerſellement parmi les femmes pour tous les âges & toutes les conditions, ſans qu'on eût égard ſi elles étoient plus ou moins belles : n'eſt-il pas vrai que nulle femme ne ſouffriroit jamais qu'on fît ſon portrait, ſi elle croyoit avoir quelque choſe non-ſeulement de difforme, mais de déſagréable à la vûe ? Et il ne ſuffit pas de n'avoir point envie de ſe faire peindre comme belle, il ſeroit encore à déſirer pour une plus exacte perfection, qu'on fût réſolu de ne ſe faire jamais peindre, puiſque l'on eſt femme, puiſque l'on eſt fille d'Adam : & & que l'inſtinct naturel & propre du fidele, eſt que l'amour total qu'on doit à Dieu, & auquel on doit ſouhaiter de porter les autres autant qu'on le peut, doit nous faire déſirer que l'on ne ſoit occupé que de lui ſeul, & que l'on ne penſe point à nous en la maniere humaine & défectueuſe que les tableaux y peuvent faire penſer ; au lieu de conſentir à perpetuer la repréſentation de notre viſage, & de nous vouloir faire vivre dans un tableau en un temps où ce viſage a peut-être déja reçu de grandes impreſſions de notre mortalité, & ſera peut-être bien-tôt

rongé des vers. Mais en quelque jeuneſſe, & en quelque ſanté que l'on puiſſe être quand on ſe fait peindre, on eſt aſſuré que le viſage ſera dans la terre en un état de corruption & d'horreur pendant qu'il paroîtra vivant & ſain dans un tableau. L'amour-propre qui eſt ingénieux à flater, à ſéduire, & à inſpirer de ménager les moindres avantages, ſoit effectifs, ſoit imaginaires, peut faire penſer qu'on mérite bien d'être conſiderée, & d'être peinte, ou à cauſe des reſtes & des traces de ce que l'on a été, ou de ce que l'on eſt encore, ou à cauſe d'autres qualités qui peuvent récompenſer en quelque ſorte le défaut de beauté, & qu'un certain caractere de bonté, d'honnêteté, de douceur, de modeſtie, de prudence, de bon eſprit qui ſe peut montrer ſur le viſage, mérite bien d'arrêter les yeux, & peut tenir lieu de ces graces & de cet éclat qui ne ſont que comme une fleur, qui pouvant bien plus aiſément ſe ternir & ſe paſſer, & pouvant d'ailleurs faire de mauvais effets, ſont en quelque ſorte moins eſtimables que ces autres qualités qui ne ſont pas ſujettes à un ſemblable déchet, ni à un ſemblable

péril de nuire à perſonne, & qui viennent de l'eſprit, quoiqu'elles paroiſſent ſur le viſage.

Il faut donc en ces rencontres faire une attention ſérieuſe ſur cette malignité de ſe vouloir faire conſiderer, & de ſe vouloir perpetuer en quelque ſorte dans un tableau, de laquelle il eſt difficile de ſe défendre quand on ſe fait peindre. L'amour-propre dit dans le cœur : Après que je ſerai morte, ce tableau demeurera dans un cabinet. Il ſera cher aux perſonnes qui ont déſiré l'avoir, & à ceux à qui ils le laiſſeront, & les fera penſer à moi, comme ſi j'étois encore moi-même devant leurs yeux. Ces réflexions ſuſcitées par cet amour de ſoi-même, vous paroiſſent-elles bien conformes à cette pureté de l'amour de Dieu dont nous devons embraſſer les maximes & les regles, aux ſentimens de cet homme intérieur & nouveau, ſelon lequel & dans lequel ſeul les perſonnes qui ſont bien à Dieu doivent être regardées & connues, & qui ſeul doit faire la ſatisfaction & la gloire qu'elles recherchent ?

N'en faut-il pas toujours revenir à cette importante verité : Que nous devons faire très-peu de cas de la forme

extérieure & corruptible où eſt préſentement notre corps, & qui doit être tout-à-fait changée par la gloire de la Reſurrection ? Nous ne nous verrons point dans le Ciel en cet état ; qui, ſelon l'Apôtre, eſt animal & terreſtre, mais dans un état où notre corps même, comme il le témoigne, ſera incorruptible & comme ſpirituel : de ſorte que nous ſerons préſens les uns aux autres d'une maniere toute différente de celle que nous nous voyons maintenant ; ainſi nous ne penſerons plus à cette forme extérieure qui ſera détruite, & à laquelle doit ſucceder une autre forme glorieuſe & immuable, qui fera que nous ne penſerons non plus à ce premier état de corruption & de mort, que s'il n'avoit jamais été ; & les perſonnes vraiment ſpirituelles, qui, ſelon l'Apôtre, vivent déja dans le Ciel, & qui le regardent comme leur patrie & comme en étant déja les vrais citoyens, ainſi que ce même Apôtre veut que tous les vrais Chrétiens le faſſent, commencent par avance à ne ſe plus regarder, & à ne vouloir plus être regardées ſelon cette forme extérieure qui paſſe & périt à chaque moment.

1. Cor. 15. 44. & ſuiv.

Epheſ. 2. 19.

Elles imitent la diſpoſition de ce grand
2. Cor. 4. 18. 19. Apôtre, qui nous témoigne qu'il ne conſideroit plus les choſes qui n'étoient que les objets des yeux du corps, mais ſeulement celles qui étoient les objets des yeux de l'ame. Nous ne regardons point, dit-il, les choſes que l'on voit, mais les choſes que l'on ne voit pas, parceque les choſes que l'on voit ſont ſujettes à périr avec le temps, mais que celles que l'on ne voit point doivent durer éternernellment. Ces perſonnes qui ſont pleines de l'eſprit du Chriſtianiſme tâchent de ſuivre l'exhortation que nous fait ce divin
2. Cor. 5. 15. Apôtre, *de ne plus vivre pour nous-mêmes, mais pour celui qui eſt mort & reſſuſcité pour nous.* Ce deſſein leur fait déſirer que nulle autre vie ne ſoit conſiderée & ne ſoit aimée en elles, que celle qu'elles ont en Jeſus-Chriſt & par Jeſus-Chriſt. Elles ſavent que c'eſt ſe tromper que de s'eſtimer être quelque choſe ſelon cette vie du corps & ſelon cette image d'Adam qu'elles ont en elles; & par cette connoiſſance dont leur cœur eſt éclairé, elles ſouhaitent d'être oubliées ſelon cette vie & cette image terreſtre, & qu'on ne les regarde plus que par la vie & l'ima-

ge de Jeſus-Chriſt qui doit paroître dans toutes leurs actions. Elles ſont perſuadées que ſelon les maximes de l'Evangile, l'on ne doit plus être conſideré que par cette vie & cette reſſemblance de Jeſus-Chriſt qui ſe doit faire remarquer dans toute la conduite des Chrétiens. C'étoit par ce dégagement & par cet eſprit qui eſt l'ame de notre Religion, que l'Apôtre s'expliquant de toute l'abondance de ſon cœur, ne craignoit point de dire : *Nous ne connoiſſons plus perſonne ſelon la chair, non pas même Jeſus-Chriſt* ; ce qui ſignifie : Nous ne nous arrêtons plus à conſiderer l'état ſenſible & mortel où nous ſommes ſur la terre. Nous ne le regardons pas même en Jeſus-Chriſt, & nous ne voulons plus conſiderer en lui & en ſes membres, que cet état incorruptible, immortel & ſpirituel où il eſt entré par ſa Réſurrection glorieuſe, & dont il répand dès la vie préſente l'eſprit & la vertu dans ſes élûs. Si ceux qui eurent la dévotion de demander à Notre Seigneur ſon portrait, avoient été auſſi ſpirituels que l'étoit ce grand Apôtre, & qu'il veut que le ſoient toutes les perſonnes qui ſont regenerées & qui vivent en ce

2. Cor. 5. 16.

Sauveur, c'eſt-à-dire tous les Chrétiens, on ne doit pas douter qu'ils n'euſſent été plus fortement appliqués à imprimer ſelon l'eſprit l'image de Jeſus-Chriſt dans leur cœur, qu'à lui demander ſon portrait : & c'eſt ce que Notre Seigneur fait aſſez entendre au Roi d'Edeſſe dans cette Lettre rapportée par Euſebe, & que cet Auteur dit avoir été tirée des Archives des Egliſes de Syrie, & veut qu'on reçoive comme veritable. » Vous êtes heu-» reux, dit Notre Seigneur à ce Prin-» ce, d'avoir cru en moi ſans m'avoir » vû ; car il eſt écrit de moi, Que ceux » qui m'auront vû ne croiront point » en moi, afin que ceux qui ne m'au-» ront point vû croient en moi, & » qu'ils obtiennent la vie par le mérite » de leur foi. »

Si donc la vraie charité des Chrétiens, ſoit les uns vers les autres, ſoit vers Jeſus-Chriſt doit être ſi ſpirituelle, & ſi dégagée de toutes les formes extérieures du corps, & de tout ce qui eſt l'objet des ſens, que l'on ne ſoit occupé que de cet homme intérieur & nouveau, qui ſe doit fortifier & renouveller de jour en jour dans nos ames : ne doit-on pas avoir

peu d'affection pour ces portraits qui ne peuvent repréſenter que cette forme de l'homme extérieur & charnel qui ne durera point, & qui, comme dit l'Apôtre, tend toujours à ſa deſtruction ? Ne doit-on pas craindre les mouvemens de l'amour-propre, en voulant être conſideré des perſonnes à qui l'on eſt cher par cette forme extérieure, ſelon laquelle nous ſommes enfans d'Adam, au-lieu de ſe contenter d'en être conſideré par cette forme inviſible & cachée, ſelon laquelle nous ſommes enfans de Dieu, & les images vivantes de Jeſus-Chriſt ?

Si Notre Seigneur avoit fait grand cas de cette dévotion d'avoir ſon portrait, & avoit regardé les peintures que l'on pouvoit avoir de ſon viſage, comme un parfait moyen de ſanctifier les ames, & de témoigner aux hommes ſa charité, & n'avoit pas plûtôt voulu leur laiſſer mettre en oubli la vraie reſſemblance de ce viſage ſous lequel il paroiſſoit comme un autre homme, & converſoit familierement avec les hommes en cachant ſa divinité : ſans doute il auroit bien ſu répandre & conſerver dans toutes les Egliſes du monde, ou de très-fidelles copies

de ce portrait qu'il envoya au Roi d'Edeſſe, ou un fort grand nombre d'autres excellens originaux, qu'il auroit fait tirer ſur ſon viſage même. Mais puiſqu'il a voulu que ce portrait miraculeux n'ait point été conſervé, ou ſoit demeuré comme inconnu au lieu où il eſt, & que nous n'en voyons point qu'on ſoit parfaitement aſſuré être celui de ſon viſage, & que s'il en reſte quelques traces dans les ſaints Suaires & dans la ſainte Veronique, elles ne ſont pas aſſez fortes, ni aſſez marquées, pour que l'on en puiſſe nettement diſtinguer les traits, & qu'on en puiſſe faire de bonnes copies : ne nous a-t-il pas fait aſſez voir par-là qu'il n'a eu ſi peu de ſoin de nous conſerver ſon portrait, qu'afin de nous faire pratiquer ce que S. Paul a pratiqué ſi faintement envers lui, & de nous confirmer dans l'amour de cette verité qu'il a dite à l'Apôtre S. Thomas : *Bienheureux ceux qui ne m'ont point vu, & qui ont cru en moi?* N'a-t-il pas voulu nous enſeigner par cette conduite, que ne ſe faiſant point connoître à nous ſelon la chair, c'eſt-à-dire ſelon la forme extérieure qu'il a eue pendant qu'il a vêcu ſur la terre,

Joan. 20. 29.

& nous privant de la conſolation d'avoir le portrait de cette forme extérieure qu'il a daigné prendre pour notre ſalut, il veut que nous ſoyions uniquement appliqués à conſiderer, à eſtimer, à déſirer, à graver au fond de notre ame cette image inviſible & ſpirituelle ſelon laquelle nous devons de plus en plus lui reſſembler & nous rendre conformes à lui? Que perſonne de vous, dit S. Auguſtin, ne ſe laiſſe aller à dire: O que ceux qui ont reçû Jeſus-Chriſt en leur maiſon, ſont heureux! N'ayez point de douleur, ne vous plaignez point, ajoute ce Pere, d'être nés dans un temps où vous ne pouvez avoir le bonheur de voir J. C. en la forme viſible de ſa chair. Il ne vous a point ôté le mérite que vous auriez eu en le voyant, ni l'occaſion de lui rendre les mêmes témoignages de votre amour, que ſi vous aviez toujours ſon viſage devant les yeux; puiſqu'il veut que vous le regardiez en la perſonne des pauvres, & qu'il a dit, C'eſt à moi-même que vous avez rendu les ſervices que vous avez rendus aux moindres des miens.

Mais ſi ce Sauveur a fait ſi peu de cas de ſon portrait, s'il a eu ſi peu de

ſoin de le conſerver parmi les hommes, s'il a voulu nous faire regarder comme une imperfection l'attachement que nous aurions pu avoir à la forme viſible en laquelle il a été vû dans la Judée : s'il en a voulu priver ſes diſciples pour les rendre capables de recevoir ſon eſprit : combien ſommes-nous obligés de faire peu de cas de nos portraits, de ſouhaiter que les autres les mépriſent avec nous, & d'avoir les uns envers les autres une amitié ſi dégagée des choſes ſenſibles, & ſi chrétienne, que nous ne nous regardions plus mutuellement que comme Jeſus-Chriſt veut être lui-même regardé par nous ?

Tout ce que je viens de vous repréſenter, Monſieur, ne doit-il pas faire aſſez conclure que les perſonnes de qui l'on ſouhaite le portrait, font fort bien de ne vouloir point favoriſer ce déſir, & qu'ils doivent plûtôt détacher d'eux-mêmes, autant qu'ils le peuvent, les perſonnes de qui ils ſont aimés ſelon l'état extérieur de la vie ? Si ces perſonnes ont une affection bien raiſonnable & bien chrétienne, elles ſe doivent rendre à la répugnance qu'on leur témoigne là-deſſus. Elles en doivent

être très-édifiées, & doivent ſe contenter qu'on leur laiſſe vivement empreinte dans le cœur l'image des bons exemples qu'on leur a donnés. C'eſt par cette image du mérite & de la vertu, que l'on doit principalement vivre dans la mémoire & dans le cœur des perſonnes dont on eſt aimé. Les vertus chrétiennes qu'on a pratiquées, & par leſquelles on a été diſtingué des perſonnes qui vivent ſelon le monde, doivent être regardées comme les linéamens & les traits de l'ame, & comme un caractere particulier dont les perſonnes qui nous connoiſſent doivent conſerver l'idée dans leur eſprit. C'eſt un portrait que rien ne ſauroit effacer, & auquel le temps ne doit apporter aucun détriment, comme il en apporte aux peintures materielles. C'eſt en cette maniere que les perſonnes parfaitement chrétiennes doivent ſe contenter d'être peintes; & la charité de Jeſus-Chriſt doit faire cette peinture ineffaçablement dans le cœur des perſonnes qu'elles aiment, & à qui elles ſont cheres. C'eſt cette impreſſion intérieure & ſpirituelle qui eſt leur vrai portrait, puiſqu'elle repréſente ce qu'elles ſont veritablement

devant Dieu, & que ce que l'on eſt ſelon les ſens n'eſt rien. On doit être bien-aiſe d'être effacé de la mémoire des perſonnes qui ne ſont pas capables de ces ſentimens, & qui ſont trop attachées à nous regarder ſelon cet être corruptible qui nous doit déplaire : que nous devons conſiderer, ſelon l'Apôtre, comme un aſſujettiſſement humiliant, & comme une ſervitude fâcheuſe, & dont, ſelon le même Apôtre, nous devons ſouhaiter, en gémiſſant & en ſoupirant, d'être délivrés, afin de participer à la liberté & à la gloire des enfans de Dieu. Il faut que nous ayions répugnance à nous conſiderer les uns les autres ſelon ce corps de corruption & de mort, & que nous devenions capables de ne nous plus conſiderer que ſelon l'eſprit de vie & d'immortalité qui nous doit rendre les images & les portraits vivans de Jeſus-Chriſt même, & qui par une conformité réciproque doit encore nous rendre les images les uns des autres.

Rom. 8. 22. 23.

Vous jugerez aiſément par mon diſcours combien j'applaudis au ſentiment ſi noble & ſi pur de la Dame que vous me nommez dans votre Let-

tre.

tre. » Elle croit, dites-vous, Mon- «
ſieur, en parlant de la facilité qu'on «
peut avoir à ſe faire peindre, que «
c'eſt une choſe qui n'a pas aſſez de «
proportion avec les principes de la «
Religion chrétienne, qui nous obli- «
geant à n'aimer que Dieu, ſemble «
nous obliger à détruire dans la pen- «
ſée des autres comme dans la nôtre, «
tout ce qui n'eſt point Dieu, & à ne «
vouloir point occuper nous-mêmes «
la moindre affection d'une créature «
qui doit être toute à Dieu. » Si les autres ſentimens de cette Dame ſe trouvent proportionnés à celui-là, elle a certainement une très-ſolide & très-haute piété.

Quant aux exemples que vous m'alléguez par leſquels il ſembleroit qu'on pourroit juſtifier la facilité qu'on auroit à ſe laiſſer peindre, je doute que l'on ſoit bien aſſuré de la maniere avec laquelle on a eu le portrait de ces illuſtres perſonnes. On ſait qu'on a des portraits de quelques autres perſonnes éminentes par leur ſainteté. Mais on ſait auſſi qu'on leur a comme dérobé leurs portraits par adreſſe, en les faiſant peindre ſans qu'ils le ſuſſent, & que leurs plus intimes amis n'ont ja-

mais pû ſur cela obtenir leur conſentement. Et je croirois aſſez que ce n'a été qu'en cette maniere qu'on a eu ceux des perſonnes dont vous me parlez : vous déclarant néanmoins que je ne voudrois pas avoir la hardieſſe de les blâmer, s'ils s'étoient rendus ſur ce ſujet à l'empreſſement de leurs amis, & que l'eſtime ſinguliere que je fais de leur mérite, & de la droiture de leur cœur, me fourniroit abondamment de quoi les défendre.

LETTRE XCIV.

Qu'il ne faut point aimer les jugemens précipités, quoiqu'ils nous ſoient favorables.

A MAD....

JE n'ai nul deſſein, M... de vous mettre de mon parti, & j'approuve tout-à-fait la conduite que vous gardez, qui eſt de n'en prendre point. Je n'aime point-du-tout ceux qui me ſont favorables ſans connoiſſance, parceque je ne dois pas aimer qu'ils agiſſent témérairement. Or ce ſeroit ſans doute juger témérairement à vous, ſi

vous vous déclariez pour moi, étant auſſi peu inſtruite que vous le pouvez être. Pourquoi donc, me direz-vous, m'avez-vous dit quelquefois dans les Lettres diverſes choſes qui tendoient à me faire croire que vous aviez raiſon, & que les autres avoient tort? Je m'en vas vous ſatisfaire ſur ce point. Je n'ai pas de preuves bien certaines que ceux qui ſont intereſſés dans cette affaire, gardent une retenue fort exacte, & qu'il ne leur échappe quelquefois d'accuſer les gens d'interêts & d'autres motifs aſſez bas. Or ces mots que j'ai mêlés quelquefois dans mes Lettres tendoient uniquement, non à vous faire juger en ma faveur, mais à vous empêcher d'en juger, en vous faiſant regarder cette affaire comme embarraſſée, les uns diſant d'une maniere, & les autres d'une autre. Quand vous ſerez dans ce poſte-là, je n'eſſaierai jamais de vous en tirer.

LETTRE XCV.

Sur une perſonne affligée d'une maladie extraordinaire, qui paroît être une veritable poſſeſſion ou obſeſſion du démon.

A UN AMI.

JE fais tellement, Monſieur, ce que vous voulez pour tâcher de pratiquer cette parole de l'Apôtre, *ſubjecti invicem*, que je prétends que c'eſt à vous à en répondre devant Dieu, & à examiner d'autant plus ce que je penſe à vous dire, que je ſuis dans la réſolution de ne l'examiner point; écrivant ſimplement ce qui m'eſt venu, ou ce qui me viendra dans la penſée, & me repoſant ſur votre diſcernement de l'uſage qu'il en faudra faire.

Eph. 5. 11.

Il faut avouer qu'à ne conſulter que l'imagination & les ſens, il n'y a guéres de croix plus peſante que celle dont Dieu a permis que N. fût affligée. Mais la premiere choſe dont elle doit être perſuadée pour trouver dans ſon état les conſolations dont elle a beſoin, eſt que l'imagination & les ſens ſont de fort mauvais juges des biens

& des maux : qu'ils nous repréſentent ſouvent comme heureux ceux qui ſont très-malheureux, & comme malheureux ceux qui ſont heureux; & qu'ainſi pour juger ſainement des uns & des autres, il faut conſulter la lumiere de la verité qui nous eſt découverte par la foi.

Or, pour peu que nous ouvrions les yeux à cette lumiere, elle nous fera voir dans le monde un autre mal ſi terrible, qu'aucun eſprit n'en ſauroit comprendre la grandeur. C'eſt l'état du péché mortel qui eſt toujours joint à la domination du démon, non ſur l'imagination & ſur le corps, mais ſur l'ame même par laquelle il devient le principe de ſes actions; il la remue, il l'agite comme il veut; il la précipite en mille péchés, il aſſouvit pleinement ſa rage ſur elle, & la traite comme un vil animal dont il diſpoſe, & qui lui ſert de jouet.

Le Ciel, la Terrre, l'Enfer conſpirent également à la perte de cette ame malheureuſe : le Ciel l'abandonne par juſtice, la Terre lui fournit la matiere de ſes crimes, les démons la pouſſent à les commettre, pour lui faire mériter de nouveaux ſupplices; & ce qui

fait le comble de ſon malheur, c'eſt que ce mal ſi horrible & ſi incompréhenſible où elle eſt plongée, eſt entierement imperceptible à l'imagination & aux ſens. Le démon qui réſide au fond de l'ame ne donne aucun ſigne de ſa préſence, & il remplit ſouvent au-contraire les ſens & la ſurface de l'ame de faux plaiſirs & de fauſſes joies.

Cependant, ce qui eſt encore plus terrible, cet état ſi funeſte a été & eſt encore l'état de la plûpart des hommes. Le démon a regné librement quatre mille ans durant dans toute la terre, à l'exception d'un très-petit nombre de gens que Dieu éclairoit par une lumiere extraordinaire, & il regne encore non-ſeulement ſur les infideles & les hérétiques, mais auſſi ſur tous les mauvais Catholiques, dont le nombre eſt infiniment plus grand que celui des bons.

La grandeur incompréhenſible de ce mal fait qu'il devient la regle & la meſure de tous les autres, & que l'on ne doit juger les hommes ou heureux ou malheureux, qu'à proportion que leur état les met plus en danger de tomber dans celui-là. C'eſt donc auſſi par-là

que N. doit juger du ſien, & elle n'y doit conſiderer autre choſe, ſi-non s'il eſt néceſſairement lié avec celui-là, & s'il en eſt une marque.

Auſſi le démon qui ne tend qu'à ſe rendre maître de ſon ame, & qui ſe ſoucie fort peu du pouvoir que Dieu lui laiſſe ſur ſon imagination & ſur ſon corps, voudroit lui faire prendre les maux qu'il lui fait, & les objets qu'il lui préſente, comme des ſignes de l'abandonnement de Dieu, & de ſa diſgrace; & il lui met ſouvent dans l'eſprit, que Dieu ne ſauroit regarder avec amour une créature qui eſt dans l'état où elle eſt, & ſur laquelle il permet que le démon exerce tant de violence.

Mais pour rendre inutiles ces artifices de ſon ennemi, elle n'a qu'à recourir encore à cette même lumiere, & à graver profondément cette verité dans ſon eſprit : que comme il n'y a que la foi qui nous faſſe connoître l'état du péché, ce n'eſt auſſi que de la foi que nous en devons apprendre les marques, & non point de nos imaginations.

Or, tant s'en faut qu'elle nous apprenne que les vexations que Dieu

permet que les démons exercent ſur les corps, & que ces impreſſions qu'ils font ſur l'imagination, ſoient des marques qu'ils ſont maîtres des ames, qu'elle nous apprend formellement le contraire ; puiſque la tradition de l'Egliſe fait voir que Dieu a ſouvent permis que le démon exerçât toutes ces vexations ſur les corps d'enfans baptiſés, qui étoient certainement le temple du Saint-Eſprit, & l'objet de ſa complaiſance & de ſon amour.

Ce ſeul exemple fait voir clairement, que l'innocence & l'état de grace ne ſont nullement incompatibles avec ces vexations ; & il nous montre en même-temps, qu'il ne faut pas prétendre en pénétrer les raiſons, comme N. fait quelquefois en demandant quel eſt le deſſein de Dieu ſur elle, & pourquoi il l'a choiſie entre tant de perſonnes, pour l'affliger d'un mal ſi étrange. Car on pourra demander de même, pourquoi de tant d'enfans qui ſont également ſon temple, qu'il regarde comme étant à lui, & qu'il deſtine pour le Ciel, il permet que quelques-uns ſoient poſſédés dans leur corps par le démon. Ainſi, comme il n'y a point d'autre réponſe à

faire à l'égard de ces enfans, ſinon que Dieu ne veut pas que nous ſachions en cette vie les raiſons de ce choix, mais qu'il ſuffit que nous ſoyions aſſurés par la foi, qu'il eſt juſte; & que ces enfans méritent cette peine temporelle comme enfans d'Adam, même après la rémiſſion du péché: de même N. ſe doit contenter de ſavoir qu'elle mérite auſſi l'état où elle eſt, & par le péché originel, & par les péchés qu'elle a commis depuis, & par le peu d'uſage qu'elle a fait des graces de Dieu; & elle eſt encore infiniment redevable à ſa miſéricorde, de ce qu'il n'abandonne pas ſon ame au démon, qu'il la ſoutient par ſes graces & par la volonté d'être à Dieu, qu'il lui conſerve au fond du cœur nonobſtant le trouble de ſon imagination. Il faut qu'elle évite d'aller plus avant; & pour réſiſter au démon qui la voudroit perdre par la triſteſſe & le déſeſpoir, elle doit s'appliquer à conſiderer dans ſon état même, tout ce qui l'y peut conſoler en lui donnant des marques d'un regard favorable de Dieu vers elle.

Et comme on peut regarder cet état en deux manieres: comme un mal par

les peines de corps & d'eſprit qu'elle ſouffre : comme une tentation par les ſuggeſtions dont elle eſt attaquée ; la premiere réflexion qu'elle doit faire, eſt qu'il y a dans le monde, & de beaucoup plus grands maux & de plus dangereuſes tentations. Elle voit ſans doute aſſez que ſes douleurs & les autres peines corporelles qu'elle ſouffre, ne ſont pas les plus grandes de celles que l'on ſouffre en cette vie, & qu'il y a des maladies qui en cauſent de beaucoup plus vives : & pour les tentations, cette ſeule conſideration, qu'elles viennent d'un ennemi qui ſe montre & qui paroît en qualité de tentateur, en diminue infiniment le danger ; & en les rendant plus ſenſibles, les rend en même-temps moins capables de ſurprendre l'ame.

Les grandes tentations ſont celles dont on ne s'apperçoit point, qui ſe gliſſent dans l'ame d'une maniere ſi douce & ſi inſenſible, qu'elle s'y prête au-lieu d'y réſiſter. Ce ſont celles qui aveuglent premierement l'eſprit, & qui s'emparent par-là de la volonté. Ce ſont celles qui ſont favoriſées par la corruption ſecrette du cœur, par les interêts humains, & par les mauvais

exemples du monde. Par exemple, la tentation d'une femme qui vit à la Cour, qui ne voit que des objets agréables & qui la tirent hors d'elle-même, que le monde flatte par-tout ce qu'il a de plus charmant, eſt bien autre que celle de N. Et comme il ſeroit à ſouhaiter pour toutes ces femmes d'être en état où elle eſt, elle ſe doit tenir heureuſe de n'être pas dans le leur.

Bien-loin que ſa foi y ſoit attaquée, comme elle l'eſt ſouvent dans le monde par la converſation des libertins, elle y eſt tellement fortifiée, qu'on peut dire qu'elle lui devient ſenſible, & que Dieu expoſe à ſes ſens ce qu'il n'expoſe qu'à la foi des autres. Car le démon & ſa rage contre les hommes ſont de grands objets de foi : Et l'Ecriture nous les propoſe ſouvent pour nous donner une terreur ſalutaire, & pour nous exciter à la vigilance, à la tempérance, & au recours à Dieu. *Mes Freres*, dit l'Apôtre S. Pierre, *ſoyez ſobres & vigilans, parceque le démon votre adverſaire rôde alentour de vous, comme un lion rugiſſant qui ne cherche qu'à vous dévorer.* Et S. Paul : *Revêtez-vous des armes de Dieu, afin de* 1. Petr. 5. 8. Epheſ. 6. 11.

pouvoir demeurer fermes contre les embûches du diable. Les autres Chrétiens croient ces verités, & ils les croient ſouvent froidement. Le diable eſt autour d'eux, & ils ne le craignent point; & en ne le craignant point, ils lui donnent plus d'entrée. Mais pour N. elle le voit, elle le ſent, & elle ne ſent pas ſeulement ſa préſence, mais ſa rage, ſa fureur, ſa malice, & tout ce qui lui en peut donner de la crainte & de l'horreur.

Comme tous les articles de la foi ſont liés les uns aux autres, on peut dire que la foi de celui-là renferme en quelque ſorte tous les autres. S'il y a un eſprit malheureux plein de rage contre les hommes, & qui ne ſonge qu'à les perdre; il y a un Dieu qui borne la puiſſance de cet eſprit, il y a un Enfer pour le punir, il y a un médiateur pour lui ravir ceux qu'il tenoit aſſujettis, il y a une Egliſe qui le ſurmonte, il y a une félicité dont il eſt déchu, & où il voudroit empêcher les hommes d'arriver. Ainſi N. ſe doit réjouir dans ſon mal même, d'éprouver ſenſiblement la verité de tout ce que l'Egliſe enſeigne, & d'être elle-même témoin de cette foi par laquelle elle eſpere ſon ſalut.

Qu'elle emprunte donc de cette foi qui n'eſt point attaquée, des armes pour ſoutenir & ſon eſperance & ſa charité, & les autres vertus que cet ennemi voudroit affoiblir ; qu'elle ne demande point pourquoi Dieu permet qu'elle ſoit affligée par un mal ſi étrange, mais qu'elle conſulte Dieu pour ſavoir ce qu'il veut qu'elle faſſe dans un mal ſi étrange. Et il lui répondra qu'il veut qu'elle ſe fortifie par l'eſperance de ſon ſecours, qu'elle ſe ſoumette à ſes ordres, qu'elle les adore, qu'elle s'humilie, qu'elle pratique tous les moyens de tirer du profit de l'état ſi extraordinaire où Dieu la met.

Pourvû qu'elle ait cette réſolution au fond du cœur, quelque tempête que le démon excite dans ſon imagination, elle a tout ſujet de ſe conſoler.

Les accidens qu'elle éprouve, lui peuvent fournir de nouveaux moyens pour fortifier ſon eſperance & ſa confiance en Dieu, qui l'aſſiſte viſiblement, & qui ſe ſert de la malice même de ſon ennemi pour le confondre. Il paroît bien que la paſſion horrible qu'il a pour faire le mal, l'aveugle effectivement, & le fait agir ſans conduite, & dans cet eſprit de vertige

qui lui eſt devenu ſi naturel depuis ſon péché : il ſe dit un ange de lumiere, & il montre lui-même qu'il ne l'eſt pas. Il veut perſuader que notre foi, qui eſt toute notre force contre lui, n'a rien de certain, & il ſert lui-même malgaé lui à en faire paroître la verité, non-ſeulement par ſes tentations, mais en ſe faiſant voir. Il fait ſentir la fumée du feu qui le brûle, & il voudroit perſuader qu'il n'y a point d'Enfer, lorſqu'on voit qu'il le porte avec lui-même.

Il veut faire croire à celle qu'il attaque, que Dieu a de grands deſſeins ſur elle, & il détruit auſſitôt cette tentation par des penſées de blaſphême qu'il ne peut mettre qu'au dehors de ſon eſprit, & qui naiſſent uniquement de la malice du ſien. Ce miſerable veut ſe faire aimer à cette perſonne, & il la tourmente, comme ſi la crainte & la douleur étoient fort propres pour un tel deſſein. Il joue trop de perſonnages; ces perſonnages s'accordent trop mal.

Il eſt donc bien facile à N. ſi elle a recours à la lumiere de la foi, qui eſt aidée dans cette rencontre par l'évidence des ſens, de refuſer ſon amour à

ſon bourreau, qui lui fait paroître tant de haine & tant de rage, qui eſt d'autant moins à craindre qu'elle eſt plus ſenſible.

Le rugiſſement de ce lion, comme je l'ai déja dit, eſt bien plus dangereux quand il ſe cache, & qu'on ne l'entend point rugir. Son grand avantage dans cette guerre continuelle qu'il nous fait, eſt d'être inviſible; il nous voit, & nous ne le voyons pas, & lorſque nous le craignons le moins, & que nous ſommes le plus ſatisfaits de nous-mêmes, c'eſt alors qu'il eſt plus à craindre. Il nous fait incomparablement plus de mal, quand il nous fait aimer toutes nos aiſes & toutes nos commodités. Il eſt bien plus proche de nos penſées quand nous les aimons, & que nous nous plaiſons à les ſuivre. Il ſemble donc qu'il renonce à ſon propre avantage en ſe faiſant voir & en rendant ſi palpables ſes tentations, qu'il a toujours tant de ſoin de couvrir de nos propres inclinations.

C'eſt comme ſi un voleur de grand chemin venoit nous trouver en plein midi au milieu de la ville, pour nous perſuader de nous trouver à une telle

heure dans une telle forêt, afin qu'il pût nous voler à ſon aiſe, & ne nous manquer point. Il eſt vrai qu'il y auroit du danger, mais ce ne ſeroit que pour le voleur qui ſeroit venu lui-même ſe faire prendre.

Si N. entre dans ces ſentimens de la foi & de l'humilité chrétienne, elle ne prendra pas moins ce voleur de ſon ame lorſqu'il a l'impudence de ſe préſenter devant elle pour ſe faire aimer.

Qu'elle ne craigne point la douleur que ce monſtre lui peut faire; car c'eſt par la douleur que nous le vainquons, comme c'eſt par la volupté qu'il nous ſurmonte. Ne ſe ſouvient-il plus des premiers ſiecles où, s'abandonnant à ſa rage pour tourmenter les Fideles, il en a fait des Martyrs? Il a été vaincu une infinité de fois, en faiſant ce qu'il veut faire ici pour la vaincre. Il n'importe point qu'il nous tourmente ou par lui-même, ou par des bourreaux, pourvû que nous ayions la même patience & la même ſoumiſſion à l'ordre de Dieu, & que nous trouvions tout notre bonheur dans la verité que cet Apoſtat a abandonnée.

Il me ſemble auſſi qu'on pourroit dire que, comme il a perdu le droit

qu'il avoit ſur les coupables en faiſant mourir Jeſus-Chriſt innocent, & que nous qui devions tant, nous ſommes trouvés quittes, quand il a fait payer ſon tribut à Jeſus-Chriſt qui ne devoit rien, en le faiſant mourir comme ceux que le péché avoit rendu ſujets à la mort : de même ſi N. a ſoin de faire un bon uſage de la malice de ſon ennemi, Dieu lui fera perdre les droits qu'il s'étoit pu acquérir ſur elle, par cette vexation ſi injuſte qu'il lui fait. Si elle veut, il eſt en danger de perdre par ſon humilité ce qu'il a pu acquérir par ſon orgueil : car enfin il lui eſt permis de tenter l'ame, mais il ne lui eſt pas permis de faire de telles violences. Il a des fléches de feu contre leſquelles l'Apôtre nous donne des armes, mais ce n'eſt pas pour brûler les corps. On a donc occaſion de croire qu'en voulant trop gagner, il perdra tout, & que Dieu ne lui a donné une puiſſance extraordinaire, qu'afin de lui faire perdre la puiſſance ordinaire qu'il pouvoit avoir ſur elle à cauſe de ſes infidelités, & du peu de zele qu'elle avoit peut-être de s'avancer de plus en plus dans le ſervice de Dieu. Les plus innocens ne donnent que trop de ſujets de

Epheſ. 6. 16.

les punir, & c'eſt un miracle continuel de ſa miſéricorde, de ſouffrir des ſerviteurs qui ſouvent ont de la peine à ſouffrir de lui, & trouvent ſi ſouvent à redire à ce qu'il fait.

Pour ce qui eſt des remedes qu'on peut oppoſer à un ſi grand mal, c'eſt au Médecin qui a ſoin de ſon ame à les ordonner en particulier ; mais il n'eſt pas même néceſſaire d'être Médecin de cette ſorte pour voir en général ce qu'il ſeroit bon de faire. Par exemple, quand ce malheureux lui recommande de ne dire à perſonne ce qu'il lui dira, n'eſt-ce pas une regle pour elle de faire tout le contraire, & de ne combattre contre ce Prince de la déſobéiſſance, que par les armes de l'obéiſſance ? Si elle n'avoit perſonne pour obéir, je crois qu'elle feroit mieux d'obéir à un enfant, que d'être quelque temps ſans obéir. La force de notre ennemi conſiſte dans notre volonté, qu'il tâche de nous faire faire par toute ſorte de voies, parceque c'eſt une ſource de mort pour nous. Mais notre force conſiſte dans la volonté de Dieu, qui eſt l'unique ſource de notre ſalut, & que nous ne pouvons faire néanmoins qu'en renonçant à la nôtre.

Qu'elle obéiſſe donc toujours, pour le vaincre toujours ; & pour faire la volonté de Dieu, qui eſt toute ſainte ; qu'elle fuie de faire la ſienne qui eſt toute corrompue, & qu'elle ſe plaiſe à faire davantage ce qui déplaira le plus à ſon ennemi.

Qu'elle ſe nourriſſe des paroles de la verité, & qu'elle y trouve ſes délices, de même que cet Apoſtat y trouve ſon ſupplice. Il eſt écrit de lui, qu'*il n'eſt point demeuré dans la verité* : IN *veritate non ſtetit.* Qu'elle y demeure ferme en s'humiliant toujours, afin de le confondre. *Joan.* 8. 44.

Qu'elle ſe préſente le plus qu'elle pourra devant le trône de ſa miſéricorde ; c'eſt-là, comme dit S. Chryſoſtome, que notre ennemi ne peut nous ſuivre.

Il ſe plaît dans les ſentimens & dans les maximes du monde ; qu'elle y renonce, & qu'elle ne ſe plaiſe au-contraire que dans les ſentimens de la foi, & dans les maximes de la croix qui a ruiné ſon empire.

S'il veut s'entretenir avec elle, qu'elle lui parle de ſon ſupplice qui eſt ſi proche, & qu'elle ſe plaiſe à méditer ces grandes paroles de l'Apôtre : *Ne* 1. *Cor.* 6. 3.

ſavez-vous pas que nous jugerons les Anges ? An *neſcitis quoniam judicabimus Angelos?* Le moindre des Fideles les peut dire avec l'Apôtre, parceque nous ne faiſons tous qu'un corps avec J. C. qui en eſt le chef, & qui eſt la force, comme il eſt la vie de tous ſes membres. On peut donc dire en ſuivant l'expreſſion d'un Prophete : *Belial eſt péri avec tout ſon peuple :* Belial *univerſus interiit* : Que tout le démon ſera condamné par-tout Jeſus-Chriſt, par la tête & par le corps.

Nahum. 1. 15.

C'eſt ce qui lui doit donner un grand reſpect & une grande dévotion pour la charité chrétienne, qui eſt le Royaume de Dieu, & le renverſement de celui du démon. Qu'elle s'étudie à s'unir à tous les membres de Jeſus-Chriſt, qui doivent remplir tout ſon cœur & tout ſon eſprit ; mais qu'elle ſache qu'elle ne pourra être unie aux membres de Jeſus-Chriſt qui ſont glorieux dans le Ciel, pour être aſſiſtée de leurs ſecours, qu'à proportion qu'elle aura ſoin de s'unir à tous les membres de Jeſus-Chriſt qui ſont ſur la terre, en ſe tenant heureuſe de rendre les moindres ſervices aux moindres d'entre eux qui auroient beſoin de ſon ſecours.

Qu'elle tâche de n'être jamais ſeule : la vûe de Jeſus-Chriſt qu'on peut voir veritablement en voyant un de ſes membres, peut être un bon remede contre la vûe affreuſe de ce ennemi de notre ſalut. Il eſt difficile qu'il ait l'aſſurance de ſe faire voir à une perſonne qui a le bonheur de voir Jeſus-Chriſt par la foi, parceque les ténébres ne peuvent ſubſiſter avec la lumiere.

Qu'elle ait toujours l'Evangile dans ſa chambre, ou plûtôt entre les mains, & qu'elle prie Dieu de le lui mettre dans le cœur ; car ſi elle l'y avoit, elle ſeroit guérie. Les premiers Chrétiens y recouroient dans toutes leurs néceſſités, & il lui ſuffit de le toucher avec avec la main pour faire entendre à Dieu qu'elle veut lui obéir malgré tout ce que ſon ennemi peint dans ſon imagination, & qu'il ne ſauroit mettre dans ſon cœur.

Qu'elle écrive dans un papier les vœux de ſon Baptême & ſa renonciation au diable, & qu'elle porte toujours ce papier ſur ſon cœur, afin que tous les battemens de ſon cœur ſoient des renouvellemens de ces vœux. Pluſieurs perſonnes de grande piété, &

entre autres Madame de Chantal, ont pratiqué cette ſainte invention, pour réſiſter ſans effort à ces penſées diaboliques, & pour confondre celui qui les mettoit malgré elles dans leur eſprit.

L'eau benite & les moindres cérémonies de l'Egliſe ſont de grands ſecours, quand on les reçoit de la main de cette ſainte mere, avec la même foi qu'elle nous les préſente; & ſurtout les Reliques des Saints, dont elle doit toujours porter quelques-unes ſur ſoi, parcequ'elles ſont terribles au diable, & qu'elles le confondent, en le faiſant reſſouvenir qu'il a été vaincu par ces Saints, & qu'il ſera jugé par eux.

Sur-tout qu'elle ſe ſouvienne que ſon mal ayant commencé par une triſteſſe déraiſonnable, elle n'y peut apporter de meilleur remede que la joie du Saint-Eſprit, en ſuivant le conſeil de l'Apôtre : *Gaudete in Domino ſemper.* REJOUISSEZ-VOUS *toujours dans le Seigneur.* *Philip. 4. 4.*

Qu'elle ſe réjouiſſe de voir que le même ennemi qui fait la guerre à Dieu, lui fait auſſi la guerre.

Qu'elle adore la juſtice de Dieu en reconnoiſſant humblement ſa propre

injuſtice ; qu'elle ſe ſoumette à ſon ordre de tout ſon cœur, & elle y trouvera de la joie ; & en y trouvant de la joie, elle y trouvera ſa ſanté.

Qu'elle ait d'autant plus de reconnoiſſance pour la miſéricorde de Dieu, que ſon état lui fait mieux connoître la rage du démon contre elle. Ce n'eſt point ce qu'il cherche que ces douleurs paſſageres qu'il lui cauſe, & ces vaines images dont il l'épouvante ; il cherche ſon ame, comme dit l'Ecriture, *Animam tuam quærent*, c'eſt-à-dire qu'il voudroit la mort de ſon ame & de ſon corps, & la rendre ſur le champ participante de ſon ſupplice : comme il n'obtient rien de tout cela, il ne croit rien faire, & ne fait rien en effet. Qui l'en empêche donc, ſinon la miſéricorde de Dieu qui borne ſa puiſſance, & arrête les effets de ſa fureur ? *Jerem.* 4. 30.

Comme la protection de Dieu nous ſeroit donc plus ſenſible, ſi nous nous voyions entre les griffes d'un lion furieux, & qu'une vertu ſecrette l'empêchât de les enfoncer dans notre ſein ; de même elle doit avoir un ſentiment tout particulier de la miſéricorde de Dieu ſur elle, en voyant que malgré

la rage du démon elle conſerve la foi, la charité, la pureté, & enfin la vie de l'ame & du corps, & que ce monſtre avec toute ſa fureur ne lui ſauroit ravir rien de tout cela.

Mais je n'ai pas dit le plus grand remede & le plus puiſſant pour chaſſer cet ange ſuperbe; c'eſt l'humilité. S'il l'a brûlée, elle a un bon moyen de le brûler à ſon tour, elle n'a qu'à s'humilier & s'anéantir devant Dieu: voilà ce qu'il ne peut ſouffrir, & qui lui fait quitter ſa priſe. Notre orgueil le rend fort contre nous, & notre humilité le rend foible & le déſarme. Cette vertu excite en lui une double rage, parcequ'il y voit ſa condamnation & notre ſalut. Il réſiſte aux autres vertus, mais il céde à l'humilité, & il en eſt toujours vaincu.

C'eſt pourquoi je m'étonne quelquefois de ce que nous nous plaignons tant du mal qu'il nous fait, ayant un remede ſi facile & ſi naturel pour nous délivrer de toutes ſes importunités; car il ne faut que s'humilier. Dieu ne permet les tentations qui nous arrivent, que parceque nous ne ſommes pas aſſez humbles, ou pour nous rendre encore plus humbles. Laiſſons-là le

démon,

démon, ne penſons qu'à notre orgueil; quand nous l'aurons bien ſurmonté, nous ne trouverons plus de démon.

Nous faiſons comme un enfant qui s'arrêteroit à pleurer de ce que la pluie tombe ſur lui & qu'il eſt mouillé, au-lieu de faire deux pas, & d'entrer dans la maiſon pour être à couvert. Entrons dans nous-mêmes ſérieuſement, en ouvrant les yeux pour voir un peu ce que nous ſommes, & nous pénétrer de notre double néant. Quand nous ſerons entrés aſſez avant dans la connoiſſance de notre miſere, non-ſeulement la pluie ne tombera point ſur nous, mais même il n'en tombera plus, & nous n'aurons plus que du beau temps. Quand notre ennemi nous voit dans ce fort, qui n'eſt rien que la vraie connoiſſance de notre foibleſſe, il déſeſpere & il ſe retire.

Je ſerois fort porté à croire que ce pourroit être le ſens de ce célébre paſſage de l'Eccleſiaſtique : *Si ſpiritus poteſtatem habentis ſuper te aſcenderit, locum tuum ne dimiſeris.* Si *l'eſprit de celui qui a la puiſſance s'éleve ſur vous, ne quittez point votre place.* Il n'y a que Dieu de puiſſant; le dé- *Eccleſ.* 10. 4.

mon malgré lui eſt ſon eſclave, & il lui eſt impoſſible de ſe ſouſtraire à ſon empire. Il s'éleve ſur nous dans ces rencontres particulieres où nous ne pouvons plus lui réſiſter, pour nous punir de ce que nous ne lui avons pas réſiſté quand nous le pouvions. Que faut-il donc faire quand nous ne pouvons plus rien faire ? C'eſt de nous humilier, & ne nous mettre dans notre rang & dans notre place, & nous recouvrerons par notre humilité les armes & la force que nous avions perdues par notre négligence.

Cela veut dire, que ſi on eſt humble, il faut être encore plus humble : car ſi l'humilité ne croît principalement en de telles occaſions, on perd ſa place, & l'on quitte le ſeul poſte où l'on pouvoit combattre ſon ennemi. Que ſi l'on n'a point d'humilité, il faut penſer tout de bon à l'acquérir, & y travailler ſérieuſement ; car ſans une telle réſolution, qui peut nous défendre ? Notre ennemi nous trouvant hors de notre azile & ſans défenſe, ſe ſaiſit de nous, & devenant ſes captifs, il a toute puiſſance ſur nous ; au-lieu que nous tenant dans les bornes de l'humilité, il eſt con-

traint de céder à la verité qui eſt renfermée dans cette vertu, puiſqu'une perſonne humble voyant qu'elle n'eſt rien, juge d'elle comme la verité en juge; & c'eſt cette conformité que nous avons avec elle, & la ſoumiſſion que nous rendons au jugement qu'elle porte de nous, qui nous ſauve & qui nous délivre de notre ennemi.

Que ſi l'humilité d'un homme a tant de force contre le démon, quelle force n'aura point contre lui l'humilité de l'Homme-Dieu! Et c'eſt de quoi nous devrions nous occuper continuellement pour vaincre notre ennemi. Détournons la vûe de cet objet infâme, auquel même il faut peu penſer, pour ne penſer qu'à Jeſus-Chriſt qui s'eſt humilié juſqu'à la mort, & à la mort de la croix.

Regardons-le dans tous ſes états, & ſur-tout dans la tentation qu'il voulut ſouffrir avant que de commencer l'exercice de ſon miniſtere, & dans ſa mort par laquelle il le conſomma. Car le ſouvenir de Jeſus-Chriſt tenté dans le déſert par le diable, a une force particuliere pour nous rendre victorieux des attaques de cet ennemi, chaque action de Jeſus-Chriſt étant une

ſource de graces ſur toutes les actions pareilles de ſes membres ; & la mort de Jeſus-Chriſt eſt proprement la ruine entiere de l'empire du démon ſur les hommes ; c'eſt l'anéantiſſement de tous les droits qu'il avoit ſur nous ; c'eſt le jour de notre délivrance ; c'eſt notre refuge contre tous les combats qu'il nous livre.

Si cet eſprit malheureux nous cherche, qu'il vienne nous chercher dans les plaies de Jeſus-Chriſt, qu'il y vienne, & nous lui répondrons-là. Mais il n'a garde d'y venir. Préſentons-lui donc la croix pour le faire fuir. Mais il ne ſuffit pas de l'avoir entre nos mains afin qu'il la craigne, il faut l'avoir dans le cœur, & que notre eſprit en ſoit occupé. Car comme il eſt un pur eſprit, il ne la voit pas, pour ainſi dire, entre nos mains, ſi elle n'eſt auſſi dans notre cœur, & ſi elle n'occupe notre penſée & notre volonté, qui s'arrêtent à ce grand objet pour s'y plaire, & pour y trouver toute leur force. Mais quand notre cœur s'arrête de la ſorte dans la croix, notre ennemi ne peut plus s'arrêter dans notre cœur. Si nous ne quittons point ce lieu, il ſera contraint de quitter celui que nous lui avions donné dans nous-mêmes.

C'eſt ce qui me fait croire que le paſſage que je viens de rapporter, ſe peut encore mieux entendre de l'humilité de Jeſus-Chriſt, que de la nôtre. Car il y a des temps où nous devons nous oublier, comme nous enſeignent les Peres; mais nous ne devons jamais oublier Jeſus-Chriſt crucifié. Si cet Apoſtat approche donc de nous, reprochons-lui qu'il eſt ſuperbe, & que ce Dieu eſt humble; diſons-lui qu'il s'eſt incarné pour nous, & non pas pour lui. Remontrons-lui combien il faut qu'un Dieu nous ait aimés, pour nous avoir donné ſon Fils unique, & l'avoir expoſé à une telle mort, pour nous redonner la vie; que cette vûe le faſſe brûler d'envie, & nous faſſe brûler d'amour, afin qu'il ſoit contraint & par ce feu du Ciel qui eſt notre ſalut, & par le feu d'Enfer qui eſt une partie de ſa damnation, de ſe plonger dans ſon abîme & de nous laiſſer en paix.

Il ne faut point parler au démon, ou il faut lui parler dans le langage de notre foi, & de la charité de Jeſus-Chriſt qui eſt mort pour nous. Mon Dieu, que nous ſommes forts, & qu'il eſt foible quand nous penſons bien à

ſa mort ! Que ce ſpectacle eſt doux & puiſſant, puiſqu'il ne conſole pas ſeulement les affligés, mais qu'il redonne de la force aux foibles & la vie aux morts ! *Bonum eſt nos hîc eſſe.* Voilà notre place forte, & le lieu où nous ſerons toujours invincibles. Retirons-nous dans ce lieu ſaint pour vaincre notre ennemi, & demeurons-y, afin qu'il ne puiſſe nous attaquer. *Si ſpiritus poteſtatem habentis.... locum tuum ne dimiſeris.* Helas ! mon Dieu, faites-nous la grace de détourner nos yeux du ſerpent qui nous a bleſſés, pour les fixer ſur votre croix qui nous guérit. *Non reſpiciam ad percutientem, ſed ad ſanantem, & oculi mei ſint magis intenti in remedium meum quàm in vulnus meum : ſit vita mea pendens ante me. Credam vitæ meæ ut vivam, & non credam morti ut moriar. Ne ultra avolare facias à me doctorem meum : ſint oculi mei videntes præceptorem meum, & aures meæ audientes vocem poſt tergum monentis. Hæc eſt via, ambulate in ea.* Que *je regarde non celui qui me frappe, mais celui qui me guérit : que mes yeux ſoient plus attentifs à mon remede qu'à ma bleſſure. Que j'aye toujours ma vie ſuſpendue devant mes*

yeux. Que je me confie en celui qui eſt ma vie, afin que je vive ; que je ne me confie point en celui qui eſt la mort, de-peur que je ne meure. Ne faites plus retirer de moi celui qui m'enſeigne. Que mes yeux voient mon maître, & que mes oreilles entendent celui qui eſt derriere moi pour pour m'avertir, & qui me dit : C'eſt-là la voie, marchez-y.

On peut réduire tous ces avis à un ſeul qui les comprend tous, qui eſt que N. obéiſſe comme à Dieu même, aux Prêtres à qui Dieu l'a adreſſée, & qu'il a chargés de ſon ſalut. En les croyant humblement & fidellement, le diable eſt vaincu, car Jeſus-Chriſt a dit lui-même dans l'Evangile : Que les portes d'Enfer ne prévaudront point contre l'Egliſe.

Pour ce qui eſt des remedes qui ne regardent que le corps, il me ſemble que l'avis des Médecins qui les approuvent, eſt non-ſeulement conforme à leur art & à la raiſon, mais auſſi aux lumieres que nous donne la Religion. Ainſi on ne ſauroit mieux faire que de le ſuivre.

LETTRE XCVI.

Des voies extraordinaires, & des attraits qui portent à des pratiques de mortifications excessives.

VOus ne devez jamais avoir, M. aucune peine de me dire avec une entiere liberté ce que vous trouvez à redire dans ce que je vous écris de moi-même, & ce qui vous peut faire de la peine dans ce que je vous écris de la part des autres. Car il me semble qu'à mon égard je n'embrasse jamais tellement un sentiment, que je ne sois prêt d'écouter tout ce qu'on allégue contre; & je le prends même pour une marque de sincerité. En effet, pourquoi faire paroître qu'on est convaincu quand on ne l'est pas? Si l'on a raison de ne l'être pas, on fait plaisir à ceux à qui on le déclare; & quand on auroit tort, on leur fait paroître de la bonne foi. Cette raison conclut de même à l'égard des avis des autres. Il est aussi permis de proposer les doutes qu'on en a; & non-seulement je ne trouve rien à redire à cette conduite, mais elle me paroît beaucoup plus

humble & plus digne d'une perſonne qui cherche Dieu veritablement, que ſi on témoignoit une approbation aveugle de tout ce qu'on nous dit. Je ſuis aſſuré de la diſpoſition de M. d'Alet ſur ce point, & je ſai bien que je lui faiſois plaiſir quand je lui témoignois que je n'entrois pas dans quelque choſe qu'il me propoſoit. Ainſi, M. ſi vous voulez vous épargner quelques paroles inutiles, vous ne me ferez jamais d'excuſe ſur ce point; & ſi vous me voulez faire tout-à-fait juſtice, vous n'aurez jamais aucune défiance que j'en puiſſe être choqué. Si j'ai quelque choſe à répartir, je ne laiſſerai pas de le faire avec confiance, ſans craindre de même de vous bleſſer en vous contrediſant. Car enfin que cherchons-nous que la verité? Et pourquoi ne pas dire ce qu'on a dans l'eſprit, quand on parle à des perſonnes qui la cherchent comme nous?

Je ne vous repliquerai rien ſur le détail de cette philoſophie que j'avois quelque ſcrupule de vous avoir écrite. Car après tout, qui me demanderoit à moi-même ſi je crois cette explication fort probable, je vous dirois franchement que non. Auſſi ne prétendois-je

détruire que la certitude, & il me paroît qu'elle n'eſt point dans votre eſprit, & qu'ainſi il eſt inutile de travailler à vous mettre dans l'état où vous êtes déja. Il ſuffit de ſavoir que, comme il y a deux ſortes d'opérations de grace : l'une ordinaire, & qui ne ſe diſtingue pas ſenſiblement des actions qui ont pour principe la nature ; l'autre extraordinaire, qui fait agir les hommes d'une maniere fort éloignée de celle dont ils agiſſent ordinairement ; il y a auſſi deux ſortes d'actions naturelles : l'une commune, qui eſt celle dont on agit communément ; l'autre extraordinaire, & qui ſurprend même ceux qui l'éprouvent, & les porte à prendre ce qu'elle leur fait faire pour des mouvemens de Dieu : & comme nous ne ſavons jamais bien à quoi ſe peut étendre cette puiſſance inconnue de la nature, ce n'eſt jamais que par les effets, que nous pouvons nous aſſurer de la bonté de quelque état. Tout ce qui nous porte à aimer Dieu, à haïr le monde, à être fideles à nos devoirs, doit être jugé bon : tout ce qui nous détourneroit de quelqu'une de ces choſes, doit être jugé mauvais. C'eſt par-là que ces Meſ-

ſieurs ont approuvé ce qu'on leur a expoſé de votre état, qu'on leur a repréſenté à peu près de la maniere dont vous l'exprimez : car quoique vous panchiez à dire que dans cet état on n'a point de penſées, il paroît pourtant que vous prenez ce mot dans une ſignification trop reſſerrée, puiſque vous avouez qu'on y eſt attaché à quelque objet, & qu'on y a quelque connoiſſance. Or connoître & penſer, c'eſt la même choſe. Mais il eſt vrai qu'il peut n'y avoir point de raiſonnement, mais une ſimple vûe, & c'eſt auſſi en cette maniere que je l'ai conçu.

Je ne ſai ſi vous approuverez une queſtion qu'il me vient dans l'eſprit de vous faire ſur cet état, & qui me pourroit éclaircir ſur quelques paſſages de S. Auguſtin. La voici. L'accoutumance que nous avons à lier nos idées aux ſons & aux mots, fait que non-ſeulement quand nous parlons aux autres, mais auſſi quand nous nous parlons à nous-mêmes, les choſes nous paroiſſent revêtues de ces mots ; de ſorte qu'en penſant à Dieu, comme à un être infini, je conçois en même-temps l'idée de ces mots, *Dieu, être infini*. Je demande donc s'il en eſt de

même de cette connoiſſance ſimple ; & ſi en penſant à Dieu, l'idée de ce ſon, ou de quelques autres ſemblables, ſe préſente. Voilà ma queſtion à laquelle vous répondrez ſi vous voulez. Pour l'avis que je vous ai propoſé de la part de Monſieur d'Alet, je l'ai plûtôt tiré de toute ſa conduite, que d'une application particuliere qu'il vous en ait faite : mais il eſt vrai que la pratique en eſt admirable en lui ; & que ne faiſant rien d'extraordinaire, il trouve moyen de faire mourir la nature de la maniere du monde la plus extraordinaire. Il ſuffit de vous dire qu'en l'étudiant depuis le matin juſqu'au ſoir, depuis le commencement d'une année juſqu'à la fin, vous n'appercevez jamais en lui aucune ſaillie de la nature, ni aucune parole que l'on puiſſe raiſonnablement attribuer à humeur ; & comme il a cette vûe pour lui, il en conſeille auſſi volontiers aux autres la pratique : & aſſurément elle eſt plus difficile que quelque ſorte d'auſtérité que ce ſoit, puiſqu'elle demande une attention continuelle à toutes ſes actions, & une force ſur ſoi-même, qui ſoit telle que la nature ne ſurmonte jamais la raiſon ni la foi.

Pour la maxime en elle-même, voici, ce me ſemble, ce qu'on en peut dire. Il paroît certain que le commun des Saints, comme S. Auguſtin, S. Grégoire, S. Baſile, & les autres Docteurs de l'Egliſe, l'ont pratiquée, & l'ont fait pratiquer aux autres; & S. Bernard même, qui ne la pratiquoit pas pour lui-même, la faiſoit pratiquer à ſes Religieux, & les réduiſoit à une vie uniforme dans laquelle chacun ſe cachoit. Il fait même conſiſter en cela le bien de la Religion. Elle peut donc paſſer pour la regle qu'il faut propoſer au commun du monde; & l'on peut dire que de dix mille perſonnes qui cherchent Dieu, il n'y en a pas trois qui en doivent ſuivre un autre. Cependant il eſt vrai qu'elle a ſes exceptions, & c'eſt ce que prouvent les exemples des Saints que vous alléguez, que Dieu a portés à des auſtérités extraordinaires, & qu'il y a ſoutenus : mais les perſonnes que l'on conſulte ne doivent pas facilement ſe perſuader qu'on eſt dans l'exception, & ils doivent au-contraire tenir longtemps pour la regle commune. Leur réſiſtance même leur peut ſervir à s'en aſſurer. Car l'eſprit de Dieu eſt tou-

jours flexible, & quelques attraits qu'il donne aux ames pour certaines actions, quelque liberté qu'elles aient à repréſenter leur inſtinct, elles le font toujours avec ſoumiſſion, & avec réſolution de préférer enfin à leur propre ſentiment l'avis & la lumiere de ceux à qui elles s'adreſſent ſelon l'ordre de Dieu.

Il ne paroît pas vrai de plus généralement, que deſlors qu'on juge qu'un attrait vient de Dieu, celui que l'on conſulte doive conſeiller de le ſuivre; au-contraire l'une des plus grandes occupations de ceux qui conduiſent les ames dans les Religions, & hors des Religions, eſt de modérer leur attrait à l'égard des actions extérieures, & de les tenir dans les bornes de la prudence. Il eſt remarqué, par exemple, dans la Vie de Sœur Marie de l'Incarnation, que les premieres filles du grand Couvent des Carmélites étoient ſi portées aux auſtérités, qu'il falloit ſouvent les leur interdire, & qu'on leur défendit entre autres de tenir long-temps les médecines dans la bouche, comme elles faiſoient pour en ſentir plus long-temps l'amertume & le dégoût. J'ai oui dire depuis quelque

temps à une Supérieure de Carmélites, que ſi elle ne s'oppoſoit à la ferveur de certaines filles qu'elle avoit, elles auroient ruiné leur ſanté en moins d'un an ; & cependant elle diſoit des merveilles de la piété de ces filles, & je crois qu'elle avoit raiſon. Tous les Supérieurs en ſont de même, & l'Evêque de S. Bernard ſuivit la même conduite à ſon égard.

Mais comment accorder cela, direz-vous, avec le jugement que l'on porte, que ces attraits viennent de Dieu ? C'eſt, M. que l'on juge, ou que l'attrait eſt général, c'eſt-à-dire, que c'eſt une grande ferveur qui vient de Dieu ; mais que cette ferveur eſt déterminée par l'eſprit humain, à quelque action particuliere qui n'eſt pas conforme aux regles de la prudence : ou que l'on juge que comme il eſt bon à celles qui conſultent, de ſe porter d'elles-mêmes à ces actions fortes, il eſt bon auſſi à ceux qui ſont conſultés, de les en détourner, pour les appliquer à d'autres plus mortifiantes ſelon l'eſprit, pour rompre leur volonté, & pour les ménager pour d'autres actions plus importantes. Je vous parle avec un peu plus d'aſſurance ſur le ſu-

jet de ces attraits, parceque M. de la Trappe, ayant vû un petit écrit que je vous en ai donné, a dit qu'il contenoit tous ſes ſentimens, & qu'il falloit parler ce langage.

LETTRE XCVII.

Sur les Eſſais de Morale, & le Traité de l'Oraiſon. Qu'il eſt utile qu'on écrive en différentes manieres ſur les matieres de Religion.

CE n'eſt pas, Monſieur, une petite louange que celle que vous me donnez à la fin de votre Lettre, d'être une perſonne à qui on peut tout dire ; & ſi elle étoit veritable dans toute ſon étendue, je ſerois meilleur & plus mortifié que je ne ſuis. Je vous puis dire néanmoins que je ſuis tellement convaincu de la foibleſſe de l'eſprit humain en général, & du mien en particulier, que je m'étonne peu que l'on m'accuſe de m'être trompé, & que la premiere penſée que ces ſortes de diſcours forment dans mon eſprit, eſt qu'il n'eſt pas fort difficile que cela ſoit vrai. L'autorité des perſonnes qui remarquent ces erreurs, &

qui croient les avoir découvertes, me paroît même une raiſon conſiderable contre le ſentiment que j'ai ſuivi, & je me crois obligé d'y donner tout le poids qu'elle doit avoir. Ce ſont, Monſieur, les ſentimens que j'ai éprouvés, en liſant la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il ne m'a point paru étrange que je n'aye pas ſuivi la meilleure voie dans les Eſſais de Morale. Je crois même qu'il eſt difficile que jamais perſonne ſe puiſſe aſſurer d'avoir pris le meilleur biais de propoſer aux hommes les verités de Morale. Chacun ſuit en cela ſes ouvertures, & l'inégalité des lumieres paroît autant dans ce choix que dans l'explication des verités mêmes. Ceux qui ont plus de lumieres prennent les voies les plus naturelles, & ceux qui ont plus de charité y mêlent plus d'onction. Tout ce que vous me dites de Jeſus-Chriſt, m'a paru fort beau; & ſans doute ce ſeroit une fort belle choſe, que de donner au public une Morale toute attachée à Jeſus-Chriſt, & dont toutes les concluſions fuſſent tirées du myſtere de Jeſus-Chriſt, & qui tendît toute à nous faire connoître Jeſus-Chriſt.

J'ai fait ſeulement deux réflexions ſur les vûes & les penſées que vous me propoſez.

La premiere eſt, que les idées plus excellentes, comme peut être la vôtre, ne doivent pas nous faire conclure que celles qui ſont moins parfaites ſoient inutiles, comme les créatures plus nobles ne donnent pas lieu de ſouhaiter l'anéantiſſement de celles qui le ſont moins. Il y a tant de divers ordres d'eſprits, que ce qui eſt plus excellent en ſoi, ſe trouvera ſouvent diſproportionné à un certain ordre auquel un autre écrit moins excellent ſe pourra trouvé proportionné. Peut-être donc que les Eſſais de Morale ſont bons à des gens, à qui un livre fait ſelon votre idée ne ſeroit pas bon ; & ce qu'on en devroit conclure, eſt que vous devriez enrichir le monde d'un ouvrage fait ſelon ces nobles idées, en laiſſant à ceux qui ne ſont pas de cet ordre, des livres qui leur conviennent davantage. Autrement, s'il falloit détruire tout ce qui n'eſt pas conforme au modele que vous avez dans l'eſprit, il faudroit détruire la plûpart des livres, à la réſerve de S. Auguſtin, qui ne ſeroit pas même épargné dans pluſieurs

de ſes ouvrages ; mais ſur-tout S. Thomas, & ſa Seconde-ſeconde, paſſeroit le pas ; car il n'y a rien qui revienne moins à vos idées.

La ſeconde réflexion eſt, qu'il n'y a d'ordinaire que ceux en qui ces vûes naiſſent, qui les puiſſent bien executer : les autres s'égarent d'ordinaire dans ces chemins qu'ils ne connoiſſent pas par une lumiere qui leur ſoit propre. Ainſi, quoique j'aye deſſein d'en profiter autant que je le pourrai, je reconnois néanmoins qu'il eſt difficile que je vous contente, & qu'il y a encore peu de perſonnes qui le puiſſent faire : d'où vous devez conclure, ce me ſemble, que ces vûes étant auſſi importantes & auſſi édifiantes que vous les préſentez, c'eſt à vous-même à les ſuivre, & à les executer. Vous y avez tous les engagemens que l'on peut déſirer : la conviction de la néceſſité d'une Morale de cette ſorte, la dévotion particuliere à cette doctrine, des ouvertures beaucoup plus grandes que les autres, qui s'augmenteront même lorſque vous ſerez en train. Pour moi je n'ai rien de tout cela, & ſi je m'occupe quelquefois à écrire, ce n'eſt point dans la vûe que

le monde ait grand beſoin de ce que je fais. Il y a plus de dix ans que je n'ai point d'autre deſſein en écrivant que de m'occuper, & d'appliquer mon eſprit à certains ſujets qui me paroiſſent utiles pour moi-même. Ainſi je ſuis payé de mon travail par mon travail même ; & quand je ſerois tout ſeul au monde, je ne ferois pas autre choſe que ce que je fais. Si je pouvois lire autant que je le voudrois, ou que j'euſſe une autre occupation, on ne verroit guéres d'ouvrages de ma façon ; car je ne travaille guéres que quand je n'ai pas autre choſe à faire. J'aime néanmoins mieux m'occuper en cette maniere, que d'écrire des penſées vagues & ſans ordre, parceque cela tient plus l'eſprit en haleine, & l'empêche de tomber dans la langueur & dans l'ennui, qui eſt un état que je crois qu'on eſt obligé d'éviter. Mais quand j'ai achevé quelque écrit, ce ne m'eſt nullement une peine que l'on ne le juge bon à rien ; comme il m'eſt quelquefois arrivé, & encore depuis peu ; & comme il pourra très-bien arriver à ce Catéchiſme dont vous parlez, de quoi je ne me mets nullement en peine. Je vois bien que ſi le Traité

de l'Oraiſon vous avoit eu pour juge, vous l'auriez condamné à cette ſuppreſſion, & j'eſpere que je vous aurois fait voir combien je ſuis prompt à prendre ce parti, quand ceux que je rends juges & maîtres de ce que je fais, le jugent le meilleur. Il en eſt arrivé autrement; & ſi l'on en doit juger par le ſuccès, il ſemble qu'on en puiſſe avoir des ſentimens aſſez favorables. Les Docteurs de Louvain l'ont fait réimprimer en Flandres, pour s'en ſervir dans tous leurs Colleges; Monſieur l'Evêque de Hollande le fait traduire en Flamand pour le donner aux Catholiques de Hollande; la plûpart des Curés de Flandres s'en ſervent; Monſieur de Grenoble l'a fait lire deux fois à ſa table, & l'on ſait qu'il a été auſſi fort approuvé en France.

Ne penſez pas, Monſieur, que je vous rapporte tout cela comme des argumens convainquans que vous vous ſoyiez trompé dans le jugement que vous en avez porté. Je demeure d'accord qu'il ſe peut fort bien faire qu'une perſonne d'eſprit examinant avec ſoin un ouvrage, y découvre des erreurs qui échappent à quantité d'habi-

les gens qui l'examinent avec moins de ſoin. Ainſi, Monſieur, je ne mépriſe nullement votre ſentiment, & je m'en ſervirai toujours pour me défier de mes lumieres. Mais tout ce que je conclus du grand nombre d'Approbateurs que cet ouvrage a trouvé, eſt que ne pouvant reconnoître ces défauts dont vous accuſez ce livre, que par autorité, ou par raiſon; votre autorité étant balancée par cette foule de perſonnes ne ſuffit pas tout-à-fait pour me faire juger poſitivement qu'il y en ait. De ſorte que je ſuis obligé de me réſerver à l'examen tranquille de vos raiſons, lorſque j'aurai quelque moyen d'en être informé; & en attendant je laiſſerai en ſuſpens ce qu'on doit juger de ce livre, ou ſi je panche plûtôt d'un côté que d'autre, ce ne ſera jamais ſans me croire obligé d'examiner vos raiſons avec le plus de bonne foi & de déſintereſſement qu'il me ſera poſſible.

LETTRE XCVIII.

Du mépris de la grandeur qu'on doit conſerver au milieu des grandeurs, & des avantages de la vie retirée.

A MADAME D....

CE m'eſt un bonheur, Madame, dans le déſir que j'avois depuis long-temps de vous renouveller le témoignage de mon reſpect, d'en trouver une occaſion auſſi favorable que celle de la nouvelle que j'ai appriſe, que le Roi a choiſi Monſieur votre gendre pour Ambaſſadeur à.... Cet emploi qui eſt grand en ſoi, & qui ouvre l'entrée à ce qu'il y a de plus grand dans le monde, & la qualité d'Ambaſſadrice qui ne ſiéra pas mal à Madame votre fille, m'ont donné, Madame, toutes les penſées qui peuvent venir dans l'eſprit d'une perſonne qui eſt extrémement touchée de tout ce qui vous regarde. Je n'ai pu m'empêcher de me la repréſenter comme étant déja à.... & y recevant toutes les civilités & les cérémonies qui ſont dûes à ſon rang. C'eſt-à-dire, Mada-

me, que Dieu veut qu'elle voie le monde dans tout ce qu'il a de plus éclatant. Mais il y a lieu d'eſperer qu'il lui fera en même-temps la grace de le mépriſer dans cet éclat, & de pratiquer parmi ces pompes ce commandement indiſpenſable que Dieu a
1. Joan. 2. 15. fait à tous les Chrétiens, *de n'aimer point le monde, ni tout ce qui eſt dans le monde.* Elles lui ſeront au-contraire une image de la vanité & du néant de tout ce qu'on y eſtime le plus; & en conſiderant que le titre d'*Excellence* qu'on lui donnera, ne lui ajoute aucune excellence réelle & effective, & la laiſſe telle qu'elle eſt, elle en prendra ſujet de chercher avec plus d'ardeur une autre excellence ſolide & réelle, & de mépriſer tout ce qui eſt attaché au temps, & qui fait partie
2. Cor. 7. 7. de la *figure du monde qui paſſe.* Dieu, Madame, a des voies fort extraordinaires ſur les ames. Il y en a qui périſſent dans le port, & d'autres qui ſe ſauvent dans les tempêtes & par les tempêtes-mêmes. Feue Madame de Longueville diſoit quelquefois de Madame la Princeſſe de Conti, qu'afin qu'elle fût ſainte, il avoit fallu qu'elle fût Princeſſe. J'eſpere de même, Madame,

dame, qu'on aura ſujet de dire de Madame votre fille, que les grandeurs de la terre lui auront ſervi de degré pour ſe rendre grande dans le Ciel. Il eſt vrai que l'alliance qu'il faudra qu'elle faſſe de la vûe & de la jouiſſance du monde avec le mépris & la haine du monde, n'eſt pas aiſée, & que c'eſt l'effet d'une grace très-rare & très-ſinguliere; & c'eſt pourquoi j'avoue que la joie que l'on reſſent de ces ſuccès avantageux, doit être mêlée de beaucoup de crainte, & qu'il y a peu d'occaſions où l'on ſoit plus obligé de pratiquer ce que dit David: *Réjouiſſez-vous avec tremblement.* Mais il n'y a pourtant rien qu'on ne puiſſe légitimement attendre de la miſéricorde de Dieu pour elle, & de l'aſſiſtance continuelle de vos prieres qui l'accompagneront dans ces pompes dangereuſes. Pour moi, Madame, qui n'apprends rien au lieu où je ſuis, que ce qui n'eſt ignoré de perſonne, j'aurai au-moins l'avantage d'apprendre avec plaiſir par la Gazette les avantures de Madame votre fille, & d'avoir ainſi moyen d'y prendre part en la maniere que je le puis. Car c'eſt une ſuite de l'état où je ſuis, d'être *Pſ.* 2. 11.

d'autant plus ſenſible aux anciennes liaiſons, que je n'en contracte plus de nouvelles. Elles ne vont pas bien loin, comme vous ſavez, & la mort & d'autres accidens en rompent tous les jours un ſi grand nombre, qu'en ne faiſant point de nouvelles connoiſſances, je viendrai peu-à-peu à ne connoître preſque perſonne. Ce ſeroit un bonheur, Madame, ſi Dieu rempliſſoit le vuide que la ſéparation des créatures laiſſe dans le cœur; mais cela n'eſt pas toujours. Tout ce que je puis dire, eſt que je m'accoutume à tout; & que quoique les objets que j'ai ici me ſoient très-peu agréables, ils me laiſſent dans la même aſſiette où j'étois ailleurs. Ainſi je ne fais pas de grandes lamentations ſur cet état. Il me ſemble aucontraire que mon centre eſt de ne rien faire, de ne me mêler de rien, & de n'être de rien. Et je ſuis fortement perſuadé que c'eſt un fort grand bien que d'en être réduit-là. Car, ou l'on aime cet anéantiſſement, & ainſi l'on eſt content; ou l'on ne l'aime pas, & l'on fait voir par cet amour déreglé de l'action, que l'on a grand beſoin du repos. Rien ne convient mieux qu'une vie morte, à ceux qui ne ſont

pas morts. Il eſt vrai qu'il ſemble que je pourrois ſouhaiter le changement de quelque circonſtance dans cette ſorte de vie ; mais je le ſouhaite ſans impatience, & ſans empreſſement. Il m'a ſemblé, Madame, que la bonté que vous avez toujours eue pour moi, me donnoit la liberté de vous dire ainſi ma diſpoſition ſur mon état préſent, & je puis bien vous aſſurer que je n'en ai point de plus conſtante que celle de vous honorer, & d'être toujours avec un profond reſpect, &c.

LETTRE XCIX.

De l'obligation particuliere que les Prêtres ont de travailler pour l'Egliſe.

LAiſſons-là, Monſieur, la queſtion ſi ces paroles dont vous vous plaignez, *Je crois vos raiſons bonnes, comme toutes celles que j'ignore, lorſqu'elles perſuadent des gens de bien*, ſignifient que je crois qu'elles ſont très-mauvaiſes. Peut-être auriez-vous de la peine à faire un argument bien catégorique & bien en forme, qui eût pour concluſion ; *donc ces paroles ſi-*

gnifient, je trouve vos raiſons fort mauvaiſes, comme celles de quantité de gens de bien, &c. Mais je ne veux point vous chicaner, non pas même en riant. J'aime mieux vous expoſer mes principes par leſquels vous verrez que j'ai pu dire ſincerement & ſans émotion, *que je trouve vos raiſons bonnes comme toutes celles que j'ignore*; & que néanmoins je puis conſerver une veritable défiance, que c'eſt ce qui vous fait dire que je les trouve mauvaiſes. On peut avoir, Monſieur, deux ſortes de ſentimens ſur les actions des autres, ſans en juger abſolument. L'on peut appeller l'un une préſomption charitable, & l'autre une juſte défiance. Toute action qui peut être faite par de bonnes & de mauvaiſes raiſons, doit être préſumée bonne & fondée ſur de bonnes raiſons, lorſqu'il n'eſt pas certain que ces raiſons ſoient mauvaiſes. Mais cela n'empêche nullement que s'il ſe préſente d'ailleurs à l'eſprit des raiſons apparentes qui auroient pu déterminer l'eſprit de cette perſonne, on ne puiſſe avoir une juſte défiance de ſon ſentiment. Ces deux jugemens ne ſont pas contraires, ou plûtôt ne ſont pas pro-

prement des jugemens. Qui dit qu'il croit bonnes les raiſons d'un autre, quoiqu'il les ignore, dit effectivement qu'il n'a pas droit de les condamner; & ce ſentiment eſt une ſuite néceſſaire de ſon ignorance. Car il ne doit pas préſumer pouvoir deviner toutes les raiſons qu'un autre peut avoir. Mais n'ayant pas droit de les condamner, il n'eſt pas obligé auſſi de s'aſſurer qu'elles ſont bonnes; il peut en douter, & cela n'eſt nullement contraire à cette préſomption charitable dont j'ai parlé.

Il eſt donc vrai que j'ai eu l'une & l'autre diſpoſition à votre égard; mais il n'eſt point-du-tout vrai que j'aye été le moins du monde fâché. Que ſi vous me demandez maintenant quelles ſont mes raiſons de défiance, je m'en expliquerai très-volontiers avec vous.

Mon principe, Monſieur, eſt que les Prêtres ne ſont point du rang des autres hommes, & ne ſe ſauvent point comme les autres. Ce n'eſt point en fuyant, & ſe mettant à couvert, en ſe cachant. C'eſt en s'expoſant pour le ſervice de l'Egliſe, en travaillant, en ſervant les ames. Ils ſe doivent regar-

der comme vendus, *venumdatos*, comme n'étant plus à eux, comme obligés à lui rendre toute sorte de services, & à employer pour elle tout ce que Dieu leur a donné d'esprit, de science, de lumiere, de talent. Ceux qui n'ont point de ministere déterminé, ne sont point quittes de cette obligation, & ils se doivent croire redevables à ceux que la providence leur envoie, & qui s'adressent à eux pour leur demander avis; & cela, selon toute l'étendue de leur force. S. Chrysostome enseigne en plus d'un endroit, que le salut d'un Evêque est de négliger son propre salut pour sauver les autres, & M. Hamon étoit si occupé de cette pensée, qu'il la repete, & la fait entrer par-tout. M. F. dont les expressions ne sont pas toujours fort mesurées, mais ont toujours un bon sens, s'est exprimé quelquefois en ma présence en ces termes: Que pour lui il esperoit se sauver en se damnant. Toutes ces expressions ne sont pas seulement vraies des Evêques, mais aussi des Prêtres, & principalement en ce temps-ci, où les Prêtres doivent suppléer aux besoins où les grandes occupations des Evêques ne leur permettent pas d'en-

trer. Car il faut que l'Egliſe ſubſiſte ; & ſi, par exemple, des Evêques n'ont aucun ſoin de choiſir & d'engager dans l'Egliſe de bons Miniſtres, des Prêtres y doivent ſuppléer en conſeillant aux autres de la ſervir ; & je crois cette vocation fort bonne, puiſqu'il n'y en a pas d'autre préſentement.

J'ai oui dire à un célébre Docteur dans une conférence publique, qu'il étoit *eſclave de la Sorbonne*, & je ne fus guéres édifié de ſon expreſſion : mais je le ſerois fort d'un Prêtre qui ſe diroit *eſclave de l'Egliſe*. C'eſt pour le Pape un titre de cérémonie que de s'appeller Serviteur des ſerviteurs de Dieu : mais tous les Prêtres le doivent regarder comme un titre réel & effectif pour eux, & qui renferme une diſpoſition qui eſt d'une néceſſité indiſpenſable.

Il eſt vrai que les forces des hommes étant finies, un Prêtre n'eſt pas obligé de ſe charger de tous ceux qui ſe préſentent, ni de répondre à tous ceux qui le conſultent ; il doit meſurer ſon travail ſur ſes forces : ce qui fait que l'on ne le doit pas condamner quand il refuſe de parler à quelqu'un. Mais il eſt vrai néanmoins que tout

enfant de l'Egliſe a un droit légitime de lui demander avis ; & qu'il lui faut une excuſe réelle & ſolide pour s'exempter de le donner ; & cette obligation eſt beaucoup plus grande en ce temps, & par la rareté de gens qui en ſoient réellement capables, & par la rareté de ceux qui conſultent ſincérement. Car le nombre infini des Chrétiens qui ont beſoin d'avis ſe réduit en effet à très-peu de gens, en n'y comprenant que ceux qui conſultent ſincérement & avec un déſir effectif de ſuivre conſeil. Ainſi je crains fort que l'excuſe d'impuiſſance ne ſoit très-rarement légitime.

On peut dire encore qu'on n'eſt pas obligé de croire ſinceres tous ceux qui nous ſont adreſſés par nos amis, & j'aurois tort de prétendre qu'on dût déférer en cela à mon jugement. Ce n'eſt point auſſi ce que je prétends : voici à quoi je réduis mes prétentions. C'eſt premierement, Monſieur, que je crois qu'on doit trouver bon que je parle ſelon mes ſentimens & ſelon ma lumiere, car il m'eſt impoſſible de faire autrement. Une perſonne m'expoſe une peine, & le beſoin qu'elle auroit d'un bon conſeil ſur quelque difficul-

té ; je n'ai point la hardieſſe de la réſoudre, & le plus ſouvent j'ai ſujet de douter que mon ſentiment puiſſe mettre en repos cette perſonne. Je ſuis même bien-aiſe de voir en elle cette diſpoſition, & plus de creance m'embaraſſeroit : je ſuis perſuadé d'ailleurs de ſa ſincerité ; que puis-je faire autre choſe que de lui nommer une perſonne que je crois la pouvoir utilement ſervir ? Si cette perſonne a des excuſes légitimes, elle les peut alléguer. Si elle doute que j'en juge bien, elle peut prendre ſes précautions ; mais pour moi je ne vois pas que j'aye autre choſe à faire que de lui parler ſelon ma conſcience, en laiſſant à celui qui doit opiner, à prendre les précautions qu'il jugera néceſſaires & légitimes ſelon Dieu.

haine parfaite qui s'accorde fort bien avec la charité, & qui eſt plus capable de la conſerver que de la détruire. Il faut pour cela ſéparer d'abord ce qu'il y a de Dieu dans les hommes, leur charité, leur vertu, les graces qu'ils peuvent avoir reçues de Dieu, qu'il ne faut jamais rendre l'objet de notre mauvaiſe humeur : mais pour tout le reſte l'Ecriture l'abandonne à notre averſion, puiſqu'elle veut que nous le mettions au rang de ce qu'elle appelle *vanité des vanités*. Ce ſeroit un diſcours trop grand que d'entreprendre de décrier le monde entier dans une Lettre. Je me renfermerai donc dans des bornes plus étroites, en vous faiſant ſeulement le portrait de la vie que je mene ici, & des gens qui m'environnent de près ou de loin.

Je vous la puis définir en un mot, en vous diſant que c'eſt une ſolitude entiere, non extérieure, mais intérieure, qui conſiſte en ce que je ne trouve perſonne avec qui je puiſſe eſperer d'avoir quelque union de lumieres & de ſentimens. Ainſi il faut renfermer toutes mes penſées au-dedans de moi, & écouter celles qu'on me dit, qui ſont les plus étranges du monde.

Ce ſont pour la plûpart des maximes fauſſes & ſouvent hérétiques, que des gens ramaſſent dans les rues, qu'ils n'examinent jamais ; & ſur leſquelles néanmoins ils établiſſent la conduite de leur vie. C'eſt perdre ſa peine que de les vouloir porter à en douter. Pour en douter, il faut s'y appliquer, & raiſonner avec quelque ſuite, & c'eſt ce qu'ils ne font jamais. Ainſi il n'y a pas d'autre remède que de les laiſſer là, & de parler de la pluie & du beau temps. Voilà, Madame, où j'en ſuis ; & cet état que je décris n'eſt point extraordinaire. Dans quelque ſociété que l'on vive, on y peut remarquer que preſque tout le monde a ſes penſées & ſes jugemens à part ; peu de gens conviennent de lumieres, & encore moins d'inclinations & d'affections. La plûpart du monde cherche ſon interêt ou ſon divertiſſement dans le commerce qu'il a avec les autres ; & il n'y en a preſque point qui s'y portent dans le deſſein de leur procurer quelque avantage ſpirituel, ou d'en tirer quelqu'un pour ſoi-même. Nous ne devons point regretter, Madame, la privation de l'entretien de tous ces gens qui nous viennent voir, comme ils vont à la

Comédie. Il n'y auroit que celui d'un petit nombre d'amis éclairés & affectionnés, que l'on pourroit regretter avec quelque ſorte de juſtice. Mais, entre nous, combien le nombre en eſt-il petit? La charité de ce monde n'eſt-elle pas ſouvent tellement couverte de cendre, que ſi elle ſe conſerve au-dedans, elle ne jette au-dehors aucune chaleur? A combien eſt-elle ſouvent épineuſe? Et combien eſt-il ſouvent à craindre que ces épines ne nous bleſſent & ne nous faſſent des plaies dangereuſes? Il n'y a donc pas quelquefois moins d'avantage à être ſéparé de ſes amis, que d'être en liaiſon avec eux; parcequ'il eſt difficile que ce commerce ne produiſe des diverſités de ſentimens, & qu'il n'y a preſque perſonne entre les plus gens de bien, qui ſache ſe modérer quand il n'a pas les mêmes lumieres que les autres. Chacun le veut emporter, & ne ſe contente pas de blâmer celles d'autrui comme fauſſes: il veut auſſi que l'erreur qu'il lui attribue ait ſon principe dans le cœur, & on ne manque jamais de déviner quelque interêt qui le fait agir. A quoi bon tout cela, me direz-vous? A conclure que ce

n'eſt pas un grand mal d'être ſeul, d'être à l'écart des hommes, & qu'il y a peut-être plus de mal que de bien dans la ſociété de ceux qui ſont d'ailleurs eſtimables, & que nous ne devons pas laiſſer d'aimer & d'eſtimer, nonobſtant les épines qui nous bleſſent. Vous penſez ſans doute en vous-même, que qui parle de cette ſorte en veut à quelqu'un ou à quelqu'une. Vous ne devinez pas mal : mais il vous doit ſuffire que ce quelqu'un n'eſt pas vous, ni les gens que vous connoiſſez, & qu'ainſi vous n'avez point d'interêt à ma mauvaiſe humeur. Le pis eſt, Madame, car il faut que j'ajoute encore cela, que l'on ne ſauroit jamais s'aſſurer d'avoir raiſon dans ces différends. Car on peut bien avoir certitude qu'on n'a pas de tort, ni dans le fond, ni dans la maniere, & que les autres ont tort en l'un & en l'autre : mais il y a un autre tort plus intérieur dont on ne ſe peut jamais bien juſtifier devant Dieu, & que l'on a toujours ſujet de craindre. C'eſt qu'il ſe peut fort-bien faire que des gens qui raiſonnent de travers, qui ſe précipitent dans leur jugement, & qui ont tort viſiblement dans le fond &

dans toutes les manieres, ayent néanmoins au fond du cœur un grand feu de charité, qui excuſe tout cela devant Dieu, & qui le couvre à ſes yeux, ſelon qu'il eſt dit que *la charité couvre la multitude des péchés;* & qu'une perſonne qui aura raiſon, & clairement raiſon dans le fond & dans la maniere, ait néanmoins beaucoup plus de tort que ceux dont j'ai parlé, parcequ'elle aura moins de charité & plus d'aigreur, & que ſon dépit ſera plus durable. Ainſi, Madame, tout eſt miſerable dans le monde; puiſque c'eſt même une miſere & une tentation que d'y avoir trop de raiſon: & c'eſt avec grand ſujet que je vous veux porter à en être mécontente, pourvû que vous vous enfermiez auſſi dans ce mécontentement; car il n'eſt permis d'être mécontent des autres que lorſqu'on l'eſt encore plus de ſoi-même.

LETTRE CI.

Ce que c'eſt que d'être opiniâtre.

A MADAME DE SAINT-LOUP.

QUe voulez-vous que je vous diſe pour vous édifier, vous qui allez, quand il vous plaît, aux ſources de l'édification, & qui en beuvez à longs traits, en ſorte que vous en devriez faire part à vos amis, ſinon comme fontaine, au-moins comme canal ? Il eſt vrai qu'il en reſte quelque teinture dans vos lettres, & que qui ſeroit bien ſpirituel, y en trouveroit aſſez. Quoique je ne le ſois guéres, je ne laiſſe pas d'y en trouver beaucoup. N'eſt-ce pas y pratiquer l'humilité, que d'avouer, comme vous faites, que vous aimez à avoir raiſon ? Car c'eſt avouer en même-temps que vous ne l'avez pas toujours ; puiſqu'il n'y a rien de moins raiſonnable que de déſirer ſi fort que l'on croie que nous l'avons, & de s'imaginer de l'avoir. C'eſt ce qui rend tout le monde incorrigible. Car le premier pas pour ſe corriger, eſt d'être perſuadé qu'on a

tort ; & le premier pas pour ſe le perſuader, eſt de bien croire qu'on le peut avoir. C'eſt, Madame, la vraie diſtinction entre les opiniâtres & ceux qui ne le ſont pas. Il y en a qui traitent d'opiniâtres tous ceux qui ne ſont pas de leur ſentiment, & qui ſe mettant en poſſeſſion de la verité, ne croient pas qu'on leur puiſſe rien conteſter ſans opiniâtreté. Mais cette idée eſt très-fauſſe. Il n'y a point proprement d'opiniâtreté à n'être pas du ſentiment d'un autre. Si l'on a raiſon de n'en être pas, on eſt louable de ne s'y pas rendre ; & ſi l'on ſe trompe, c'eſt une erreur de l'eſprit. Mais c'eſt toujours un effet de ſincerité que d'avouer de bonne foi, que l'on n'eſt pas perſuadé de ce ſentiment. Qu'eſt-ce donc que d'être opiniâtre ? C'eſt, Madame, d'être attaché à ſon ſentiment vrai ou faux, en ſorte qu'on ne s'imagine pas pouvoir avoir tort, & que l'on ne daigne pas examiner les raiſons de ceux qui ſont perſuadés que nous nous trompons ; c'eſt ſe bleſſer d'être contredit, & s'imaginer qu'en combattant notre opinion, on combat la raiſon même. Or vous n'en êtes pas-là, Dieu merci : on vous peut fort-bien

contredire, comme vous ſavez fort bien contredire les Princeſſes mêmes, & que vous ne leur cédâtes jamais un pouce de terrain. Ainſi vous aimez à avoir raiſon ſans opiniâtreté ; & je penſe après tout, que ſi l'on s'y vouloit obſtiner, on vous réduiroit quelquefois à avouer que vous ne l'avez pas toujours ; & que ſi vous ne cédez point à la principauté, ce que je trouve fort louable, vous céderiez à la raiſon. Je ne ſuis donc pas trop incommodé de cet amour que vous avez d'avoir raiſon, puiſqu'il peut ſouffrir qu'on le contrediſe, & que je puis eſperer même de le convaincre, s'il y a lieu de le faire : & c'eſt ce que je pourrai quelque jour entreprendre, ſur un certain ſujet ſur lequel je crois que nous penſons différemment. Je ſuis, &c.

LETTRE CII.

Sur une Critique de ſon Ecrit contre la Comédie.

A MADAME DE LA F.

JE prendrai, Madame, la liberté d'appeller de votre critique, quelque reſpect que j'aye d'ailleurs pour vos ſentimens ; mais ce ſera en la maniere qu'on appelle quelquefois des ſentences qu'on ne trouve pas aſſez rigoureuſes. En effet, il y avoit peu d'apparence de réduire à trois remarques la critique d'un ouvrage ſi plein de défauts ; & l'on peut dire qu'une indulgence entiere auroit été moins ſuſpecte de complaiſance, qu'une cenſure ſi peu ſévere. Pour moi, ſi j'ai jamais quelque juriſdiction ſur ce livre par une ſeconde impreſſion, je ne le traiterai pas ſi favorablement ; & je n'oſerois dire à quoi monteroient les corrections que j'y pourrois faire, ſi j'en avois le loiſir, tant il y a de choſes à obſerver, quand on veut éviter la négligence de ſtile. Je ſai qu'on pourra me demander avec raiſon pour-

quoi je ne les faiſois pas plûtôt, & je n'ai rien à répondre, ſinon que ces écrits n'ayant jamais été faits pour être imprimés, on en prit le deſſein à la hâte par les raiſons que l'on a marquées; & qu'étant fort occupé à d'autres choſes, je me contentai de les relire fort légerement, en m'appliquant particulierement aux choſes. De ſorte que n'étant pas capable d'une double attention, je me ſuis étonné combien il m'eſt échappé d'expreſſions peu exactes. Ainſi tout ce que je puis faire eſt de prier les perſonnes intelligentes de n'en rien dire, & de laiſſer couler cette impreſſion à la faveur de l'indulgence publique. On ſera plus exact une autre fois, ſi on en trouve le temps; & ſi l'on ne le trouve pas, on ſe réſoudra à la réputation de mal écrire, ce qui n'eſt pas un grand mal. Pour les trois remarques de votre Lettre, je ne m'arrêterai qu'à celle qui regarde les vers du Cid, les deux autres étant indubitables, puiſqu'elles ne dépendent que de l'uſage. Il ſemble que vous déſiraſſiez ſur le ſujet de ces vers, que je ne fuſſe pas de votre ſentiment, & que je trouvaſſe moyen de les défendre; mais étant condamnés comme

ils ſont par plus d'un arrêt ſouverain en ces matieres, comment pourrois-je ne m'y pas rendre ? Je vous dirai ſeulement, Madame, qu'ils m'ont donné ſujet d'admirer la diverſité des vûes que des perſonnes d'eſprit peuvent avoir. Car j'en ai vû qui en défendoient la citation, juſtement par la même raiſon dont d'autres ſe ſervoient pour la condamner, qui eſt que ces vers ont été ordinairement tournés en ridicules, comme repréſentant un orgueil bas & groſſier, d'où les uns concluent que cette citation étoit mauvaiſe, & les autres qu'elle étoit bonne. Vous ſavez aſſez quelles peuvent être les raiſons des premiers, & je n'ai qu'à vous expoſer celles des derniers qui conſiſtent dans quelques remarques.

La premiere eſt, qu'il y a bien de la différence entre l'orgueil tel qu'il eſt, quand il ſe produit au-dehors par les paroles, & le même orgueil caché dans le fond du cœur. Il ſe cache ordinairement en paroiſſant au-dehors, de-peur de choquer le monde. Mais ces déguiſemens n'ont point de lieu dans le cœur, où les mouvemens ſont tout purs & ſans mélange, & où ils

ne ſont point revêtus de ces voiles qu'ils empruntent lorſqu'ils deviennent extérieurs.

Il s'enſuit de-là qu'il faut repréſenter d'une autre maniere l'orgueil devenu extérieur par la parole, & l'orgueil qui demeure dans le cœur. Il faut couvrir l'un & découvrir l'autre : les expreſſions les plus délicates ſont les meilleures pour le premier, & les plus groſſieres pour le ſecond, parcequ'elles le font mieux connoître dans ſa difformité naturelle.

La ſeconde remarque eſt, que c'eſt une figure ordinaire de faire parler les gens ſelon leurs mouvemens intérieurs, & d'exprimer ainſi, non ce qu'ils diſent, mais ce qu'ils penſent, ou plûtôt ce qu'ils ont dans le cœur, ce qui donne lieu de leur attribuer des diſcours qui ſeroient ridicules s'ils s'en ſervoient effectivement. C'eſt ainſi que l'Ecriture qui eſt le modele de la plus parfaite éloquence, fait dire aux méchans dans le livre de la Sageſſe : *Trompons le juſte, parcequ'il nous nuit, qu'il eſt contraire à nos œuvres, & qu'il nous reproche nos péchés ; nous avons même de la peine à le voir, parceque ſa vie eſt différente de la nôtre.*

Ce n'eſt pas qu'il y ait des méchans qui parlent ce langage aux autres, mais c'eſt qu'ils parleroient de la ſorte s'ils parloient ſelon le fond de leur cœur, que ces paroles nous repréſentent.

Il ne faut plus qu'ajouter une troiſiéme remarque à celle-là, pour entendre ce qu'on en veut conclure. C'eſt que les deux vers du Cid, n'ayant été tournés en ridicule, que parcequ'ils repréſentent un orgueil fort groſſier, incivil & trop peu déguiſe, ils ſont par cette raiſon même aſſez propres pour exprimer l'orgueil intérieur tel qu'il eſt dans le fond du cœur, où il ne ſe déguiſe point. Or c'eſt juſtement là l'uſage qu'on en a voulu faire. Il s'agiſſoit en ce lieu-là, non d'exprimer ce que l'on dit effectivement quand on eſt piqué de jalouſie, mais de repréſenter le dépit intérieur que l'on ſent quand on nous préfére quelqu'un à cauſe de ſon mérite. Il falloit donc des expreſſions ſimples & groſſieres, où l'orgueil parût tout pur & ſans déguiſement, comme il paroît en ces deux vers.

Voilà à peu près, Madame, ce que l'on peut dire ſur ce ſujet; &

quand tout ce raiſonnement ſeroit ſolide, il ne ſatisferoit pas néanmoins entierement à ce que l'on peut dire contre cette citation. Car c'eſt toujours un défaut d'avoir beſoin d'être juſtifié par des raiſons ſi recherchées, y ayant bien plus de perſonnes capables de ſentir cette premiere impreſſion qui les choque, qu'il n'y en a qui ayent ou aſſez d'intelligence, ou aſſez de patience pour entrer dans ces raiſons qui pourroient diſſiper cette impreſſion.

Ainſi je n'héſite pas à prendre le parti du retranchement, & je ne vous ai marqué les raiſons de ceux qui n'étoient pas ſi contraires à ces deux vers, que parceque vous témoignez dans votre Lettre quelque déſir de ſavoir ce que l'on en pouvoit dire. Si cette déférence eſt petite en elle-même, on la peut compter pour quelque choſe par rapport à ma diſpoſition. Car je ſuis ſi extraordinairement pareſſeux en ces ſortes de choſes, que bien-loin de vouloir ſoutenir un endroit judicieuſement repris comme celui-là, j'abandonnerai tout le livre à la plus injuſte cenſure, plûtôt que de prendre de la peine à le défendre.

LETTRE CIII.

De la vie ſéparée du monde : qu'elle devient douce, ou que les peines qu'on y éprouve nous ſont utiles.

A MADAME DE SAINT-LOUP.

IL eſt vrai, Madame, que je ne ſavois à quoi attribuer votre ſilence. Mais ſans en deviner la cauſe, je n'avois pas la hardieſſe de l'interrompre : je m'étois pourtant aſſez exactement informé d'une partie de vos aventures, dont la derniere me conſole de toutes les autres. Il y a des gens que Dieu force en quelque ſorte à être heureux. Le monde tout miſerable qu'il eſt, auroit encore aſſez de force pour nous retenir, ſi Dieu ne nous en arrachoit malgré que nous en ayions, pour nous mettre en un état de liberté que nous n'aimons pas aſſez. Le mal eſt que ce bonheur n'eſt pas ſenſible, & qu'il eſt même accompagné de certains dégoûts. Mais pourvu qu'on ait le courage de ſe roidir un peu contre, ces dégoûts mêmes ſeront paſſagers; & ſans attendre l'autre vie, l'on vient

facilement dans celle-ci à un état où l'on n'en ſauroit plus goûter une autre. Comme la demi-retraite où vous avez paſſé en ſortant du monde, avoit produit cet effet, que la vie du monde vous auroit été inſupportable, j'entends la vie de jeu, des parties de plaiſir, &c. de même un peu d'accoutumance à cette nouvelle vie vous rendra bientôt fort éloignée de la vie d'entretien & de viſites perpetuelles, où mille gens nous viennent prendre ce que nous avons de plus précieux. Il ne faut pas s'imaginer qu'il faille tant de choſes pour remplir & notre temps & notre eſprit. Il ſe nourrit, & ſe divertit même de tout quand il y eſt obligé. Il n'y a que l'eſperance de jouir de quelque choſe de plus agréable, qui le dégoûte de ce qu'il trouve en ſa puiſſance. L'ennui eſt une maladie inconnue à toutes nos petites villes, parceque chacun y eſt preſſé & entaſſé dans ſa condition, & n'a pas de moyen d'être mieux.

Souvent on s'ennuie auſſi, parceque l'on ne ſait ce que l'on a à faire, & qu'on a peu d'idée & de la vie chrétienne en général, & de la vie penitente en particulier; mais ceux qui

ſont un peu perſuadés de la multitude des dettes qu'ils ont à payer, & des plaies qu'ils ont à guérir, trouvent rarement le temps trop long; & s'ils le trouvent long, ils acceptent doucement cette peine, comme leur étant très-proportionnée, & comme une marque du peu de lumiere qu'ils ont; car quand une ame eſt bien touchée, elle a d'autres peines, mais elle n'a pas celle de l'ennui. Vous avez vû autrefois chez vous une Demoiſelle que vous voulûtes bien loger à ma conſideration; elle n'a jamais été que deux ans dans le monde, étant preſque encore enfant, car elle en eſt ſortie avant dix-ſept ans: cependant je vous aſſure bien que les ſentimens de pénitence qu'elle en a & qui croiſſent plûtôt que de diminuer, ne lui permettent guéres de s'ennuyer, quoiqu'elle marche par un chemin où la perſonne que vous louez tant, auroit peine de la ſuivre. Il eſt vrai que la pénitence de cette perſonne eſt ſi extraordinaire, qu'on ſeroit téméraire de l'imiter; mais cela fait voir toujours, que l'ennui vient du défaut de lumiere & de ſentiment, & qu'ainſi on ne le doit pas ſeulement ſouffrir,

mais auſſi s'en humilier ; & que c'eſt par-là même qu'il eſt utile, parcequ'il nous avertit de ce que nous ſommes, & nous ôte la confiance & la complaiſance en nous-mêmes. Il faut finir mon Sermon avec cette page, & vous aſſurer du reſpect avec lequel je ſuis, &c.

LETTRES
DE M. L'ABBÉ
DE LA TRAPPE
A M. NICOLE,

Où il le remercie de ſes Ouvrages.

On a cru devoir mettre ici quelques Lettres de Monſieur l'Abbé de la Trappe, à Monſieur Nicole, parcequ'on peut les regarder comme des approbations qui ſont d'un grand poids venant d'un homme ſi illuſtre & ſi capable de juger des Ouvrages de piété.

PREMIERE LETTRE.

JE ne vous célerai point, Monſieur, que j'ai reçu une joie tout-à-fait ſenſible, de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire touchant le livre que l'on vous a porté de ma part; car, quoiqu'il puiſſe y

entrer de la bonté que vous avez pour moi dans ce que vous m'en mandez, je ſuis pourtant perſuadé que vous êtes parfaitement ſincere, qu'il faut que vous croyiez que cet ouvrage puiſſe être de quelque utilité, puiſque vous me le dites ; & qu'ainſi j'ai ſujet d'eſperer que je ne me ſuis pas entiérement mécompté lorſque je m'y ſuis appliqué, & qu'il ſe pourra faire qu'entre ceux qui le liront, il s'en trouvera qui en retireront de l'édification, qui eſt ce que je me ſuis uniquement propoſé.

Vous voulez bien cependant, que je vous diſe que vous jugez de moi trop avantageuſement. Car il ſe peut très-bien faire qu'ayant commencé la choſe avec des motifs & des intentions pures, & que n'y ayant rien eu de mauvais dans le principe & dans la fin qui m'a fait agir, je me ſois égaré par une infinité de circonſtances, pour ne m'être pas autant tenu ſur mes gardes, ni autant défié de moi-même, que j'y étois obligé. Voilà, Monſieur, une déclaration ſincere qui doit vous porter à avoir compaſſion de moi.

Au reſte, il faut que je vous diſe que j'ai regardé comme une providence

toute particuliere, que vous vous ſoyiez déterminé à nous donner les derniers Eſſais de Morale, & je ne puis douter que ce ne ſoit Dieu qui vous l'ait mis au cœur. Vous y avez expliqué les verités évangéliques les plus importantes & les plus ignorées. Les conſéquences & les inductions que vous en tirez ſont ſi préciſes & ſi naturelles, qu'il eſt impoſſible qu'elles ne perſuadent & qu'elles ne pénétrent, à moins qu'elles ne trouvent des ames de marbre & de bronze. Vous vous y êtes proportionné à ceux à qui vous avez voulu vous rendre utile ; & vous en venez à bout. J'admire, lorſque vous mettez les regles & les maximes auprès de la vie & la conduite des hommes, comme quoi vous faites toucher au doigt, qu'il n'y en a preſque point qui ne ſoient hors de ces voies, ſans leſquelles il n'y a point de ſalut. On n'a garde que l'on n'approuve le parti que votre humilité vous fait prendre, qui eſt celui de donner au public les écrits de Monſieur H. Ils ſont aſſurément remplis de verités & de ſentimens admirables. Cependant je crois que vous devez reprendre après une interruption la plus courte qu'il vous ſera poſ-

ſible, vos occupations accoutumées, & achever de nous donner ce que l'on ne peut recevoir que de vous, je veux dire par rapport au caractere & à la maniere d'écrire; & à la verité on perdroit trop ſi vous en demeuriez-là. Faites-moi la juſtice de croire, Monſieur, que c'eſt avec toute l'eſtime & le reſpect poſſible que je ſuis votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

F. Armand-Jean,
Abbé de la Trappe.

Ce 9. Mai 1679.

Quand les Livres dont vous me parlez paroîtront, Monſieur, je les lirai avec ſoin, & je vous dirai ce que j'en aurai penſé, quoique je me croie très-incapable d'en juger.

SECONDE LETTRE.

J'Ai reçu, Monſieur, le dernier Livre que vous avez donné au public, & qui m'a été envoyé de votre part. C'eſt une ſuite d'inſtructions qui, je m'aſſure, étoient attendues de tout le monde avec impatience. Il faut demander à Dieu qu'il faſſe la grace à ceux qui les liront, d'en profiter, & qu'il vous donne aſſez de ſanté pour continuer à nous faire part des lumieres dont il vous a rempli dans un temps où il ſe peut dire que les bonnes maximes ſont plus rares, & les ténébres plus épaiſſes & plus répandues que jamais. Je vous ſuis infiniment obligé, Monſieur, de l'honneur que vous m'avez fait de vous ſouvenir de moi, & je vous ſupplie de croire que c'eſt avec toute la reconnoiſſance & la conſideration & l'eſtime poſſible que je ſuis votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

F. ARMAND,
Abbé de la Trappe.

Ce 28 Decembre 1687.

TROISIEME LETTRE.

J'Ai reçu, Monſieur, vos derniers ouvrages avec toute ma reconnoiſſance & mes reſſentimens ordinaires. Comme ce n'eſt point du côté des hommes, mais de la part de Dieu que vous en attendez la récompenſe, nous lui demanderons qu'il vous rende au centuple ce que vous nous donnez avec tant d'abondance & de bénédiction. Tous les gens de bien ont grand interêt que Dieu conſerve une ſanté & une vie que vous employez toute entiere pour le bien de l'Egliſe, & pour l'inſtruction de ceux qui veulent penſer ſérieuſement à leur ſalut, en leur découvrant avec tant de pureté & de lumieres, les verités qu'ils doivent ſuivre, pour y travailler avec fruit, & avec ſuccès. Faites-moi la juſtice de croire que perſonne n'eſt plus ſenſible que moi à ce qui vous regarde, & qu'on ne peut rien ajouter à la ſincerité & à l'eſtime, avec laquelle je ſuis votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

F. ARMAND,
Abbé de la Trappe.

Ce 22 Avril 1689.

QUATRIEME LETTRE.

J'Ai reçu, Monſieur, les derniers ouvrages de Monſieur H. & après les avoir lûs, il faut demeurer d'accord qu'ils ſont remplis de grandes verités, de maximes très ſaintes, & de penſées qui ne peuvent venir que d'une perſonne d'une méditation profonde, & particulierement dans ce qui regarde les paralleles qu'il a tirés du paſſage, *Mulierem fortem quis inveniet?*

Cependant, Monſieur, s'il faut opter entre vous appliquer à la diſpoſition, à l'arrangement, & même à la correction du reſte de ces œuvres, & continuer vos Eſſais de Morale ſur l'Ecriture; je n'héſite point à vous dire que la derniere de ces occupations doit l'emporter ſur l'autre. La premiere a des utilités; mais la ſeconde, ſelon moi, en a beaucoup davantage; & le public perdroit infiniment, ſi vous n'acheviez pas ce que vous avez commencé. Il ſe peut dire que vous avez écrit pour tout le monde; les grands, les petits, les doctes & les

ſimples y trouvent leur compte, & la verité eſt qu'il y a des inſtructions ſi néceſſaires, mais ſi fortes & ſi puiſſantes, que je ne ſai comment elles ſont paſſées. Vous êtes en train & en poſſeſſion de dire ce qui vous plaît, & le monde reçoit avec une édification générale tout ce qui part de votre main. C'eſt un cours, ce me ſemble, qu'il ne faut point interrompre. Dieu vous a fait en cela une grace ſi particuliere, que je ne crois pas qu'il y ait perſonne qui ne vous diſe que vous devez la ſuivre; il y a ſi peu de gens capables d'expliquer les ſens de l'Ecriture, qu'on ne doit point douter que ceux qui en ont reçu le don au point que vous l'avez, ne ſoient obligés de le faire valoir; il faut qu'ils ſe perſuadent que c'eſt un talent dont ils compteront avec celui qui les en a favoriſés. Juſqu'ici vous vous en êtes acquitté d'une maniere qui ne chargera pas votre conſcience.

Je prie Dieu, Monſieur, qu'il conſerve votre ſanté, & qu'il continue de vous rendre ſupérieur à tous les maux dont elle eſt attaquée. Je vous ſupplie de croire qu'on ne peut y prendre plus de part que je fais, ni être avec plus

de ſincerité & d'eſtime, que je ſuis votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

F. ARMAND,
Abbé de la Trappe.

Ce 20 Août 1689.

CINQUIEME LETTRE.

QUoique l'on ſoit accoutumé, Monſieur, à trouver dans ce qui part de vos mains tout ce qui doit y être, & que l'on y peut déſirer; je vous avoue que votre dernier ouvrage comble l'attente. Vous expliquez la parole de Dieu avec tant de pureté, d'onction & de lumiere, qu'il ne tiendra qu'à nous d'en faire un uſage ſaint & utile, & de profiter de ce que le Saint-Eſprit nous dit. Je demande ſouvent de vos nouvelles, Monſieur, à tous ceux qui peuvent m'en dire; & j'apprens avec un extrême déplaiſir que votre ſanté eſt attaquée au point qu'elle l'eſt. Il n'y a point de jour que je ne prie Dieu qu'il vous la conſerve. Je vous ſupplie de croire que qui que

ce ſoit n'y prend plus d'interêt que moi. Je vous rends mille graces des marques que vous m'avez données de votre ſouvenir, & ſoyez perſuadé, je vous en conjure, que c'eſt avec toute l'eſtime & la ſincerité poſſible, que je ſuis votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

F. ARMAND,
Abbé de la Trappe.

Le 16 Octobre 1689.

Il n'y a rien de plus beau & plus preſſant que ce que vous avez écrit contre Jurieu, & je ne crois pas qu'il y oſe répondre, ni qu'il veuille hazarder de mauvaiſes raiſons contre des preuves ſi claires & ſi convaincantes.

Fin des Lettres du VIII. Volume.

TABLE

DES PASSAGES DE L'ECRITURE Sainte expliqués dans ce Volume.

ECCLESIASTE. Chap.	10.	v. 1. pag.	313
NAHUM.	1.	15.	308
EP. AUX ROMAINS.	1.	17.	25
I. AUX CORINTH.	6.	3.	307, 308
	11.	10.	273
II. AUX CORINTH.	5.	16.	281

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce huitiéme Volume.

A

Abgare. Authenticité de ſon hiſtoire, 267-271

Actions naturelles, de deux ſortes, 322. On peut avoir deux ſortes de ſentimens de celles des autres, 340

Air, chacun a le ſien, qui a ſa ſource dans la diſpoſition de l'ame, 178, 179

Amis, *Amitié.* Perſévérance dans l'amitié, grande marque de charité, 86. Conteſtations qui arrivent entre des amis, 167-172. Voyez *Charité.*

Année, chacune eſt la derniere pour bien des gens, 83-85

M. Arnauld, ſur ſa diſſertation touchant le manuſcrit des Evangiles de Cambridge, 258-261. ſur ſa critique de l'Avertiſſement de M. Dubois, 262-265. Il croyoit toujours que pourvu qu'il dît vrai, on ne peut s'offenſer de la vérité, 263

Attraits, qui portent à des pratiques de mortification exceſſives, 325, 327

B

Bossuet (M.) Evêque de Meaux. Eloge de son discours sur l'Histoire Universelle, 248. sur son quatrieme Avertissement, 261
Bourignon (Antoinette) 186, *& suiv.*

C

Cellules, de leur retranchement, 137
Charges, on ne les aime pas, on ne les hait pas aussi, 45
Charité, devoirs auxquelles elle nous oblige les uns envers les autres, 1, 40-44, 172-180
Chasteté, avantages qu'en produit le vœu, 75
Choix, comment on se trompe dans celui des conditions, 111, *& suiv.*
Chrétiens. Les premiers recouroient a l'Evangile dans toutes leurs nécessités, 309
Cîteaux. Divers avis sur la maniere d'y rétablir la régularité, 322, *& suiv.*
Contemplation, l'homme l'a perdue par le péché, 11. Contemplation ordinaire, ce qu'elle est, 6
Contestations, voyez *Amis*.
Coutume, la combatre continuellement, 58, 59

D

Defauts peuvent subsister avec un vrai desir du salut, 99-102
Démon, sa domination sur les hommes justes ou pécheurs, 292
Déreglemens, une des plus grandes sources de celui de l'Eglise, 209, 210
Descartes. Ce que sa Philosophie a de plus réel, 204, 205
Devoirs, voyez *Charité*.
Directeur, en suivre les avis dans les pratiques de mortification, 85, 86

Dons de Dieu, les hommes les changent en effets de juſtice, parcequ'ils abuſent de ſa miſéricorde, 75. Diſpoſitions avec leſquelles nous devons les recevoir, 75

E

Eau benite eſt un grand ſecours, 310
Eloquence, en quoi elle conſiſte, 255. Modele de la plus parfaite, 358, 359
Ennui, d'où il vient, 246. Différence entre l'ennui & la triſteſſe, 245. C'eſt un état que l'on doit éviter, 332, 333
Eſſais de Morale, 329. *Voyez* les Lettres de M. de la Trappe, 365, *& ſuiv.*
Etats, les comparaiſons que l'on fait de ceux de la vie ſont défectueuſes, 117. Ce qui en fait le danger, 119, 120
Evangile, l'avoir toujours dans les mains, 309. Voyez *Chrétiens.*
Euchariſtie préſerve de la mort, 31. Voyez *Philoſophie.* Adoration de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, 227
Expreſſions, outrées, 231. Ce qui rend une expreſſion défectueuſe, 232

F

Femmes, obligées d'avoir le viſage voilé, 274. C'étoit l'ancien uſage, 273, 274, 275
Filles, conſeil pour leur éducation, 79. toujours pleines de puſtules, 79. Comment les guérir, 80. obligées d'avoir le viſage voilé, 274. *& ſuiv.* C'étoit la pratique ancienne, 275, 276
Foi. Oraiſon de foi, 7. Ce que c'eſt que vivre de la foi, 25, 26

G

Grace, a deux ſortes d'opérations, 322
Grandeur, mépris que l'on en doit faire au milieu des grandeurs, 335

H

Hiſtoire, voyez *Boſſuet*.

Hommes. De la maniere dont on peut en être mécontent, 346

Humeur. La contrariété des humeurs n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour ſe ſéparer des perſonnes avec leſquelles on eſt, 96

Humilité. Dieu rend tout incertain & obſcur pour nous y tenir, 47, 48. eſt le plus puiſſant remede pour chaſſer le démon, 312, 313

I

Jeſus-Chriſt, 1. On ne peut l'aimer comme il faut l'aimer dans ſes membres, 4. La véritable piété conſiſte à l'établir dans l'eſprit & dans le cœur, 250. S'occuper continuellement de ſon humilité, 315, 316. Voyez *Incarnation*.

Imagination, mauvais juge des biens & des maux, 292, 293

Incarnation. Réflexions ſur ce myſtere. Obligation qu'il nous impoſe d'adorer & de faire adorer Jeſus-Chriſt, 1

Jugemens. Le peu de cas qu'il faut faire de ceux des hommes, 32. Ne point aimer ceux qui ſont précipités, quoique favorables, 290, 291

Juſtice. Comment Dieu l'exerce ſur les hommes, 76, 77

L

Langues. Diſtinction entre les mortes & les vivantes, 256, *& ſuiv.*

Livres. Il eſt utile qu'on écrive en différentes manieres ſur les matieres de la Religion, 328, 329.

Louis (*S.*) Eloge de ſon hiſtoire par M. de la Chaiſe, 253

M

Manieres, voyez *Silence*.
Maux, le péché mortel en eſt la meſure, 294, 295
Mecontent. Comment on peut l'être des hommes, 346.
Monaſteres, voyez *Vie Religieuſe*.
Monde. Bonheur qu'il y a à le quitter, 54, *& ſuiv*. Etat où l'homme y eſt, 55. Il y a des gens qui doivent y demeurer, 56. Ce que l'on doit penſer de ceux qui le trouvent ridicule, 242
Mort. Pourquoi Dieu en cache le temps, 23 Penſées que nous doit donner la mort de nos amis, 41. Voyez *Années*.
Mortification, en modérer les pratiques, & ſuivre en cela l'avis de ſon Directeur, 85. Pratiques de mortification exceſſives, 320. Celle de M. d'Alet, 324
Mots. On en peut faire de nouveaux, quoi qu'en diſe M. de Vaugelas, 256, 257
Multiplicité ſainte établie par la foi, 12, *& ſ.*

N

Nicole (*M.*) Sa diſpoſition ſur les préventions de ſes amis contre lui, 32, 33. Sa premiere vue dans ce qu'il faiſoit, 38. Il étoit ſatisfait quand on ne ſuivoit pas ſes avis, 108. ſe plaint de la foibleſſe de ſa vue, 124. Sa réſerve à parler de la piété des perſonnes qu'il avoit connues, 189. Il n'avoit pas de talent pour les ouvrages d'invention, &c. 196. *& ſ.* ſe dit peu complaiſant, 248. Son deſſein en écrivant, 332

O

Obéiſſance, facilités que le vœu produit, 71. Néceſſité d'obéir, 306
Opiniâtre, ce que c'eſt que de l'être, 352

Orgueil rend le démon fort contre nous, 312. caché eſt différent que celui qui paroît, 357, 358

Oraiſon ſans aucune vue de J. C. 3. Sur diverſes manieres de faire oraiſon, 6. eſt le canal des graces des Dieu, 18. Utilité de l'oraiſon mentale dans les Monaſteres, 123. *&* ſ. Sur le Traité de l'Oraiſon, 328

P

Paſcal (*M.*) jugement ſur ſes Penſées, 243

Pauvreté, avantage du vœu, 73

Péché mortel, quel mal c'eſt, 293, *& ſuiv.*

Péché veniel, il eſt eſſentiel à la vie chrétienne de s'en purifier ſans ceſſe, 101

Pezron (*D.*) ſur ſon antiquité des temps, 258, 259

Philoſophie, maniere de l'enſeigner aux jeunes Religieux, 202. De la philoſophie Euchariſtique, 212, 223

Piété, en quoi conſiſte la véritable, 250

Pont-Château (*M. de*) De ſa vertu, 189

Portraits. Si l'on doit ſe laiſſer peindre, 266, 267

Poſſedé. Avis à une perſonne poſſedée ou obſedée du démon, 292

Prédiction, le peu de cas qu'il en faut faire, 22

Prêtres. Obligation particuliere qu'ils ont de travailler pour l'Egliſe. Comment ils ſe ſauvent, 339, *& ſuiv.*

Préventions, le peu de cas qu'il faut faire de celles des hommes, 32. Elles nous ſont utiles, 51

Priere. Sa néceſſité, 71. Elle doit être accompagnée de vigilance, 72

Prochain. Difficile d'aimer Jesus-Christ sans aimer le prochain; en quoi consiste cet amour, 4. Nous lui devons ce que nous devons à Jesus-Christ, 173, *& suiv.*

Q

Questions curieuses de Theologie & de Philosophie ne valent pas la peine que l'on s'applique à les éclaircir, 222

R

Reforme, de quelle maniere on doit se conduire pour l'établir, 123, *& suiv.* 137, *& suiv.*

Religieuse, voyez *Vie Religieuse*.

Religion. Différence entre celle du premier homme & celle des Chrétiens, 2

Retraite annuelle, 135. Avantages de la vie retirée, 346-361. Elle devient douce, & les peines que l'on y souffre nous sont utiles, 361, *& suiv.*

Révélations ne doivent point servir de regle de conduite, 25, 26

Rit. Sur le desir de se conformer au Rit Romain, 125

S

Saints. Il suffit de connoître ce qui les a rendu saints; leurs qualités humaines ne sont rien, 193

Sens, mauvais juges des biens & des maux, 292, 293

Sentimens. Sur les différens sentimens des gens de bien, 159. Sentimens extraordinaires, 181

Silence. Son avantage lorsque nous vivons avec des personnes dont les manieres nous déplaisent, 90, 91

T

Talens. Dieu partage ceux de la nature auſſi-bien que ceux de la grace, 195, 196
Tentations, quelles ſont les grandes, 298, 299
Tenter. Il n'eſt jamais permis de tenter les autres pour les éprouver, 109, *& ſuiv.*
Triſteſſe, différente de l'ennui, 246, 247
Tromper. Ce qu'il faut faire pour n'être pas trompé dans la diverſité des ſentimens, 162
Troubles, comment s'y conduire, 29. Ceux des hommes ſont vains, 46

V

Vengeance n'eſt jamais permiſe, 173. Diverſes manieres de vengeance, 174
Vérité. La préférer à l'erreur en toutes choſes, 207
Vérités. Celles qui meritent une ſérieuſe application, 207
Vertu à une certaine étendue; approche quelquefois d'un défaut, 233, *& ſuiv.*
Vie, pourquoi elle nous eſt donnée, 4. Accepter avec ſoumiſſion une vie longue & infirme lorſque Dieu le permet, 74
Vie Chrétienne, ſon fondement eſt dans la lumiere commune de l'Egliſe, 182, 183
Vie Religieuſe, ſes avantages, 54, *& ſuiv.*
Vigilance, néceſſaire & difficile dans le monde, 68, 69
Voies extraordinaires, 320
Volonté de Dieu regle juſqu'aux moindres circonſtances des évenemens, 47
Volonté propre fait la force du démon, 306

Fin de la Table du huitieme Volume.

Fautes à corriger.

PAge 10. ligne 26. la fuite, *liſez* la ſuite.
Pag. 14. lig. 22. *multipicia* liſ. *multiplicia.*
Pag. 20. lig. dern. ſoi, *liſ.* foi.
Pag. 46. lig. 25. nous conſerverons, *liſ.* nous conſerverions.
Pag. 61. lig. 27. de ſa ſageſſe, *liſ.* de la ſageſſe.
Pag. 66. lig. 26. Il s'en faut bien qu'on ne jouiſſe, *liſ.* Il s'en faut bien qu'on jouiſſe.
Pag. 74. lig. 1. d'entendre cela, *liſ.* d'étendre cela.
Pag. 202. lig. 19. & ils tâcher, *liſ.* & ils tâchent.
Pag. 302. lig. 7. malgaé lui, *liſ.* malgré lui.
Pag. 314. lig. 10. & ne nous mettre, *liſ.* & de nous mettre.
Pag. 347. lig. 24. je en, *liſ.* je ne.
Pag. 359. lig. 13. trop déguiſe, *liſ.* trop déguiſé.

627280

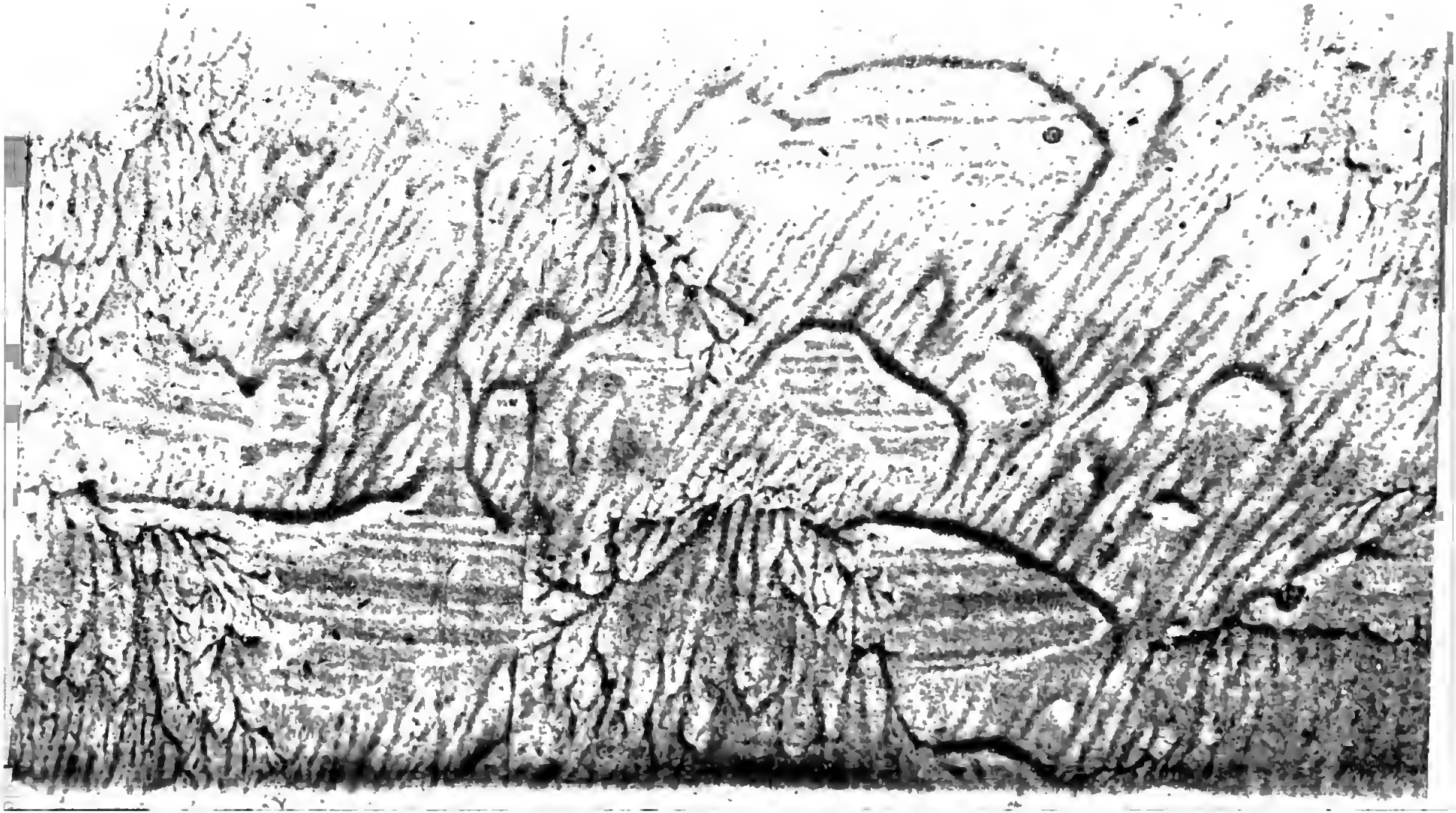

B
VIII